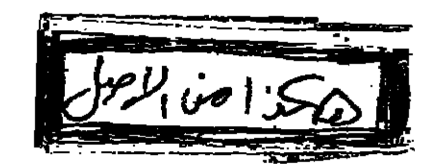


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – Nº 14259 – 5 F

VENDREDI 30 NOVEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Sagesse brésilienne et argentine

M. BUSH ne manquera pas d'apprécier le « cadeau » que viennent de lui faire le Brésil et l'Argentine, à quelques jours de la tournée qu'il entreprend en Amérique latine. Par l'accord qu'ils ont signé mercredi 28 novembre, les présidents des deux pays ont en effet renoncé, de manière apparemment irrévocable, à toute utilisation militaire de l'énergie nucléaire.

De la part des deux principales puissances de l'Amérique latine, ce geste met fin à une longue période d'ambiguïté. Aucune d'entre elles n'a ratifié ni même signé le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), auquel ont adhéré, à ce jour, 141 Etats. Et si le Brésil avait lui-même proposé, en 1962, de faire du continent latino-américain une zone dénucléarisée, il continuait jusqu'à récemment de considérer comme « non en vigueur » le traité de Tlatelolco qui résulta de cette initiative et que l'Argentine, pour sa part, n'a pas ratifié. Le gouvernement de Brasilia vient d'ailleurs de reconnaître qu'il a poursuivi secrètement pendant quinze ans un programme nucléaire militaire.

LA crise du Golfe, et, avant elle, l'apparition de missiles de toutes portées dans les arsenaux de pays du tiers-monde ont remis à l'ordre du jour le problème de la prolifération nucléaire et de ses dangers. Certes, les évaluations pessimistes faites dans les années 60 ne se sont pas concrétisées dans les délais annoncés à l'époque. A ce jour, le « club nucléaire » ne compte toujours, officiellement, que six membres, seule l'Inde ayant rejoint, par son explosion dite « pacifique » de 1974, le groupe des cinq puissances originelles.

Mais les pays soupçonnés de s'y préparer à y entrer, voire d'en faire déjà partie, sont toujours les mêmes qu'il y a un quart de siècle, avec quelques autres en plus, d'Israël à l'Irak et du Pakistan à l'Afrique du Sud. Ce n'est pas la toute récente adhésion de l'Albanie au traité de non-prolifération qui change réellement cette situation.

IL est vrai que les excès de certains maximalistes ne facilitent pas toujours la stabilisation de la situation. La quatrième conférence de révision du TNP s'est achevée, en septembre dernier à Genève, sur un constat d'échec, le Mexique ayant insisté, malgré l'opposition des Occidentaux, pour obtenir un arrêt total de tous les essais nucléaires par tous les pays.

Il faudra bien pourtant aplanir, avant la date d'expiration du traité en 1995, l'inégalité fondamentale que celui-ci crée entre ses signataires : ses obligations ne sont pas les mêmes pour les puissances nucléaires et pour les autres. C'est là l'une des raisons pour lesquelles deux membres du club nucléaire, la France et la Chine, ont toujours refusé de signer ce texte. Mais cela n'enlève rien à la pression morale qui va s'exercer, la détente aidant, sur toutes les puissances nucléaires.

M 0147 - 1130 - 5,00 F

Misant sur l'indifférence des Occidentaux

Pékin déclenche une vague de procès politiques

Misant sur l'indifférence des Occidentaux, le gouvernement chinois a choisi le moment où Washington espère son soutien à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies en faveur d'un recours à la force contre l'Irak, et où son ministre des affaires étrangères se trouve aux États-Unis, pour inculper six des principaux dissidents du « printemps de Pékin » et déclencher une vague de procès politiques. Accusés d'« activités contre-révolutionnaires », les six – dont le dirigeant étudiant Wang Dan – risquent de lourdes peines de prison.

PÉKIN

de notre correspondant

Quand le trône chinois est fragile ou incertain de lui-même, il a tendance à sacrifier un peu de ce menu fretin grâce auquel il se maintient au pouvoir depuis plus de vingt siècles. C'est le verso du « mandat céleste ». Les hommes qui, en ce moment, semblent faire les frais de cette opération ne comptent guère plus à ses yeux. Ce qui importe avant tout, c'est de fournir l'image d'un pouvoir stable et d'aller au bout d'une logique policière mise en branle dans l'après-Tiananmen. Les médias officiels n'en soufflent mot. Ces procès se déroulent dans des locaux inaccessibles aux étrangers. Les fonctionnaires qui y siègent sont à tel point avares de commentaires qu'ils refusent de recevoir les questions écrites de la presse. Cependant, il se confirme, de multiples sources, y compris officielles, que la machine judiciaire s'est mise en marche.

FRANCIS DERON

Lire la suite page 6

Manifestations et grève générale

Le gouvernement bulgare est gravement menacé

Le gouvernement bulgare est gravement menacé. Alors que les manifestations se succèdent et que le mouvement de grève s'amplifie et paralyse un pays déjà en proie à des difficultés sans précédent, le premier ministre, M. Andreï Loukanov, ex-communiste, a laissé entendre, mercredi 28 novembre, qu'il était prêt à quitter le pouvoir bien qu'il ait obtenu la semaine dernière la confiance du Parlement. Un gouvernement intérimaire, dirigé par une personnalité indépendante, pourrait être formé en attendant d'éventuelles nouvelles élections.

SOFIA

de notre envoyé spécial

Le premier ministre, M. Andreï Loukanov, du Parti socialiste bulgare (PSB, ex-communiste), a déclaré mercredi soir 28 novembre, au troisième jour de la grève déclenchée par le syndicat d'opposition Podkrepa, pour exiger son départ, qu'il ne démissionnerait pas « *immédiatement* ». Ainsi, il reconnaissait implicitement, après l'échec, en fin d'après-midi, des négociations avec l'Union des forces démocratiques (UFD, opposition), que le principe de son départ était acquis et que celui-ci n'était plus qu'une question de temps. Le mouvement de grève s'étend. L'officielle confédération des syndicats indépendants, qui regroupe près d'un demi-million d'adhérents, a ainsi décidé d'appeler à cesser le travail à partir de jeudi 29 novembre, ce qui risque de paralyser totalement le pays.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite page 5

L'ONU et la crise du Golfe

Le Conseil de sécurité se prononce sur le recours à la force



M. Dumas a lancé, mercredi 28 novembre, un « ultime » appel à l'Irak avant de partir pour les Nations unies, où Bagdad vient d'être condamné pour ses manipulations démographiques au Koweït.

Lire page 3 nos informations et l'article de SERGE MARTI

Quatre jardiniers pour les Tuileries

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, devait présenter le 29 novembre les grands principes du réaménagement du jardin des Tuileries. Abandonnés depuis des décennies, ces vingt-sept hectares sont aujourd'hui dans un état pitoyable. Prolongement naturel du « plus grand musée du monde », en cours de rénovation, cet espace ne pouvait rester en friche plus longtemps. Huit jardiniers-paysagistes ont donc été consultés.

Le président de la République a retenu deux équipes : celle de Pascal Cribier et Louis Benech, ainsi que celle de Jacques Wirtz, à laquelle sera associé Ieho Ming Pei, l'architecte de la Pyramide du Louvre. Jean Lebrat, directeur de l'établissement public du Grand Louvre, est chargé de suivre l'opération.

Les *travaux devraient commencer* dès le début de l'année prochaine (une enveloppe de 100 millions de francs leur a consacrée dès 1991) pour s'achever idéalement le 21 septembre 1992, pour le bicentenaire de la République qui fut proclamée dans ce jardin, dans la salle du Manège, aujourd'hui détruite.

Lire page 15 l'article d'EMMANUEL DE ROUX

L'écurie Rocard au petit trot

Le premier ministre pousse ses pions dans l'appareil d'Etat, mais l'implantation du « Cabaroc » reste modeste

Courir sous la casaque Rocard dans le prix du président de la République n'est pas un handicap. Au sein du PS, le premier ministre n'est plus le pestiféré qu'il a été, les sondages le créditent de quelque chance d'entrer un jour à l'Elysée, et il s'y prépare. Comme il se doit, il use parfois de sa position pour placer ses amis là où il faut, mais, à la différence de certains de ses prédécesseurs, il n'en abuse pas.

Probablement faut-il voir là la *marque d'une rigueur toute* huguenote et d'un pedigree politique relativement atypique, celui d'un homme d'*idées plus* que d'appareil. Quoi qu'il en soit, fabiusiens, jospinistes et chevènementistes n'ont pas à nourrir d'inquiétudes : depuis deux ans et demi que leur champion occcupe l'hôtel de Matignon, les rocardiens n'en ont pas *profité* pour noyauter l'appareil d'Etat.

Une bande de copains, pas une machine à exercer ou à conquérir le pouvoir : c'est en ces termes que les collaborateurs de Matignon aiment à se définir. En 1985, la bande en question s'est donné pour raison sociale « *Cabaroc* », l' « *Association des* anciens membres des cabinets de Michel Rocard », dont l'objet déclaré est de « *maintenir des liens* » et d' « *organiser des activités à caractère amical entre les collaborateurs* » du premier ministre. La bande de copains se *défend* de se laisser aller, à l'enseigne de Cabaroc, à aucun copinage. « *Ce n'est ni un bureau de placement, ni un club de pensée, ni la loge P2* », prévient son président, M. Jean-François Merle, *conseiller technique*. D'ailleurs, l'activité essentielle de l'association se bornerait à l'organisation de pique-niques en famille, agrémentés de mémorables matchs de football. « *Très convivial* », comme dit M. Merle. Et certainement innocent. Les liens très forts qui unissent les proches de M. Rocard, et dont Cabaroc est une illustration, en font une famille plus qu'un clan politique.

BERTRAND LE GENDRE

Lire la suite page 14

LIVRES ♦ IDÉES

Le juste prix

Les principaux prix littéraires viennent d'être attribués. 1990 marquera-t-il un tournant dans l'histoire de ces *prix*, menacés de discrédit, englués dans les méandres des luttes d'influence et des enjeux économiques ? Nous *concluons aujourd'hui le dossier ouvert dans les numéros des 20* et 23 novembre.

Lire pages 30 à 33 : « Panique à bord », par JOSYANE SAVIGNEAU ; « *Fébrilité* » par PATRICK KÉCHICHIAN ; « *Le métier de juré* » et « Tout commença comme une farce », par JEAN COUVREUR, membre du jury du prix Interallié ; « Les « câlins » de la maison Grasset » et « L'Interallié sous protectorat », par LAURENT GREILSAMER et DANIEL SCHNEIDERMANN.



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Economie

Un grand espace européen

par Lionel Stoléru

EN cette fin du vingtième siècle, les trois pôles du développement économique mondial sont les Etats-Unis, le Japon et l'Europe. C'est à ce niveau que se posent les problèmes de l'équilibre économique mondial, au moment où se précise l'espoir d'une Europe unie. Comme la liberté politique et la liberté économique vont de pair, le cheminement en Europe centrale et orientale vers les élections libres, le pluripartisme, la démocratie s'accompagne d'une transition vers le système de l'économie de marché. Certes, la Communauté ne saurait dès aujourd'hui s'élargir, par l'adhésion de nouveaux pays aux structures économiques hétérogènes. Mais d'autres *formes de coopération* existent.

Cette coopération suivra des rythmes différents selon les pays et les domaines concernés, mais *permet* de donner un contenu à l'ambition d'un « grand espace économique européen ». Elle s'inscrirait ainsi dans le projet proposé par le président François Mitterrand d'une confédération européenne où se retrouveraient tous les pays d'Europe doté d'institutions démocratiques, à égalité de dignité.

Le passage à l'économie de marché concerne l'URSS, les cinq pays d'Europe centrale (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie), la partie orientale de l'Allemagne unifiée, la Yougoslavie, peut-être un jour l'Albanie. Bien évidemment, le véritable « continent » que constitue l'URSS *requiert* une approche tout à fait spécifique. *Dans tous* les cas, le passage au marché n'est pas seulement une mutation économique, c'est aussi une mutation sociale.

L'Europe occidentale, dans la compétition mondiale, a su garder une identité socio-culturelle qui, entre autres, se réfère au dialogue social, s'appuie sur un niveau élevé de solidarité et de protection sociale, comporte le souci majeur d'aménagement équilibré du territoire et une préoccupation constante de l'environnement. Si les pays de l'Europe centrale et orientale partagent cette conception du développement, ils doivent entrer dans le marché en adoptant des politiques qui respectent ces principes.

Dix formes de coopération

La coopération qui se met en place est très différente de celle *qui prévalait dans les années 70 et 80. Il ne s'agit plus seulement de* trouver des projets ponctuels (contrat d'achat de gaz, livraison d'usine clef en main...), mais de définir une coopération globale et structurelle, voire structurante, qui pourrait s'organiser autour des dix thèmes suivants.

1. – Coopération macroéconomique : les difficultés de la transition vers le marché ont montré que le phasage des séquences de décision sur les prix, le crédit, la monnaie, la *propriété* est d'une importance *primordiale pour le succès de cette* transition.

La France joue un rôle actif dans ce domaine. Le séminaire de l'OCDE du 28 au 30 novembre à Paris pourra préciser ce type de *coopération*.

2. – *Coopération commerciale* : au 1er janvier 1993, la réalisation, entre les pays de la *Communauté* européenne, d'un marché intérieur unique sera achevée. Des accords européens d'association pourront unir la Communauté, de façon privilégiée, à chacun des pays d'Europe centrale et orientale et faciliteront l'ouverture de ceux-ci à l'ensemble du commerce mondial dans le cadre du système multilatéral d'échanges internationaux.

La coopération multilatérale, telle qu'elle s'organise au sein de l'opération PHARE, doit mettre l'accent notamment sur la constitution d'un cadre de concurrence *minimale* et sur la *définition* d'instruments juridiques *multilatéraux*, en matière de traitement et de protection des investissements étrangers dans les économies de l'Est, en vue d'éviter les surenchères coûteuses à ces Etats.

3. – Coopération sur la *dette* : comme cela a *été souligné* au sommet économique de Houston, au regard du problème de la dette, les pays qui entreprennent des réformes courageuses et fondamentales pour changer de système économique méritent une attention *toute particulière*. Tel est *notamment le cas* des pays de l'Europe centrale et orientale.

4. – Coopération pour la formation : si le passage au marché est *rendu possible* par les décisions *des dirigeants*, il est concrètement *réalisé* par les gestionnaires des entreprises. Un immense *besoin* de formation des hommes se manifeste donc dès à présent, qui ne peut être satisfait que dans une cadre international.

5. – *Coopération* pour l'entreprise : le passage au marché implique une réforme de la propriété qui permette à la fois le développement d'un secteur privé et la transformation des modes de gestion des entreprises publiques. La coopération internationale doit permettre de définir les statuts et les cadres juridiques de l'entreprise privée (en particulier le droit des sociétés, en s'inspirant des modèles européens existants et en recherchant un cadre comptable homogène) ; d'apporter l'expertise et les moyens d'une gestion rénovée du secteur public et du tranfert au secteur privé d'une partie des entreprises publiques et de mettre en place, en prenant également exemple sur les modèles européens, la procédure de faillite d'entreprises, qui permettra de sauvegarder l'emploi en faisant le tri entre les entreprises non viables et celles qui peuvent retrouver vie après restructuration.

6. – Coopération pour les reconversions : le changement de système économique peut bouleverser des secteurs entiers et des régions entières. Le maintien des équilibres régionaux impose des actions de reconversion d'une si grande ampleur que la coopération internationale doit venir renforcer les actions décidées au niveau national. Notre expérience des reconversions effectuées peut être utilement transmise aux pays d'Europe centrale et orientale.

7. – Coopération sociale : d'une part, il s'agit de gérer la période de transition, c'est-à-dire de remédier aux déséquilibres sociaux que vont créer, notamment du fait de l'inflation et du chômage, les réformes économiques, d'où le besoin d'un filet de protection sociale. D'autre part, il s'agit de préparer le système social permanent qui assurera la protection sociale dans l'économie de marché. Il s'agit alors de faire bénéficier les pays d'Europe centrale et orientale de notre expérience, notamment en manière de droit du travail, de politique de la santé, de la famille et de la vieillesse.

8. – Coopération pour l'environnement : compte tenu du retard accumulé en Europe centrale et orientale, notamment au niveau des *processus* de production *industriels*, une coopération pluriannuelle en matière de *protection* de l'environnement pourrait être établie. A cet égard, l'Agence européenne pour l'environnement, récemment créée par les douze *états membres* de la Communauté, qui a *vocation* à s'élargir à l'ensemble des pays *européens*, pourra offrir un cadre approprié.

9. – Coopération agricole : à l'ouest *comme* l'est de l'Europe, le *jeu du marché et la recherche de* la compétitivité doivent être contre-balancés par une organisation des marchés, compte tenu des besoins vitaux des populations en des caractéristiques spécifiques de l'espace rural. Un approfondissement *de la réflexion commune* s'impose sur cette question importante.

10. – Coopération pour les grands réseaux européens : dans le cas de l'énergie, les chocs pétroliers de 1973 et de 1979, l'actualité de la crise de l'Irak et du Koweït, montrent le rôle décisif de l'énergie dans la vie économique. Dans cette perspective, il *importe de préciser* pour le continent européen une *coopération* en matière de sécurité des approvisionnements énergétiques ainsi qu'en matière de sûreté des installations nucléaires. Des propositions *telles que par exemple* le plan *Lubers* ont *déjà été formulées* par des Etats membres de la Communauté.

Nationalisme et balkanisation

Dans le cas des transports et télécommunications, chacun sait que le *libre-échange des produits* et la *libre circulation des hommes* n'ont de réalité pratique que si le réseau de transport est à la hauteur des besoins. Le « grand espace économique européen » n'aura d'existence que si le réseau *autoroutier*, ferroviaire et aérien et *le* réseau de télécommunications se mettent à l'échelle paneuropéenne.

Dans le cas de la recherche, *l'Europe a connu des réussites* spectaculaires, à l'Est *comme* à l'Ouest. L'accès de l'ensemble des pays d'Europe aux programmes de recherche existants dans certaines zones de l'Europe (Brite, Space, Eurêka, etc.) doit être organisé *pour permettre* à long terme un *développement harmonieux* de tous les pays *européns*.

Tel a été l'esprit de la réunion internationale consacrée à la transition « plan-marché », qui, à l'invitation *du premier ministre*, s'est *tenue à Paris le 8 novembre*. Juste avant *le sommet* de la CSCE à Paris et le conseil *européen* à Rome, ce forum plan-marché, sans enjeu de négociation, a constitué un lieu d'échange d'expériences et de concertation.

Les ministres d'Europe centrale et orientale ont souhaité que soit renouvelée en 1991 une telle rencontre, afin de renforcer la cohésion et la coopération de tous les acteurs impliqués dans la transition vers le marché.

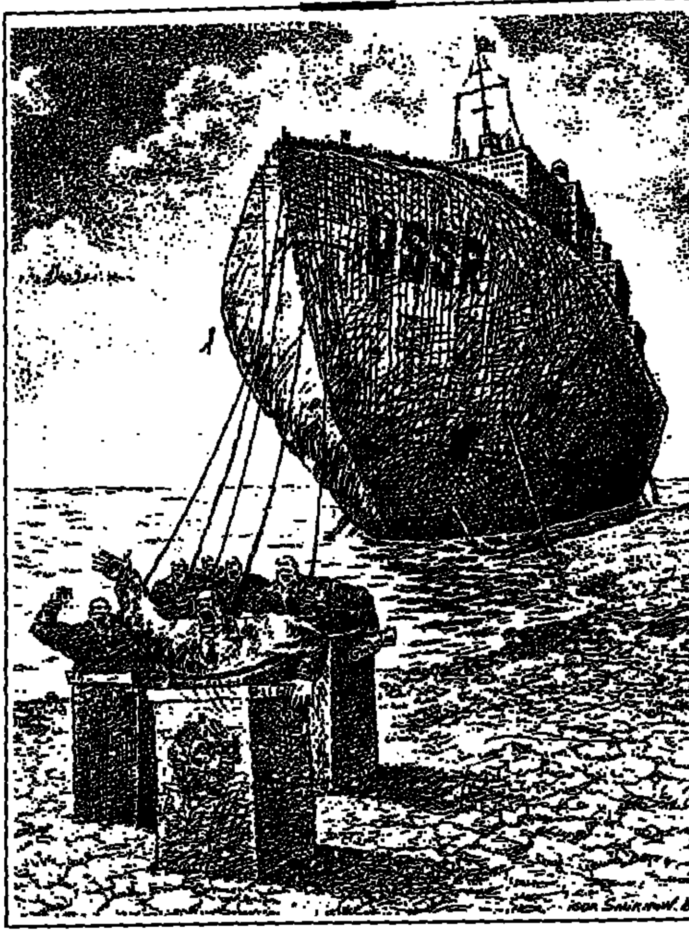
L'*enjeu* de la réussite est facile à apprécier : l'unification de l'Europe sur la scène mondiale.

Les conséquences d'un échec sont parfois moins bien *comprises* : un échec économique *entraînerait un rejet politique* de la démocratie, non pas vers un retour au communisme, mais vraisemblablement vers un nationalisme conduisant peu à peu à une atomisation, une balkanisation de *cette partie de* l'Europe sous la pression des minorités ethniques.

Nous savons ce que cela veut dire : Ems en 1870, Sarajevo en 1914, Dantzig en 1940, les trois guerres qui ont frappé la France sont nées dans cette partie de l'Europe. A nous de veiller à ce qu'elles s'y terminent. En Europe, la *paix* est comme le soleil : elle se lève à l'est.

► **Lionel Stoléru est secrétaire d'Etat au Plan.**





Société

Le temps de la culture

par Luc Ferry

DEPUIS ces derniers mois, aucun lieu commun ne nous aura été épargné sur *le déclin de la politique* et la « coupure avec la société civile ». Toutes les causes ont été évoquées : déclin des grandes idéologies messianiques, *crise de la représentation* due à une hyper-professionnalisation d'une classe politique repliée sur elle-même, « désertion civique » liée à la *montée* de l'individualisme, disparition de l' « ennemi » communiste, sur-médiatisation, etc. Je ne dis pas que ces diagnostics *soient faux*, loin de là. Mais ils laissent entière la question de savoir où sont allées se nicher nos anciennes passions militantes. Car *enfin*, en *politique comme* ailleurs, l'antique principe des vases communicants doit bien avoir quelque réalité. Il serait fort étonnant qu'en *une vingtaine d'années* à peine le formidable investissement du politique qui caractérisait les années 60 ait purement et simplement *fait place* à l'« ère du vide ». Si la société, comme la nature, en a horreur, c'est en termes de déplacements qu'il faut sans doute penser *cette* fameuse crise de la représentation.

Déplacement vers l'éthique, *tout* d'abord. On a parlé de « génération morale » pour désigner au fond la réconciliation des jeunes avec la *démocratie libérale*. Je ne suis pas certain que l'expression *ne* galvaude pas quelque principe trop large pour elle, pas convaincu non plus que la génération de 68 fût *moins « morale »* que celle de 86. Mais à n'en pas douter elle *traduit* une réalité : tous les mouvements *sociaux de quelque importance* qui apparaissent dans les années 80 affichent ostensiblement le caractère extrapolitique des valeurs de générosité et de solidarité. Cela vaut *bien sûr* de SOS-Racisme *ou* des « restos du cœur », mais *aussi* de l'écologie ou des succès remportés auprès d'un public toujours plus large par des organisations *telles que Médecins du monde* qui prennent le *relais du tiers-mondisme* défunt. Et c'est très souvent en ce sens, du reste fort éloigné des origines, que le thème des « droits de l'homme » a remplacé les combats *politiques* d'autrefois.

Mais il me semble que, plus encore, on assiste à une véritable *inflation de l'intérêt* porté à la culture. *L'existence, au demeurant* assez récente, de politiques culturelles liées à l'institution d'un ministère n'a cessé de croître en importance dans les pays démocratiques autrefois les plus politisés. Aujourd'hui, ce ne sont plus les grands meetings qui mobilisent les foules, mais les concerts de rock et les expositions de Picasso, Klimt ou Vélasquez qui font le tour du *monde* avec un égal succès. Certains musées ne désemplissent pas durant des mois après leur inauguration, et les querelles esthétiques, qu'on croyait d'un autre temps, *reviennent* au premier plan. Les *hebdomadaires* n'hésitent plus à faire *leur « couverture »* sur Mozart, tandis que des livres portant sur l'avenir de la culture deviennent, contre toute attente, des best-sellers.

Un phénomène durable

On *pourrait* multiplier les signes *qui témoignent de ce passage* du politique au culturel. S'agit-il d'une mode ou d'un phénomène durable ? Je pense que la seconde hypothèse est la bonne. Pour le comprendre, il faudrait pouvoir la restituer dans la longue durée. La *naissance des sociétés modernes*, *démocratiques*, est indissolublement liée au déclin de la religion comme idéologie structurant l'espace social. Bien sûr, la dimension religieuse n'a pas disparu dans les sociétés industrialisées, mais elle persiste *seulement à titre de croyance individuelle*.

Cela signifie que, à la différence de ce qui a lieu notamment dans les pays islamistes, les lois et les normes ne s'enracinent plus pour nous dans des théologies, *mais*, en *principe*, dans la volonté *du peuple ou, du moins*, de ses *dirigeants*. *Bref* : nous sommes entrés dans l'espace de la laïcité. Or cette érosion du rôle social de la religion renvoie les individus à eux-mêmes. C'est sans doute cela qui définit au mieux le monde libéral moderne : le fait qu'il revient désormais à tout un chacun de trouver une *signification* à sa vie, sans *pouvoir* s'appuyer sur les grands récits qui *servaient* autrefois de repères *collectifs*. Pendant deux siècles environ, *des messianismes* laïques (à *commencer par le* communisme) ont remplacé la religion dans son rôle de pourvoyeur de sens. On pouvait alors mourir « pour les générations futures », donc donner une *signification absolue* à la finitude humaine. C'est le déclin de ces messianismes qui est aujourd'hui relayé par le souci de trouver dans la sphère de l'éthique et dans celle de la culture des solutions *individuelles* à l'ancienne question du sens de la vie.

De l'image à l'écrit

Il nous devient de plus en plus difficile de justifier à nos propres yeux la vieillesse, la maladie ou la mort. A *défaut*, *nous pouvons* nous enrichir et nous épanouir. Se cultiver : voilà le mot d'ordre qui tend à remplacer la traditionnelle problématique du salut que la religion *puis la politique* avaient *autrefois* permis de *traiter collectivement*. Une telle évolution correspond en profondeur à la logique individualiste qui est celle des sociétés libérales.

Ce déplacement n'est pas sans danger. Pour les intellectuels et les politiques d'abord, qui devraient *comprendre enfin que le temps* des *grands débats va remplacer* celui des « grands desseins » et des grands systèmes. Mais aussi pour la culture. De même que tout n'est pas politique, nous l'avons appris aux dépens du communisme, tout *n'est pas culturel*. De là, *me semble-t-il*, l'urgence d'une réflexion sur la place du livre, et plus généralement de l'écrit, dans un monde où l'image et le son tendent à une domination quasi impériale.

Si la spécificité de l'humain se situe dans la culture, entendue comme capacité de s'arracher à l'univers naturel de l'instinct qui régit la vie des bêtes, l'écrit est, *plus qu'aucune autre forme culturelle*, le site privilégié de cette spécificité. A l'inverse des autres modes de communication, il suppose une prise de distance à l'égard du monde ambiant, il requiert une activité qui va à l'encontre de nos habitudes consuméristes. Même lorsqu'elle *donne à réfléchir*, la *télévision implique* toujours un moment d'adaptation, voire une *accommodation*, au sens que les biologistes donnent à ce terme. Au contraire, la lecture nous arrache à notre univers immédiat pour nous conduire dans un monde qui, pour être fictif, n'en est *pas moins susceptible d'une vérité plus grande* que celle de l'immédiateté sensible *de la vie quotidienne*. Et c'est par cette *distance* que l'écrit incarne aussi, infiniment mieux que l'image ne saurait le faire, les capacités critiques indispensables à l'exercice de la démocratie.

► ***Luc Ferry est philosophe, président de la Société pour la communication de l'écrit (SOCLE).***

COURRIER

Bonnes paroles pour l'Arménie

Les Français ont été les premiers à intervenir quelques heures après le tremblement de terre de Léninakan et *de sa région. Des spécialistes ont été* dépêchés sur place dès les premiers jours qui ont suivi. Mais aujourd'hui, que fait la France dans le Caucase ?

D'autres nations ont construit, qui *une école comme l'Angleterre, qui un hôpital* comme la Norvège, *qui* un orphelinat comme l'Italie, etc. La France n'a plus rien fait ; quelques associations franco-arméniennes se sont succédé dans le provisoire seulement. Chacun pourtant accorde son soutien moral à la reconstruction de l'école française de Léninakan. Mais *quand il s'agit de parler clair, de parler* budget *et* chiffres, l'on *ne trouve* plus personne. M. Alain Decaux soutient le projet encouragé par M. Robert Vigouroux, mais de bonne parole en bonne parole, l'action se perd dans les sables du présent.

SERGE VENTURINI
ancien lecteur de français à Erevan



ps de la culture

هكذا من الاصل

LA CRISE DU GOLFE

Avant l'examen du projet de résolution sur le recours à la force

Le Conseil de sécurité dénonce la destruction par l'Irak des actes d'état civil au Koweït

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a lancé un « ultime appel » à l'Irak, mercredi 28 novembre, lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, afin que *« la raison puisse triompher à Bagdad »*.

Avant de représenter la France, jeudi, à la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU à propos d'un éventuel recours à la force contre l'Irak, M. Dumas a affirmé qu' « aucun signe n'est venu » de Bagdad après les dix résolutions successives adoptées par les Nations unies. M. Roland Dumas a encore expliqué que, lors de la rédaction du projet de résolution sur une possible intervention militaire, la France a proposé comme date limite le 15 janvier plutôt que le 1er janvier *« pour donner toutes ses chances à la paix et faire en sorte que l'embargo puisse donner ses effets jusqu'au milieu du mois de janvier »*.

Puis le ministre a conclu : : *« Imaginons qu'au 15 janvier, au bout de six mois, aucune résolution du Conseil de sécurité n'ait reçu le moindre commencement d'exécution : je le dis avec toute la gravité qui convient, c'est à l'Irak qu'il appartiendra de décider de son avenir, ce sont les dirigeants irakiens qui auront à choisir entre la paix, que nous souhaitons, voulons toujours et recherchons, et le risque de l'affrontement (...) Nous nous rangeons définitivement dans le camp de ceux qui soutiennent le droit et non aux côtés de ceux qui veulent le confisquer et qui lui préfèrent la force »*.

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Au lendemain de l'audition d'une dizaine de témoins sur les atrocités commises par les troupes irakiennes au Koweït et de la projection de photos apportant la preuve d'autres exactions, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, le 28 novembre, une nouvelle résolution (n° 677) condamnant Bagdad. Dans ce texte voté à l'unanimité des quinze membres du Conseil, ce dernier *« condamne les tentatives irakiennes de modifier la composition démographique de la population du Koweït et la destruction des actes d'état civil établis par le gouvernement légitime »* de ce pays. Parallèlement, le Conseil charge le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, de prendre sous sa garde une copie de toutes les pièces justificatives enregistrées jusqu'au 1er août 1990, veille de l'invasion du Koweït. D'après certains calculs, près de quatre cent mille Koweïtiens et ressortissants étrangers ont quitté ce pays qui comptait 1,8 million d'habitants (dont huit cent mille Koweïtiens) avant l'invasion.

Cette résolution a été adoptée à l'issue d'une série de courtes interventions allant toutes dans le sens d'une dénonciation de l'agression irakienne. La délégation américaine a saisi l'occasion pour souhaiter *« l'échec de la politique irakienne »*, l'ambassadeur Pickering rappelant que : *« Nous sommes tous liés, par les obligations de la Charte, à nous opposer à la politique de l'Irak, à obtenir le retrait des forces irakiennes et le rétablissement de l'autorité du gouvernement légitime du Koweït. En espérant que tout cela interviendrait bientôt. »* Un rappel qui prenait tout son sens à la veille de la journée cruciale du 29 novembre, qui devrait déboucher, pour la deuxième fois dans l'histoire de l'ONU (le précédent exemple remontant au déclenchement de la guerre de Corée, en 1950), sur le recours éventuel à la force à l'encontre d'un pays membre convaincu d'agression envers un autre Etat membre. A quelques heures de la consultation, les positions de chacun des pays siégeant au Conseil se sont précisées.

Seuls le Yémen (unique pays arabe représenté au Conseil) et Cuba (adversaire acharné de la politique américaine) se prononceraient contre ce texte autorisant le recours à *« tous les moyens »* pour contraindre l'Irak, après le 15 janvier prochain, à se plier aux nombreuses résolutions votées par l'ONU à son encontre. Quatre des cinq membres permanents du Conseil (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France) ont déjà fait savoir, plus ou moins discrètement, qu'ils appuieraient ce texte. Au cours d'un entretien qui s'est déroulé à New-York le 29 novembre avec M. James Baker, le secrétaire d'Etat américain, M. Edouard Chevardnadze, le chef de la diplomatie soviétique, a indiqué qu'il escomptait *« un vote positif »* du Conseil.

En revanche, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, a continué à manifester des réticences à l'égard du texte, sans préciser si la Chine, le cinquième membre permanent, irait finalement jusqu'à s'abstenir. Durant la soirée de mercredi, M. Baker, qui s'est entretenu avec son homologue cubain, M. Isidoro Malmierca, parallèlement à une série de discussions bilatérales menées avec de nombreuses autres délégations, notamment africaines, s'est employé à lever l'hypothèque chinoise. Si elle se confirmait jeudi, cette abstention porterait incontestablement un coup sévère à la solidarité affichée par les Cinq depuis le début de la crise du Golfe, mais sans entraver en principe la liberté d'action du Conseil en vue d'un éventuel recours à la force, lequel ne figure pas explicitement dans le projet de résolution – en grande partie en raison de l'insistance chinoise pour éviter tout vocabulaire trop belliqueux dans ce texte qui fera date.

SERGE MARTI

La résolution 677

Voici les principaux extraits du texte de la résolution 677 :

« Le Conseil de sécurité (...),

» 1. Condamne les tentatives faites par l'Irak pour modifier la composition démographique de la population du Koweït et détruire les actes d'état civil établis par le gouvernement légitime du Koweït ;

» 2. Charge le secrétaire général de prendre sous sa garde une copie du registre d'état civil du Koweït authentifiée par le gouvernement légitime du Koweït et comprenant les actes d'état civil enregistrés jusqu'au 1er août 1990 ;

» 3. Prie le secrétaire général d'établir, en coopération avec le gouvernement légitime du Koweït, des règles qui régiront l'accès à ladite copie du registre d'état civil et son utilisation. »

Bagdad entre « fermeté » et offre de « dialogue »

Poursuivant sa tactique consistant à faire alterner proclamations guerrières et déclarations lénifiantes, le régime de M. Saddam Hussein a dans le même temps, mercredi 28 novembre, appelé les Etats-Unis à un dialogue direct et fait clairement savoir qu'il ne tiendrait aucun compte du vote d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant le recours à la force pour l'obliger à quitter le Koweït.

Le premier vice-premier ministre irakien, M. Taha Yassin Ramadan, a ainsi appelé M. George Bush à *« entamer un dialogue »* avec l'Irak en vue d'instaurer une paix globale dans le Golfe et au Proche-Orient (nos dernières éditions du 29 novembre). *« Le président américain Bush, qui conduit le monde entier vers une guerre destructrice, n'a d'autre choix que de revenir à la raison et entamer un dialogue pour permettre à la région d'éviter les catastrophes de la guerre »*, a déclaré M. Ramadan.

Le responsable irakien a, parallèlement, réaffirmé la volonté de son pays de *« bouter les agresseurs, les traîtres et les agents* [à la solde des Etats-Unis], *hors de la terre des arabes et de l'islam »*. *« L'Irak refuse d'être sous la tutelle de quiconque et est déterminé à vaincre les forces du mal et à sortir victorieux »* en cas d'affrontement, a-t-il encore dit, affirmant que son pays possédait *« une importante quantité d'armes perfectionnées et des combattants expérimentés »*. Le responsable irakien a d'autre part affirmé une fois de plus que son pays ne céderait pas sur ses droits *« historiques »* au Koweït.

Déjà, fin octobre dernier, M. Saddam Hussein avait annoncé sa disposition à *« rencontrer »* M. Bush pour régler la crise du Golfe et examiner les moyens de réaliser la paix et la sécurité au Proche-Orient. Cette fois-ci, comme auparavant, Washington a rejeté l'offre irakienne de dialogue direct. *« La balle est dans le camp* [de Saddam Hussein]. *S'il veut changer la situation, il peut le faire à tout moment »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater. *« Nous n'allons pas approuver son agression en le récompensant avec de quelconques négociations »*, a-t-il ajouté.

Mercredi encore, à la veille de l'examen par le Conseil de sécurité du projet américain de résolution autorisant l'usage de la force, le président Saddam Hussein a adressé une lettre à l'ONU dans laquelle il dit *« espérer toujours »* que les Nations unies prennent en considération son initiative du 12 août appelant à résoudre en même temps tous les problèmes d'occupation au Proche-Orient.

Cependant, le procédé du compte-goutte, pratiqué par le régime irakien dans la libération des otages, poursuit son œuvre : l'ancien champion de boxe américain Cassius Clay (Mohamed Ali) a obtenu la promesse d'une libération de quatorze Américains, qu'il espère sortir d'Irak samedi, lorsqu'il quittera Bagdad. En outre, la trentaine de Belges otages ont toutes les chances de bientôt recouvrer la liberté, M. Saddam Hussein ayant *« invité »* le Parlement a *« examiner la question du départ des ressortissants belges, compte tenu des prises de position et des déclarations du gouvernement, des délégations parlementaires et politiques belges en visite en Irak »*.

Pour sa part, le député britannique Tony Benn a obtenu la liberté de quinze de ses concitoyens, tandis que quelque soixante-dix Italiens quittaient l'Irak mercredi en compagnie de Mgr Hilarion Capucci, ancien patriarche catholique de Jérusalem. Les Irakiens se sont montrés moins *« flexibles »* avec les Soviétiques, qui ne pourront quitter le pays qu'après l'expiration de leur contrat de travail, comme l'a rappelé un porte-parole officiel. Lundi, le Kremlin avait pourtant fait savoir qu'il adopterait une position plus dure vis-à-vis de l'Irak si celui-ci empêchait les ressortissants soviétiques de rentrer chez eux. – *(AFP, Reuter.)*

Tout en critiquant Washington

L'Iran réitère son soutien aux décisions des Nations unies

Le colonel Kadhafi a annoncé mercredi 28 novembre qu'il avait échoué *in extremis* dans une tentative de réunir cette semaine le président irakien Saddam Hussein et le roi Fahd d'Arabie saoudite pour *« trouver une solution politique »* à la crise du Golfe. Dans une déclaration lue à Tripoli par son ministre de l'information, le « numéro un » libyen a indiqué que les deux hommes avaient d'abord accepté son idée, mais que le souverain wahabite *« s'est rétracté à la dernière minute »*. Le colonel a par ailleurs critiqué l'attitude des protagonistes de la crise, affirmant que *« la Libye est exaspérée »* par leur comportement. *« La crise ne concerne plus la Libye, et elle laissera les Saoudiens, les Koweïtiens et les Irakiens payer le prix de leur entêtement »*.

D'autre part, à Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères a réitéré mercredi le soutien de son gouvernement à l'indépendance du Koweït, affirmant que *« l'Iran donne son aval aux décisions prises par le Conseil de sécurité des Nations unies visant à (le) libérer »*. M. Velayati a néanmoins ajouté que *« l'Iran s'oppose à l'argument invoqué sur ce sujet par les Etats-Unis »* et à la *« présence des forces étrangères dans la région »*. *« Comment les Américains, qui tentent d'agir sous une couverture internationale, justifient-ils leurs attaques contre la Grenade et le Panama ? »*, a-t-il demandé.

Enfin, un vice-ministre soviétique des affaires étrangères, qui se trouvait à Téhéran, a rendu hommage mercredi à *« la position de principe »* de l'Iran face *« aux derniers développements de la crise du Golfe »*. M. Vladimir Petrovski était porteur d'un message verbal de M. Gorbatchev à son homologue iranien, M. Ali Akbar Hachémi Rafsandjani. – *(AFP.)*

Le président américain envisage de convoquer une session spéciale du Congrès

Le président George Bush *« envisage fortement »* de convoquer une session spéciale du Congrès sur le Golfe dans l'espoir de recueillir un soutien pour utiliser la force, a annoncé mercredi 28 novembre, le réseau de télévision CBS. Parallèlement, le leader de la minorité républicaine au Sénat, M. Robert Dole a indiqué qu'il y avait *« plus d'une chance sur deux »* pour que le Congrès soit convoqué en session spéciale. *« Il est temps pour le Congrès d'entrer dans le jeu. Si nous voulons donner la meilleure chance à la paix, nous devons parler d'une seule voix et envoyer à Saddam Hussein un message de force, de résolution et d'unité qu'il ne pourra ignorer »*, a souligné M. Dole.

Réagissant mercredi soir, le porte-parole de la Maison Blanche Marlin Fitzwater, a déclaré qu'*« aucune décision »* n'avait encore été prise, mais que cette question d'une session spéciale serait discutée par le président Bush avec les dirigeants du Congrès vendredi, le lendemain de la discussion par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution autorisant l'usage de la force contre l'Irak. – *(AFP.)*

Selon un sondage

57 % des Français sont contre la participation à un conflit

Cinquante-sept pour cent des Français ne souhaiteraient pas que la France participe à un conflit armé avec l'Irak, alors que 36 % le souhaiteraient (7 % sans opinion), selon un sondage SOFRES publié jeudi 29 novembre par *le Figaro*. En septembre, d'après un précédent sondage du même institut, 46 % des personnes interrogées étaient favorables à une telle participation française, contre 45 % qui y étaient opposées.

Aujourd'hui, 59 % des personnes interrogées jugent *« probable »* que la crise du Golfe débouche sur un conflit militaire, contre 35 % qui estiment cette éventualité peu ou pas probable (6 % sans opinion).

67 % (contre 20) disent approuver l'action de M. François Mitterrand dans la crise du Golfe, et 52 % (contre 30) celle de M. George Bush. Lors d'une précédente enquête d'opinion de la SOFRES, en août, l'action du président français recueillait 75 % d'avis favorables (contre 15 défavorables) et celle de son homologue américain 66 % (contre 23).

Pour plus de 3 milliards de francs

La France livrera des armes de défense anti-aérienne à l'Arabie saoudite

La France livrera des matériels Crotale de défense anti-aérienne à l'Arabie saoudite, au terme d'un accord conclu mercredi 28 novembre, pour un montant supérieur à trois milliards de francs. C'est la société d'économie mixte SOFRESA, agence gouvernementale française sous tutelle du ministère de la défense, qui a été chargée de mettre au point le contrat. Depuis le début de l'année, et non compris ce dernier accord, la SOFRESA a vendu, 12 milliards de francs de matériels militaires français à l'Arabie saoudite.

Depuis l'invasion du Koweït par l'Irak, en août dernier, c'est le plus gros contrat d'armes françaises avec l'Arabie saoudite qui a exigé que cette livraison ait lieu dans les délais les plus brefs. En 1980, déjà, les Saoudiens ont acheté des Crotale à la France. Monté sur des véhicules à roues et transportable par avion, le Crotale est un système d'armes sol-air tout temps, basse et très basse altitude, destiné à la protection d'unités mobiles ou d'installations fixes. La portée du missile est de 10 kilomètres en quelques secondes.

Pour la protection de son propre dispositif « Daguet », la France a déployé des sections de Crotale, relevant de l'armée de l'air, à la Cité militaire du roi Khaled. Ces sections sont composées d'unités d'acquisition-radar et d'unités de tir.

La SOFRESA a déjà vendu, depuis sa création en 1974, pour environ 135 milliards de francs (valeur 1988) de matériels militaires (blindés, pièces d'artillerie, navires de guerre, hélicoptères et défense anti-aérienne) à l'Arabie saoudite. Selon des informations de bonne source, un autre contrat portant sur quelque trois milliards de francs est en discussion entre la France et l'Arabie saoudite. Sa signature attendue pour la fin de l'année porterait à près de 19 milliards de francs, en 1990, le montant global des ventes d'armes françaises aux Saoudiens.

Accusé de « menace contre la paix »

M. Bush sera jugé à Alger par un « tribunal international »

ALGER

de notre correspondant

Une quarantaine de personnes – juristes, écrivains, personnalités religieuses et politiques – ont annoncé, mercredi 28 novembre, leur participation en qualité de témoins, procureur ou défenseurs, à un *« tribunal international chargé de juger George Bush et la politique américaine dans la crise du Golfe »*. Convoqué à l'initiative de personnalités algériennes, ce tribunal se réunira à Alger du 10 au 12 décembre prochain. Le président américain est accusé de *« menace contre la paix et la sécurité dans le monde »*.

Au cours d'une conférence de presse dans la capitale algérienne, l'un des organisateurs a admis que les audiences devaient initialement se tenir à Bagdad, mais le président Saddam Hussein aurait jugé préférable de laisser cet honneur à l'Algérie. Interrogés sur d'éventuelles « poursuites » contre les autres chefs d'Etat dont les troupes secondent les forces américaines dans le Golfe, les organisateurs ont déclaré qu'ils n'examineront *« que la responsabilité des Etats-Unis dans le déclenchement du conflit »* tout en assurant que le tribunal, financé par des *« dons et des cotisations »*, n'entend pas *« préjuger de la culpabilité de George Bush »*.

Parmi les personnalités qui seront présentes à Alger figurent notamment M. Roger Garaudy, ainsi que l'ancien président du Nicaragua, M. Daniel Ortega, le professeur et député genevois Jean Ziegler, l'ancien archevêque de Jérusalem, Mgr Hilarion Cappuci, et l'ancien ambassadeur à Paris de la Ligue arabe, M. Hamadi Essid. Me Jacques Vergès s'est porté volontaire pour assurer l'accusation contre M. Bush, qui sera défendu par Me Gilbert Collard, avocat marseillais *« commis d'office »*. Me Nabil Bouaïta, du barreau d'Alger, et Me Jean Martin M'Bemba, du barreau de Brazzaville, participeront également aux débats. Avec leur confrère Vergès ils avaient tous trois assuré la défense de Klaus Barbie, condamné, en juillet 1987, à la détention perpétuelle pour crimes contre l'humanité.

G. M.

□ **M. de Charette (UDF) soutient l'idée d'une intervention militaire.** – M. Hervé de Charette, député UDF du Maine-et-Loire, a indiqué, mercredi 28 novembre, à l'issue d'une rencontre à Paris avec une délégation koweïtienne, que les clubs Perspectives et Réalités, dont il est délégué général, *« soutiendront toute initiative que le gouvernement français serait conduit à prendre pour contribuer à rétablir la souveraineté nationale au Koweït »*.

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Les élections législatives sont boycottées par les deux principaux partis d'opposition

Plus de 6 millions d'électeurs égyptiens étaient appelés, jeudi 29 novembre, à choisir 444 députés parmi les 2 681 candidats en lice pour le premier tour des législatives. Ces élections anticipées sont dues à la dissolution du précédent Parlement par référendum, le 12 octobre. Le président Moubarak avait organisé cette dernière consultation à la suite d'un jugement prononcé en juin par la Haute Cour constitutionnelle estimant que le scrutin proportionnel de liste, en vigueur lors des élections de 1987, était anticonstitutionnel.

LE CAIRE

de notre correspondant

Costume gris, pochette de soie et lunettes cerclées d'or, Mohamad Madkour, candidat indépendant pour la circonscription de Hawamdeya (20 kilomètres au sud du Caire) s'adresse sur un ton posé à 700 villageois venus voir le « doctor ». Cet informaticien, ancien élève des Pères jésuites et de la Sorbonne, a un style qui plaît dans le village de Manaouat. Projection de vidéo-clips sur écran géant, distribution de programme électoral accompagné de chansons sur des cassettes : Madkour tranche sur les autres candidats. Mais cela ne suffit pas. Il a derrière lui sa puissante famille et son clan. Il a beau être partisan de la modernité, il ne peut pas oublier que son grand-père, son père puis son cousin se sont succédé au Parlement depuis 1924.

Madkour est l'un de ces candidats indépendants qui ont quelque peu sorti la campagne électorale de la grisaille où elle se morfondait. A Port-Saïd, d'autres jeunes indépendants ont présenté leur candidature « pour s'amuser ». Ils se réunissaient chaque soir pour tenir des parodies de réunion électorale où ils élaboraient des programmes pour rire. L'un d'entre eux a même proposé de *« reboucher le canal de Suez »*.

Deux grands absents

En effet, la campagne électorale, en l'absence des deux plus grands partis d'opposition, le Néo-Wafd (libéral) et le Parti socialiste du travail (PST, islamo-socialiste), qui ont décidé de boycotter les élections, n'est pas une véritable campagne, et les principaux adversaires des 444 candidats officiels du Parti national démocrate (PND)au pouvoir sont... les 789 candidats du même Parti national démocrate inscrits sous l'étiquette indépendants.

L'absence du Néo-Wafd et du PST a été d'autant plus ressentie tout au long de la campagne électorale qu'ils occupaient dans la chambre sortante près de 95 % de la centaine de sièges dont disposait l'opposition. Le Néo-Wafd et le PST exigeaient l'abrogation préalable de la loi sur l'état d'urgence sévissant depuis 1981 et la supervision des élections par des magistrats. Le gouvernement, qui a rejeté les conditions des deux partis, les a accusés *« de craindre le verdict des électeurs »*. Une accusation qui pourrait contenir une part de vérité en ce qui concerne le PST. Ce parti, dont l'étiquette socialiste n'est que de pure forme depuis que les Frères musulmans l'ont infiltré, était en perte de vitesse depuis le début de la crise du Golfe. La confrérie n'a pas pu, en effet, adopter une position claire au sujet de cette crise. D'un côté, elle condamnait l'Irak pour son invasion du Koweït et, de l'autre, elle vouait les forces américaines envoyées en Arabie saoudite aux gémonies.

Face aux 1 233 candidats officiels ou indépendants appartenant à la majorité, il ne reste donc plus qu'une centaine de candidats émanant de cinq petits partis.

En fait, ce sont les vrais indépendants qui, en dehors du PND, risquent d'obtenir le plus grand nombre de sièges du fait de leurs attaches familiales, de leur popularité personnelle ou des centaines de milliers de livres dépensées pour acheter des voix à la campagne. Les Egyptiens se retrouveront donc très vraisemblablement avec un Parlement composé d'une majorité PND écrasante, face à une opposition morcelée en vingt ou trente tendances.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Après quatre ans de brouille

La Grande-Bretagne et la Syrie ont rétabli leurs relations diplomatiques

La Grande-Bretagne a décidé, mercredi 28 novembre, de rétablir « immédiatement » ses relations diplomatiques avec la Syrie, a annoncé le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd. Ces relations avaient été rompues il y a quatre ans, après que le gouvernement britannique eut affirmé avoir la preuve « irréfutable » de la complicité du gouvernement syrien dans une tentative d'attentat contre un appareil de la compagnie israélienne El Al au départ de Londres.

Un *« communiqué commun »* syro-britannique, diffusé à Damas par l'agence de presse syrienne SANA, précise que les chefs des bureaux s'occupant des intérêts des deux pays seront nommés chargés d'affaires en attendant la désignation d'ambassadeurs, qui doit intervenir *« le plus tôt possible »*.

Dans un discours à la Chambre des Communes, M. Hurd a indiqué que la Syrie s'était engagée à faire des *« efforts énergiques »* pour faciliter la libération des otages occidentaux détenus au Liban. Selon M. Hurd, Damas a fourni à la Grande-Bretagne des assurances formelles sur son *« rejet du terrorisme international »* en s'engageant à en poursuivre les auteurs. Depuis la rupture des relations entre les deux pays, la Grande-Bretagne demandait à la Syrie de prouver qu'elle ne fournissait plus d'appui aux organisations terroristes, notamment les organisations palestiniennes. Les dernières négociations pour la normalisation des relations entre les deux pays s'étaient déroulées samedi dernier à Damas entre le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk El Charah, et le sous-secrétaire d'État au Foreign Office, M. David Gore-Booth.

Engagements réciproques

A Damas, l'agence SANA a dressé, dans le communiqué qu'elle a publié, la liste de toute une série d'engagements pris tant par la Grande-Bretagne que par la Syrie. Londres s'engage, ainsi, auprès de Damas à *« déployer des efforts en vue de trouver une solution au conflit israélo-arabe dès le retrait de l'Irak du Koweït et souligne qu'une conférence internationale de paix sous l'égide des Nations unies pourrait jouer un rôle en vue d'une solution globale à ce conflit »*. Toujours selon SANA, la Grande-Bretagne *« considère également comme illégale et inacceptable l'occupation par Israël du Golan, de la Cisjordanie, de la bande de Gaza, de Jérusalem-Est et du sud du Liban »*. Le gouvernement britannique affirme en outre *« son soutien aux accords de Taëf sur le Liban et apprécie l'engagement de la Syrie à aider le gouvernement libanais à mettre en application ces accords »*.

De son côté, la Syrie affirme *« rejeter les actes de terrorisme international et s'engage à prendre les mesures nécessaires contre les auteurs de tels actes, si les faits étaient prouvés »*. Damas estime enfin qu' *« il existe une différence entre le terrorisme et la lutte nationale, et ne considère pas la résistance contre l'occupation israélienne comme du terrorisme »*, conclut le communiqué diffusé par SANA.

Il apparaît, en fait, que la position de la Syrie dans la crise du Golfe a grandement facilité le rétablissement des relations, comme cela avait été le cas, en septembre, pour l'Iran. Téhéran et Londres avaient rompu leurs relations en mars 1989 à la suite de l'affaire Rushdie. Les relations entre Londres et Damas avaient été rompues le 24 octobre 1986 à la suite du procès de Nezar Hindawi, condamné à quarante-cinq ans de prison pour avoir tenté d'introduire, en avril de la même année, une bombe à bord d'un appareil de la compagnie El Al au départ de Londres. Le gouvernement britannique avait affirmé, à l'époque, avoir la preuve *« irréfutable »* d'une implication des services secrets syriens dans la tentative d'attentat. Sur ce point, M. Hurd a indiqué que la Syrie avait fourni aux autorités britanniques un *« rapport confidentiel »*.

La reprise des relations avec la Syrie, après le rétablissement des liens diplomatiques avec l'Iran, réduit considérablement le handicap de la Grande-Bretagne sur la question de ses otages encore détenus au Liban, étant donné le rôle de premier plan joué par Damas et Téhéran dans cette affaire. Trois Britanniques sont encore retenus en otage au Liban : le journaliste John McCarthy, l'envoyé de l'archevêque de Cantorbéry, Terry Waite, et un pilote à la retraite, Jack Mann. – *(AFP.)*

LIBAN

Les pérégrinations de l'ambassadeur des Etats-Unis

BEYROUTH

de notre correspondant

L'ambassadeur des Etats-Unis est de retour au Liban après un an et trois mois d'absence. Ce n'est d'ailleurs pas le même ambassadeur qui arrive : M. John McCarthy était parti le 6 septembre 1989 à la suite d'un conflit aigu avec le général Aoun – maître des lieux à l'époque – qui s'était notamment traduit par des manifestations devant l'ambassade ; c'est M. Ryan Crocker qui est arrivé, mercredi 28 novembre, pour rouvrir le poste.

Entre-temps, il est vrai, l'ambassade n'a pas été officiellement fermée, et M. McCarthy, qui avait passé un an au Liban sans présenter de lettres de créances, était venu spécialement, trois mois après son départ, pour les remettre au président René Moawad, trois jours seulement avant l'assassinat de ce dernier.

Ayant quitté le Liban, M. McCarthy se rendait de Taëf à Paris, Chypre et Washington, au gré des errements de la classe politique libanaise. M. Crocker, qui l'a officiellement « remplacé » en juillet 1990, aura à son tour passé les quatre premiers mois de ses fonctions hors de son poste. Il n'est pas dit, d'ailleurs, qu'il restera à demeure.

L'ambassade des Etats-Unis, à l'origine sise à Beyrouth-Ouest (secteur musulman) où elle avait été détruite par un attentat commis en 1983 par le Hezbollah, s'était déplacée en secteur chrétien, où elle avait subi derechef un attentat au camion-suicide, exécuté aussi par les intégristes musulmans, avant d'être en butte aux avanies des « aounistes ».

Le retour de l'ambassadeur des Etats-Unis coïncide avec la naissance du « Grand Beyrouth ». En même temps que celle du président et du gouvernement libanais, il conforte la position des Forces libanaises, la milice chrétienne qui s'est retrouvée aux côtés de Washington pour éliminer le général Aoun.

LUCIEN GEORGE

AFRIQUE

TCHAD : les troubles dans l'est du pays

La France renforce le dispositif « Epervier »

M. François Mitterrand a présidé, mercredi 28 novembre, une réunion, avec *« les ministres concernés »*, consacrée notamment à la situation au Tchad. Une compagnie du 2e régiment de parachutistes (REP), composée d'une centaine d'hommes, devait quitter, ce jeudi matin, Calvi pour N'Djamena, où elle sera stationnée, afin d'assurer la sécurité des résidents français. Le porte-parole du Quai d'Orsay avait indiqué, la veille, que la France ne voyait dans la situation au Tchad qu'une affaire « tchado-tchadienne » dans laquelle elle n'avait pas à intervenir.

Dans les milieux proches de l'ambassade du Tchad à Paris, on a critiqué cette attitude. *« Nous ne comprenons pas*, affirme-t-on, *l'attitude confuse de Paris qui va jusqu'à nier l'implication de la Libye. »* Le Tchad, ajoute-t-on en substance, n'a jamais dit que l'armée libyenne participait directement aux combats, mais qu'en revanche *« la Libye entretenait et attisait la subversion »* au Tchad.

L'issue des combats est toujours incertaine. Les autorités locales affirmaient, mercredi, avoir la situation en main à la frontière tchado-soudanaise, tandis que la rébellion semble gagner vers l'intérieur. Certaines informations font, en effet, état d'une nouvelle poussée rebelle en direction d'Oum-Chalouba-Kalaït et d'Arada, situées à environ 160 km à l'intérieur du pays.

Les troupes gouvernementales tchadiennes contrôlent les localités de Guereda, Iriba et Adré, situées non loin de la frontière tchado-soudanaise et ont fixé les rebelles d'Idriss Deby dans la région de Tiné, affirmait-on, mercredi, à Paris, de sources informées tchadiennes. Selon ces mêmes sources, les *« bilans triomphalistes »* diffusés par la rébellion sont *« fortement exagérés »*. A les en croire, les pertes des forces gouvernementales s'élèvent seulement à *« trois cents tués et blessés »* et à une dizaine de véhicules détruits. La rébellion, *« qui ne compte qu'environ deux mille hommes »*, estiment ces sources, est dans l'incapacité de remporter une victoire marquante et se cantonne dans *« une guérilla limitée à une infime portion du territoire national »*.

Le Mouvement patriotique du salut d'Idriss Déby qui semble conserver l'initiative sur le terrain, affirme, en revanche, dans un communiqué diffusé, mercredi, à Paris, tenir toujours les localités d'Iriba, Guereda et Goz-Beida. Le président Hissène Habré serait en train de réorganiser son armée devenue, selon certains experts, *« trop classique, trop lourde »* et peu apte à mener des opérations de contre-guérilla. – *(AFP.)*

LIBÉRIA : sous l'égide de la CEDEAO

Signature d'un accord de cessez-le-feu à Bamako

Un accord de cessez-le-feu a été signé, mercredi 28 novembre, à Bamako, au Mali, par les trois parties belligérantes, au terme d'un sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cet accord a été signé par MM. Charles Taylor pour le Front national patriotique du Libéria, Noah Bordolo pour le Front national patriotique indépendant de Prince Johnson, le capitaine Wilmot Diggs pour les Forces armées libériennes et par le président en exercice de la CEDEAO, M. Dawda Jawara, le président gambien.

Cet accord, dont le contenu n'a pas encore été dévoilé, serait un document différent de l'accord signé, fin octobre, par les rebelles de Prince Johnson et les Forces armées libériennes. Dans un communiqué final, les chefs d'Etat et de délégation de la CEDEAO ont insisté sur *« la nécessité de parvenir de toute urgence à un cessez-le-feu total à observer par toutes les parties belligérantes, condition préalable au rétablissement de la paix et d'une situation normale sur l'étendue du territoire libérien »*.

La signature de cet accord de cessez-le-feu n'a pas été facilement obtenue. M. Taylor avait posé comme préalable la dissolution du gouvernement intérimaire du professeur Amos Sawyer, qui a prêté serment il y a une semaine. De fait, il n'est nulle part fait état du sort réservé à ce gouvernement.

Les observateurs estiment que la signature de cet accord de cessez-le-feu par les trois parties belligérantes n'est sans doute pas une garantie sûre pour le retour effectif de la paix dans ce pays, éprouvé par plus de onze mois d'une guerre civile qui a coûté la vie à plusieurs milliers de personnes. – *(AFP.)*

MAROC : le sort des prisonniers politiques

Droits du roi, droits de l'homme...

RABAT

de notre envoyé spécial

Beaucoup de bruit pour pas grand-chose ? Pour M. Driss Basri, le très puissant et très habile ministre de l'intérieur et de l'information, les rapports qui s'accumulent sur son bureau et qui font état de violations graves et répétées des droits de l'homme ne sont que *« tissus de mensonges »*. Et de citer, pour illustrer son propos péremptoire et sans surprise, un proverbe marocain : *« Le deuil est grand mais le mort est une souris... »*.

Bâti sur des ragots, des rumeurs, mais aussi sur beaucoup de faits connus et avérés, le pamphlet de Gilles Perrault, *Notre ami le roi*, a vulgarisé la cause des droits de l'homme au Maroc mieux que ne l'avaient fait les innombrables rapports publiés sur ce sujet par diverses organisations humanitaires, dont il s'est, cependant, largement inspiré. Du coup, ceux qui, non sans courage, tentent, sur place, de militer pour l'instauration d'un véritable État de droit se sentent ragaillardis. *« Maintenant que toutes ces affaires ont été mises sur la place publique, nous allons pouvoir en profiter pour intervenir plus franchement »*, assure Me Khalid Naciri, président de l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH).

Facile à dire ! Car le pouvoir qui a en face de lui trois organisations de défense des droits de l'homme – qu'il a en vain essayé de noyauter avant de se résigner à créer la sienne, – mène la vie dure à ceux qui militent en leur sein. *« Les autorités nous ignorent ; elles ne nous reçoivent pas et ne répondent pas à notre courrier »*, confie Me Naciri. Sa règle de conduite, c'est de *« ne faire ni impasses... ni vagues »*, d'agir dans la discrétion pour ne pas gâcher la petite chance qu'il a d'être entendu.

La règle du jeu

Les partis d'opposition sont, eux aussi, mal à l'aise pour exprimer leurs vrais sentiments sur ce chapitre des libertés. *« on vit une contradiction : des acquis politiques d'un côté, des atteintes aux droits de l'homme de l'autre »*, constate M. Fathallah Oualalou, chef du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). Quant à M. Nadir Yata, rédacteur en chef du quotidien procommuniste, *El Bayane*, il semble se satisfaire des limites apportées au droit d'expression. *« On ne se sent pas à l'étroit dans ce cadre*, affirme-t-il. *Nous nous comportons en journalistes responsables et pratiquons volontairement l'autocensure »*.

Certes la répression n'obéit pas, comme souvent en Afrique, au pur arbitraire du prince, mais se conforme à une stricte règle du jeu, à savoir le respect de trois valeurs sacrées : « Dieu, la patrie, le roi ». Pour Hassan II, ne peuvent pas être considérés comme de *« vrais Marocains »* et traités comme prisonniers politiques ceux qui transgressent ce code de bonne conduite. C'est dire que les espaces de liberté sont si étroits qu'il n'est guère possible de s'y mouvoir à son aise.

Serviteurs souvent trop zélés d'un pouvoir qui n'est pas très regardant en la matière, gendarmes, policiers et enquêteurs ne se privent pas d'utiliser, de manière quasi-systématique, la torture contre tous ceux qui tombent entre leurs mains, ne serait-ce que pour des broutilles. *« On commence par tabasser, et tabasser si fort que, parfois, mort s'en suit »*, raconte un responsable de l'OMDH. *« Ces bavures ne sont pas niables »*, se contente-t-on de répondre dans certains milieux autorisés.

Au fil des années, les garanties dont bénéficiaient les justiciables ont été rognées. *« Au départ, les textes marocains, calqués sur les textes français, étaient bons*, souligne un avocat. *Mais, notamment après les complots contre le roi en 1971 et 1972 et l'émergence du Front Polisario, le code des libertés publiques et le code de procédure pénale ont été modifiés dans le sens d'une plus grande sévérité »*.

Et que dire de la violation des textes en vigueur, notamment des délais de garde à vue qui dépassent les six jours légaux pour de simples délits et qui, pour des affaires sérieuses, se comptent en semaines, en mois, voire en années. Que dire aussi des procès bâclés qui se multiplient, en particulier contre des étudiants et des islamistes ? Comment justifier, entre autres *« irrégularités »*, le maintien en détention, après l'expiration de leur peine, de dizaines de prisonniers, dont des officiers impliqués dans les tentatives de coup d'Etat en 1971 et 1972 ?

Autant que l'on puisse le savoir, il y aurait aujourd'hui environ trois cents prisonniers politiques. Le plus célèbre d'entre eux, Abraham Serfaty, condamné en 1977 à la réclusion à perpétuité, bénéficie, avec le dernier carré – six sur cent trente-sept – de ses compagnons de route gauchistes, d'un traitement de faveur : droit de visite, accès aux soins médicaux, lecture de la presse, etc. Certains de ceux qui ne sont pas sous les feux de la rampe ont entamé des grèves de la faim pour obtenir une amélioration de leurs conditions de détention. Quant à la famille du général Mohammed Oufkir, qui paye cruellement pour sa félonie, elle vit depuis 18 ans, en résidence surveillée. *« Une affaire un peu délicate*, note-t-on dans certains milieux autorisés, *qui trouvera sa solution dans un délai raisonnable. »*

« Jardin secret »

Reste la face voilée de la répression – probablement la plus impitoyable – dont il est difficile de dessiner les contours dans la mesure où il est interdit à quiconque de pénétrer dans le « jardin secret » du roi. La liste des « disparus », morts ou jetés aux oubliettes, est certainement beaucoup plus longue – des centaines ? – que la poignée de noms jetés sur une feuille de papier par l'OMDH à court d'informations fiables. Il faut donc, faute de mieux, se contenter de rumeurs, alimentées notamment par les rares messages de détresse que des prisonniers sans matricule réussissent à faire parvenir à leurs proches, depuis un certain bagne de Tazmamart par exemple, d'où, dit-on, personne ne serait encore sorti vivant...

Affabulations que tout cela ? Le silence et la gêne des gens au pouvoir ajoutent du crédit aux témoignages de ceux qui osent parler. Hassan II peut-il dormir du sommeil du juste ? Il y a un an, il avait déclaré, au cours de « L'heure de vérité », sur Antenne 2, que *« si 1 % des violations des droits de l'homme dénoncées par Amnesty International, étaient vraies, [il] ne fermerait pas l'oeil de la nuit... »*

JACQUES DE BARRIN

□ **Appels à la grève.** – La Confédération démocratique du travail et l'Union générale des travailleurs du Maroc, deux syndicats proches de l'opposition, ont appelé mercredi 28 novembre à une grève générale de vingt-quatre heures, le 14 décembre prochain, contre la *« politique d'abandon des acquis sociaux »* du gouvernement. – *(AFP.)*

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : la formation du gouvernement

M. Major souhaite « un pays à l'aise avec lui-même »

M. John Major a formé, mercredi 28 novembre, un gouvernement qui reflète, davantage que le précédent, les différentes tendances du Parti conservateur, en particulier de sa gauche. En donnant un portefeuille à M. Michael Heseltine, le « tombeur » de Mme Thatcher, le nouveau premier ministre accorde une amnistie symbolique à tous ceux qui ont contribué à la chute de celle-ci. En maintenant M. Douglas Hurd au Foreign Office, il semble approuver la ligne pro-européenne de ce dernier. Enfin et surtout, il a verrouillé le ministère-clé, celui qu'il occupait, en confiant le poste de chancelier de l'Echiquier à M. Norman Lamont, qui fut le chef d'orchestre de sa campagne dans la course au leadership conservateur.

Dessin paru dans l'« International Herald Tribune du 29 novembre »

LONDRES

de notre correspondant

M. Major vit une lune de miel avec l'opinion. Selon un sondage de l'Institut Harris, près de 60 % des Britanniques estiment qu'il gagnera les prochaines élections. Une frange appréciable de ceux qui ne voteront pas pour lui en sont persuadés. Selon ce sondage, qui marque un renversement spectaculaire, les conservateurs arrivent en tête avec 49 % d'intentions de vote, devançant largement les travaillistes, avec 38 % et les démocrates-libéraux avec 9 %.

Le premier ministre a donné un aperçu de sa philosophie politique lors d'une brève allocution sur les marches du 10, Downing Street à son retour, mercredi matin, du palais de Buckingham où la reine Elizabeth venait de lui demander de former le nouveau gouvernement. *« Je souhaite construire dans les années qui viennent une société où règne l'égalité des chances. J'entends par là une société ouverte, une société dans laquelle la réussite de chacun dépende de son talent, de son opiniâtreté et de hasards favorables. Je veux aussi que nous construisions un pays qui soit à l'aise avec lui-même. Je ne vous promets pas que cela sera facile ni que cela sera rapide, mais je crois que c'est une tâche qui en vaut la peine »*, a-t-il déclaré.

L'idée de l'égalité des chances est typiquement thatchérienne. Mais la notion d'un *« pays à l'aise avec lui-même »* ne l'est guère. La « Dame de fer » était une militante et même une croisée. Elle ne craignait rien tant que le consensus... Le nouveau premier ministre marque également sa différence à propos de l'Europe : *« Nous avons devant nous la construction et le développement d'une Europe entièrement nouvelle, dans laquelle notre pays jouera un rôle important et moteur. »* Mme Thatcher n'avait pas l'habitude de prononcer de tels mots.

« L'étoffe d'un grand premier ministre »

M. Major avait initialement proposé le Home Office (ministère de l'intérieur) à M. Heseltine, croit savoir l'*Independent*, mais ce dernier aurait décliné l'offre. Ce poste est apparemment un mouroir dans le système britannique. M. Heseltine a accepté en revanche l'environnement, un ministère aux attributions beaucoup plus vastes que son nom ne l'indique puisqu'il comporte la tutelle des collectivités locales. « Tarzan » aura donc pour tâche de mener à bien la réforme annoncée de la « poll tax ». Le message ne devrait pas être perdu pour les électeurs. Ce nouvel impôt local instauré en avril dernier est très impopulaire. M. Heseltine avait fait de son abolition ou en tout cas de sa refonte le cheval de bataille de sa campagne.

Il reste à savoir si M. Heseltine aura les moyens financiers de cette réforme. L'exemption totale pour les plus pauvres et la réduction du montant de la « poll tax » pour l'ensemble des citoyens seraient coûteuses. Le nouveau chancelier de l'Echiquier, M. Lamont, n'a pas la réputation d'avoir les cordons de la bourse faciles. Il a été nommé précisément pour cela. M. Cecil Parkinson, un des plus fidèles serviteurs de Mme Thatcher, quitte la politique. Il ne fait pas partie du nouveau cabinet et ne se représentera pas aux prochaines élections. M. Chris Patten, qui, à quarante-six ans, appartient à la même génération que le premier ministre mais se situe nettement plus à gauche que lui, devient pour sa part président du Parti conservateur. M. David Waddington, connu comme un homme à poigne et un partisan de la peine de mort quitte le ministère de l'intérieur, et les Communes, pour devenir leader de la Chambre des lords, une fonction qui consiste à faire la liaison entre le gouvernement et la Chambre haute. Mme Thatcher a dit sobrement adieu au 10 Downing Street mercredi matin avant de se rendre dans sa maison de Dulwich, dans la banlieue sud de Londres. Elle n'a prononcé que quelques mots : *« Après onze années et demie merveilleuses, nous laissons le Royaume-Uni dans un bien meilleur état que nous ne l'avons trouvé. Un nouveau chapitre commence et je souhaite à John Major toutes les chances du monde. Il a l'étoffe d'un grand premier ministre qu'il sera, j'en suis sûre, dans très peu de temps. Merci beaucoup. Au revoir. »*

DOMINIQUE DHOMBRES

La composition du nouveau cabinet

Premier ministre : M. John Major.
Chancelier de l'Echiquier (finances) : M. Norman Lamont.
Lord Chancelier (justice) : Lord Mackay of Clashfern.
Ministre de l'intérieur : M. Kenneth Baker.
Secrétaire au Foreign Office (affaires étrangères) : M. Douglas Hurd.
Ministre de l'emploi : M. Michael Howard.
Ministre de la défense : M. Tom King.
Ministre du commerce et de l'industrie : M. Peter Lilley
Chancelier du duché de Lancaster (sans portefeuille) : M. Chris Patten (président du Parti conservateur).
Ministre de la santé : M. William Waldegrave.
Ministre de l'éducation et de la science : M. Kenneth Clarke.
Ministre à l'Ecosse : M. Ian Lang.
Ministre au Pays de Galles : M. David Hunt.
Ministre des transports : M. Malcolm Rifkind.
Ministre de l'énergie : M. John Wakeham.
Leader de la Chambre des communes : M. John MacGregor.
Lord du sceau privé (leader de la Chambre des lords) : M. David Waddington.
Ministre de la sécurité sociale : M. Antony Newton.
Ministre de l'environnement : M. Michael Heseltine.
Ministre chargé de l'Irlande du Nord : M. Peter Brooke.
Ministre de l'agriculture : M. John Gummer.
Secrétaire au Trésor : M. David Mellor.

SUISSE

Le dernier bastion de la misogynie est tombé

BERNE

de notre correspondant

L'ultime bastion des adversaires irréductibles du suffrage féminin en Suisse et en Europe vient de tomber. Appelé à trancher, en dernier ressort, le tribunal fédéral, la plus haute instance de la justice helvétique, a décidé, à l'unanimité, mardi 27 novembre, de gommer cet anachronisme en se prononçant pour l'introduction immédiate du droit de vote et d'éligibilité des femmes dans le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures.

La majorité des hommes de ce mini-Etat montagnard de Suisse orientale, qui s'obstinaient à faire cavalier seul au nom de ses traditions, n'auront donc plus qu'à s'incliner, bon gré, mal gré. Il aura fallu la persévérance, tout aussi imperturbable, d'une potière appenzeloise de trente-six ans, Mme Theresa Rhoner, pour arracher cette décision, qualifiée d'historique par les associations féministes. Sa démarche avait été relayée par deux autres recours d'une centaine d'hommes et de femmes de son canton, qui invoquaient le principe d'égalité prévu par la constitution fédérale pour contester le refus, réitéré à trois reprises en vingt ans par les citoyens mâles, d'accorder le droit de vote aux femmes.

En admettant ces requêtes, la cour de Lausanne a estimé que l'égalité des citoyens devant la loi, en particulier entre hommes et femmes, devait l'emporter sur l'autonomie laissée aux cantons en matière d'exercice des droits politiques. Les juges ont également fait valoir que, dix ans après son approbation par référendum, il était temps de faire entrer dans la pratique de tous les cantons la reconnaissance de l'égalité des sexes.

JEAN-CLAUDE BUHRER

POLOGNE : l'élection présidentielle

Les députés de Solidarité apportent leur soutien à M. Lech Walesa

Le groupe parlementaire de Solidarité, bien que profondément divisé entre partisans de M. Lech Walesa et de M. Tadeusz Mazowiecki, a voté, mercredi 28 novembre, une résolution en faveur du président de Solidarité pour le second tour, dimanche 9 décembre, de l'élection présidentielle.

Les députés ont déclaré que le candidat indépendant, M. Stanislaw Tyminski, qui avait relégué le premier ministre à la troisième place au premier tour du scrutin, présentait une menace pour la réussite du programme de réformes lancé après le renversement du communisme.

Le comité électoral de M. Mazowiecki a aussi appelé implicitement à voter pour le président de Solidarité. Les partisans de l'ancien premier ministre ont toutefois accusé M. Walesa d'être responsable de la *« situation dramatique »* actuelle par sa *« vague de promesses, de démagogie et d'intolérance »*.

M. Lech Walesa a pour sa part demandé à M. Mazowiecki de revenir sur sa démission et de rester au pouvoir jusqu'aux élections législatives prévues au printemps prochain. Le Parlement, en refusant l'offre de démission, a contraint M. Mazowiecki à demeurer provisoirement à son poste.

Le président de Solidarité a repris mardi sa campagne électorale. Il a notamment déclaré qu'il voulait maintenir l'orientation du plan de passage rapide a l'économie de marché *« mais en y apportant des correctifs »*. Interrogé sur l'antisémitisme, il a répondu que, sous sa présidence, *« il n'y aurait pas d'antisémitisme, de chauvinisme ni de nationalisme »*. – *(AFP Reuter.)*

Le gouvernement bulgare est gravement menacé

Suite de la première page

La confédération syndicale demande également le départ de M. Loukanov, la dissolution du Parlement et de nouvelles élections. Pour la première fois, mercredi, l'aéroport de Sofia, d'où un seul avion a pu décoller, a été pratiquement paralysé. Un accord est intervenu entre Podkrepa et les compagnies étrangères, qui pourront poursuivre leurs vols, mais aucun appareil de la compagnie nationale Balkan Airways ne partira. Pour la première fois aussi, à Ruse (dans le nord du pays), les étudiants de la ville ont fermé pendant trois heures le pont qui mène en Roumanie. La radio d'Etat, jusqu'alors en grève symbolique, a rejoint la télévision officielle dans sa grève *« effective »* et ne diffuse plus que de la musique entrecoupée de flashes d'informations, signalés par l'indicatif de grève (*Let it be*, des Beatles), que la population écoute entre les coupures de courant qui interviennent depuis deux mois toutes les deux heures.

« Nous ne travaillerons pas pour les rouges »

A Sofia, la quotidienne manifestation de l'opposition, place Alexandre-Nevski, a réuni quelques dizaines de milliers de personnes qui scandaient *« Démission »*, *« Podkrepa »*, et *« Nous ne travaillerons pas pour les rouges »*. Un policier a été blessé et deux manifestants ont été arrêtés lorsque les forces de l'ordre ont tenté de débloquer un des principaux carrefours de la capitale, où pratiquement aucun bus ou taxi d'Etat ne circule, un tiers des tramways et des trolleybus étant immobilisés au dépôt. Les magasins d'alimentation, déjà très maigrement fournis malgré l'introduction, avant la grève, de tickets de rationnement, ne sont plus approvisionnés par les chauffeurs de camions, également en arrêt de travail.

En province, les dix mille ouvriers du combinat de Burgas, sur la mer Noire, qui raffine l'essentiel du carburant (déjà rationné à 30 litres par mois par voiture), se sont, selon Podkrepa, mis en grève, ainsi que les ouvriers de la raffinerie de Pleven. Le syndicat a indiqué que les ouvriers des ports de Burgas et de Varna devaient se joindre jeudi au mouvement. A Plovdiv, seconde ville du pays, le corps médical, dont des membres observent une interruption de travail symbolique, est descendu dans la rue.

Les séances du Parlement, dont les députés de l'UFD se sont retirés dès vendredi dernier, ont été reportées au moins jusqu'à dimanche pour laisser place à des négociations afin de sortir de la crise politique et de cette grève illimitée, déclarée *« illégale »* par le gouvernement, en raison de son *« caractère politique »*. Selon des sources proches de la direction de l'UFD, l'opposition veut obtenir non seulement la formation d'un nouveau gouvernement où elle détiendrait les postes-clés, et un accord au Parlement, mais aussi la dissolution de l'Assemblée vers le mois de février, et de nouvelles élections en mai. En attendant, on parle de plus en plus à Sofia de la formation d'un gouvernement intérimaire, qui serait nommé par le président de la République, M. Jeliu Jelev, et qui pourrait être dirigé par une personnalité ne faisant partie ni du Parti socialiste ni de l'Union des forces démocratiques.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

ASIE

VIETNAM : au cours d'un séjour à Paris

Un responsable du quotidien du PC réclame l'élection démocratique d'une nouvelle Assemblée

Membre du PC vietnamien depuis 1946, ancien colonel de l'armée populaire, M. Bui Tin a profité d'un passage en France pour se démarquer de la ligne officielle du PC et réclamer notamment l'élection *« à l'issue d'un scrutin démocratique »*, d'une *« Assemblée nationale nouvelle »* et la formation d'un *« gouvernement de reconstruction nationale »* constitué de personnes *« capables et intègres »*.

M. Bui Tin est l'un des membres en vue de l'establishment de Hanoï. C'est lui qui, le 30 avril 1975, a reçu la reddition de Saigon des mains du « Big Minh », le général Duong van Minh. Il est, depuis 1982, rédacteur en chef adjoint du *Nhân Dân*, le quotidien du PC, après avoir été, pendant plusieurs années, celui du *Quan Doi Nhan Dan*, le journal de l'armée. *« La crise est grave »*, résume-t-il, au lendemain même d'un plénum du comité central du PC, réuni à Hanoï et qui aurait été l'occasion de vifs affrontements sur la politique d'ouverture du Vietnam.

Dans une *« pétition »* qu'il présente comme celle d'un *« citoyen »* et dont il affirme le ton *« modéré »*, M. Bui Tin avance un *« projet d'ensemble pour résoudre la crise »*. Il ne nie pas les *« résultats positifs »* du *« renouveau »* décidé en 1986 par le sixième congrès du PC. Mais il les juge *« insuffisants »* et estime que *« sont apparus des signes d'arrêt, d'hésitation, voire de retour en arrière »*. Plus qu'à la *« construction du socialisme »*, le PC devrait consacrer ses énergies à la *« reconstruction »* du Vietnam, dit-il.

M. Bui Tin propose d'abord que le Vietnam, république socialiste, redevienne une *« République démocratique »* et que le PC soit rebaptisé *« Parti des travailleurs »* (leurs anciennes dénominations). Il *« ne renonce aucunement »* au socialisme, mais estime qu'il s'agit d'un *« objectif lointain »*, alors que *« des objectifs plus proches exigent déjà un temps assez long pour se réaliser »*. Dans l'immédiat, constate-t-il, *« les oppositions et les haines du passé, que seule une politique de réconciliation authentique aurait pu dénouer, ne se sont pas apaisées avec le temps »*. Il prône donc, sur le plan antérieur, une politique d'*« union et de réconciliation nationales en profondeur »* et, sur le plan extérieur, une *« politique de paix »*, notamment à l'égard du Cambodge, *« sur la base du respect du droit du peuple cambodgien de régler ses problèmes intérieurs sans aucune ingérence étrangère »*.

Outre une Assemblée élue démocratiquement et un gouvernement de reconstruction nationale, M. Bui Tin veut un *« Front de la patrie rénové »*. Il dénonce, au passage, *« le bureaucratisme, l'irresponsabilité, l'égoïsme, la corruption, la fraude »* qui *« se répandent sous le règne insolent des privilèges et prérogatives »*.

M. Bui Tin n'est pas le premier à demander ainsi des réformes puisqu'une réflexion dans le même sens a valu, au début de l'année, à M. Tran Xuan Bach de perdre son siège au bureau politique et au comité central du PC. M. Bui Tin a profité de son passage à Paris – une mission qu'il prolonge de deux mois, *« pour des raisons personnelles »* – pour diffuser ce qui constitue un manifeste. Il ne réclame pas l'instauration du multipartisme mais il veut qu'*« on se base d'une manière correcte et rationnelle sur la réalité concrète »* pour reconstruire le pays. Quel sera l'écho de cette prise de position au Viêtnam, surtout au moment où la préparation du septième congrès du PC, prévu dans six mois, bat son plein ? Il y a fort à parier que la direction du PC appréciera peu d'être interpellée de cette façon, si l'on en croit les critiques dont font l'objet, régulièrement, les pétitions adressées par des Vietnamiens d'outre-mer. M. Bui Tin affirme, cependant, qu'il regagnera Hanoï dans tous les cas de figure.

J.-C. POMONTI

CHINE

Le philosophe Feng Youlan est mort

Le philosophe chinois Feng Youlan est décédé lundi 26 novembre à Pékin. Il était âgé de quatre-vingt quinze ans.

De deux ans le cadet de Mao Zedong et de huit ans l'aîné de M. Deng Xiaoping, Feng Youlan était né en 1895 dans la province du Henan. Docteur en philosophie de l'Université de Columbia, où il avait été l'étudiant de John Dewey, dont l'influence aura fortement marqué la Chine de l'entre-deux guerres, il devient, à vingt-huit ans, professeur à la prestigieuse université Qinghua, à Pékin. Il conservera ce poste lors de l'arrivée de Mao au pouvoir, avant de prendre la chaire de philosophie de l'Université de Pékin. Entretemps, il a publié sa *Philosophie de la vie*, la somme qu'est l'*Histoire de la philosophie chinoise* et le *Nouveau néo-confucianisme*, ouvrage qui lui vaudra plus tard de sérieux ennuis (1).

Comme nombre d'intellectuels ralliés au régime par désillusion du *Kuomintang*, Feng Youlan est au début comblé d'honneurs. Il représente son pays à l'étranger, poursuit ses recherches pour donner un éclairage marxiste à la philosophie chinoise. Jusqu'à ce que, au lendemain des *« Cent Fleurs »*, une campagne se déchaîne contre son *« idéalisme »* et son *« révisionnisme »*, le contraignant à réécrire ses principales œuvres. Il publie son autocritique, s'accusant dans la pire tradition stalino-maoïste de *« combiner la philosophie d'une idéologie féodale avec l'idéalisme bourgeois du néo-réalisme pour former un système philosophique réactionnaire et idéaliste »*. Ce qui ne l'empêchera pas d'être dénoncé, lors de la révolution culturelle, comme agent contre-révolutionnaire.

Réhabilité en 1973 après une nouvelle autocritique, ce *« pédagogue et patriote distingué »*, selon les termes de sa notice nécrologique officielle, avait réduit ses activités en raison de son âge. Dernier des grands philosophes formés pendant la courte période au cours de laquelle la Chine s'était ouverte aux influences culturelles tout azimut, Feng Youlan aura survécu de quatorze ans à celui qui s'était cru le plus grand philosophe de notre temps, le *« Grand Timonier »*. Il aura ainsi pu assister au retour en grâce du confucianisme et de sa variante du néo-autoritarisme.

P. DE B.

(1) Son Précis d'histoire de la philosophie chinoise a été publié chez Payot en 1952.

BANGLADESH : l'état d'urgence

Affrontements dans les rues de Dacca

La situation est confuse à Dacca, vingt-quatre heures après la proclamation de l'état d'urgence par le président Ershad. Les communications avec le Bangladesh ont été momentanément interrompues, mardi 27 novembre, en milieu de journée.

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Selon les dernières informations envoyées par les agences de presse, l'imposition du couvre-feu dans la capitale n'a pas empêché des foules nombreuses de descendre dans la rue pour protester contre les mesures gouvernementales. De violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre se sont produits en plusieurs endroits, faisant au moins un mort et plusieurs dizaines de blessés, alors que des soldats, appelés en renfort des forces de police, patrouillent en ville.

Le bilan des victimes s'élève à une vingtaine de morts depuis la reprise de l'agitation, le 10 octobre. Aucun journal n'a été publié mardi, les journalistes ayant décidé une grève de protestation contre la censure. Peu avant d'être interpellée, Sheikha Hasina Wajed, chef de file de la Ligue Awami, a affirmé que *« les derniers jours de M. Ershad sont arrivés »*.

Le chef de l'Etat, qui a décrété l'état d'urgence pour la troisième fois en huit années de pouvoir, ruine ainsi les efforts pour présenter une image démocratique de son régime. Il avait notamment organisé un scrutin présidentiel en octobre 1986 et des élections parlementaires en mars 1988, mais les deux consultations avaient été boycottées par l'opposition et entachées par une large fraude. Le président Ershad, dont la popularité ne s'est en rien améliorée depuis qu'il est au pouvoir, est soumis à des pressions contradictoires. Alors que l'armée ne peut tolérer davantage de troubles, les bailleurs de fonds du Bangladesh (l'aide internationale alimente à hauteur de 85 % le budget de l'Etat) voient d'un mauvais œil le régime recourir une fois de plus à la force.

LAURENT ZECCHINI

Pékin déclenche une vague de procès politiques

Suite de la première page

De vingt à trente personnes auraient déjà été jugées secrètement, ce mois à Pékin.

Un procès était en cours le 28 novembre au tribunal intermédiaire de la capitale : celui de M. Zhang Ming, ancien étudiant en ingénierie automobile de l'université Qinghua. Son nom venait en dix-neuvième position de la liste de vingt et un étudiants, chercheurs et enseignants ayant participé au soulèvement pacifique, que la police avait diffusée, en encourageant la population à la délation. Il avait été arrêté à Shenzhen, près de Hongkong, après quatre mois de cavale, alors qu'il tentait de franchir clandestinement la frontière comme plusieurs autres agitateurs qui y étaient parvenus à l'aide de complicités locales.

Chefs d'inculpation inconnus

Une charrette de six agitateurs comprenant en particulier M. Wang Dan, étudiant âgé de vingt-cinq ans (le seul des trois dirigeants de la place Tiananmen sur lequel la police soit parvenue à mettre la main), se sont vu signifier leur inculpation pour *« activités contre-révolutionnaires »* le 24 novembre. « Numéro un » de cette liste, il avait été arrêté en juillet 1989 à Pékin alors qu'il venait de donner une interview à un journaliste de Taiwan.

Les cinq autres inculpés ne figuraient pas sur la liste. Outre les deux journalistes Chen Ziming et Wang Juntao, anciens responsables du journal shanghaïen interdit *World Economic Herald*, il s'agit du critique littéraire Liu Xiaobo (trente-quatre ans), à qui la presse a reproché avec une rare virulence ses vues blasphématoires sur la culture nationale, d'un auteur de textes philosophiques, M. Bao Zunxin, et d'un enseignant de l'université de Pékin, M. Chen Xiaoping.

Le détail des chefs d'inculpation n'est pas encore connu. Les intentions exactes de ceux qui ont orchestré cette vague de procès non plus. Les peines prévues par le code pénal chinois peuvent aller jusqu'à la mort ; mais cette éventualité paraît improbable à ce stade. Jusqu'à présent, aucun jugement n'avait été annoncé à l'encontre des intellectuels et des étudiants. Les exécutions en série ont, presque toutes, frappé des ouvriers ou des chômeurs ayant pris part aux heurts violents qui conclurent les soulèvements à Pékin et en province.

Au contraire, les autorités avaient libéré 881 personnes, par groupes successifs, chaque fois que Pékin jugeait nécessaire de donner des gages de bonne volonté à l'Occident pour lui arracher des concessions politiques ou économiques. Les organismes occidentaux de défense des droits de l'homme estiment que mille à deux mille prisonniers politiques sont toujours détenus, tandis que le gouvernement chinois assure que seules 355 personnes ayant pris part à l'agitation sont encore sous les verrous.

Une double logique

Le plus frappant de cette vague de procès est la coïncidence avec la levée progressive des sanctions que les Occidentaux avaient imposées à la Chine, et l'arrivée triomphale – du point de vue de Pékin – de son ministre des affaires étrangères aux Etats-Unis. Il y a, pour une telle coïncidence, un précédent fameux : le premier procès de dissident après la révolution culturelle, au cours duquel, à l'automne 1979, le héros du premier « printemps de Pékin », M. Wei Jingsheng, avait été condamné à quinze ans de prison. Le chef du régime de l'époque, M. Hua Guofeng, qui effectuait alors une visite officielle en France, n'avait pas paru affecté par l'ombre portée par cette affaire.

On peut donc s'attendre que la double logique du système chinois fonctionne à nouveau : d'une part, le sourire à l'égard des Occidentaux dont le pays a besoin, et d'autre part, la poursuite implacable d'un processus répressif.

FRANCIS DERON

DIPLOMATIE

La conférence des Parlements de la Communauté

Les élus nationaux cèdent aux charmes de l'Europe

La conférence des parlements de la Communauté européenne, réunis à Rome du 27 au 30 novembre, n'aboutira pas, a priori, à l'affrontement entre élus nationaux et élus européens que l'on pouvait craindre. Le ton, lors des premiers travaux, était, en tout cas, à la conciliation.

ROME

de notre envoyée spéciale

La démocratie au sein de la Communauté européenne n'est pas affaire de vases communicants : les pouvoirs perdus par les parlements nationaux au profit des institutions communautaires ne sont pas entre les mains des institutions européennes. Le constat n'est pas nouveau mais il prend du relief lorsque, ensemble pour la première fois, parlementaires nationaux et députés européens échangent leur frustration.

Habitués qu'ils sont à se regarder en chiens de faïence, on les sentait prêts à sortir leurs griffes. Principal objet de leur différend : l'éventuelle création d'un Congrès, ou deuxième Chambre, évoquée par M. Roland Dumas en octobre dernier (*le Monde* du 28 novembre), au grand plaisir de certains élus nationaux et au grand dam des élus européens, jaloux de leurs maigres prérogatives.

Or, si le texte rédigé mardi par un comité réunissant vingt parlementaires nationaux et huit parlementaires européens n'est pas transformé dans les jours à venir, il ne sera absolument pas question d'un Sénat européen. Sur presque toute la ligne, les députés de Strasbourg ont imposé leurs vues au sein de ce comité. Le texte proposé à l'approbation des deux cent cinquante-huit parlementaires s'inspire, pour l'essentiel, des récriminations de l'Assemblée européenne. Existerait-il un « effet » qui voudrait qu'une fois au fait des affaires communautaires, nul n'échappe au charme de la construction européenne ? L'exemple danois semble le prouver. Alors que le Danemark est affublé de la réputation de frein à l'intégration, la délégation du Folketing – son Parlement – est arrivée à Rome avec une contribution étonnamment en pointe en matière d'union économique et monétaire et de politique sociale. Les événements dans les pays de l'Est ont, certes, provoqué un choc tel au Danemark que Copenhague se rapproche de Bruxelles. Mais d'aucuns expliquent aussi la position danoise par l'implication des parlementaires nationaux dans les affaires européennes. Il existe au sein du Parlement une commission du marché, sans cesse citée en modèle : avant d'aller négocier au sein du conseil des ministres des Douze, chaque ministre danois communique de vive voix à cette commission la politique qu'il adoptera et s'assure que la majorité de ses membres n'y est pas opposée.

Provoquer le débat

Autrement dit, la mise en place au sein des Parlements nationaux d'une structure spécialisée dans les affaires européennes, devant laquelle le gouvernement a des comptes à rendre, amenuise le sentiment des élus d'être dessaisis et les incite à la conciliation. M. Laurent Fabius se dit lui-même convaincu de la nécessité d'améliorer le fonctionnement des Parlements européens : *« Contrairement à ce qu'on dit souvent, c'est aussi l'intérêt des gouvernements : dans toute négociation européenne future, un gouvernement qui ne pourra s'appuyer sur son Parlement aura une position affaiblie »*. Façon de dire que mieux vaut prévenir que guérir : les deux conférences intergouvernementales qui vont commencer seraient évidemment des échecs si les parlementaires nationaux ne ratifiaient pas les traités qui doivent en découler ; d'où la nécessité de provoquer le débat sur l'Europe avant que les élus ne soient mis devant le fait accompli.

C'est ce que le président de la commission a appelé de ses vœux en souhaitant que le débat sur l'Europe, qui a déchiré les Britanniques, ait lieu dans tous les pays de la Communauté. M. Jacques Delors a également proposé que, dès le 1er janvier, un des commissaires européens ait la responsabilité de rendre compte des activités communautaires devant les Parlements nationaux. Mais il n'a pas caché ses réticences vis-à-vis des élus en s'interrogeant sur la manière de *« concilier démocratie et efficacité »* et en n'hésitant pas à conclure, au risque de froisser quelques susceptibilités, : *« Il faut des prophètes. Mais il faut aussi des ingénieurs. Soyez des ingénieurs. »*

MARIE-PIERRE SUBTIL

Les quatre langues de M. Giscard d'Estaing

ROME

de notre envoyé spécial

M. Valéry Giscard d'Estaing veut faire toujours mieux que les autres. Mercredi 28 novembre, à Rome, il a commencé en italien, politesse envers ses hôtes oblige, son intervention devant la première Conférence des Parlements de la Communauté. Il l'a continuée en français, puis il a choisi l'anglais pour parler de la monnaie unique, et enfin l'allemand pour évoquer les liens à nouer avec l'ancienne Europe de l'Est. Mais dans ce concours-là, l'ancien président de la République n'est pas forcément le meilleur. En le félicitant, le président du Parlement européen, M. Enrique Baron Crespo, a eu l'ironie de celui qui parle six langues : *« A vous entendre, on se rend compte, M. Giscard d'Estaing, que vous êtes né en Allemagne... »*. Un élu français de l'UDF a été plus sévère en moquant, dans les couloirs, ce numéro de *« chien savant »*.

La démonstration avait pourtant son utilité. En s'opposant, contrairement à M. Alain Lamassoure, l'Européen de son écurie, à ce que les membres de cette conférence siègent par groupes politiques et non par délégations nationales, l'ancien chef de l'Etat avait fait un choix contradictoire sur le fond avec sa volonté de construire l'union européenne. Il a voulu se rattraper sur la forme.

Th. B.

□ **Rencontre entre MM. Baker-Chevardnadzé à Houston les 10 et 11 décembre.** – Les chefs des diplomaties américaine et soviétique, MM. James Baker et Edouard Chevardnadze ont annoncé mercredi 28 novembre, qu'ils auraient une réunion de travail, consacrée notamment aux négociations sur la réduction des arsenaux stratégiques, les 10 et 11 décembre à Houston (Texas). Les travaux à Houston dureront deux jours et M. Chevardnadze sera ensuite reçu le 12 à Washington par le président George Bush. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

CUBA

Huit dissidents condamnés à des peines de prison

Huit dissidents cubains jugés pour *« association illégale »* ont été condamnés à rester en *« liberté limitée »* entre trois et dix mois, a annoncé mercredi 28 novembre, Granma, le journal du Parti communiste cubain. Parmi ces condamnés se trouve Tania Diaz Castro, ancienne secrétaire générale du Parti pour les droits de l'homme (PPDH, illégal), arrêtée en mars dernier pour son appartenance à une *« organisation contre-révolutionnaire visant à changer le régime économique, politique et social de l'Etat socialiste »*.

Granma ne divulgue pas les identités des autres condamnés. Mme Diaz Castro avait pour sa part été mise en liberté provisoire en septembre. Condamnée à une année de prison, elle a vu sa peine commuée *« en liberté limitée pour une période prenant en compte le temps passé en détention préventive »*, c'est-à-dire sept mois.

A sa sortie de prison en septembre, l'ancienne responsable du PPDH avait déclaré avoir été manipulée par la section des intérêts américains à La Havane. Elle avait aussi affirmé que le PPDH, fondé en 1988, n'existait plus et que *« les militants pour les droits de l'homme (à Cuba) n'étaient que des soldats (...) de la section des intérêts »*. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Risques de guerre civile selon la CIA

Selon un rapport de la CIA, dont l'*International Herald Tribune* fait état dans son édition du 29 novembre, *« l'expérience socialiste a échoué, le pays se disloquera et le démembrement de la Fédération sera accompagné de violences ethniques et d'agitation qui conduiront à la guerre civile »*. Ces prédictions sont, selon certains officiels, l'hypothèse la plus probable. L'effondrement du pays interviendrait dans les dix-huit mois à venir. Les auteurs du document accusent le président, M. Slobodan Milosevic, d'être le principal instigateur des troubles en Yougoslavie en raison de la répression au Kosovo et de l'exacerbation des sentiments nationalistes serbes.

Le journal rapporte les propos d'un *« officiel »* du gouvernement qui affirme que *« l'on peut déjà rédiger le certificat de décès »*. Celui-ci prévoit les premiers signes de dislocation à la mi-1991. Le pessimisme de la CIA est, selon l'*International Herald Tribune*, partagé par le département d'Etat américain et son secrétaire adjoint, M. Lawrence Eagleburger, qui a été ambassadeur en Yougoslavie et s'y est rendu récemment à deux reprises.

Le philosophe Feng Youlan est m...

Pékin déclenche une vague de procès politiques

S LE MONDE

Le Monde

BRUXELLES

La troisième région de Belgique, enfin...

A la suite de dizaines d'années de marchandages, la capitale est devenue une région à part entière au même titre que la Flandre et la Wallonie.

LES Belges sont allés plus loin que l'humoriste qui voulait *« installer les villes à la campagne »* pour le bien-être de tous : ils ont fait de leur capitale une *« région »*, par une de ces constructions juridiques dont ils ont le secret pour essayer de préserver la paix civile entre francophones et néerlandophones. Non seulement ce que le visiteur pressé prend pour une ville homogène est la juxtaposition de dix-neuf communes autonomes (avec, au centre, celle de Bruxelles, qui demeure, au sens propre, la capitale du royaume), mais encore cet ensemble urbain d'une superficie de 161 kilomètres carrés constitue une entité analogue à la Flandre et à la Wallonie, avec son gouvernement (l'Exécutif) et son parlement (le Conseil), sans parler de quelques institutions annexes, délices des constitutionnalistes

C'est là le résultat des tractations qui précédèrent la formation, en mai 1988, du *« gouvernement Martens VIII »*, comme on dit ici en donnant une auréole quasi dynastique à l'inamovible premier ministre passé maître dans la formation des cabinets de coalition. Après des années de polémiques et d'incertitudes sur le sort de la ville demeurée sans statut tant le sujet était brûlant, la voie était enfin ouverte pour une révision constitutionnelle votée en 1989.

Réglementations courtelinesques

Tout ici illustre ce que Jean Gandois, le patron français passé au service de la métallurgie wallonne, appelle *« l'effort désespéré de quelques hommes pour arriver à faire vivre ensemble, au centre de notre Europe, deux communautés humaines qui ont tant de raisons de conjuguer leurs efforts, mais que l'histoire, la culture, la langue, séparent en les entourant de mauvais démons »*. Les plaques des rues – quand elles existent – portent des inscriptions en français et en néerlandais. Les fonctionnaires parlent obligatoirement les deux langues. *« Pas facile, vraiment, de recruter un agent de police polyglotte avec le salaire de misère qu'on lui offre »*, fait remarquer le bourgmestre (maire) d'Uccle.

Le service public s'en ressent parfois, d'autant que les corporatismes syndicaux et les archaïsmes techniques aggravent les effets des réglementations courtelinesques. Bruxelles est la ville où l'immobilier de bureau « explose », mais où il faut attendre plusieurs mois pour obtenir une ligne téléphonique. C'est celle où, à 10 heures du matin, les éboueurs lancent dans les bennes des sacs à ordures dont les chats fouineurs ont répandu le contenu tout au long des trottoirs les plus chics. Celle aussi où s'envenime une querelle clochemerlesque sur le futur terminus du TGV en provenance de Paris, mais où, pour se déplacer, faute de transports en commun adaptés aux besoins, il faut choisir entre le tramway début de siècle et un embouteillage automobile bien contemporain.

La dégradation de la qualité de la vie se constate à l'écoute matinale de la radio quand sont égrenés les bouchons formés par les *« navetteurs »*, entendez les banlieusards. Un petit million de personnes vivent dans *« la région de Bruxelles-capitale »*. Mais celles qui y travaillent viennent souvent de plus loin. Sauf pour certains artistes et intellectuels installés dans l' *« îlot sacré »*, au cœur de la vieille ville, le chic, quand on a les moyens, est généralement d'habiter une périphérie transformée en super-Neuilly, au lieu d'une cité dont des quartiers entiers ont longtemps été abandonnés aux immigrés et aux démunis.

Pacification linguistique

Dans les classes moyennes, on profite de l'arrivée des *« eurocrates »* pour louer ou céder au prix fort la maison héritée des parents si elle se trouve par chance en zone résidentielle, mais la contrepartie de cette rente est le départ vers de plus lointaines habitations. *« Bruxelles n'est pas à vendre »*, proclament parfois des écriteaux, mais ce beau courage ne dure qu'un temps face aux propositions de *« promoteurs »* qui, après des embellissements en trompe-l'œil, tripleront la mise en traitant avec des étrangers pressés.

Une des conséquences d'un boom immobilier qui commence d'ailleurs à pâtir de ses excès a été le déplacement d'une population à 85 % francophone hors des dix-neuf communes, c'est-à-dire en zone flamande. Il n'est pourtant pas question, cela fait partie des accords, que la *« région de Bruxelles-capitale »* s'étende au delà de ses limites actuelles. Pour certains Flamands, il est déjà beau que des *« facilités »* soient accordées aux francophones dans quelques communes périphériques pour, de plus, ne pas laisser rogner son terrain par une capitale qui abrite les principales institutions flamandes et dont le nouveau statut fait la part belle à la représentation de la minorité néerlandophone.

En dehors même des problèmes de planification urbaine à grande échelle posés par l'impossibilité de modifier les frontières de l'agglomération prise dans son ensemble, rien n'est simple, sur le plan administratif, pour la coordination des actions communales. L'incohérence apparente de certains travaux de voirie résulte du manque de concertation entre les dix-neuf bourgmestres. La multiplication des polices complique singulièrement la recherche des délinquants dans une ville restée heureusement plus paisible et plus sûre que la plupart des grandes agglomérations européennes

Mais il n'est pas question de modifier le découpage communal en raison des dangers de rupture dans les fragiles équilibres qui se sont créés d'une rue à l'autre. *« On ne pourra remodeler les communes que si l'on gagne le pari de la pacification linguistique »*, nous dit M. Philippe Moureaux, vice-premier ministre et ministre des réformes institutionnelles, qui joua un grand rôle dans la création de la « région » bruxelloise.

Une cité singulièrement exotique

Sans grande activité économique hors du secteur tertiaire, Bruxelles, avec ses administrations centrales, ses états-majors de grandes entreprises, est le point de rencontre de deux communautés qui s'ignorent l'une l'autre dans le reste du pays. Ici, il faut cohabiter, se parler, quand bien même ce serait par le truchement de la traduction simultanée, utilisée aussi bien pour la présentation des bilans de la Générale, le tentaculaire holding financier, que pour une réunion de la Fédération générale des travailleurs de Belgique.

Seul le Bruxellois d'origine peut comprendre les articles codés du *Soir* sur les péripéties politiques du cru et s'intéresser aux conséquences sans fin de l'accident de l'histoire que fut la naissance de cette capitale résultant à la fois de la révolution de 1830 à Paris et de la volonté des puissances réunies à Londres de créer un nouvel ordre européen. L'étranger se contente généralement de goûter les charmes d'une cité singulièrement exotique à seulement trois heures d'autoroute de Paris.

« C'est la France avec vingt ans de retard », disent souvent les nouveaux arrivants. A certains égards cela peut se prendre comme un compliment. Il y a à Bruxelles des merceries, des estaminets, de petits artisans consciencieux et adroits dont il faut faire son deuil au bord de la Seine depuis les *« Glorieuses »* de Pompidou. En découlent un art de vivre sans jamais se presser ou hausser le ton (sauf entre automobilistes contaminés par la bêtise générale de l'espèce), une forme d'ironie tout à fait éloignée des « histoires belges », une façon sans pareille de cultiver l'anachronisme, incarnée pour nous par la patrouille bonhomme d'un policier, monté sur un cheval dont les sabots claquent sur les pavés d'une rue d'Uccle encombrée de Mercedes.

Mais Bruxelles c'est aussi la ville que des architectes et des urbanistes viennent visiter pour voir très exactement ce qu'il ne faut pas faire : la saignée pratiquée pour l'axe gare du Midi-gare du Nord ; les monstrueux chantiers encore béants autour de celle-ci ; la merveilleuse place des Martyrs à l'abandon par l'effet conjugué des carences administratives et des spéculations immobilières, les hôtels particuliers conçus par Horta ou les simples bonnes vieilles maisons « bel étage » écrasées par la masse des immeubles pour congrès d'affaires.

Longtemps le laisser-faire a régné dans l'indifférence générale. Il suffisait d'avoir cette Grand-Place autoproclamée *« la plus belle du monde »*, ce quartier du Sablon couru par les antiquaires parisiens, cette ceinture de bois et de parcs qui permettent de respirer un des airs urbains les moins pollués d'Europe.

Aujourd'hui une réaction s'amorce contre le fric et la barbarie urbanistique. Pas seulement chez des écolos folkloriques. Des fonctionnaires municipaux, des élus, sont sur la même longueur d'onde que ce responsable surmené de l'Office de promotion du tourisme qui nous a consacré une après-midi à seule fin de nous faire découvrir les subtiles variations de lumière en fonction du mouvement des nuages et du déclin solaire dans les galeries Saint-Hubert, dont les vitrages éclairent toujours libraires et praliniers comme l'avait voulu Cluysenaer en 1847. Et cela, c'est au moins aussi important que la réforme constitutionnelle...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE



HUGUES DE WURSTEMBERGER – AGENCE VU

Le Berlaymont, siège de la Commission des Communautés européennes. La capitale de la Belgique aime à se proclamer l'élue des Douze.

« Capitale de l'Europe »

Rue Neuve, artère piétonnière déjà saisie par la fièvre des achats de Noël, trois « artistes » mal rasés jouent de la craie sur le trottoir pour dessiner le Manneken-Pis après avoir écrit en grosses lettres : *« Bruxelles capitale de l'Europe »*. Les pièces et les billets tombent, lancés par les passants caressés dans le sens du poil. Bien que rien d'officiel ne l'y autorise, la capitale de la Belgique aime à se proclamer l'élue des Douze.

Querelle avec Strasbourg

Quelle que soit l'issue de la querelle avec Strasbourg pour le siège du Parlement européen, Bruxelles a déjà le gros morceau avec le siège de la Commission, ce Berlaymont en forme d'étoile à quatre branches dont le béton se patine de plus en plus laidement depuis sa construction au début des années 60, sur un site où siège aussi le conseil des ministres de la Communauté en attendant l'achèvement de travaux pour lesquels on a éventré un quartier.

En 1989, la seule Commission a employé à Bruxelles dix mille huit cent quarante-neuf personnes, au Berlaymont mais aussi dans les trente-huit autres immeubles qu'elle occupe aussi près que possible du Rond-Point Schuman, plaque tournante du dispositif. Malgré un début de politique d'acquisition, elle en loue la plus grande partie, à commencer par le Berlaymont, et au prix fort, puisqu'il lui en a coûté 54 989 976 écus l'année dernière.

La présence des « eurocrates », maintenant plus importante que celle du personnel de l'OTAN, a évidemment des retombées économiques pour le commerce et le marché immobilier. Dispensés de payer des impôts à la Belgique, les hôtes européens la font profiter de leur pouvoir d'achat important et convoité. Ici, un licencié en droit gagne 182 000 francs belges (plus de 30 000 francs français) par mois et sa secrétaire 86 000 francs belges.

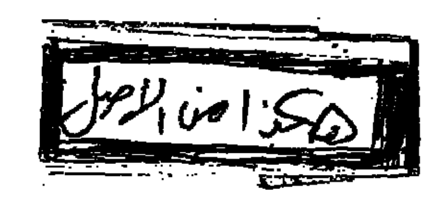
Fumistes et affairistes

Le filon est bien connu des Belges qui constituent 40 % des lauréats des derniers concours (mais pas 40 % des effectifs parce qu'il ne suffit pas d'être reçu pour être embauché effectivement). Leur présence est évidemment très forte au niveau des secrétariats et de l'intendance. Non sans effets pervers. *« Il y a des secrétaires qui ne se sentent plus belges et qui sont rejetées par leurs familles et amis »*, observe le même responsable du personnel.

Les activités de tout ce monde mobilise l'attention de plusieurs centaines de journalistes accrédités, presque autant qu'à Washington. Surtout, Bruxelles est devenue le terrain de chasse des consultants, « experts » en tout genre, et « lobbyistes » qui se font une concurrence active au sein d'une faune où se mêlent professionnels compétents, fumistes et affairistes. Il s'agit soit d'informer les clients des décisions innombrables et souvent absconses de la Commission et du Conseil, soit d'essayer d'influer sur les responsables qui préparent ces décisions, de hauts fonctionnaires ouverts au dialogue avec les parties concernées, en tout bien tout honneur.

De l'industrie du tabac, tellement malmenée par la Commission, aux régions d'Europe désireuses de profiter de la manne communautaire, quelque trois cents organisations professionnelles ou associations ont pignon sur rue. Parmi les deux mille cinq cents personnes qui travaillent dans cette industrie de l'influence et de l'information, les Français ne sont pas les derniers. Mme Edith Cresson, quand elle était ministre des affaires européennes, les avait invités à perdre leurs inhibitions devant ces mœurs venues d'outre-Atlantique en leur présentant le *lobbying* comme *« un outil indispensable que les entreprises doivent connaître et utiliser »*.

J. de la G.



Vue de province

Quel est le vrai visage de Bruxelles vue de province ? Pour les 270 000 « navetteurs » qui s'y rendent chaque jour, pour se disséminer entre 7 h 30 et 9 h, aux quatre coins de la capitale, c'est leur lieu de travail. Pour eux, ce n'est point la ville du bonheur et ils en subissent les aléas ; transports en commun bondés, embouteillages quotidiens aux heures de pointe aux entrées et sorties d'autoroute.

Si Bruxelles « n'attire » pas sentimentalement les Wallons et les Flamands comme Amsterdam ou Paris, la ville et sa région, en raison du devenir européen, allèchent les investisseurs. Et bien des jeunes « descendent » ou « montent », suivant les formules, vers la capitale pour trouver de l'emploi. Et souvent ils s'y installent *non sans difficulté pour trouver* un logement à un prix modéré.

Devenir européen

Bruxelles *« aspire »* donc une partie de l'emploi provincial. Et ce phénomène s'accentue, même si le transfert vers les régions de pouvoirs qui étaient détenus auparavant par l'Etat a pour conséquence de « transporter » un certain nombre de ministères, et donc d'emplois, vers les provinces.

Le Brabant wallon et la région de Nivelles n'en profitent-ils pas aussi avec ces milliards investis *au kilomètre carré et ces zones* résidentielles où les cadres fuient Bruxelles le week-end.

Mais, dépassant cette sensibilité, et la volonté des Wallons d'être plus autonomes dans leurs pouvoirs de décision par rapport à Bruxelles, chacun est bien convaincu, dans les sphères politiques et économiques, que l'avenir des régions comme celles de Charleroi, Namur et Liège, dépend du devenir européen de Bruxelles.

« Un rééquilibrage des fonctions entre les principales villes du pays est en train de s'opérer. Et c'est tout bénéfice pour l'ensemble, constate M. William Ancion, qui fait actuellement office de bourgmestre (maire) de Liège. *Magnifiquement située sur l'axe Londres, Bruxelles, Berlin, la métropole liégeoise se prépare aux retombées du succès bruxellois. »*

Conurbation et complémentarité

« Charleroi s'inscrit dans une synergie de conurbation et de complémentarité, constate pour sa part Jean-Claude Van Cauwenberghe, bourgmestre de cette ville, *avec Bruxelles capitale de l'Europe, dans un paysage institutionnel qui s'annonce avant tout comme une Europe des régions et des pôles urbains. Bruxelles-Charleroi,* poursuit-il, *partie de l'axe Anvers-Bruxelles-Charleroi, sera un lieu de passage et de développement important dans la « banane du développement » qui se construit de Londres à Milan. Dans l'Europe et le monde, cet axe Anvers-Bruxelles-Charleroi permettra de valoriser ensemble, image de marque et complémentarité. »*

Opinion fort proche que celle du bourgmestre de Namur, M. Jean-Louis Close : *« Namur est la capitale de la région wallonne, mais elle ne se présente pas du tout en rival de Bruxelles. Bien au contraire, nous travaillons en synergie avec Bruxelles. Nous sommes dans son Hinterland et apparaissons un peu comme le « poumon vert » de la capitale. Nous sommes aussi situés sur l'axe international entre Strasbourg et Bruxelles et nous profitons nécessairement des retombées de Bruxelles capitale européenne. »*

JULIEN MOËS

Charles Picqué, « ministre-président »

Le responsable de la région bruxelloise veut lutter contre l'affairisme immobilier sans compromettre la vocation internationale de la ville

« ON se servait de la ville mais on ne l'aimait pas. Pour les Wallons, elle incarnait la ponction sur la province ; pour les Flamands, elle était un instrument qui ne suscitait pas de sentiments d'ordre culturel. » Ainsi, Charles Picqué, président de l'exécutif de la région de Bruxelles-capitale, ministre de l'aménagement du territoire, des pouvoirs locaux et de l'emploi, explique-t-il le saccage de la cité dans les années 60, avant la réforme constitutionnelle qui, avec le suffrage universel, a fait de lui le grand ordonnateur du changement

L'exécutif – le gouvernement de la ville *en quelque sorte, beaucoup* plus qu'une super-mairie française, – *compte deux ministres flamands* et deux ministres francophones, son président se considérant pour sa part au-dessus d'une *« mêlée »* qui n'existe d'ailleurs pas, les querelles linguistiques paraissant singulièrement dépassées et déplacées à des hommes dont l'ambition est de faire de Bruxelles la *« capitale des Etats-Unis d'Europe »*

Né en 1948, licencié en sciences *économiques de l'Université catholi*que de Louvain, le grand vainqueur, socialiste, des élections régionales de 1989, a été échevin chargé de l'urbanisme, de *1982 à 1985*, puis bourgmestre de Saint-Gilles en 1985. Cette commune étant peuplée de près de 50 % d'immigrés, il a mené contre l'intégrisme musulman et l'octroi du droit de vote aux étrangers un combat qui explique une partie de sa popularité, quels que soient les états d'âme de certains membres de son parti.

Les deux soucis majeurs de celui qui se présente comme un *« social-démocrate »* sont l'insertion sociale des jeunes (y compris, évidemment, les enfants d'une communauté marocaine forte de 80 000 personnes) et l'aménagement de Bruxelles en vue d'atténuer *« les contrastes sociaux entre des revenus qui sont ici les plus hauts et les plus bas de Belgique »* et de *« garder le charme d'une ville moyenne tout en faisant face à la dynamique économique européenne »*.

« C'est la dignité de l'homme politique de s'inscrire dans le long terme », proclame Charles Picqué quand il expose ses plans pour lutter contre l'affairisme immobilier afin qu'on puisse continuer de *« passer ici de la frénésie de la ville internationale à la vie de village »*.

Jos Chabert, le Flamand

« Il y a trois choses qui font que les habitants de ce pays restent ensemble, ce sont la monarchie, la capitale et l'inertie des grandes institutions », assure Charles Picqué. En ce qui concerne la capitale, considérée comme le trait d'union entre communautés, le *« ministre-président »* peut compter sur le concours de M. Jos Chabert, ministre des *finances, du budget, de la fonction* publique et des relations extérieures *dans l'exécutif.*



Cet ancien avocat, entré en politique il y a quinze ans, est le principal représentant des Flamands bien *qu'il descende du colonel Chabert* napoléonien dont Balzac fit un héros de roman. Polyglotte, connaisseur du Japon où il a résidé, Jos Chabert parcourt le monde pour attirer les investisseurs vers sa ville, dont il veut, lui aussi, faire un modèle de convivialité. *« Nous avons le devoir que tous les Européens se sentent bien ici, que personne n'ait l'impression d'être étranger. »* Pour lui, l'Europe c'est notamment l'apprentissage des langues dans le respect des cultures mutuelles, à commencer entre Belges. Le bilinguisme de la capitale, sinon son trilinguisme avec un anglais envahissant, lui paraît un atout majeur.

Comme Charles Picqué, Jos Chabert évite de prononcer des paroles désagréables au sujet de la querelle entre Bruxelles et Strasbourg pour le siège du Parlement des Douze. Mais il ne doute pas que sa ville finisse par l'emporter, *« c'est écrit dans les astres européens »*. Ce charmeur, à l'habileté redoutable, selon les édiles strasbourgeois, *plus crispés*, sait le langage qu'il faut tenir aux étrangers, mais *il utilise sciemment* une expression typiquement belge pour affirmer sa foi en la réussite de Bruxelles : *« Il y en a beaucoup qui vont venir voir. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Une immigration dispersée

Si les immigrés se sentent plus à l'aise ici qu'ailleurs, la xénophobie gagne aussi du terrain

A un an des élections législatives, l'immigration est un problème dont les responsables bruxellois *n'aiment* pas parler mais qui est présent en filigrane *dans bien des débats.*

A Anvers, ville où des quartiers entiers sont pratiquement désertés par les Belges en raison des arrivées d'étrangers, des sondages officieux donnent un score de 20 % pour un parti d'extrême droite qui *exploite le ressentiment des habi*tants d'origine. On n'en est pas là à Bruxelles, où l'immigration est davantage dispersée, sans autres ghettos que quelques rues aux effluves maghrébines, mais la situation est jugée plus préoccupante qu'on ne le dit publiquement.

Turcs et Marocains

Selon les chiffres officiels, 27 % de la population bruxelloise est *« non belge »*. Dans le lot, il y a 20 000 Turcs et 80 000 Marocains. Et, en l'an 2000, selon M. Picqué, *la moitié des immigrés appartien*dront à ces deux nationalités, en raison d'une natalité explosive. Les Marocains, souvent chauffeurs de taxis, se sentent généralement plus à l'aise à Bruxelles qu'à Paris. D'anciens accords entre gouvernements sont à l'origine de leur arrivée dans cette ville où il n'y avait pas de rejet des Maghrébins comme dans une France traumatisée par la guerre d'Algérie.

Mais, confie un haut responsable belge, *le Maroc ne joue plus le jeu* car il ne favorise pas le retour au pays, comme *il dit vouloir le faire.* Evalués par les autorités à 50 000 en septembre, les illégaux marocains sont de plus en plus nombreux dans une Belgique connue pour – Europe oblige – la perméabilité de ses frontières. *Il y a quel*ques semaines, M. Charles Picqué, le président de l'exécutif de la région bruxelloise, s'était insurgé contre ce qu'on appelle ici *« la fréquence arabe »*, ensemble de radios libres dont les programmes sont conçus par des immigrés à destination de leurs compatriotes.

On décrivait certaines de ces rédactions comme des agents de la *propagande irakienne. L'affaire a* perdu un peu de son caractère passionné au fil du temps, mais, nous a assuré le chef de l'exécutif bruxellois, *« on va mettre ces radios sous contrôle »*

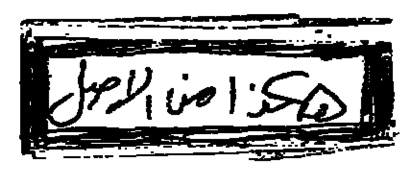
Quelques affiches commencent à apparaître à Bruxelles, représentant un couple de Maghrébins invité à rentrer chez lui par un doigt impérieux. Elles sont l'œuvre d'un groupuscule extrémiste de Liège – AGIR – *qui entend bien* concurrencer sur ce terrain un Front national belge, dont le président, le docteur Daniel Féret, est jugé trop mou. Les autorités en place pensent de plus en plus aux choix délicats des alliances qu'il faudrait faire après un bon score de ces formations, sinon dans un scrutin national, du moins aux élections locales. L'autre préoccupation des édiles bruxellois est l'afflux prévisible des immigrés en provenance d'Europe de l'Est, une perspective dont on ne mesure pas assez la gravité, confient-ils.

Pour sa part, M. Picqué se veut rassurant, estimant que le découpage *de la région en dix-neuf com*munes a au moins pour avantage de mettre les services sociaux très près de la population, ce qui évite, en ce qui concerne les Maghrébins, les phénomènes d'exclusion de la banlieue parisienne.

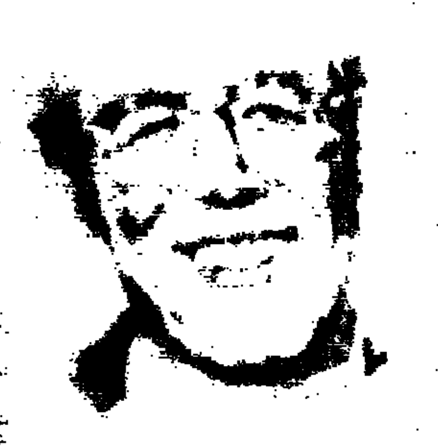
Evoquant les travaux d'urbanisme en cours et soulignant la vocation internationale de Bruxelles, M. Jos Chabert, l'autre grand responsable de l'exécutif régional, déclare : *« Nous avons le devoir que tous les Européens se sentent bien ici, que personne n'ait le sentiment d'être exclu. »* Mais les autres, ceux qui ne font pas partie de la grande famille des Douze, risquent de devenir de plus en plus encombrants.

J. de la G.





ministre-président »



immigration dispersée

D'Erasme à Era

SI CHAQUE FOIS QUE VOUS OUVREZ *Le Monde*, VOUS Y ENTENDEZ PARLER DE BRUXELLES, C'EST PARCE QUE DE PLUS EN PLUS BRUXELLES S'OUVRE SUR LE MONDE.

Chaque jour, dans "Le Monde", vous lisez des articles rédigés à Bruxelles. Rien d'étonnant à cela: c'est à Bruxelles que se concentrent la plupart des sièges de travail des organisations internationales. Les grandes banques y sont toutes représentées et, de plus en plus, les multinationales y installent leurs quartiers généraux.

On connaît le rôle politique joué depuis toujours par Bruxelles dans l'édification de l'idée européenne et l'on pourrait imaginer que c'est à cette seule détermination historique que Bruxelles doit aujourd'hui d'être une des villes d'affaires les plus recherchées du continent. Mais le secret est ailleurs.

Depuis le 18 juin 1989, Bruxelles a acquis un statut de Région autonome et s'est dotée d'un véritable gouvernement placé sous la responsabilité dynamique du Ministre-Président Charles Picqué. Compétent, notamment en matière de relations extérieures, l'Exécutif bruxellois donne aujourd'hui à la Capitale de la Belgique les moyens de ses ambitions. La longue tradition d'accueil dont ont toujours bénéficié les voyageurs de passage à Bruxelles, trouve désormais son aboutissement dans une véritable politique d'ouverture sur le monde.

Ne vous posez plus de question: si chaque fois que vous ouvrez "Le Monde", vous y entendez parler de Bruxelles, c'est parce que les journalistes, comme les hommes d'affaires, ont trouvé en Europe un endroit où il est aussi agréable de vivre que de travailler.

EXÉCUTIF DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE.
Dialoguez avec Bruxelles: Télécopieur du Ministre-Président Charles Picqué 19.32.2.511.62.83

STRAT COM



POLITIQUE

La séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale

Affaires contre affaires

« Ma question s'adresse à M. le garde des sceaux... » La formule fait désormais partie des usages parlementaires. Par la voix, cette fois, de M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, puis celle de M. Gilles de Robien (UDF, Somme), l'opposition est en effet revenue, mercredi 28 novembre, lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, sur le financement de la campagne présidentielle et le rôle des *« bureaux d'études liés au PS »*. M. Henri Nallet participant au même moment aux cérémonies du bicentenaire de la Cour de cassation, c'est le ministre délégué à la justice, M. Georges Kiejman, qui a eu la charge de *« rendre hommage à la constance »* de l'opposition. Tant pis si le débat s'épuise. On peut toujours faire appel, comme M. Toubon, au *« sentiment diffus que le ministre de l'intérieur tire beaucoup de ficelles »*, ou brosser à grands traits l'image, cauchemardesque, de ce curieux pays où, selon M. de Robien, *« on étouffe, on déplace, on menace, on intimide »*.

Faute de questions vraiment précises, l'exercice de la réponse devient, de semaine en semaine, plus délicat. Usant d'un procédé fort prisé par les avocats, M. Georges Kiejman concède d'abord qu'il y a une crise de la justice, *« qui remonte à loin dans le passé »*. Puis, *« je n'aurai pas l'outrecuidance de vous rappeler... »*, dit-il, avant de remonter, précisément, jusqu'à l'époque de la guerre d'Algérie.

Enfin, comme on pouvait le prévoir depuis déjà quelque temps, le groupe socialiste est venu, laborieusement, à la rescousse. *« Je viens d'apprendre qu'à l'occasion d'une instance judiciaire, une prévenue aurait déclaré, pour expliquer les faits de fraude fiscale qui lui étaient reprochés, qu'en fait elle collectait des fonds pour le compte d'un parti politique, nommément le RPR »*, s'est inquiété M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône).

Un partout, ou plutôt zéro-zéro. Affaires contre affaires, la suspicion est semée un peu partout. A qui profitent ces séances d'autodénigrement collectif?

JEAN-LOUIS SAUX

En visite en Maine-et-Loire

M. Le Pen se lance dans la course aux voix agricoles

CHOLET

de notre envoyé spécial

L'agriculture française aura-t-elle un nouveau Dorgères? A l'instar du fondateur des comités de défense paysans, Henri d'Halluin dit Dorgères, qui, dans les années 30, voulait *« lutter contre l'Etat pourri, les fonctionnaires incapables, les parlementaires vendus et les féodalités capitalistes »*, M. Jean-Marie Le Pen tente de s'attirer les suffrages des agriculteurs en jouant sur ces thèmes, auxquels s'ajoute leur réflexe anti-européen. C'est à cette fin que le président du Front national est venu, mercredi 28 novembre, à Cholet (Maine-et-Loire) pour faire une opération de promotion de la plus récente structure corporatiste lancée par le parti d'extrême droite : le cercle national des agriculteurs de France.

M. Le Pen, qui en est le président d'honneur, était accompagné du président fondateur, M. Jean-Claude Martinez, député européen, et du président en titre, M. Alexis Arette, conseiller régional d'Aquitaine. Cet ancien président (de 1982 à 1985) de la fédération française de l'agriculture (FFA), anti-américaniste farouche, pourfend les *« multinationales de l'agroalimentaire »*, placées sous la coupe de la *« finance internationale »*.

Face à une cinquantaine d'agriculteurs, M. Le Pen s'est fait présenter deux juments de belle taille, une percheronne et une bretonne – *« Je regarderai les deux, je ne suis pas raciste »*, a-t-il dit – et *« le tonton »* du propriétaire de l'exploitation qui accueillait la visite frontiste. Le président du Front national s'est déclaré partisan de l'agriculture biologique, perplexe sur le progrès, qui *« n'est pas systématiquement bénéfique pour les hommes »*, et franchement hostile aux syndicats professionnels, qui ont *« une responsabilité dans le déclin de l'agriculture »*.

Tout comme M. Bruno Mégret, qui laboure sa nouvelle terre d'élection, les Bouches-du-Rhône, en prenant garde de ne pas oublier les agriculteurs – *« une nation doit être enracinée dans son sol, dans sa terre, dans ses terroirs, car le monde rural est porteur de valeurs traditionnelles »*, disait le délégué général du Front national, vendredi 23 novembre à Salon-de-Provence, lors d'une rencontre avec des exploitants agricoles, – M. Le Pen entreprend de séduire une catégorie sociale qui, malgré l'existence de quelques sérieux bastions de gauche, est très fortement ancrée à droite et, plus particulièrement, dans le chiraquisme. *« Un quart des voix de M. Jacques Chirac au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 étaient des voix paysannes au sens large »*, indique M. Bertrand Hervieu, directeur de recherche au CNRS-CEVIPOF.

Sortir de l'Europe

Au-delà des douze mesures préconisées par ce cercle rural du Front national (moratoire de la dette des agriculteurs, suppression de la taxe sur le foncier non bâti, arrêt des importations extra-communautaires, notamment), M. Le Pen a saisi tout l'intérêt que représente un effort d'implantation dans ce milieu, qui bénéficie d'une surreprésentation politique locale. Ainsi, il y a 10 395 agriculteurs actifs et 8 632 retraités – qui sont souvent d'anciens agriculteurs – parmi les 36 487 maires élus aux municipales de 1989.

En outre, M. Martinez, promoteur de cette initiative, vise un double objectif régional et européen. S'il se défend de faire du *« néo-pétainisme »*, il ne se cache pas de vouloir *« transformer les conseils régionaux en bastions des agriculteurs face à l'Europe »*. Son but ultime est, en effet, une scission à l'intérieur de la CEE. Cette revendication ne semble pas déplaire à M. Le Pen, qui, à Cholet, s'est déclaré *« favorable à une sortie de notre pays de la Communauté dans l'hypothèse où la construction de l'Europe fédérale se poursuivrait »*. A l'appui de cette position, M. Martinez a dénoncé les *« eurofédérastes »*, *qui veulent faire une insémination nationale artificielle »*. Ce calembour, d'un genre coutumier dans les rangs du Front national, a bien fait rire les agriculteurs sympathisants de l'extrême droite présents.

OLIVIER BIFFAUD

□ **Le maire d'Angers refuse une salle à M. Le Pen.** – Dans une lettre rendue publique lundi 26 novembre, M. Jean Monnier, maire (ex-PS) d'Angers (Maine-et-Loire), informe le secrétaire départemental du Front national que M. Jean-Marie Le Pen *« ne disposera pas d'une tribune municipale pour tenir ses propos habituels incitant au racisme, à la xénophobie et à l'antisémitisme »*. M. Monnier fait partie des douze maires de grande ville qui ont lancé un appel (*le Monde* du 16 novembre) dans lequel ils récusent toute alliance avec le Front national. *« M. Monnier est membre de l'Association des maires francs-maçons qui, au nom de leur doctrine, prive de parole ceux qui ne la partagent pas »*, a répondu, mercredi à Cholet, le dirigeant de l'extrême droite.

Ratification de diverses conventions internationales

L'Assemblée nationale a ratifié, mardi 27 novembre, une série de conventions internationales :

• **La quatrième convention de Lomé.** – Signée le 15 décembre 1989, à Lomé (Togo), par les douze pays membres de la Communauté européenne et par soixante-huit pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), cette convention établit le cadre de la coopération entre l'Europe et les pays en voie de développement.

Par rapport à la convention de Lomé III, qui avait été signée pour la période de 1985 à 1990, trois nouveaux partenaires font leur entrée dans le groupe des ACP : Haïti, la République Dominicaine et la Namibie. Trois nouveaux thèmes sont développés dans cette nouvelle convention : la promotion des droits de l'homme, la coopération régionale et l'environnement.

L'aide économique prévue par la CEE pour les cinq prochaines années s'élève à 12 milliards d'écus, soit une augmentation, en valeur réelle, de plus de 20 % par rapport à la précédente convention. Jugeant cet effort encore insuffisant, le groupe communiste s'est abstenu.

Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a notamment déclaré que, pour ce qui concerne la Communauté, la prochaine échéance sera de *« faire accepter par nos partenaires le projet de politique méditerranéenne rénovée qui devrait permettre de tripler l'aide apportée* [aux] *pays riverains »*. *« Le fossé continue de s'accroître entre le Nord, chaque jour plus riche, et le Sud, chaque jour plus jeune »*, a rappelé le ministre, avant de conclure : *« On ne résiste pas à l'arrivée de la jeunesse. On lui donne sa chance et on accueille sa force. »*

• **Flux transfrontaliers de déchets dangereux.** – Déjà adopté par le Sénat, ce projet de loi vise à entériner une convention, signée à Bâle le 22 mars 1989, qui constitue un premier instrument de réglementation internationale sur la circulation des déchets toxiques. Selon l'OCDE, la production de tels déchets se serait élevée à plus de 300 millions de tonnes en 1989. Elle alimente des trafics illicites à destination des pays d'Amérique latine et d'Afrique, tentés d'accueillir contre une faible rémunération les déchets produits et rejetés par les pays industrialisés. En France, l'élimination des déchets est déjà fixée par une loi du 30 décembre 1988. Lors du débat à l'Assemblée nationale, le ministre délégué à l'environnement, M. Brice Lalonde, a cependant annoncé que ce dispositif sera complété, *« dans les trois mois qui viennent »*, par un décret réglementant l'importation des ordures ménagères.

• **Sécurité de la navigation maritime.** – A la suite de la prise d'otages, survenue en 1985 à bord du paquebot italien *Achille Lauro*, l'Organisation maritime internationale a élaboré une convention pour la répression des actes illicites commis contre la sécurité de la navigation maritime et des plates-formes-fixes situées sur le plateau continental, qui vise à élargir aux actes de terrorisme les dispositions prévues contre la piraterie. Cette convention avait été adoptée à Rome le 10 mars 1988 par vingt-trois Etats.

• **Création d'un centre culturel en Bulgarie.** – Celle-ci avait été décidée lors de la visite du président de la République en Bulgarie en janvier 1989. Les autorités bulgares ont, depuis cette date, proposé un bâtiment dans le centre de Sofia. Le nouveau centre culturel français devrait donc ouvrir prochainement.

La discussion du budget des DOM-TOM

Les sénateurs censurent... RFO

Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, dont l'application tranquille et la capacité de dialogue ont conquis, en deux ans, presque tous les parlementaires d'outre-mer, n'a eu aucune peine à défendre son budget pour 1991 devant le Sénat, dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 novembre après l'examen des budgets du tourisme et des services généraux du premier ministre sur lesquels les sénateurs se prononceront ultérieurement.

A défaut d'avoir des critiques fondamentales à formuler sur une politique devenue consensuelle par son objectif prioritaire – la recherche, à l'horizon 1995, de l'égalité sociale entre la métropole et les départements d'outre-mer, – la plupart des orateurs ont profité de cette circonstance rituelle pour déballer leurs problèmes locaux, petits et gros.

Le sénateur apparenté socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon, M. Albert Pen, a, par exemple, attiré l'attention générale sur la situation pour le moins singulière de certains commerçants de son archipel qui se retrouvent *de facto* assignés à résidence parce qu'ils sont accusés de *« complot »* contre le Canada voisin par les autorités d'Ottawa au motif qu'ils ont vendu de l'alcool à des Canadiens de Terre-Neuve de passage à Saint-Pierre. Jugés coupables, aux yeux de la loi canadienne, qui interdit ce commerce alors que la réglementation française l'autorise, ils sont interdits de séjour au Canada, ce qui les empêche de se rendre... en métropole, puisqu'on ne peut pas venir de Saint-Pierre à Paris sans passer par le Canada (sauf en bateau).

Les récriminations les plus vives ont eu pour cible RFO, la chaîne publique de télévision en position de monopole dans la plupart des DOM-TOM. C'est M. Rodolphe Désiré, sénateur apparenté socialiste de la Martinique, élu du PPM (Parti progressiste martiniquais), qui a brandi l'étendard de la censure, appuyé non seulement par M. Pen mais aussi par M. François Louisy, sénateur socialiste de la Guadeloupe. Il a dressé un surprenant réquisitoire contre ce qu'il a appelé *« une machine infernale montée en son temps par d'autres gouvernements dont l'unique logique ne visait qu'à intoxiquer et à abêtir les populations des DOM-TOM. Il convient d'agir rapidement afin que l'indigence de l'information distillée par RFO soit remplacée par une information claire, honnête, intelligible »*, a-t-il affirmé.

Renseignement pris, il apparut que ce coup de colère de M. Désiré prolongeait le mécontentement exprimé en Martinique par certains notables à propos de la façon dont RFO aurait rendu compte, une semaine auparavant, du débat provoqué à l'Assemblée nationale par la question au gouvernement de M. Claude Lise, député du PPM, au sujet de la mise en cause par l'opposition de certains élus *« domiens »* dans le débat de censure. M. Désiré est allé jusqu'à demander *« la création d'une commission d'enquête sur l'information outre-mer »*. M. Le Pensec s'est bien gardé de se laisser entraîner sur ce terrain mouvant.

La mauvaise humeur de M. Papilio

La discussion atone de ce chapitre budgétaire s'est néanmoins terminée par un échange assez aigre que personne n'avait prévu, et surtout pas M. Le Pensec. Vers les 4 heures du matin, en effet, le sénateur RPR de Wallis-et-Futuna, M. Sosefo Makapé Papilio, a soudain fait une scène au ministre des DOM-TOM en lui reprochant de ne pas traiter son territoire avec la même considération que les autres TOM. Butant sur les mots, s'excusant tout à la fois de troubler *« la paix du Sénat »* et de n'avoir pas obtenu, dans sa jeunesse, le certificat d'études qui lui aurait permis de débattre à armes égales avec le ministre, M. Papilio a reproché à M. Le Pensec de ne pas se montrer, au cours de ses visites à Wallis-et-Futuna, aussi courtois qu'au Palais du Luxembourg. *« Pourquoi, quand vous venez chez nous, vous n'acceptez pas de discuter avec moi comme vous le faites ici ? »*, a-t-il notamment demandé au ministre des DOM-TOM. Dérouté, M. Le Pensec a pris la mouche : *« C'est la première fois que j'entends dire que je refuse le dialogue. C'est inadmissible !... »*

Enquête faite, il semble que la mauvaise humeur de M. Papilio n'ait pas été sans rapport avec l'existence d'un contentieux financier entre les élus locaux et le gouvernement sur le point de savoir qui doit payer plusieurs factures en attente. Des factures relatives au séjour effectué à Paris par les chefs coutumiers de Wallis-et-Futuna invités l'an passé à Paris, pour les fêtes du bicentenaire de la Révolution, en tant que derniers rois authentiques de la IVe République française. Longues palabres en perspective...

ALAIN ROLLAT

□ **Le projet de loi sur la Corse au Sénat.** – Le président de la commission des lois au Sénat, M. Jacques Larché (Rép. et ind. [UREI], Seine-et-Marne), a été désigné, mercredi 28 novembre, comme rapporteur du projet de loi sur la Corse. Ce texte sera examiné après la discussion budgétaire qui devrait s'achever le 10 décembre.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 28 novembre au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits.

• **Fonds monétaire international**

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à l'augmentation de la quote-part de la France au Fonds monétaire international et à l'approbation par la France du troisième amendement aux statuts du Fonds monétaire international *(lire page 44)*.

• **La réforme du dépôt légal**

(Lire page 24.)

• **La préparation des négociations commerciales multilatérales**

Le ministre du commerce extérieur a présenté une communication sur la préparation des négociations commerciales multilatérales.

A quelques jours du début des travaux de la réunion ministérielle des pays membres de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT), qui va se tenir à Bruxelles, il a réaffirmé la volonté de la France de parvenir à un accord qui garantisse le développement des échanges et le maintien de la croissance.

Mais les résultats de cette réunion ne pourront recueillir l'accord de la France qu'à la condition de comporter des concessions et des avantages réciproques et équilibrés pour l'ensemble des parties.

Pour la France, les objectifs principaux sont d'assurer l'ouverture de nouveaux marchés et de préserver les mécanismes fondamentaux de la politique agricole commune, garante, avec le dynamisme des producteurs, de la capacité d'exportation de notre agriculture et de la pérennité de l'exploitation familiale.

Il convient aussi de soumettre progressivement aux règles du GATT les échanges de services et la protection de la propriété intellectuelle ainsi que les échanges de textile dans le contexte d'une concurrence plus loyale.

Il s'agit, enfin, de définir des règles qui tiennent compte de manière plus juste et plus réaliste de la diversité des situations et de favoriser le règlement multilatéral des différends commerciaux entre les Etats.

□ **Engagements de responsabilité.** – Le conseil des ministres du 28 novembre a autorisé M. Rocard à engager la responsabilité du gouvernement, selon l'article 49-3 de la Constitution, sur le projet de loi de finances rectificatif pour 1990 et le projet de loi portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales *(nos dernières éditions du 29 novembre)*.

Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'intérieur :

– M. François Lefebvre, préfet de la Haute-Saône, est nommé préfet hors cadre ;

– M. Hubert Fournier, directeur de la sécurité civile, est nommé préfet de la Haute-Saône ;

[Né le 13 septembre 1948 à Paris, M. Hubert Fournier est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Conseiller technique au cabinet de Gaston Defferre en 1981, il est nommé successivement secrétaire général de la préfecture du Vaucluse, puis commissaire adjoint de la République à Pointe-à-Pitre, et secrétaire général pour les affaires régionales en Aquitaine. Depuis mai 1989, M. Fournier était directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur.]

Sur proposition du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire :

– M. Philippe Loiseau est nommé président du conseil d'administration des Houillères du bassin de Lorraine.

Sur proposition du ministre de l'agriculture et de la forêt :

– M. Claude Chereau est nommé directeur de la production et des échanges.

Dans un entretien à « Faits et arguments »

M. Raymond Barre est favorable à un gouvernement européen

Dans un long entretien publié dans sa lettre mensuelle *Faits et arguments* du mois de décembre, M. Raymond Barre se déclare favorable à une avancée significative de l'Europe sur *« la voie de l'union politique »* par *« des transferts de souveraineté plus étendus que ceux auxquels les pays de la Communauté ont procédé jusqu'ici »*.

M. Barre se prononce pour la création d'un gouvernement européen : *« Je ne pense pas*, explique-t-il, *que la Commission puisse devenir ce gouvernement. Il serait souhaitable que, à côté du Conseil européen, organe suprême de la Communauté, puisse fonctionner un conseil des ministres dont l'action serait plus synthétique et continue. La Commission conserverait bien entendu les responsabilités qui lui sont confiées par les traités. »* Il se prononce en second lieu pour un renforcement des pouvoirs du Parlement européen, mais *« qui ne disposerait que des compétences dont ne sauraient s'acquitter les Parlements nationaux »*.

Evoquant la situation politique intérieure, M. Barre persiste à penser que la recomposition ne peut venir que d'une élection présidentielle. *« Je ne crois pas en tout cas*, explique-t-il, *que la cohabitation puisse être une chance de recomposition. La cohabitation se définit à mes yeux par la présence à la tête de l'Etat d'un président de la République et d'un premier ministre qui affichent ouvertement leur attachement respectif à des politiques opposées.* (...). *Il vaut mieux s'en tenir aux mécanismes de la Constitution plutôt que de chercher des combinaisons qui manquent de clarté et finissent dans l'échec et l'impuissance. »*

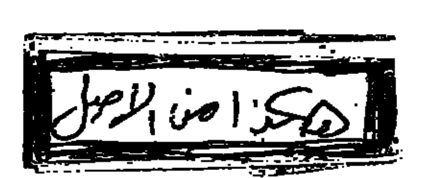
M. Barre convient qu'il peut exister aujourd'hui *« des déçus du barrisme »* : *« Ceux qui adoptent une étiquette pour des raisons d'opportunisme, électoral ou autre. Quand on apparaît comme un « présidentiable » reconnu, le flux des partisans intéressés se gonfle, mais il s'amenuise dès que les espoirs n'ont pas été comblés. Ce sont ceux qui proclament le plus haut leur déception pour mieux se faire accepter de ceux dont ils vont désormais constituer la vaillante cohorte ! Et puis ceux qui se laissent charmer par les sirènes qui leur susurrent que je suis devenu socialiste et que je suis prêt à rallier le pouvoir. Ces barristes-là ne faisaient point confiance à mes convictions. Drôles de barristes ! Il vaut mieux qu'ils ne le soient plus ! »*

EN BREF

□ **M. Méhaignerie tenté par une nouvelle censure.** – Le président du groupe UDC à l'Assemblée nationale, M. Pierre Méhaignerie, a déclaré, mercredi 28 novembre sur FR3, qu'il serait *« tenté de censurer le gouvernement »* si ce dernier ne retenait pas, lors de l'examen en seconde lecture du projet de loi de finances pour 1991, les amendements de son groupe sur la formation professionnelle et l'avenir des zones rurales. Le dépôt d'une nouvelle motion de censure, a expliqué M. Méhaignerie, *« va dépendre de la position du gouvernement sur les amendements du Sénat »*, qui portent sur la réduction de l'impôt sur le foncier non bâti et un meilleur partage de la taxe professionnelle entre les collectivités locales.

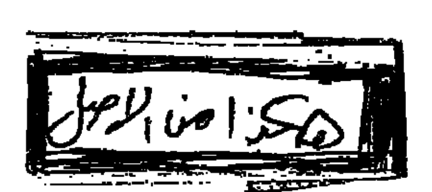
□ **Censure : les ennuis de M. Virapoullé.** – M. Marco Boyer, suppléant RPR de M. Jean-Paul Virapoullé, député centriste de la Réunion, a annoncé, mercredi 28 novembre, sa démission après le refus de ce dernier de voter la motion de censure contre la Contribution sociale généralisée (*voir* le Monde *du 29 novembre*). *« En adoptant délibérément une orientation qui favorise les grandes insuffisances gouvernementales des socialistes,* [il] *a décidé (...) de modifier le contrat signé avec son électorat et de faire une réalité de la démission automatique de son suppléant »*, a indiqué M. Boyer.

□ **Démission des membres du Club 89 à Luxembourg.** – Par lettre adressée à M. Michel Aurillac, président du Club 89, le 8 novembre, M. Gérard Bokanowski a annoncé la démission en bloc des membres de la section européenne du Club 89 qu'il dirigeait. Le club, proche du RPR, regroupait une trentaine d'adhérents à Luxembourg. Cette démission collective fait suite à la non-élection de M. Philippe Séguin au comité directeur du Club 89 (*le Monde* du 31 octobre) Cette mise à l'écart de l'ancien ministre des affaires sociales avait entraîné une réaction de mauvaise humeur des proches du président du RPR (*le Monde* du 9 novembre).

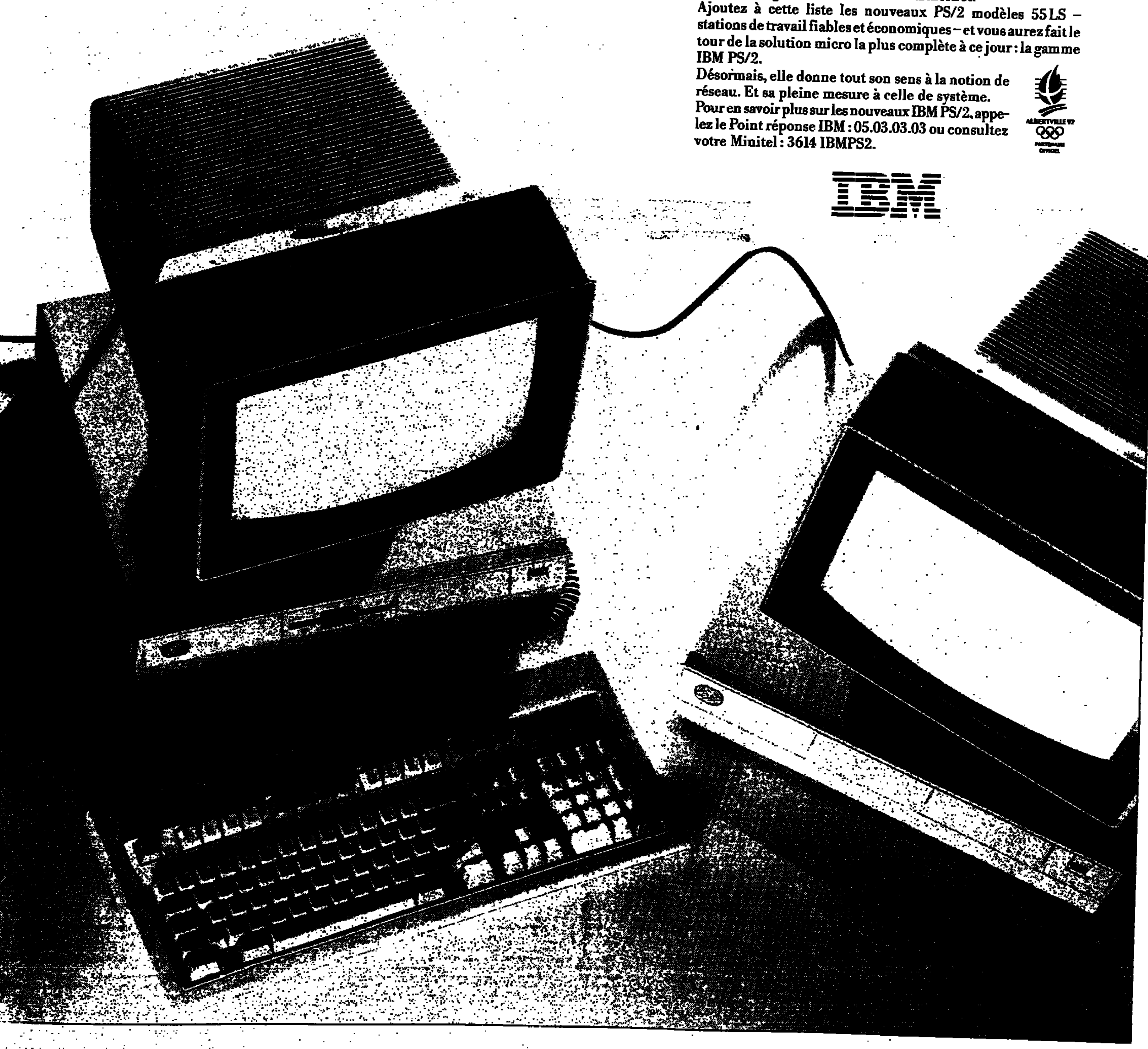


...e lance dans la course aux voix agric...

...du conseil des ...



Nouveaux IBM PS/2. Des micro plus qu



POLITIQUE

Au bureau exécutif du PS

Nouvelle passe d'armes entre fabiusiens et jospinistes

La réunion du bureau exécutif du Parti socialiste a été l'occasion, mercredi 28 novembre, d'un nouvel échange entre « mitterrandistes » – fabiusiens et jospinistes – à la suite de la mise en cause de l'attitude du président de la République face au mouvement des lycéens (*le Monde* daté 25-26 novembre). M. Marcel Debarge, fabiusien, numéro deux du parti, a souligné que le chef de l'Etat est *« la clé de voûte des institutions »* et affirmé : *« Nous avons besoin d'un parti du président. »* Mme Frédérique Bredin, fabiusienne, membre du secrétariat national, a dénoncé une *« atmosphère étouffante »*, créée par des *« attaques insidieuses »*. *« Le bateau coule, et nous avec »*, a-t-elle dit, en mettant en garde les responsables socialistes contre la *« désaffection de l'opinion publique »*.

M. Henri Emmanuelli, jospiniste, trésorier du parti, a demandé, en réponse, que les *« propos anonymes »* (il s'agit toujours de ceux qu'une dépêche de l'AFP attribuait, le 15 novembre, à *« un secrétaire national »* du PS, qui aurait déclaré : *« Décidément, le président est incontrôlable »*) soient *« traités par le mépris »*, comme le PS, selon lui, l'avait toujours fait dans le passé. Si les responsables politiques agissent autrement et donnent de l'importance à ces propos, a expliqué le député des Landes, il est normal que les journalistes les diffusent et que leur écho s'en trouve accru. Pour M. Emmanuelli, l'essentiel est de *« combattre les attaques de la droite »*, plutôt que de se poser en défenseurs du président et de laisser entendre ainsi qu'il aurait besoin d'être défendu.

M. Pierre Mauroy a renouvelé son appel à la *« cohésion du parti »*, à la *« solidarité avec le président de la République »* et au *« soutien au gouvernement »*, en se félicitant, d'ailleurs, qu'une bonne coordination entre le PS et son groupe de l'Assemblée nationale ait permis, cette semaine, de *« désamorcer les attaques de la droite »* lors de la séance des questions au Palais-Bourbon. Le premier secrétaire a salué, à ce propos, le *« courage »* de MM. Henri Nallet et Georges Kiejman, respectivement garde des sceaux et ministre délégué à la justice.

P. J.

Selon un sondage SOFRES

Les Français perçoivent de moins en moins de différences entre la gauche et la droite

M. Gérard Le Gall, membre adjoint au secrétariat national du PS, a présenté au bureau exécutif, mercredi 28 novembre, les résultats d'un sondage de la SOFRES sur les « références idéologiques » des Français. Cette étude fait apparaître que la perception des notions de « droite » et « gauche » continue à s'affaiblir.

Pour 56 % des personnes interrogées par la SOFRES (1) les notions de « droite » et « gauche » sont *« dépassées »*, tandis que 34 % d'entre elles les jugent *« toujours valables pour comprendre les prises de position des partis et des hommes politiques »*. Le premier chiffre est égal à celui qui était ressorti d'une précédente enquête, en octobre 1989, mais le second est en diminution de deux points ; en mars 1988, ces chiffres étaient, respectivement, de 48 % et 44 %.

Parallèlement, le nombre des Français qui refusent de se classer à droite ou à gauche continue à augmenter, avec 28 % cette année (23 % il y a un an, 21 % en novembre 1988). Ceux qui se classent à gauche, soit 38 %, restent plus nombreux que ceux qui se situent à droite, soit 28 %, les deux catégories étant en diminution (la gauche était à 43 % en novembre 1988 et à 40 % il y a un an, la droite à 31 %, puis 32 %). On retrouve ici, à peu de chose près, les chiffres d'octobre 1987 : après un an et demi de *« cohabitation »*, 36 % des Français se classaient à gauche, 29 %, à droite, et 30 % refusaient de se classer.

Le seul domaine de l'action gouvernementale où une majorité de Français (54 %) perçoivent de *« grandes différences »* entre la droite et la gauche est la politique de l'immigration (37 % d'entre eux y voient *« peu de différences »*). Pour tous les autres domaines (politique économique, éducation, lutte contre la délinquance, politique étrangère, Europe, protection sociale, etc.), la réponse *« peu de différences »* l'emporte largement, dans une proportion avoisinant ou dépassant les deux tiers, ces chiffres étant en augmentation par rapport à l'enquête de l'an dernier. Logiquement, le nombre des Français qui estiment qu'il y a *« trop de différences »* entre la droite et la gauche diminue (16 % aujourd'hui, 18 % il y a un an, 19 % en mars 1988), celui des Français qui pensent qu'il n'y en a *« pas assez »* augmente (38 % aujourd'hui, 36 % il y a un an, 34 % en mars 1988), tandis que 35 % d'entre eux estiment qu'il n'y en a *« ni trop, ni trop peu »*.

Interrogés sur leurs valeurs en matière économique, les Français attribuent majoritairement un coefficient positif aux notions de participation (73 %), concurrence (71 %), libre-échange (69 %), libéralisme (54 %), profit (48 %), syndicats (47 %), socialisme (46 %), planification (42 %) et privatisations (42 %), et un coefficient négatif à celles de nationalisations (47 %), capitalisme (46 %), protectionnisme (52 %), dirigisme (62 %).

L'écologie en vedette

Dans le champ politique, l'« écologie » l'emporte de très loin, avec 69 % d'appréciations positives, suivie par le socialisme (52 %), le gaullisme (47 %), le centre (45 %) et la gauche (43 %). La proportion s'inverse avec la droite (45 % d'appréciations négatives), suivie par la social-démocratie (34 %), la démocratie chrétienne (39 %), le radicalisme (54 %), le conservatisme (61 %), le gauchisme (69 %), le communisme et le marxisme (75 %), l'extrême droite (77 %).

Parmi les tendances de référence, les Français se répartissent en modérés (21 %), socialistes (20 %), écologistes (12 %), libéraux (11 %), gaullistes (11 %), sociaux-démocrates (5 %), conservateurs (4 %), communistes (4 %) et révolutionnaires (3 %), 9 % d'entre eux n'ayant pas d'opinion. La référence socialiste est en baisse (30 % en octobre 1987, 31 % en novembre 1988, 26 % en octobre 1989), la place prise par la référence écologiste, mesurée pour la première fois, ayant sans doute pour effet d'aggraver, dans l'enquête de cette année, le « décrochage ». Dans une moindre mesure, le libéralisme (15 % il y a un an) et le gaullisme (13 % il y a un an) régressent eux aussi.

Dans l'hebdomadaire du PS, *Vendredi* (du 30 novembre), qui publie les principaux résultats de ce sondage, M. Le Gall précise que 52 % des sympathisants socialistes jugent *« dépassées »* les notions de gauche et droite ; que 30 % d'entre eux seulement, en moyenne, perçoivent de *« grandes différences »* entre les positions des deux camps ; et que l'effacement de ces différences semble les satisfaire, puisque 53 % d'entre eux estiment qu'il y a *« trop de différences »* (17 %) ou *« ni trop, ni trop peu »* (36 %) entre la gauche et la droite.

P. J.

(1) Enquête faite du 23 au 25 octobre dernier sur un échantillon national de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

□ **M. Rocard en baisse, M. Mitterrand stable.** – La cote de popularité de M. Michel Rocard baisse de 3 points en novembre (43 %, au lieu de 46 % en octobre), selon un sondage de BVA publié cette semaine par *Paris-Match* (enquête faite du 15 au 19 novembre auprès de neuf cent cinquante personnes). Pour la première fois depuis son arrivée à Matignon, en mai 1988, les mauvaises opinions (44 % au lieu de 40 %) l'emportent sur les bonnes. 58 %des personnes interrogées (au lieu de 50 % le mois précédent) se déclarent mécontentes de la façon dont la France est gouvernée. La cote de popularité de M. François Mitterrand reste stable avec 53 % d'opinions favorables.

L'écurie Rocard au petit trot

Suite de la première page

Il n'empêche que cette famille-là a le sens de... la famille. La preuve : depuis qu'il occupe l'hôtel Matignon, le premier ministre distribue des petites faveurs à des amis politiques, à d'anciens collaborateurs, voire à des amis tout court. Rien de bien méchant, encore que...

Le contingent de légions d'honneur dont dipose Matignon n'est pas énorme mais la « famille » est rarement oubliée. Un jour, c'est M. Robert de Caumont, ex-député rocardien et ancien membre du PSU ; un autre, Mme Suzanne Julliard, épouse de M. Jacques Julliard, un intellectuel proche du premier ministre. Cette distribution a aussi bénéficié à Mme Marie-Thérèse Join-Lambert, ancien conseiller social de M. Rocard, et à M. Xavier Greffe, un universitaire, auteur de *Décentraliser pour l'emploi*, livre auquel le député des Yvelines avait consacré un long « point de vue » dans *le Monde*, juste avant d'être nommé premier ministre. M. Gilles Martinet, l'un des anciens compagnons de route de M. Rocard, a, lui, été promu officier de la légion d'honneur, ce qui n'a rien d'exceptionnel pour un ambassadeur de France. Comme pour les diverses personnalités honorées par le premier ministre, certainement aussi méritantes que M. Martinet, la question est néanmoins de savoir s'il aurait reçu cette distinction d'un autre. Et dans les mêmes délais. L'amitié des grands hommes...

Les vertus et l'amitié

Le même sens de l'amitié a valu à d'autres membres de la « famille » de bénéficier de nominations prestigieuses à la Cour des comptes et au Conseil d'Etat, où les places sont très recherchées. Six postes de conseillers d'Etat ont été pourvus au « tour extérieur » depuis que M. Rocard est à Matignon (ces postes sont à la discrétion du pouvoir en place). Le premier ministre a disposé de trois d'entre eux, l'Elysée des trois autres, selon une règle de partage sur laquelle veillent jalousement les deux « Messieurs nominations » de la République, M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat, pour M. Rocard et M. Michel Charasse, ministre délégué au budget, pour M. Mitterrand. Le premier poste du contingent Rocard est revenu à M. Charles Gosselin, un préfet, jusque-là conseiller à son cabinet. Le deuxième est allé à Mme Gisèle Charzat, une figure du Parti socialiste, *« parce qu'elle s'est livrée, pour l'obtenir, à une véritable danse du ventre »*, raconte un proche de M. Rocard qui a été témoin de son insistance. Le troisième a bénéficié à M. Pierre Zémor, ancien « conseiller en communication » de M. Rocard. *« Pour qu'on ne le voie plus à Matignon »*, commente le même. Le cas de Mme Charzat est un peu particulier. Affiliée jusqu'alors au courant de M. Jean-Pierre Chevènement, elle était, comme M. Didier Motchane, autre chevènementiste, député au Parlement de Strasbourg jusqu'aux dernières élections européennes.

Comme M. Motchane, elle a dû, bon gré mal gré, céder son siège à un camarade de parti. En compensation, M. Motchane a été nommé conseiller maître à la Cour des comptes, Mme Charzat conseiller d'Etat. La Cour des comptes, c'est bien, mais le Conseil d'Etat, c'est mieux. Relation de cause à effet ou pas, on trouve, quelques mois plus tard, la signature de Mme Charzat au bas de la motion des rocardiens pour le congrès socialiste de Rennes.

La galaxie Rocard s'est enrichie, vers la même époque, d'un maître des requêtes au Conseil d'Etat, Mme Anne-Marie Colmou, l'épouse de l'actuel chef de cabinet du premier ministre, et d'un conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Patrick Viveret, officiellement *« professeur dans l'enseignement agricole »*, dans les faits l'un des intellectuels les plus brillants de cette galaxie.

A peine installé à Matignon, M. Rocard avait pourtant mis en garde ses ministres contre les risques du copinage. *« La désignation des titulaires des emplois publics doit se faire sans autre distinction que celles des vertus et des talents »*, leur écrit-il le 25 mai 1988. Le 22 juin, le gouvernement met cette belle résolution en pratique. Considérée comme apolitique, Mme Dominique Laurent, qui vient du secrétariat général du gouvernement, entre au Conseil d'Etat comme maître des requêtes. Le 29 juin, M. Rocard s'autorise, malgré tout, une exception qui sera suivie de quelques autres. Il nomme conseiller d'Etat un homme sans doute de *« vertus »* et de *« talents »*, mais qui a en plus le mérite d'être de la « famille », M. Zémor.

Moins bien que M. Mauroy

Lorsqu'il procède à des nominations, le premier ministre s'est fixé pour règle de ne *« jamais faire injure à la fonction publique »*, insiste l'un de ses proches. Et, de fait, M. Rocard n'a pas déclenché jusqu'ici d'affaire Lesouhaitier (lorsqu'il était premier ministre, M. Laurent Fabius avait suscité un tollé à la Cour des comptes en y nommant M. Daniel Lesouhaitier, jusqu'alors attaché de direction dans un hôpital de sa circonscription). Il n'empêche que les mois qui passent confirment une autre règle, maintes fois vérifiée, selon laquelle transiter par le cabinet du premier ministre constitue un gage quasi certain d'ascension professionnelle (1).

Après MM. Zémor et Gosselin, déjà cités, M. André Larquié, conseiller technique à Matignon, est un des premiers à illustrer ce phénomène. Le 30 novembre 1989, il prend la tête de Radio-France internationale. Le 5 juillet 1989, M. Jean-Claude Petitdemange, alors chef de cabinet de M. Rocard, est nommé préfet. Il reste, néanmoins, auprès du premier ministre comme chargé de mission.

Le 17 octobre 1990, M. Yves Lyon-Caen, directeur adjoint de cabinet, est propulsé à la présidence du Crédit national. L'affaire fait des remous. M. Lyon-Caen est jeune (il vient d'avoir quarante ans) et n'a pas exactement le « profil ». M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, a vainement tenté d'empêcher, puis de retarder cette nomination, qui l'obligeait à « débarquer » plus vite qu'il ne l'avait prévu le titulaire du poste, M. Paul Mentré. *« Mais Matignon a fini par taper du poing sur la table, et nous avons dû obtempérer »*, raconte un de ses conseillers.

D'autres collaborateurs du premier ministre ont bénéficié d'une promotion, parfois plus modeste, en quittant Matignon : Mme Ariane Obolensky, ancien conseiller technique, nommée chef de service au Trésor, et M. Michel Taly, ex-chargé de mission, devenu chef du service de la législation fiscale au ministère du budget. Cependant, la règle selon laquelle un passage par l'Hôtel Matignon est bénéfique aux intéressés souffre, parfois, des exceptions. M. Antoine Prost, chargé de mission au cabinet du premier ministre, a, ainsi, abandonné cette fonction pour revenir à ses activités universitaires antérieures, sans être promu recteur d'académie comme il pouvait y prétendre. *« Mais c'est moi qui l'ai voulu »*, précise-t-il.

Ces quelques exemples ne permettent pas de soupçonner M. Rocard de népotisme. Par comparaison avec d'autres premiers ministres, il se montre, même, plutôt moins gourmand. Ainsi, le second homme fort de Matignon, M. Jean-Paul Huchon, directeur de cabinet, n'a-t-il bénéficié jusqu'ici d'aucune des gratifications qu'un tel poste vaut généralement à son titulaire. Le premier directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy, M. Robert Lion, avait reçu, à son départ de Matignon après un an de service, la direction générale de la Caisse des dépôts et consignations, l'un des plus beaux postes de la République. Et le second, M. Michel Delebarre, avait été nommé préfet hors cadre alors qu'il officiait encore Rue de Varenne.

Trois handicaps

Il faudra attendre le départ de M. Rocard de l'Hôtel Matignon pour comparer plus précisément les performances professionnelles des deux cabinets, le sien et celui de M. Mauroy, mais les collaborateurs de ce dernier n'avaient rien eu à regretter : M. André Chadeau, président de la SNCF, M. Jean Saint-Geours, président du Crédit national, M. Jean Peyrelevade, président de la Compagnie financière de Suez, en plus de M. Lion déjà nommé. L'équipe Rocard fera-t-elle aussi bien ? Elle n'en prend pas le chemin.

A la différence d'un Laurent Fabius, M. Rocard souffre de trois handicaps qui expliquent le petit trot de son écurie : l'Elysée le surveille de près ; la forteresse de Bercy et ses dépendances – le pouvoir est là – sont tenues par deux fabiusiens, MM. Bérégovoy et Charasse ; il n'a jamais « su faire »... Entendez par là que la culture politique du premier ministre est celle d'un militant avant d'être celle d'un chef de file. On ne le verra pas user de Matignon pour tisser sa toile, comme M. Fabius de la présidence de l'Assemblée nationale.

M. Mitterrand veille, et si M. Rocard dispose à peu près comme il l'entend du lot de nominations qui échoit à tout premier ministre, il ne peut se permettre n'importe quoi. Ainsi, selon l'un de ses proches, aurait-il souhaité obtenir *« quelque chose »* pour M. André Salomon, qui eut le titre de « conseiller » à son cabinet. M. Salomon, malheureusement, avait osé étriller M. Mitterrand dans un livre paru en 1980 (*« Aujourd'hui*, écrivait-il à propos de celui qui allait devenir président de la République, *il a vieilli et (...) la mort politique (...) le guette. »*) Cela ne pardonne pas, et l'intéressé en est aujourd'hui pour ses frais.

A la différence de M. Mauroy, qui fut le premier ministre d'un socialisme soudé par la victoire, M. Rocard officie à Matignon dans un contexte fortement concurrentiel. La relève de M. Mitterrand est en vue, et le voudrait-il vraiment que M. Rocard se heurterait, pour placer de vrais pions, aux autres présidentiables. Sous le regard bienveillant de l'Elysée, des fabiusiens sont régulièrement promus ici ou là : M. Patrick Careil à la présidence de la Banque Hervet, M. Bernard Pêcheur comme directeur général de l'administration de la fonction publique, M. Christian Bècle à la direction générale de la recherche, M. Daniel Bernard comme porte-parole du Quai d'Orsay, etc. A recenser ces dernières nominations, toutes décidées depuis que M. Rocard est premier ministre, on mesure l'influence relative de celui-ci. Quelques promotions spectaculaires de rocardiens ou de semi-rocardiens, intervenues récemment (M. Lyon-Caen déjà cité, M. Bernard Vial comme successeur de Mme Elisabeth Guigou, entrée au gouvernement, à la tête du secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne), ont pu laisser penser que les amis du premier ministre s'étaient lancés tardivement à l'assaut de l'appareil d'Etat.

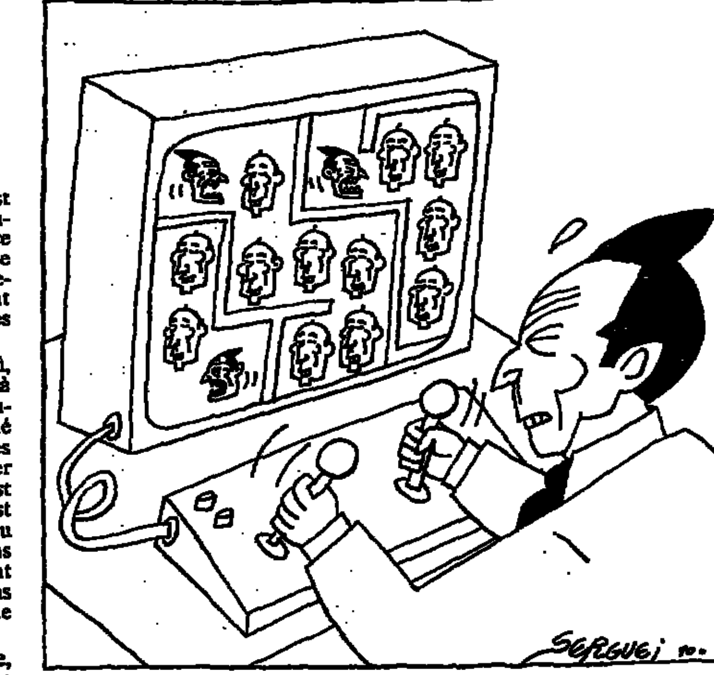
Il n'en est rien. S'il n'est pas superflu d'avoir gravité à un titre ou à un autre dans la nébuleuse rocardienne pour en tirer bénéfice, mieux vaut avoir, aussi, des œufs dans l'autre panier, le mitterrandisme au sens large. Cette double étiquette, qui vaut double adoubement, autorise aujourd'hui toutes les espérances. L'ont vérifié, parmi d'autres, M. Christian Blanc, devenu président de la RATP, M. François-Xavier Stasse, ancien rocardien de l'Elysée, nommé directeur général de l'Assistance publique de Paris, et M. Jean-Pierre Hoss, promu à la tête de la Société française de production.

On ne peut parler, non plus, d'une mainmise des rocardiens sur la haute administration et les entreprises publiques. Les « rocardiens pur sucre » y sont plutôt rares, quelquefois quasiment absents. A l'économie et aux finances, pratiquement aucun. *Idem*, quand ce n'est pas pire, aux affaires étrangères, à la justice, à la défense et à la culture.

On ne recense qu'un seul rocardien au ministère de l'intérieur, M. Jean-Marc Erbès, chef de l'inspection générale de l'administration, rocardien d'idées plus que d'allégeance. A l'éducation nationale, un seul recteur d'académie (sur vingt-huit) peut être rangé dans cette catégorie, M. Claude Pair (Lille), qui présida, au milieu des années 80, le club Convaincre (rocardien) de Meurthe-et-Moselle. On rencontre davantage de rocardiens au plan (M. Pierre-Yves Cossé, commissaire général) et à l'agriculture, dont M. Rocard fut ministre, ainsi que dans la mouvance de l'économie sociale, mais est-ce à partir de telles bases que l'on conquiert l'Etat ?

BERTRAND LE GENDRE

(1) Lire notamment *l'Élite rose. Sociologie du pouvoir socialiste 1981-1986*, de Monique Dagnaud et Dominique Mehl ; nouvelle édition augmentée, éditions Ramsay, 1988.



Les députés socialistes reçus à Matignon

Questions sur un carton

Le premier ministre a reçu l'ensemble des députés socialistes, mercredi 28 novembre à l'Hôtel Matignon, afin de les remercier de leur soutien lors du débat de censure, le 19 novembre dernier, sur la contribution sociale généralisée (CSG).

C'est l'histoire d'un carton. Un carton officiel du premier ministre conviant les députés socialistes à l'Hôtel Matignon. Première question : quand est parti le carton ? Coup de cœur spontané au lendemain du vote de la motion de censure, ou haute stratégie politique après quelques jours de réflexion ?

Deuxième question : qui a reçu le carton ? Les seuls députés socialistes ? La majorité présidentielle ? La majorité anti-censure ?

Troisième question : pourquoi ce carton ? Deux solutions : optimiste, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes socialistes, et convivialité ne nuit pas ; pessimiste, tout va si mal chez les socialistes que l'exception vaut bien réception.

Quatrième question : que faire de ce carton ? L'oublier, le déchirer ? Le passer à son assistant, le glisser dans sa poche avec un mouchoir dessus, faire un nœud au mouchoir, le présenter à l'huissier de Matignon à 19 heures, mercredi 28 novembre ?

Cinquième question : à quoi donne droit ce carton ? A un discours-fleuve du premier ministre, à quelques rapides mots d'accueil, à une annonce de démission ?

Réponses : plus d'une centaine de députés socialistes – cent cinquante selon leur président, M. Jean Auroux, – se sont présentés entre 19 heures et 20 h 20 (selon l'AFP) devant le porche de l'Hôtel Matignon. On a remarqué l'absence de M. Laurent Fabius, qui avait bien reçu le carton, mais qui avait dû répondre à une autre invitation, à Rome.

Selon un éminent détenteur de carton, le premier ministre a parlé pendant *« moins de trois minutes »*. M. Michel Rocard a notamment déclaré que le soir de la motion de censure avait été *« son meilleur moment de vie parlementaire depuis deux ans et demi »*. Il s'est également félicité *« d'avoir senti un groupe uni et fort »*. Selon d'autres encartés, non-rocardiens, le climat a été *« amical et chaleureux »* ou encore *« très sympa, après un climat de tension »*. M. Auroux a ajouté que les socialistes sont *« une famille unie qui a besoin de temps en temps de se retrouver »*. Uniquement sur présentation du carton.

P. R.-D.

SOCIÉTÉ/CULTURE

SECTION B

Quatre jardiniers pour les Tuileries

Le ministre de la culture devait rendre public, le 29 novembre, le projet de réaménagement du parc

Jeu de Paume · Place de la Concorde · Musée de l'Orangerie · Musée d'Orsay · Quai Anatole France · Terrasse du bord de l'eau · Grille · Jardin réservé · Emplacement du Palais des Tuileries · Pavillon de Marsan · Jardin du Carrousel · Place du Carrousel · Pyramide du Louvre · Pavillon de Flore · Pont du Carrousel · LOUVRE

A : Zone des bosquets à réhabiliter
B : Zone du jardin réservé à rénover
C : Jardin du Carrousel à créer

Le président aura-t-il la main verte ? On l'espère : c'est M. François Mitterrand, premier jardinier de France, qui a choisi l'équipe chargée de la rénovation du parc des Tuileries. Depuis le printemps, huit projets, accompagnés de dessins et de maquettes, sont à l'Elysée. Le nom des élus n'aura été connu qu'à l'automne : MM. Pascal Cribier et Louis Benech pour le jardin des Tuileries proprement dit, M. Jacques Wirtz pour celui du Carrousel. Une décision que M. Jack Lang devait commenter, jeudi 29 novembre, au cours d'une conférence de presse. Le programme initial, complexe, a nécessairement donné des réponses multiples. Certaines sont encore inabouties.

Complexe, parce qu'il est délicat d'intervenir sur un tel morceau de verdure, saturé d'histoire, marqué par la personnalité du plus connu des jardiniers français : Le Nôtre. Nécessaire, parce que le dessin original a été modifié irrémédiablement et que le jardin est aujourd'hui en coma dépassé.

Des décennies d'abandon, la métamorphose de ces lieux en parc d'attractions destiné à célébrer la mode ou le bicentenaire de la Révolution, en Luna Park doté de grande roue et de trains-fantômes, en dépotoir de statues dépareillées et de bancs cassés ont transformé ces 27 hectares, en une vaste dépression poussiéreuse, à la végétation malade et au sol quasi stérile.

L'émergence du « plus grand musée du monde » est l'occasion ou jamais de lui redonner vie. Après avoir été l'extension naturelle d'un château aujourd'hui disparu – celui des Tuileries – il sera logiquement le prolongement du Grand Louvre.

Huit jardiniers-paysagistes ont donc été consultés. Ils ont été choisis en fonction de leurs expériences passées. Gilles Clément, professeur à l'école d'architecture de Versailles, est un adepte des jardins libres, naturels et « en mouvement ». Il est l'un des concepteurs du parc Citroën en cours de réalisation dans le XVe arrondissement de Paris. M. Michel Corajoud, créateur du parc de l'Arlequin à Grenoble, aime s'appuyer sur des structures architecturales fortes. Il doit réhabiliter les jardins de la Fontaine, à Nîmes. M. François Houtin a été formé en Suisse. Il a dessiné de nombreux jardins privés, tant en France qu'à l'étranger.

M. Bernard Lassus a marqué plusieurs générations d'élèves de l'école du paysage. Il travaille actuellement au jardin de la Corderie royale de Rochefort. M. Jacques Sgard est un spécialiste des parcs urbains (Reims, Evry, Metz). Il est l'auteur du parc André-Malraux à Nanterre, réalisé dans une zone particulièrement ingrate. L'Américain Michael Van Valkenburgh est professeur à l'université de Harvard. Il est l'inventeur du ce Vine Garden dans le Massachussets, mais connaît parfaitement la tradition européenne. Le Belge Jacques Wirtz, l'un des paysagistes les plus célèbres du Vieux Continent, a remis en vogue la topiaire – l'art de tailler les arbres pour leur donner des formes diverses – grâce à un traitement très contemporain. Les plus jeunes, enfin, MM. Pascal Cribier et Louis Benech – ce dernier a la réputation d'être l'un des meilleurs botanistes de notre pays, – ont créé des jardins privés remarqués.

Les promenades respectées

Il était recommandé aux consultants de rappeler l'histoire du jardin, de respecter les arbres, ne pas hésiter à *faire du contemporain* et d'assurer une continuité entre l'arc de triomphe du Carrousel et la place de la Concorde. La commission des monuments historiques insistait, en outre, pour que la trace du château des Tuileries, brûlé sous la Commune, fût évoquée d'une manière ou d'une autre. Enfin le nouveau *parc devait être d'un entretien* acceptable sur le plan financier et supporter la fréquentation assidue d'un public nombreux.

D'est en ouest, le jardin se décompose grossièrement en trois zones. Entre les ailes du palais du Louvre et jusqu'à l'avenue du Général-Lemonnier, le Carrousel, assez joliment planté à la fin du XIXe siècle, aujourd'hui ravagé et dont le sous-sol est bondé de parking et d'équipements divers. Ensuite, passé le souterrain qui relie le quai à la rue des Pyramides, l'ancien « jardin réservé », avec ses deux petits bassins et ses fossés, les quatre parterres, vestiges de Le Nôtre, et le grand bassin rond : un espace comparable à la place de la Concorde.

Enfin les « couverts », la zone boisée, percée d'une allée centrale qui conduit à la pièce d'eau hexagonale et aux parterres disposés aux pieds du fer à cheval menant aux terrasses : celle de la Concorde, et en retour, celle des Feuillants, le long de la rue de Rivoli, et celle du Bord-de-l'Eau, en face de la Seine.

Comme la plupart de leurs concurrents, MM. Cribier et Benech respectent scrupuleusement ces promenades quasi-intactes qui sont l'armature même du jardin. A leurs pieds, les broderies végétales seront restaurées dans l'esprit de Le Nôtre et les seize bosquets, dont la masse est aujourd'hui indistincte, seront redéfinis avec précision. Leurs cœurs désertés retrouveront des parterres, variations sur les plans du jardinier de Louis XIV. Ce qui n'ex*clut ni les kiosques, ni les théâtres* de verdure, ni les manèges, ni les aires de jeu pour les enfants.

En revanche la zone centrale est totalement remodelée. Les parterres et le jardin réservé, avec ses grilles, ses fossés et ses bassins, disparaissent. A leur place, les deux jardiniers imaginent un vaste quadrilatère, prairie ponctuée d'arbres, cernée d'un mail sur ses quatre côtés. Le grand bassin rond, seul, subsiste. Ce choix n'est pas gratuit. Il permet une respiration entre les bosquets revivifiés et le Carrousel. Là, sous les fenêtres du palais du *Louvre, seront implantés, dans un* environnement très minéral, des parterres de broderies aux dessins contemporains, où la statuaire de Maillol pourra se déployer.

Le projet de M. Jacques Wirtz est magnifiquement hors-sujet : sols mouvementés animés de massifs taillés aux formes irrégulières et aux *allées sinueuses, jardins clos de* murs de briques. Pourtant il a été associé à MM. Cribier et Benech pour le traitement des jardins du Carrousel, son expérience devant pallier l'abstraction trop sèche des deux paysagistes.

Cet espace doit être animé d'une végétation plus dense, estiment M. Patrick Bouchain et M. Marc Simonet-Lenglart qui suivent ce dossier au ministère de la culture. Il n'est pas sûr, non plus, que la coupure végétale entre le Carrousel et l'ancien « jardin réservé » soit maintenue. D'autant que M. Ioeh Ming Pei, le père de la Pyramide de la cour Napoléon, a son mot à dire. Il *est chargé de remodeler les affreuses* trémies du souterrain de l'avenue du Général-Lemonnier et d'améliorer la partie visible du laboratoire du musée, enfoui au pied du pavillon de Flore. Mais sa réflexion ira sûrement plus loin. La rue de Valois parie audacieusement sur un double mariage franco-sino-américano-belge.

Le lobby du grand huit

Si les grands principes sont désormais définis : retrouver à partir des structures de Le Nôtre un parti végétal riche, contemporain, résistant et facile à entretenir (11 jardiniers seulement pour l'ensemble des Tuileries), le dossier du jardin est loin d'être bouclé. Il nécessitera sûrement de nombreuses navettes entre les paysagistes et leur commanditaire. D'autant que beaucoup de points ne sont pas encore abordés. Ainsi la passerelle Solferino qui assure la liaison entre les Tuileries et la rive gauche est « provisoire » depuis un quart de siècle. Sa reconstruction est à l'ordre du jour. Mais son futur profil est largement déterminé par l'avenir du quai des Tuileries.

Si la circulation automobile est maintenue, elle débouchera au dessous du quai et les usagers continueront d'emprunter un passage souterrain puant pour gagner le jardin. A moins qu'elle n'enjambe le flot des voitures, rejoignant le niveau supérieur de la terrasse du Bord-de-l'Eau, au risque de casser la perspective du fleuve.

Une autre solution consisterait à enterrer la voirie automobile à partir de la place de la Concorde. Les espaces « verts » s'étendraient ainsi jusqu'à la Seine. Mais ce plan ambitieux est fort onéreux (300 à 400 millions de francs). Il est également techniquement compliqué : deux tunnels seraient sans doute nécessaires. En outre, il ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la ville de Paris dont on connaît les réticences dès qu'il s'agit du ministère de la culture. L'atelier parisien d'urbanisme (APUR) planche pourtant sur cette éventuelle couverture.

Cette esplanade, ainsi créée, serait idéale pour caser les forains qui envahissent régulièrement l'allée des Feuillants – on les reverra en *décembre* – au grand dam des riverains de la rue de Rivoli. Ces derniers pétitionnent à tour de bras et viennent même de mettre sur pied une association pour la défense de leur environnement. Mais le lobby du grand huit et de la barbe à papa semble plus puissant. En dépit des excommunications officielles, il revient régulièrement labourer les parterres.

S'il est inimaginable que demain il campe, avec tentes et baraques, dans un jardin fraîchement rénové, le projet retenu ignore l'allée des Feuillants qui, sur le papier, reste un boyau poussiéreux dédié *« aux activités ludiques et éphémères »*. A quoi bon engloutir des sommes importantes – au total près de 250 millions de francs – dans la restauration d'un jardin s'il doit être traité, demain, comme une banale esplanade.

Les travaux commenceront dès le printemps prochain par la rénovation des terrasses et le traitement des arbres malades. Ils devraient s'achever avec le Bicentenaire de la proclamation de la République, le 21 septembre 1992.

EMMANUEL DE ROUX

La Galerie du Jeu de paume ouvrira en juin 1991

Le confort contemporain

C'est dans quelques mois, à la fin du printemps 1991, tandis que commenceront les travaux du jardin des Tuileries, que la Galerie nationale du Jeu de paume, l'ancien musée des impressionnistes, aujourd'hui relogés à Orsay, devrait ouvrir ses portes.

Restructuré, rénové et désormais voué à l'art contemporain, *le nouvel édifice offrira quelques* 1 000 mètres carrés d'exposition et tous les agréments du « confort moderne » : salles de conférence, et de projection, cafétéria, etc. Après une consultation, brillante par ses participants et la qualité de son jury, c'est à un architecte inconnu du grand public, M. Antoine Stinco, qu'a été confiée en 1987 la tâche délicate entre toutes de transformer le bâtiment. Pour être de construction récente (1861), celui-ci fait pendant à l'Orangerie, face à la place de la Concorde, et occupe donc l'un des sites les plus sensibles et les plus spectaculaires de Paris.

Un impeccable dégradé

S'il n'est pas un personnage public, M. Stinco porte un nom familier à ceux des professionnels de l'architecture qui, aux côtés de Grumbach et, Castro en autres, ont partagé les inquiétudes et les réflexions des « années 68 ». Il lui en est resté un authentique souci de l'urbanité et de l'échelle, et il est resté de ceux qui savent faire la part de l'architecture et de la communication. Autrement dit, son exigence est de servir avant tout un édifice et un programme.

Non que son intervention soit minime : le musée a été proprement désossé, et les espaces construits derrière les façades rigoureuses du Jeu de paume *relèvent d'une dynamique* contemporaine sans compromis autres que ceux de la raison . Mais dans un tel carcan, et sous l'œil gentiment attentif des Monuments historiques, M. Stinco s'est d'abord inquiété de prendre au site, sans violence, ce qu'il pouvait donner au musée. Pour cela, il joue de failles et de transparences selon un impeccable dégradé, passant des larges vues de la Concorde aux salles secrètes qui concluent, à l'autre extrémité, ce bâtiment-chenille.

On verra très bientôt comment *l'architecte s'est efforcé de dis*paraître pour permettre aux œuvres exposées dans le nouveau Jeu de paume de parler leur propre langue sans être parasitées. D'ores et déjà, l'entente est déclarée cordiale entre le maître d'œuvre et M. Alfred Pacquement, à qui a été confiée la direc*tion de la Galerie nationale.* Et tout semble ainsi en place pour inaugurer un dialogue courtois avec le public, sévère, de l'art contemporain.

FRÉDÉRIC EDELMANN

En facilitant l'accès des musées et des salles de spectacle

MM. Lang et Gillibert veulent ouvrir les équipements culturels aux handicapés

MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés, ont signé, mardi 27 novembre au Théâtre national de Chaillot, un protocole qui devrait permettre aux deux départements ministériels de collaborer pour faciliter l'accès des équipements culturels aux personnes handicapées.

« Au banquet de la culture, il ne doit plus y avoir d'exclus pour des raisons de handicap physique ou mental », affirme M. Michel Gillibert. Réunissant des fonctionnaires des deux ministères de la culture et des handicapés, un « secrétariat permanent pour la culture accessible » sera mis en place (1). Il fournira des informations techniques aux créateurs, aux salles de spectacles aux musées, aux municipalités, aux associations.

Il leur fera connaître les réalisations les plus récentes, comme celle de la ville d'Aigues-Mortes (Gard), qui, au prix de travaux coûteux (5 millions de francs), a rendu accessibles aux fauteuils roulants et à toutes les personnes à mobilité réduite ses célèbres remparts. Le Mont-Saint-Michel a fait de même.

Ascenseurs, rampes, vitrines mieux éclairées, étiquettes plus lisibles ou guidage par cassette : des centaines de musées, déjà, ont imaginé des aménagements permettant leur fréquentation aux handicapés moteurs, aux malvoyants, aux sourds et aux déficients mentaux. Dès le mois de mars prochain, un colloque dressera le bilan de toutes ces initiatives déjà prises, mais méconnues, en matière d'accueil des handicapés dans les équipements culturels.

Au musée de Niort, par exemple, certaines salles sont balisées d'étiquettes en braille et sonorisées. Leurs vitrines ouvertes permettent la manipulation des objets. La bibliothèque municipale de Caen a également mis à la disposition des non-voyants cinq mille ouvrages étiquetés en braille ou transcrits en cassettes *sonores. Ces livres d'un* nouveau genre sont disponibles dans quinze bibliothèques du département du Calvados.

Il en est de même pour les spectacles : MM. Jack Lang et Michel Gillibert ont pu expérimenter, dans la salle du Théâtre national de Chaillot, les dispositifs que *Jérôme* Savary met chaque soir à la disposition des malentendants et des mal voyants pour les aider à suivre son spectacle, *le Songe d'une nuit d'été*. Les premiers peuvent lire sur un écran placé au-dessus de la scène les répliques qu'échangent les comédiens. Ce système, baptisé Kalieute (en grec « parole et musique »), était jusqu'ici utilisé pour surtitrer des opéras ou certaines pièces de théâtre interprétés dans leur langue d'origine. Il pourrait être mis à la disposition des quatre millions de Français qui, en raison d'une infirmité ou simplement de leur âge, perçoivent mal ou pas du tout ce qui se dit sur une scène.

Quant aux mal voyants, ils peuvent prendre, à l'entrée de la salle de Chaillot, un casque d'écoute et entendre, entre deux répliques, une série d'informations sur le déroulement du spectacle joué par la troupe de Savary. *De même*, grâce à un plan des décors en relief, peuvent-ils suivre du doigt les explications fournies dans le casque d'écoute.

L'achat de cinquante casques d'audiovision par le Théâtre national de Chaillot a coûté 200 000 F, auxquels il faut ajouter l'enregistrement des commentaires et leur diffusion par une régie spéciale, soit 250 000 F au total pour la saison et ses cinq spectacles. Comment étendre la formule à d'autres salles ? Pour les candidats, l'idée est avancée d'un concours du Fonds de soutien au théâtre privé, précisément créé pour moderniser les salles françaises.

Reste l'accès des handicapés à la création artistique elle-même. Une centaine de projets touchant à la danse, à la musique, au théâtre, à l'audiovisuel comme aux arts plastiques, sont déjà soutenus par les services de M. Lang, qui leur ont consacré 2 millions de francs cette année.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Secrétariat permanent pour la culture accessible, 2, rue Jean-Lantier, 750091 Paris. Tél : 42-33-99-84.

SOCIÉTÉ

RÉGIONS

Un entretien avec M. Jacques Chirac

« Je ne laisserai pas l'insécurité s'installer dans Paris » nous déclare le maire de la capitale

La menace de M. Jacques Chirac de créer une police municipale à Paris (*le Monde* du 28 novembre), solution à laquelle il s'était toujours opposé dans la lutte contre la délinquance, soulève la question de l'évolution du statut de la capitale. Le maire de Paris, qui n'a pas de pouvoir de police, déclare dans un entretien au *Monde* : *« Je ne laisserai pas l'insécurité s'installer dans la capitale. »* Et, ajoute-t-il, *« si l'Etat demeure défaillant, je serai bien obligé de dégager les moyens nécessaires »* pour assurer la sécurité des Parisiens.

« Quelles sont les raisons de ce soudain changement de cap à propos d'une police municipale à Paris ?

– Je n'ai pas changé de cap. J'ai toujours été, par principe, opposé à la création d'une police municipale à Paris. C'est pourquoi la loi du 31 décembre 1975, portant réforme du statut de Paris que mon gouvernement proposa au Parlement, maintient au préfet de police ses attributions traditionnelles. Je continue à penser que la responsabilité de la police reste une attribution de la souveraineté de l'Etat et qu'elle demeure de sa compétence.

» Mais je suis soucieux de l'aggravation de l'insécurité dans la ville qui frappe les plus vulnérables d'entre nous, qu'il s'agisse des jeunes ou des personnes âgées. Je reçois chaque jour des témoignages multiples et angoissés. On voit se développer de nouvelles formes de délinquance qui réclament des moyens et des réponses appropriés, en particulier grâce à une police de proximité.

La police municipale ultime recours

» La ville fait déjà un effort considérable : elle a consacré, en 1990, plus de 850 millions de francs au budget de la préfecture de police. Dans le domaine de la prévention, elle concourt, cas unique en France, à l'entretien des 1 200 appelés qui effectuent leur service dans la police nationale à Paris. Enfin, de sa propre initiative, la ville de Paris assure la protection des habitants dans les îlots sensibles et elle conduit une politique de prévention spécialement exemplaire.

– Quelles seraient les modifications à apporter au statut de Paris pour la création d'une telle police municipale ?

– Nous n'en sommes pas là. Je ne cesse de demander au gouvernement de prendre ses responsabilités. C'est à lui d'agir. Ce serait une solution d'ultime recours que d'avoir à envisager la mise en place d'un tel dispositif. Mais je ne laisserai pas l'insécurité s'installer dans Paris sans réagir. S'agissant d'un problème qui touche à la liberté élémentaire des individus d'aller et venir, si l'Etat demeure défaillant je serai bien obligé de dégager les moyens nécessaires. Ce sera une priorité.

» Je précise que le statut de Paris est le seul à déroger au droit commun. Les trente-six mille autres maires des communes de France disposent de pouvoirs de police plus étendus et je n'ai pas le sentiment que l'autorité de l'Etat s'en soit trouvée diminuée pour autant. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN

Incidents à Corte (Haute-Corse) entre nationalistes et forces de l'ordre

Au cours d'une manifestation organisée à Corte (Haute-Corse) mercredi 28 novembre par environ quinze cents étudiants au nom de la langue et de la culture corses, des heurts se sont produits avec les forces de l'ordre. Dans l'après-midi, quelques manifestants avaient essayé de forcer l'accès de la sous-préfecture. Un coup de fusil de chasse a été tiré par un inconnu, dans la soirée, en direction d'un groupe de CRS, en faction devant cette même sous-préfecture, sans que personne ne soit blessé

A Ajaccio (Corse-du-Sud), dans la soirée de mercredi également, la façade du palais de justice a été la cible d'un mitraillage : seize impacts de projectiles de calibre 5,56 mm ont été dénombrés, a-t-on appris de source policière. Le drapeau tricolore était visé. La veille, le 27 novembre, un commando se réclamant de l'ex-FLNC avait ouvert le feu en plein jour sur la façade du palais de justice de Bastia (Haute-Corse).

Un important dispositif policier a été mis en place dans toute l'île et les contrôles renforcés près des édifices publicss

ÉDUCATION

Grève de la faim « pédagogique » dans un lycée de Rennes

En arrivant comme d'habitude, lundi matin 26 novembre, au lycée professionnel Jean-Jaurès de Rennes, où il enseigne la mécanique depuis quinze ans, M. Claude Le Balch, cinquante-cinq ans, a simplement écrit au tableau : *« Grève de la faim sur mon lieu de travail. »* Puis, il s'est allongé dans un sac de couchage au milieu de son atelier.

Dix minutes après, professeurs et lycéens se mettaient en grève pour soutenir sa revendication : des crédits pour financer l'achat des bancs hydrauliques nécessaires pour faire travailler les élèves de la nouvelle section *« oléo-hydraulique et pneumatique »*, ouverte à la rentrée pour les titulaires du BEP de mécanique.

Une heure plus tard, les radios et journaux locaux étaient alertés et deux inspecteurs de l'enseignement technique étaient au chevet du gréviste. *« Ils n'y connaissaient rien, l'un était menuisier,* grommelle l'enseignant. *Ils prétendaient n'avoir pas reçu mes lettres de réclamation. Je demandais 150 000 F et ils voulaient saucissonner les subventions en cinq versements ! »*

L'an dernier, M. Le Balch, ancien agent de maîtrise chez Citroën, qui enseigne depuis vingt-six ans, avait bénéficié d'une formation de six mois destinée à le préparer à sa nouvelle spécialité. Dans les entreprises, il avait travaillé sur des machines modernes, mais, au retour dans son établissement scolaire, il s'est aperçu que l'éducation nationale ne lui proposait que des bancs hydrauliques obsolètes, transférés d'un autre établissement, et auxquels il manquait plusieurs équipements indispensables pour préparer l'examen de fin d'année. *« Au lieu de manipuler la machine, mes élèves étaient condamnés à faire du montage »*, explique-t-il.

Sa grève de la faim a duré moins de quarante-huit heures. Elle a débouché sur l'assurance, donnée par le rectorat mardi 27 novembre, de l'attribution d'un crédit de 200 000 F versé en deux fois. Elle a suscité un élan de solidarité dans un établissement où les conditions de travail et d'études avaient déjà été dénoncées par les lycéens et les enseignants.

« Le seul matériel dont nous ayons été doté, pour l'ouverture de nouvelles sections, a été fourni par des entreprises qui n'en avaient plus l'usage. L'atelier où nous travaillons n'a aucune sécurité. S'il y avait le feu, personne ne pourrait s'enfuir. Et, sous la verrière, il fait 9 degrés », conclut M. Le Balch, *« heureux »* pour ses élèves du dénouement de son action, mais regrettant qu'il faille des *« solutions extrêmes »* pour en arriver là.

Ph. Be.

□ **Nouvelle annulation d'*Otello* à l'Opéra-Bastille.** – La poursuite de la grève des musiciens de l'orchestre de l'Opéra (*le Monde* du 27 novembre) a entraîné l'annulation de la représentation d'Otello prévue le jeudi 29. Les techniciens de l'Opéra-Bastille ont, pour leur part, déposé un préavis de grève pour la première des *Noces de Figaro*, de Mozart, le 12 décembre.

► **Remboursement des billets aux caisses de l'Opéra-Bastille à partir de 11 heures ou par correspondance : 120, rue de Lyon, 75012 Paris. Tél. : 43-43-96-96 ou 40-01-16-16. Il est également prudent de se renseigner pour les représentations ultérieures de Bastille et de Garnier.**

EN BREF

□ **M. Henri Nallet : « La nation devra donner à l'institution judiciaire les moyens d'accomplir ses missions ».** – Lors de la cérémonie d'ouverture des fêtes du Bicentenaire de la Cour de cassation mercredi 28 novembre à Paris (*le Monde* du 29 novembre), M. Henri Nallet, ministre de la justice, a souligné qu'il est *« du devoir de la nation et de ses représentants de consentir, dans les années qui viennent à l'institution judiciaire et à tous ceux qui collaborent à ses missions, les moyens de les accomplir pleinement »*. Puis il a précisé les perspectives : *« Les années à venir vont voir s'affirmer encore le phénomène de la montée du droit comme instrument de régulation sociale. Ce phénomène doit s'accompagner d'une promotion du rôle du juge et plus largement de l'institution judiciaire. »*

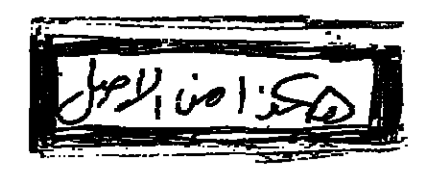
□ **Vol d'objets d'art à Paris.** – Un camion rempli d'objets d'art, pour un montant de 28 millions de francs, a été dérobé à Paris, dans la nuit du mardi 27 au mercredi 28 novembre. Le véhicule a été retrouvé mercredi, en fin de matinée, à Paris, par la police avec l'essentiel de son contenu. Parmi les œuvres négligées par les voleurs figuraient une cinquantaine de toiles des écoles flamande, française et hollandaise, dont certaines signées de Rubens, Watteau et Fragonard.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous indiquions dans notre article sur la délinquance en Corse (*le Monde* du 29 novembre), M. Henri Antona n'est pas député à l'Assemblée nationale mais vice-président de l'assemblée régionale de Corse.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

RELIGIONS

□ **Décès du cardinal Rubin, prélat polonais, ami personnel de Jean-Paul II.** – Le cardinal polonais Wladyslaw Rubin est décédé, mercredi 28 novembre à Rome, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'une longue maladie. Le cardinal Rubin était un ami personnel du pape. Dès le lendemain de son élection en 1978, Jean-Paul II avait effectué au chevet de Mgr Rubin, dans un hôpital romain, sa première visite de pape. Le cardinal Rubin a été secrétaire général du synode des évêques, puis jusqu'en 1985 préfet de la Congrégation pour les Eglises orientales. Sa disparition ramène à 143 le nombre des membres du Sacré Collège, et à 102 celui des cardinaux de moins de quatre-vingts ans, qui ont le droit de vote pour l'élection du pape.



SOCIÉTÉ

SPORTS

Bordeaux : M. Afflelou se donne un mois pour négocier un plan de redressement

Les matches aller des huitièmes de finale de la coupe de l'UEFA (Union européenne des associations de football), disputés mercredi 28 novembre, n'ont pas été favorables aux clubs français. Monaco, battu (2-1) à Moscou par l'équipe du Torpedo a toutefois préservé ses chances de qualification. En revanche, Bordeaux a connu un sévère échec (5-0) contre l'AS Rome, sous les yeux de M. Alain Afflelou, élu dans la matinée à la présidence du club. (Nos dernières éditions du 29 novembre).

« J'aime le foot et j'aime Bordeaux. Et, si je m'engage, c'est que je connais le dossier. J'ai eu l'audit entre les mains. » Alain Afflelou a reçu, mercredi 28 novembre à Bordeaux, l'investiture officielle de M. Jacques Chaban-Delmas, qui a présenté lui-même aux médias le repreneur du club. L'opticien n'a encore livré ni plan de restructuration ni chiffres détaillés. Il a uniquement confirmé qu'il faut très vite *« 50 à 60 millions de francs »* pour répondre aux exigences de *« créanciers pressés »*. M. Afflelou n'apportera pas cette somme seul. *« Je vais réaliser un tour de table, entre autres avec des Bordelais »*, a-t-il déclaré. Il promet de présenter son plan dans un mois, après s'être livré à un état des lieux et être *« entré en relations avec tous les créanciers »*, afin de négocier un étalement, voire un abandon, de certaines dettes. *« Sans un effort de chacun, on n'arrivera pas à apurer. La somme est trop grande. »*

L'appel aux collectivités locales

M. Afflelou veut notamment solliciter le concours des collectivités locales soit sous forme de subventions, soit d'abandons de créances. Cette démarche pourrait engendrer de nouveaux débats en Gironde. M. Afflelou est sûr de *« l'accord de la ville et de la région »*, deux collectivités présidées l'une par Jacques Chaban-Delmas, l'autre par l'un de ses amis, M. Jean Tavernier (RPR). Mais le conseil général de la Gironde, dirigé par le socialiste Philippe Madrelle, montrera-t-il les mêmes bonnes dispositions à l'égard du nouveau président des Girondins ? *« Je n'en ai pas la garantie absolue, mais en ai l'intuition »*, a assuré, mercredi, le nouveau président du club.

« Nous accordons une subvention annuelle de 8 millions de francs ; c'est le maximum que nous permettent nos finances, déclarait, de son côté, Pierre Brana, vice-président du conseil général en charge des finances. *Le département est prêt à réexaminer le dossier des Girondins de Bordeaux, mais quand la situation sera assainie. Personnellement, je ne suis pas favorable à ce que le département participe au redressement, alors qu'il ne sait pas où est parti l'argent et quelle est l'origine du trou de 242 millions de francs dans les finances du club. »*

S'il veut mettre le club de football complètement à l'abri du dépôt de bilan, M. Afflelou devra donc affronter des négociations délicates. Il s'est entouré d'un *« conseil restreint de crise »*. Il a reçu la démission du conseil d'administration du club, dont la plupart des membres étaient liés, d'une façon ou d'une autre, à Claude Bez. Il a désigné un nouveau vice-président, M. Jean-Didier Lange, conseil juridique, et un trésorier, M. Jean-Jacques Laulhé, ex-directeur général de la banque Sofinco à Bordeaux, en retraite depuis le mois de juin. Tous deux sont issus de la « société civile chabaniste ».

Le nouveau président des Girondins de Bordeaux FC s'est cependant gardé de faire le ménage de fond en comble dans l'ancienne maison Bez. *« Didier Couecou restera »*, a dit M. Afflelou. Sur le plan financier, la firme Opel demeure sponsor du club. *« Je suis président, pas sponsor ; je ne revendique pas mon nom sur les maillots »*, déclare M. Afflelou. Jean-Claude Darmon est aussi confirmé comme grand argentier. *« Tout ce qui a été signé sera respecté*, affirme M. Afflelou. *J'ai une confiance totale en la personne de Jean-Claude Darmon. »* Les deux hommes s'étaient d'ailleurs envolés pour Rome à bord du même avion, mercredi après-midi, pour assister au match des Girondins de Bordeaux FC contre l'AS Rome.

□ **AUTOMOBILISME : Rallye de Grande-Bretagne.** – L'Espagnol Carlos Sainz (Toyota) a fait honneur à son récent titre de champion du monde des rallyes en remportant, mercredi 28 novembre à Harrogate (Yorkshire), le RAC Rallye de Grande-Bretagne. A vingt-huit ans, il devient le premier pilote latin vainqueur de cette épreuve. Le Suédois Kenneth Eriksson (Mitsubishi) a terminé deuxième à 1 min 42 sec et l'Italien Massimo Biasion (Lancia) troisième à 2 min 24 sec. Cinquième du RAC à 7 min 46 sec, le Français Didier Auriol (Lancia) a pris la deuxième place du Championnat du monde des pilotes.

□ **BASKET-BALL : Championnat d'Europe.** – En battant Israël (93-74), mercredi 28 novembre à Cholet, l'équipe de France a préservé ses chances de qualification pour le Championnat d'Europe.

JUSTICE

Le parquet demande la levée de l'immunité parlementaire de M. Boucheron

M. Henri Nallet, garde des sceaux, a transmis à M. Laurent Fabius, mercredi 28 novembre, une demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Boucheron, député (apparenté PS) de la Charente-Maritime, présentée par le procureur général auprès de la cour d'appel de Paris. La requête du procureur s'appuie sur l'information ouverte par la chambre d'accusation de la cour d'appel, juridiction désignée par la chambre criminelle de la Cour de cassation pour instruire les faits reprochés à l'ancien maire d'Angoulême, mis en cause pour sa gestion de la ville. M. Boucheron a formulé lui-même, mercredi une demande de levée de son immunité *(nos dernières éditions du 29 novembre)*.

ÉCOLOGIE

Création du Fonds pour l'environnement mondial

Au terme de deux jours de réunion au siège parisien de la Banque mondiale, les 27 et 28 novembre, les représentants de vingt-cinq pays industrialisés et du tiers-monde ont décidé de créer un Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Ce fonds, qui avait été proposé en 1989 par le ministre français des finances, M. Pierre Bérégovoy, avec le soutien de la RFA, est destiné à aider les pays en développement à préserver leur patrimoine naturel et à se doter d'industries propres et économes d'énergie.

Les « affaires » du football français

Marseille : le club de M. Tapie est à son tour mis en cause

La crise du football a de nouveau pris le chemin de Marseille. Révélées mercredi 28 novembre par *le Canard enchaîné* et le *Nouvel Observateur*, les déclarations faites aux policiers marseillais par M. Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'OM, trahissent les pratiques financières du club de M. Bernard Tapie. Selon nos informations, certaines déclarations sont en totales contradiction avec celles faites par ce même M. Bernès devant la commission nationale de discipline mise en place par les autorités du football pour enquêter sur diverses affaires.

M. Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'Olympique de Marseille, serait-il le principal acteur de la dernière « affaire » du football français ? L'adjoint de M. Bernard Tapie s'est en tout cas retrouvé propulsé en première ligne, une semaine après avoir été placé en garde à vue pendant trente-cinq heures à l'hôtel de police de Marseille en compagnie d'un autre dirigeant, M. Alain Laroche, directeur financier (*le Monde* du 22 novembre).

Longuement interrogé par les enquêteurs de la brigade financière qui avaient auparavant saisi des documents comptables du club, il semble s'être montré très prolixe à propos des pratiques financières de l'OM. Dans son édition du mercredi 28 novembre, *le Canard enchaîné* révélait l'essentiel de ses déclarations. Procès-verbaux à l'appui, le *Nouvel Observateur*, a confirmé et précisé ces informations.

L'essentiel des déclarations de M. Bernès a porté sur ce qu'il a lui-même qualifié de *« primes occultes »* versées à certains joueurs sous formes de prêts. L'Allemand Karl-Heinz Forster, les Français Philippe Vercruysse et Alain Giresse auraient ainsi reçu de fortes sommes déguisées en prêts en plus de leur salaire « officiel ». Dans une entretien accordé à l'Agence France-Presse, Bernard Tapie a contredit son directeur et déclaré que *« les prêts étaient bien des prêts »*.

Par ailleurs, M. Bernès s'est aussi expliqué sur les versements effectués pour des sociétés implantées à l'étranger et gérant les intérêts de certains joueurs qui auraient, eux aussi, perçu des primes « occultes ». Autant d'informations démenties par M. Tapie. Il assure que le Britannique Chris Waddle et le Français Manuel Amoros sont sous contrats d'exclusivité avec des sociétés mais qu'il a payé celles-ci en toute légalité.

Corruption des arbitres

Enfin, les enquêteurs ont interrogé MM. Bernès et Laroche au sujet de mystérieux « intermédiaires » rémunérés dans le cadre de transferts ou pour diverses prestations (préparation de déplacements en Coupe d'Europe, négociations des droits de télévision...). M. Bernès a indiqué que certains intermédiaires étaient effectivement payés pour ce type de service. Des propos confirmés par M. Tapie, qui estime que si d'éventuelles fautes devaient être retenues contre l'OM, elles seraient d'ordre fiscal (*« Je m'attends à un redressement »*) et non pas pénal. Dans le même temps Mᵉ Georges Kiejman, ministre délégué à la justice, certifiait que la chancellerie n'était pas intervenue pour stopper l'enquête sur l'OM comme l'affirmait *le Canard enchaîné*.

Mais l'affaire est sans doute loin d'être close. D'autres déclarations de M. Bernès risquent d'engendrer de nouveaux remous. Elles concernent M. Louis Barin, un « intermédiaire » bien connu en Europe. Personnage incontournable du monde du *football*, ce Yougoslave qui posséderait aussi la nationalité belge est en fuite à l'étranger. A son propos, M. Bernès a fait une révélation qui pourrait avoir d'importantes conséquences. L'affaire porte sur l'enregistrement d'une conversation qu'il aurait eue avec M. Barin dans un bureau de l'OM spécialement équipé de micros. Le Yougoslave étant un proche de Claude Bez, ancien président des Girondins et ennemi de Bernard Tapie, la discussion traite des pratiques en vigueur à Bordeaux.

Barin, questionné sur un ton amical par Bernès, évoque clairement la corruption des arbitres (*« On les paye toujours directement »*), les dessous-de-tables (il cite aussi des clubs allemands, comme le Bayern Munich), les fausses factures, les comptes en banque en Yougoslavie, ses relations privilégiées avec certains dirigeants (M. Jean-Claude Hamel, président d'Auxerre), ou encore le *« business »* entre Claude Bez et Jean-Claude Darmon, le « Monsieur Pub » du football français.

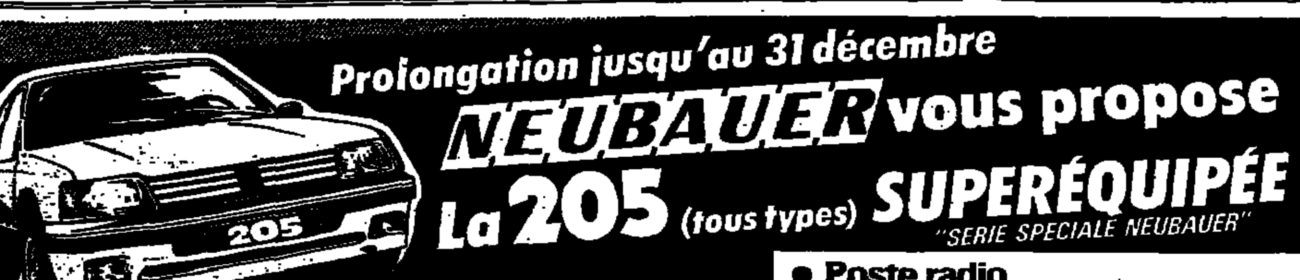
Claude Bez, du temps où il était président, s'était procuré le texte de cette conversation, grâce, disait-il, à une *« haute personnalité française »*. Il l'avait donné à la presse et présenté aux membres de la commission nationale discipline (CND), une instance composée de juristes et mise en place pour enquêter sur diverses affaires (*le Monde* du 3 octobre). M. Bez reprenait la thèse du complot : les dirigeants Marseillais, en accord avec Barin, avaient enregistré cette conversation pour disposer d'un « dossier » contre lui.

Dans leur premier rapport, les membres de la CND stipulaient bien qu'ils écartaient ce document *« dépourvu de toute garantie d'authenticité »*. Cette garantie, M. Jean-Pierre Bernès l'a lui-même fournie aux enquêteurs marseillais. Il a authentifié le document, allant jusqu'à avouer, selon le *Nouvel Observateur* : *« J'étais au courant qu'un dispositif d'enregistrement existait lors de ma discussion avec M. Barin. J'ignore qui a demandé la mise en place de ce dispositif »*. Ces déclarations, confirmées de plusieurs sources, intéresseront sans doute la CND. Elles sont en effet en totale contradiction avec ce qu'a toujours affirmé le dirigeant.

Devant la CND, il avait en effet assuré que ce document était un faux, en précisant que lui aussi pouvait fabriquer, s'il le voulait, une conversation entre *« Tartempion et Bez »*. Qu'il n'avait pas pour habitude d'enregistrer ses conversations téléphoniques, que son bureau n'était pas équipé de la sorte. Et que M. Barin n'avait jamais touché de commission de l'OM. Là encore, ses déclarations – et surtout celles d'Alain Laroche – à la police sont tout autres.

La commission nationale de discipline, qui pensait arriver au terme de ses auditions et croyait pouvoir rendre son verdict avant Noël, pourrait décider de revoir M. Bernès. Premier cas de figure : piégé à son insu, M. Barin a dit la stricte vérité. Alors, le dossier s'alourdirait puisque l'intermédiaire yougoslave fait clairement état de pratiques illégales. Deuxième cas de figure : il s'agit effectivement d'un coup monté contre Claude Bez. Toutes les accusations portées sont fausses. Jean-Pierre Bernès se serait alors rendu coupable d'une mise en scène susceptible d'entraîner des poursuites, prolongeant une crise qui rebondit chaque jour.

PHILIPPE BROUSSARD



DANSE

Souvenirs et vestiges

Le Festival de danse de Cannes a fait découvrir l'un des plus célèbres ballets de l'Est « la Fontaine de Bakhtchisarai »

CANNES

de notre envoyée spéciale

Enfin nous l'avons vue, de nos yeux vue, cette mythique *Fontaine de Bakhtchisarai*, ce ballet-culte, aussi célèbre que *Giselle* ou *Le Lac des cygnes* en URSS et chez ses satellites, mais demeuré inconnu en Occident – si l'on excepte une furtive apparition à Bâle en 1965.

Nous savions que c'était une étape obligée pour toute grande ballerine russe qui se respecte, à commencer par Galina Oulanova, créatrice du rôle de Maria au Kirov de Leningrad en 1934. Maïa Plissetskaïa, pour sa part, triomphait au Bolchoï de Moscou, dès 1948, dans le rôle de la « méchante » Zaréma, plus conforme à son tempérament incendiaire. Les érudits chuchotaient que Foma Nijinski – père des illustres Vaslav et Bronislava – avait tiré du même poème de Pouchkine un ballet intitulé *Une victime de la jalousie* à Kiev, en 1892...

Aussi fonçait-on vers Cannes, son sixième Festival international de danse (qui offre, par ailleurs, un savoureux éclectisme), ayant eu la bonne idée d'inviter le Ballet national de Budapest, avec sa production de *la Fontaine de Bakhtchisaraï*. Difficile de rencontrer plus kitch. Livret de Volkov, genre grande fresque colorée, mouvementée et pimentée d'orientalisme, à la manière du *Corsaire* et autres *Raymonda* du dix-neuvième siècle.

Dans un château polonais, vers 1783, le prince Potocki fête l'anniversaire de sa fille Maria, fiancée à Waclaw. Candélabres, buffet, invités, mazurkas, joutes, pas-de-deux des amants. Irruption d'une horde de Tatars : bagarres, château en feu, carnage, femmes emmenées en captivité. Coup de foudre du cruel chef tatar, Khan Girei, pour la belle Maria : il trucide son père, son fiancé et l'enlève. Acte II, dans le harem de Girei (le décor se souvient de la *Shéhérazade* de Bakst). Ces dames dansent, en attendant le retour du maître, autour de l'arrogante favorite Zaréma. Entrée de Girei, visiblement la tête ailleurs. Les érotiques contorsions de Zaréma le laissent de glace, ce qui amuse beaucoup ces pestes de concubines. Il ne pense qu'à Maria. Il se glisse dans la chambre de celle-ci, mais la respecte. Zaréma, à son tour, vient supplier sa rivale, mais, furieux de découvrir près du lit le couvre-chef de Girei, la poignarde.

Acte III : de plus en plus mélancolique, Girei fait jeter Zaréma du haut des remparts, reste insensible à la fougueuse danse de ces Tatars armés de fouet (on se souvient ici des *Danses polovtziennes* du *Prince Igor*) et s'en va méditer, visité de fantômes, au bord de la fontaine qu'il a fait édifier à la mémoire de sa bien-aimée.

La chorégraphie originale de Rostislav Zakearov (mais qu'en reste-t-il au bout de cinquante-six ans, après tant de reprises ?) paraît d'un académisme bien pâle et bien conventionnel. Zoltan Nagy junior (Waclaw) danse bien mais meurt très vite ; Katalin Volf (Maria) fait admirer un joli pied et Ildiko (Zaréma) une jalousie intéressante ; les tortures de Zoltan Nagy Major (Khan Girei) nous inspirent de la compassion. Curiosité satisfaite, on accueille cet objet de musée avec indulgence, en attendant la production, sans doute plus fastueuse, du Kirov et des interprètes plus flamboyants.

SYLVIE DE NUSSAC

► *Faustus* de François Verret et le Jeune Ballet international de Cannes, le 29 ; Ballet Rafaël Aguilar et Marc Tompkins, le 30 novembre ; Centre chorégraphique de Tours et Michel Kelemenis, le 1er décembre ; Ballet de Monte-Carlo, le 2. Tél. 93 99 04 04.

□ **La danse à Beaunord.** – La Jeune Danse de Wallonie et de Bruxelles propose du 29 novembre au 1er décembre, à Paris, de découvrir Diane Broman, Avi Kaiser, Michel Noiret et Bud Blumenthal, Michèle Swennen.

► **Beaunord, Centre de Wallonie et de Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 42-71-26-16. Spectacles à 18 heures, 20 heures et 21 heures.**

□ ***Comedia tempio*, le nouveau Nadj à Orléans.** – Artiste associé au Centre de production chorégraphique d'Orléans depuis le 1er juillet dernier, Josef Nadj y présente sa dernière création *Comedia tempio*, inspiré de Geza Csath, musique d'Istvan Kovacs Tickmayer ; décors de Goury. Le Théâtre de la Ville accueillera ce spectacle à partir du 11 décembre.

► **Les 29 et 30 novembre, à 20 h 30, Centre de production chorégraphique. Carré Saint-Vincent, 45000 Orléans. Tél. : 38-62-45-68.**

MUSIQUES

Amina, fille des mélanges

La chanteuse tunisienne incarne les vices et les vertus de la « sono mondiale »

D'un côté, le monde. Ce mur de public sombre, bien rangé dans les gradins du Théâtre de la Ville. En face Amina Annabi chanteuse tunisienne, femme parisienne, jeune fille encore bercée par des rêves de fusion. Musique rassurante qui évite de s'écarteler entre deux mondes. Amina affrontait le 28 novembre sa première grande salle parisienne. Elle avait belle allure, pieds nus, cheveux déliés.

Six musiciens-copains l'accompagnaient, dont un accordéoniste (Zouhir Gouja), un bassiste (David Levray), un batteur (Christopher Henry, un Jamaïcain de Londres), un joueur de darbuka (le Tunisien Ahmed Djemaï), qui charpentaient solidement une musique parfois perdue dans un flou orientalo-moderniste.


ELLEN VON UNWERTH

Beurette ? Le qualificatif ne lui plaît guère. Fille des mélanges, oui : *« La Tunisie est au croisement des influences italiennes, françaises, et arabes »*, explique Amina, venue très jeune à la musique par le Festival de Tabarka, où travaillait Mme Annabi mère. Femme arabe émancipée ? Certainement, mais moins valeureuse que sa grand-mère qui jeta le voile dès que Bourguiba le permit. Amina trouve que trop d'images l'assaillent. *« Ici, on a toujours besoin de tout décortiquer. »* Elle a enregistré au Japon un premier 45T et les maquettes de *Yalil* (Phonogram). Le concept Amina, chanteuse de cap arabe est né de son adhésion à l'école Martin Meissonnier, grand maître de Mégamix et du rock de la SEPT.

Amina reprend sur scène des titres de *Yalil*, dont *le Cercle rouge*, une histoire de rouge aux lèvres mélo à souhait, et teste des chansons pour son prochain album. Martin filme et le public apprécie. Une palme pour *Mektoubi*, un flamenco arabe très enlevé, des bons points pour *Zayacum*, venu du Soudan. A force de naviguer dans les eaux internationales, elle y pêchera les talents encore enfouis en elle.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Le 29 au Théâtre de la Ville, à 18 h 30. Tél. : 48-87-54-42.**

L'Orchestre du XVIIIe siècle aux Champs-Elysées

L'anti-musée

Brüggen et son ensemble sont devenus des stars de la musique classique. Ils devront s'y habituer. Mais cette reconnaissance soudaine de leur statut n'a en rien altéré le radicalisme de leur démarche : ils ont décidé de tourner le dos à l'institution.

Le 28 novembre ces musiciens – une cinquantaine – ont retrouvé le Théâtre des Champs-Elysées, après quelques incartades malheureuses Salle Pleyel et dans des églises à l'acoustique caverneuse, pour jouer la dernière symphonie de Haydn, *Linz* de Mozart et la *Pastorale* de Beethoven.

L'Orchestre de Cleveland, lui-même, ne joue pas avec une telle précision dans la légèreté, avec un soin si amoureux du détail. La Staatskapelle de Dresde n'a pas un quatuor à cordes aussi infaillible, ni Chicago de vents aussi chantants. Les musiciens de l'Orchestre du XVIIIe siècle jouent pourtant sur des vents primitifs, les cordes sans vibrato, Frans Brüggen ne se prend pas pour un chef mais pour un animateur.

Ils font entendre un Haydn pince-sans-rire, comme découpé au scalpel, un Mozart marmoréen, plus plombé qu'il ne le faudrait et une *Pastorale* radicale dans sa volonté descriptive.

Paradoxalement, c'est dans une telle œuvre que la supériorité des instruments anciens se manifeste avec le plus d'évidence. Qu'une mélodie passe du basson aux violoncelles, le timbre change moins que la projection du son dans l'espace. Que la flûte imite le rossignol, la clarinette le coucou, et c'est un chant idéal qui s'élève du fond de l'orchestre et non le son d'une flûte ou d'une clarinette.

A l'issue d'un tel concert, une certitude s'impose : à la différence de nombreuses institutions symphoniques traditionnelles, Frans Brüggen et ses musiciens ne sont pas les archéologues de la musique symphonique. Simplement des artistes.

ALAIN LOMPECH

THÉATRE

Boy meets girl

Amours épistolaires : « Conversations sur l'infinité des passions », de Louise Doutreligne

L'Hôtel Lutétia abrite en ce moment les *Conversations sur l'infinité des passions*, de Louise Doutreligne qui résume trois siècles d'amours épistolaires. Inspiré de textes célèbres (*les Désordres de l'amour*, de Madame de Villedieu ; *les Égarements du cœur et de l'esprit*, de Crébillon fils et *la Duchesse de Langeais*, de Balzac), le spectacle sent bon l'encre des billets échangés à la hâte dans une loge de théâtre, ou de ces lettres passionnées, rêves de longues étreintes sur papier...

Toutes ces missives s'écrivent sur un même thème : un homme rencontre une femme, entreprend de la conquérir. Elle cède enfin, il se lasse, en trouve une autre, plus jolie, plus jeune et plus riche. Le couvent, la mort, la vie ? L'attitude de la délaissée varie au fil du temps.

La femme du dix-septième siècle est tourmentée par le désordre de ses passions. Son amant s'enfuit avec une autre, regrette, revient ; elle le repousse. Coupable et meurtri, il ira trouver la mort sur un champ de bataille. Le dix-huitième siècle apporte un note rafraîchissante et amère : le libertinage. La femme mène le jeu. Tous les atouts dans sa manche, elle se joue d'un jeune homme ignorant, maladroit, mais sûr de lui. C'est alors une demi-heure de chassés-croisés où les cartes maîtresses passent de main en main avec beaucoup d'habileté et d'humour.

De l'humour, il y en fallait aussi pour « croquer » les tragiques idylles du dix-neuvième siècle. Les amants sont de savoureuses caricatures du romantisme. Le sourcil est sombre, les pâmoisons profondes, l'avenir fatal et la plume rageuse laboure le papier d'aveux définitifs. C'est irrésistible. le spectacle trouve son rythme – dans lequel il était difficile de s'installer, le « salon » ressemblant plus à une salle de conférence qu'à un boudoir. La grande saga s'arrêtera là, comme si le téléphone ou le Minitel avaient fauché les élans amoureux.

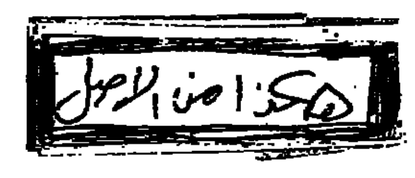
Autour d'un paravent, unique décor témoin de ces déchirements passionnés, Claudine Fievet et Jean-Luc Paliès – qui signe la mise en scène – se régalent dans les méandres amoureux. Ils les emportent parfois trop loin. Leurs voix fortes ou leurs mimiques lourdes, soudain, détonnent dans cette petite salle où chaque détail accroche l'œil ou l'oreille.

BÉNÉDICTE MATHIEU

► **Hotel Lutétia, 45, boulevard Raspail, 75006. Du mardi au samedi, à 20 h 45. 100 F et 130 F. Tél. : 45-44-05-05 ou 45-44-38-10.**

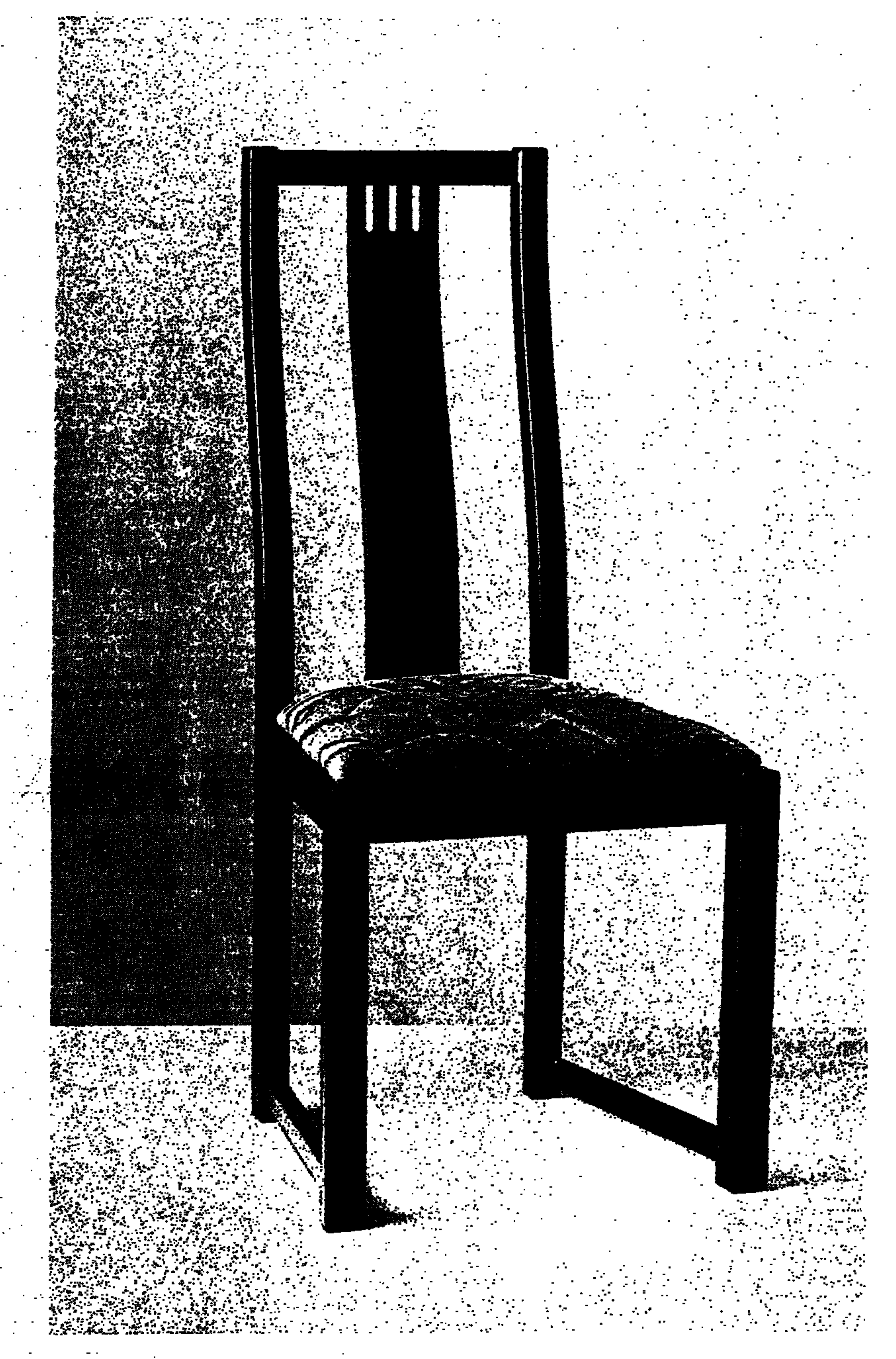
□ **Grève à la Grande Halle de la Villette.** – La première du spectacle *Suz o suz*, de La Fura dels baus, prévue jeudi 29 novembre, a été reportée en raison d'une grève des personnels techniques de la Grande Halle de la Villette. Initialement prévu jusqu'au 15 décembre, le spectacle devrait débuter le 4 décembre. Dans la Salle Boris Vian, en revanche, les représentations des *Fragments d'une lettre d'adieu lus par des géologues*, de Normand Chaurette se déroulent normalement.

► **Tél. : 48-78-75-000**



Le Monde • Vendredi 30 novembre 1990 29
••• Le Monde • Vendredi 30 novembre 1990 25

Qu'est-ce qui ressemble le plus à une belle chaise à 1000 F ?



Une belle chaise IKEA à 680 F !

On peut aimer les belles matières, le beau design, le travail bien fait... On peut surtout si on a l'idée d'aller faire un tour chez IKEA. D'abord question travail bien fait vous allez être servi. On vous en a réservé une partie. Pas le plus dur rassurez-vous.

Vous prenez votre chaise sur un rayonnage, bien emballée en paquet plat pour être facile à transporter dans votre voiture. Arrivé chez vous, vous la montez en un tour de main et quelques tours de vis, et c'est fini.

Mais tout ce que vous avez payé en travail, nous l'avons mis en qualité en plus. Bois massif laqué, tissu résistant, tout ça choisi, testé comme si c'était pour nous : tout aux normes de l'Institut Suédois du Meuble pour pouvoir lui donner le label Möbelfakta.

Alors maintenant que vous avez compris qu'il vaut mieux économiser sur le prix que sur la qualité, il vous reste à choisir entre des dizaines de chaises dans tous les styles, toutes plus élégantes les unes que les autres à des prix si petits qu'on peut en mettre plein autour de la table que vous avez déjà trouvé chez IKEA.

Modèle présenté : chaise Holmsund, bois massif, revêtu tissu, laqué noir.
Offre valable jusqu'au 8 décembre 1990.

Ils sont fous ces Suédois



IKEA PARIS NORD II
AUTOROUTE A1. ZI PARIS NORD II.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER 22 H
TEL. (1) 48.63.20.26.

IKEA PARIS EVRY
AUTOROUTE A6. EVRY LISSES.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MAR ET JEU 22 H
TEL. (1) 64.97.71.20.

IKEA LYON
ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : JEU ET VEN 22 H
TEL. 78.25.49.49.

IKEA MARSEILLE
RN 113. C. CIAL VITROLLES ESPACE.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : VEN 22 H
TEL. 42.89.96.16.

IKEA LILLE
C. CIAL DE LOMME. BUS - METRO. ST-PHILIBERT
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER ET VEN 22 H
TEL. 20.93.36.77.

IKEA BORDEAUX
C. CIAL BORDEAUX-LAC
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER ET VEN 22 H
TEL. 56.50.42.06.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3614 IKEA

CULTURE

Découvertes du cinéma iranien à Nantes

Le 12e Festival des Trois Continents reste fidèle à sa ligne de conduite

NANTES
correspondance

Depuis 1979 le Festival des Trois Continents – dont la douzième édition s'est tenue à Nantes du 20 au 27 novembre – explore la mémoire et le présent des cinématographies d'Asie, d'Amérique Latine, et d'Afrique. Les organisateurs, Alain et Philippe Jalladeau, ont réuni cette année quelque soixante-dix films.

La manifestation a commencé par la projection en avant-première mondiale du film de Satyajit Ray, *les Branches de l'arbre*. Dans la compétition, d'ailleurs restreinte, manquaient les productions du Maghreb et d'Afrique. C'est *Untamagirus*, saga mythologique du Japonais Go Takamine qui a obtenu le grand prix.

Présidé par l'actrice Catherine Wilkening, le jury a également récompensé *Eux comme nous*, du Coréen Park Kwan Soo (prix spécial du jury et prix d'interprétation). Le réalisateur indonésien Slamet Rahardjo a reçu, en mémoire de Jacques Demy, le prix « Ville de Nantes » pour *le Ciel est mon toit*.

Parallèlement, le festival a honoré Gabriel Figueroa. Chef opérateur dans plus de deux cents films, le vieux monsieur de quatre-vingt trois ans a séduit tout le monde. Avec un même enthousiasme, les Nantais ont découvert l'actrice japonaise Ayako Wakao, au fil d'une sélection réunissant quelques uns des films où elle a joué avec de grands metteurs en scène, dont Masumura.

Mais l'événement de ce festival restera la rétrospective du cinéma iranien – dont les premières bobines ont été tournées à Ostende puis à Téhéran en 1900 par le photographe en chef du Shah Mozzafareddin. Si quelques titres parmi les plus anciens manquaient, trente titres de 1957 jusqu'à aujourd'hui étaient réunis.

On a pu découvrir des curiosités : *Une soirée en enfer* (1957) de Samuel Khatchikian : cauchemar kitsch d'un vieil avare et de son serviteur dans un antre en carton-pâte où ils rencontrent Gengis Khan, Hitler, Napoléon, et quelques rockers ou *la Richesse de Garun* (1965) de Siamak Yasemi, mélo familial apparenté au cinéma égyptien.

Cauchemar kitsch et constat cruel

Il y a eu aussi quelques chefs d'œuvre. Le plus connu, *la Vache* (969) de Dariush Mehrjui, portrait d'un paysan qui sombre dans la folie, avec Masud Kimiyaï, l'un des initiateurs de ce « Nouveau Cinéma » surgi dans les années 70 . Après la révolution, il a vécu à Paris avant de retourner à Téhéran où il a réalisé quatre longs métrages. Dans la suite du *Coureur*, de *l'Eau, le vent, la terre* grands prix de Nantes en 1985 et 1989, on a retrouvé avec *Tangsir* (1973) et *Harmonica* (1974) l'univers d'Amir Naderi, qui habite actuellement New-York.

Le Camelot (1986) de Mohseb Makhmalbaf – fondateur en 1981 de l'organisation de la propagande islamique – film à sketch sur les basfonds de Téhéran surprend par la cruauté du constat. Une grande partie de la production actuelle évoque la violence des rapports sociaux et aborde de manière récurrente le thème de l'enfance et de l'adolescence à l'instar de *Bashu le petit étranger* de Bahram Bezaie (1980), *la Gale* de Abolfazi Jalili (1989). *Où est la maison de mon ami* – sorti l'an dernier en France – de Abbas Kiyarostami, dont on a vu également *Close up* (1990), étonnante reconstitution d'un fait-divers.

Le cinéma, contrôlé par la censure a connu un temps d'arrêt et produit à présent une soixantaine de films par an. Il est l'un des seuls divertissements populaires.

YVES AUMONT

Romantisme chinois

Alain Mazars connaît et aime la Chine, il y a tourné « Printemps perdu »

Peut-être se souvient-on d'un film étrange et beau, qui passa rapidement à l'automne 1987 : *Au-delà du souvenir*. Il avait été tourné sans autorisation en Chine populaire par Alain Mazars, Français d'une trentaine d'années, coopérant enseignant en 1978-1979, et qui, fasciné par le pays, par sa culture, y était venu plusieurs fois, en cinéaste. *Au-delà du souvenir* était l'histoire d'un chanteur d'opéra séparé de sa femme enceinte par la révolution culturelle. Sept ans plus tard, revenu dans son village, il scrutait les visages d'enfants, espérant reconnaître celui de l'enfant du couple, jamais vu... L'itinéraire était symbolique, et les recherches esthétiques passionnantes.

Un amour plus fort que la mort

Or, *Printemps perdu*, tourné en octobre et novembre 1988 avec un petit budget, et une autorisation, est également l'histoire d'un chanteur d'opéra chinois, envoyé en prison au début de la révolution culturelle. En cellule, Yen Yuejun a retranscrit une œuvre qu'il aime particulièrement, *le Pavillon aux pivoines*. Libéré, il se fait chauffeur routier, épouse Ling Ling. Cette partie critique est rapidement traitée : comme dans *Au-delà du souvenir*, le sujet réaliste recouvre à peine un thème romantique. Ling Ling aime depuis l'enfance – ce qui vaut un magnifique retour en arrière à la *Peter Ibbetson* – un certain Feng Feng qui réussit à la retrouver.

Le cœur brisé, Yen Yuejun s'incline devant cet amour dévorant, plus fort que la séparation et la mort. Il transpose sa souffrance dans la représentation du *Pavillon des pivoines* qu'il donne dans son village. Ainsi s'affirme l'univers d'Alain Mazars, par une thématique de l'amour et du rêve, par l'exaltation d'un genre musical et artistique – très différent de l'opéra occidental.

Le film est presque entièrement tourné en couleurs bleues, oniriques, rappelant les vêtements chinois de l'époque. Les personnages sont souvent isolés dans des espaces vides ou filmés en gros plans contemplatifs. Alain Mazars, qui domine à présent son style, est un metteur en scène de la rigueur et de la pudeur. En s'appuyant sur l'opéra chinois, il invente un romantisme authentique et c'est par l'esthétisme que se communique l'émotion.

JACQUES SICLIER

Patins et trapèzes

Le Cirque de Moscou sur glace est au Palais des sports

C'est l'Allemand Jean Thelen qui créa le cirque sur glace vers 1950, influencé sans doute par le succès des revues de Holiday on ice. Les Bouglione ont fait appel à lui pour une féerie au Cirque d'Hiver, à la fin des années 50 et d'autres cirques allemands (Williams, Carl Althoff, Aeros) empruntèrent à sa suite la même voie. En Union soviétique, la première représentation de ce type de spectacle eut lieu en 1964. Depuis, le Cirque de Moscou sur glace effectue régulièrement des tournées.

Selon la tradition adoptée par les Soviétiques, le programme concilie une haute technicité, des prouesses acrobatiques et la poésie d'un art clownesque enseigné dans les écoles. Parmi les attractions présentées cette année, on notera le duo aérien d'Elena Romazanova et de Farid Safargaleev, le jongleur *Alexandre Pismenny*, les équilibristes à la perche, le trio à la barre russe et le jongleur de force Vladimir Margoslepenko. Viennent aussi agrémenter un spectacle d'une durée relativement courte pour une fois (deux heures) : les lions de mer, les ours polaires et surtout le numéro d'illusions, sur le thème du folklore russe, d'Albina Zotova.

C. F.

► Palais des sports. Mercredi à 15 heures ; samedi et dimanche 14 h 30 et 17 heures ; mardi à 19 heures ; vendredi à 20 h 30 ; samedi à 21 heures. Tél. : 48-78-75-00. Rens. répondeur : 48-28-40-48. Jusqu'au 13 janvier.

La fille du magicien

Le premier film de Claudine Bories

Il y a une jeune fille étourdissante de vitalité et un voleur volant. Ils croisent un directeur de music-hall véreux et un clown qui, entre deux litrons, amuse les p'tits-z-enfants sur un terrain vague. Passent une mamie sentencieuse-désabusée et une créature fatale, sans oublier un fantôme.

Tout le monde est plus ou moins parent, enfant ou soupirant des autres, ça n'est pas clair mais ça n'est pas grave. Ce qui est grave, c'est que ce premier film tente de redémarrer la vieille guimbarde repeinte rose bonbon du réalisme poétique pour une virée catastrophe.

La Fille du magicien carbure au cliché sentimental sur le monde du spectacle, s'orne d'enjoliveurs en modernité toc, fait patiner ses interprètes dans des numéros de caricature. Pour étoffer son jeu de masques grimaçant, la réalisatrice Claudine Bories appelle en renfort le bric-à-brac du surnaturel : mauvaise pioche. Le seul tour de magie de cette *Fille* risque d'être de faire disparaître ses spectateurs.

J.-M. F

ÉCHECS



CHAMPIONNAT DU MONDE

NEW-YORK-LYON 1990

Quinzième partie : nulle

Karpov, dominateur stérile

Encore une nulle, la huitième d'affilée. Un record entre les deux joueurs si on excepte le match interrompu de 1984. En 1987, à Séville, il y avait eu une série de six nulles, de la 17e partie à la 22e. Pourtant, mercredi 28 novembre, les supporters de Karpov ont bien cru que le challenger allait marquer un point dans la quinzième partie.

Ayant travaillé « à la maison », Karpov plaça au 11e coup (Fh6) une bonne innovation contre la Grünfeld de Kasparov. Ce coup allait éliminer l'important Fou noir en fianchetto. Kasparov marqua un temps d'arrêt de quarante minutes avant de répondre. Après l'échange de Dames, Karpov avait une excellente position : contrôle du centre, Roi « en jeu », espace. La technique allait parler.

Kasparov vit le danger. Menacé d'être étouffé positionnellement, il réagit au centre (22...é5), compliquant la situation mais permettant à Karpov de se créer un pion passé : *« Un hara-kiri »*, selon Spassky. Peut-être, mais c'est Karpov qui allait se suicider en ratant un bon coup (24. Th 4 au lieu de éxF6+). A partir de là, le challenger piétina tandis que Kasparov, en crise de temps, colmatait les brèches et parvenait à l'égalité positionnelle que *les deux joueurs constataient* au 33e coup en arrêtant le combat. Score : 7,5-7,5. Seizième partie samedi 1er décembre.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV

Quinzième partie
Défense Grünfeld
variante d'échanges

1. d4	Cf6	18. Rd3 (70)	Cé7 (98)
2. c4	g6	19. h5	f6
3. Cc3	d5	20. hxg6	hxg6 (104)
4. cxd5	Cxd5	21. Th2 (105)	b6 (116)
5. é4	Cxc3	22. g4	é5
6. bxc3	Fg7	23. dxé5	Fxg4
7. Fé3	c5	24. éxf6+	Rxf6
8. Dd2 (8)	0-0	25. Cd4 (121)	Tf7 (132)
9. Cf3 (15)	*Da5 (3)*	*26. f3 (129)*	*Tfd7 (134)*
10. Tc1 (19)	é6 (5)	27. Tb4 (131)	Fé6 (136)
11. Fh6 (20)	Cc6 (45)	28. Tc2	a5
12. h4	cxd4	29. Ta4	g5
13. Fxg7	Rxg7 (49)	30. Fb5	Td6
14. cxd4 (32)	Dxd2+ (62)	31. Ré2	Fd7
15. Rxd2	Td8	32. Tac4	Tf8
16. Ré3 (33)	Fd7 (64)	33. Tb2 (146)	Cf5+ (143)
17. Tb1	Tab8	34. Nulle	

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

NOMINATIONS

M. Joël Lebeschu nommé directeur de la sécurité civile

M. Joël Lebeschu, administrateur civil hors classe, a été nommé en conseil des ministres du 28 novembre directeur de la sécurité civile en remplacement de M. Hubert Fournier.

[Né le 24 septembre 1944 à Paris, M. Lebeschu, diplômé de l'Institut d'études politiques, élève de l'ENA, est directeur de cabinet du préfet du Val-d'Oise de 1972 à 1975 avant d'être nommé conseiller technique au cabinet de M. Michel Poniatowski, alors ministre de l'intérieur. En 1977, il est secrétaire général de l'Aisne, puis chef de mission régionale pour l'Auvergne (1981-1982), avant d'être nommé secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme. En 1986, M. Lebeschu rejoint le secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports où il est directeur de l'administration et des services extérieurs, avant d'être nommé en 1990 chargé de mission à l'inspection générale de l'administration et auprès du directeur des personnels, de la formation et de l'action sociale.]

□ **M. Olivier Herz, nouveau directeur de l'Agence pour la qualité de l'air.** – A l'expiration de son mandat de trois ans, le 30 novembre, le directeur de l'Agence pour la qualité de l'air (AQA), M. Jean-Philippe Olier, est remplacé par M. Olivier Herz.

[Né le 19 mars 1960 à Paris, Olivier Herz est ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Mines. De 1985 à 1988, il a dirigé la division Environnement de la Direction régionale de l'industrie et de la recherche de Lorraine, avant de devenir sous-directeur de la pollution de l'air au ministère de l'environnement.]

AGENDA

CARNET DU Monde

Naissances

– **Dominique et Antoine BOUR,**

Frédérique, Sébastien et Clémentine,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Emmanuelle,

le 22 novembre 1990.

94000 Il *Fanac.*

– **Hervé ETIENNE**
et Susan GREENWOOD-ETIENNE

ont la joie d'annoncer la naissance de

Lucas, François, Frederick,

à Paris, le 5 octobre 1990.

– ***Nadine EISENMANN-DANIEL***
et Jean-Marc DANIEL

sont très heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Rémi

le 15 novembre 1990.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Ghislaine de MARCILLAC,
comtesse de Senneville-Grave,

avec

Jean-Michel HOUSSET,
avocat à la Cour,

célébré dans l'intimité, le 28 novembre 1990.

75, rue de Miromesnil,
75008 Paris.

– **Lydia BÉHAR**
et Philippe VELAY

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le samedi 24 novembre 1990, à Châtillon (Hauts-de-Seine).

Décès

– M. et Mme Jean-Pierre Solignac,
M. et Mme Alain Solignac,
M. et Mme François Solignac,
M. et Mme Claude Presta,
Leurs enfants,
La famille,
font part du décès de

Mme Suzanne BARAT,
veuve de M. Pierre Solignac,

survenu le 24 novembre 1990.

Les obsèques auront lieu le 30 novembre, à 13 h 45, au caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

– Mme Elise Colomb,
Mme Lucienne Colomb
et son fils Mathieu,
M. et Mme Henri Colomb
et leurs enfants Jean-Baptiste et Anne,
M. et Mme Jean-François Prat
et leurs enfants Sébastien, Emmanuelle et Grégoire,
Le docteur et Mme Michel Colomb
et leurs enfants Charlotte et Juliette,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Jean COLOMB,

leur époux, père, beau-père et grand-père, survenu le 23 novembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes (Gard), le 26 novembre, dans la plus *stricte intimité.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Dominique Gallet,
M. Pascal-Emmanuel Gallet,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur mère et belle-mère,

Mme Thérèse GALLET,
veuve du docteur Toussaint Gallet,

survenu le 20 novembre 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques *ont* eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière des Batignolles.

33, rue Poussin,
75016 Paris.

– Le président fondateur de l'association Les femmes chefs d'entreprises mondiales,

Mme Y.-E. FOINANT
grand officier de la Légion d'honneur,

vient de s'éteindre dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

En 1945, elle crée ce mouvement d'amitié ; en 1950, elle y rassemble tous les pays d'Europe ; en 1965, les Amériques.

Elle impose la langue française dans les discours officiels.

Aujourd'hui, trente mille femmes chefs d'entreprise dans le monde pleurent celle qui a su leur faire prendre conscience de leur rôle dans la vie économique et sociale.

Mme M.-G. Randi,
présidente mondiale,
Mme R. Cienzo,
présidente nationale de France,
demandent à tous les membres de l'association Les femmes chefs d'entreprises mondiales de se recueillir devant la disparition de cette grande personnalité.

Les obsèques ont eu lieu, le 26 novembre 1990, dans la plus stricte intimité, selon sa volonté.

– Bosrobert. Olivet. Lagny. Montivilliers. Tours. Paris. Caen.

Mme Bernard Hucher,
son épouse,
Monique Hucher,
Elizabeth Hucher,
Jean-Pierre et Bernadette Hucher,
et leurs enfants,
Jacques et Cécile Calvet,
et leurs enfants,
Claude et Anne-Marie Hucher,
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Pierre Prudhommeaux,
et leurs enfants et petits-enfants,
Ses beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard HUCHER,
ingénieur ICAM,

survenu le 28 novembre 1990 dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le samedi 1er décembre, à 15 h 30, en l'église de Neufmesnil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Féron,
50250 Neufmesnil.

– M. et Mme Jean-Louis Hait,
Nicole et François,
Mme André Steiner,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Nancy Schlumberger-Clark,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilbert Lecomte,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Alice Bernhard,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Emmanuel JOURNOUD,
née Marie-Louise Harth,

endormie dans la paix du Seigneur, le 26 novembre 1990.

Le culte d'actions de grâces et l'inhumation ont eu lieu le 29 novembre, à Strasbourg, dans l'intimité.

« Le Seigneur est mon berger. »
Psaume 23.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, avenue de Camoëns,
75116 Paris,
1, rue du Dôme,
67000 Strasbourg.

– Mme Marc Lapeyrère,
son épouse,
Marie-Christine et Makrann El Ghoulabzouri,
Marie-Josée Lapeyrère et Jean-Jacques Leconte,
Marcel et Irène Tardio-Lapeyrère,
ses enfants,
Bertrand et Smahann Joliet, Sabine Tardie-Lapeyrère, Bruno Joliet, Emilie Leconte,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Marc LAPEYRÈRE,
directeur régional honoraire
du Crédit lyonnais,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 20 novembre 1990 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le 22 novembre en l'église Saint-Michel de Mauvezin.

« Les Moulères »,
32120 Mauvezin.

– Mme Suzanne Lubitch,
son épouse,
M. et Mme Boris Kiner-Lubitch,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Ossip LUBITCH,
artiste peintre,

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le vendredi *30 novembre 1990, à 10 h 45.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Campagne-Première,
75014 Paris.

– Mme Jacques Minot,
M. et Mme Christian Minot
et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Bounoure
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MINOT,
ancien directeur de l'INAS
au ministère de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu, à Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes), le 28 novembre 1990.

Les obsèques seront célébrées, le lundi 3 décembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Jacques de Montrouge (Hauts-de-Seine).

– Le général de corps d'armée (CR), Paul Oddo, président,
Le conseil d'administration de l'Union des blessés de la face dite « Les Gueules cassées »,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le mardi 27 novembre 1990, de

André VILLARD,
colonel de gendarmerie en retraite,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 novembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret).

L'inhumation aura lieu le même jour à 15 h 30 au cimetière Les Sablières, à Niort.

– Mlle Monique Wolf,
M. et Mme Jean-Louis Wolf,
leurs enfants Micheline et David,
Me Joë Nordmann,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maurice WOLF,
née Suzanne Nordmann,

survenu le 22 novembre 1990 dans le New-Jersey (USA).

L'inhumation a eu lieu à Mulhouse dans l'intimité familiale.

Remerciements

– Mme Roger Ginocchio
et ses enfants,
très touchés des marques de sympathie et d'affection témoignées lors du décès de

M. Roger GINOCCHIO,

et dans l'impossibilité d'y répondre *individuellement*, adressent leurs plus sincères remerciements et leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

– Après quatorze ans, ayez toujours une pensée pour elle, vous qui aimiez

Isabelle GALINIÉ,
née Edelmann.

– Il y a dix ans, le 30 novembre 1980,

Bertrand GILLE

nous quittait.

Que sa mémoire demeure vivante.

– Il y a dix-sept ans, le 30 novembre *1973, disparaissait*

Pierre LAMBERT.

Que tous ceux qui ont connu le socialiste, le résistant, le préfet ou simplement l'homme, aient une pensée pour lui.

– Il y a un an nous quittait

Didier LEON.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

Avis de messe

– Le professeur de Sèze,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
vous invitent à assister ou à vous unir par la prière à la messe qui sera célébrée le samedi 1er décembre, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, à l'intention de

Mme Stanislas de SÈZE,
née Simone Allenou.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, université de droit, d'économie et de sciences sociales, de Paris, le 1er décembre, à 14 heures, salle des Conseils, M. Gotnadji Kossi Djohongona : « Fiscalité et code des investissements au Tchad ».

– Université Paris-X, Nanterre, le 3 décembre, à 9 heures, salle des Colloques, bâtiment C, M. Jean-Pierre Filippini : « Le port de Livourne et la Toscane (1676-1814) ».

– Université Paris-X, Nanterre, le 4 décembre, à 14 heures, salle des Colloques, bâtiment C, M. Denis Kambouchner : « La problématique cartésienne de l'affectivité ».

– Université Paris-III, Sorbonne nouvelle, le 8 décembre, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, M. Charles Bouaka : « Le missionnaire à l'époque coloniale. *Dramatis personae* chez Mongo Beti et René Philombe. Lecture multiple des proses romanesques : *le Pauvre Christ de Bomba, le Roi miraculé* et *Un sorcier blanc à Zangali* ».



Semaine de la bonté

Cas n° 11. – La drogue a saisi cet homme à dix-sept ans. Pendant treize ans, il vit sa toxicomanie seul, puis il prend contact avec une association qui tente de guérir les drogués. Il assiste au décès d'amis qui succombent d'overdose. Il est alors hospitalisé pour sevrage et par en famille d'accueil *suivi par l'éducateur.* Cette cure échoue, il retrouve ses relations... et rechute.

Maintenant, il accepte de se faire désintoxiquer et a demandé lui-même l'entrée en post-cure. Si cet homme sort de la drogue, il doit être encadré, soutenu. Nous devons l'aider dans sa démarche en accordant 3 000 francs.

▶ Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Téléphone : (1) 45-44-18-81.

□ **Mutations dans l'histoire et dans l'Église.** – Notre époque connaît de profondes mutations qui affectent la société, la culture, l'Eglise. Il est dès lors éclairant d'interroger une période de l'histoire ancienne, celle des troisième et quatrième siècles, elle aussi marquée par d'importantes évolutions de la vie politique et religieuse. Le centre culturel « les Fontaines » organise un week-end de réflexion sur ce thème, les 1er et 2 décembre, avec la participation de Michel Fedou, du centre Sèvres.

▶ *Renseignements et inscriptions* : Les Fontaines-sessions, boîte postale 2198, 60631 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5402

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									
IV				■				■	
V						■			
VI		■						■	
VII			■		■				
VIII							■		■
IX									
X				■		■			
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Tête chercheuse. – II. N'hésitent pas à s'attaquer à ceux qui sont forts comme des chênes. – III. Se fera petit. – IV. Fut amené à rectifier. N'échappe pas toujours aux nuages. – V. Matière à travailler. Donne des nouvelles. – VI. Condamnées à la corde. – VII. Démontre. Nous fait voir le beau monde. – VIII. Est mauvaise les jours *de tempête.* – *IX. Qui ira donc loin.* – X. Est mêlé à bien des choses. Mené à la victoire. – XI. Ont des airs de pèlerins.

VERTICALEMENT

1. Sont en magasin. – 2. Ça fait mal au ventre. Table de chevet. – 3. A ses têtes. On en fait tout un drame. – 4. A beaucoup donné. Reste bien couvert en toutes saisons. – 5. Communique avec l'extérieur. Agit lentement. – 6. Dans les terres écossaises. *Passe et repasse.* – 7. Assez forte pour soulever. Fait rejouer. – 8. Adverbe. Porte du monde *en son cœur.* – 9. Peut se faire lessiver. Incités à la prudence.

Solution du problème n° 5401

Horizontalement

I. Bachotage. – II. Illusions. – III. Sein. Trot. – IV. Cane. Aimé. – V. Anse. – VI. Inquiet – VII. Tour. Seau. – VIII. Emis. VI. – IX. Tueuses. – X. Ulve. Us. – XI. Sée. Axe.

Verticalement

1. Biscuiterie. – 2. Aléa. Nom. – 3. Clin. Quitus. – 4. Hune. Ursule. – 5. Os. AI. Eve. – 6. Titanesque. – 7. Aoriste. – 8. Gnome. Aveux. – 9. Este. Cuisse (*cf.* « cuisse-de-*nymphe* »).

GUY BROUTY

LOTO MERCREDI 28 NOVEMBRE 1990

19H55: 2 21 32 34 41 45 — 6

20H35: 19 26 43 45 46 49 — 44

France loto TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 1990

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 554597 gagne 4 000 000 F

Les numéros approchant à la centaine de mille: 054597, 154597, 254597, 354597, 454597, 654597, 754597 gagnent 40 000 F

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
504597	550597	554097	554507	554590	10 000 F
514597	551597	554197	554517	554591	
524597	552597	554297	554527	554592	
534597	553597	554397	554537	554593	
544597	555597	554497	554547	554594	
564597	556597	554697	554557	554595	
574597	557597	554797	554567	554596	
584597	558597	554897	554577	554598	
594597	559597	554997	554587	554599	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4597	4 000 F
	597	400 F
	97	200 F
	7	100 F

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS
Par minitel 36.15 LOTO
Par téléphone 36.65.77.02

90 TACOTAC LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS 63e



AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 29 NOVEMBRE

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
Jeu., ven. de 12 h à 22 h, sam. de 10 h à 22 h.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE
Salle d'art graphique Mnam.
Jusqu'au 6 janvier 1991.

AFFICHES DE PUB A TOKYO. Galerie des brèves Cci. *Jusqu'au 7 janvier 1991.*

ART ET PUBLICITÉ. Grande galerie 5 étage. Entrée : 16 F. Jusqu'au 25 février 1991.

***LES BELLES ETRANGÈRES :* POLOGNE.** Grand et petit foyer. Jusqu'au 3 décembre.

LES NOUVEAUX PROMENEURS SOLITAIRES. Galerie du la BPI. *Jusqu'au 3 décembre.*

PASSAGES DE L'IMAGE. Musée national d'art moderne. Entrée : 24 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

JEAN PROUVÉ. Galerie du Cci. *Entrée :* 16 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

TÉLÉ-VISIONS D'EUROPE. Galerie du forum. Jusqu'au 4 février 1991.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

***DE MANET A MATISSE,* SEPT ANS D'ENRICHISSEMENTS AU MUSÉE D'ORSAY.** Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 mars 1991.

***DESSINS* D'ARCHITECTURE.** Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 13 janvier 1991.

IL Y A CENT ANS ILS ONT DONNÉ *L'OLYMPIA.* **Exposition-dossier.** Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 20 janvier *1991.*

MANET : PASTELS ET DESSINS. *Exposition-dossier. Entrée :* 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 13 janvier 1991.

LES SALONS CARICATURAUX. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 20 janvier 1991.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. et les 25 décembre et 1 janvier de 12 h à 22 h. Visites-conférences les mer. à 19 h jusqu'au 16 janvier sauf le 2.01.91.

ACQUISITIONS RÉCENTES DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART. Hall Napoléon. Entrée : 27 F *(prix d'entrée du musée).* Jusqu'au 21 janvier 1991.

EUPHRONIOS, PEINTRE A ATHÈNES AU VI• SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST. Hall Napoléon. *Entrée :* 25 F. *Jusqu'au* 31 décembre.

MÉMOIRES D'AVEUGLE, L'AUTOPORTRAIT ET AUTRES RUINES. Partis pris : dessins du Louvre choisis par Jacques Derrida. Hall Napoléon. *Entrée :* 27 F *(prix d'entrée du musée).* Jusqu'au 21 janvier 1991.

LA ROME BAROQUE DE MARATTI A PIRANÈSE (1650-1760). Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du *musée). Jusqu'au 18 février* 1991.

SCULPTURES FRAN,AISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). *Galerie et salle* Mollien. Entrée : 27 F *(prix d'entrée du musée).* Jusqu'au 20 février 1991.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

IMAGES INVENTÉES. La photographie créative belge dans les années cinquante. Entrée : 28 F. Jusqu'au 3 *février* 1991.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. *Gal-Eisenhower.*

PICASSO, UNE NOUVELLE DATION. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F, (dim. : *18 F). Jusqu'au 14 janvier* 1991.

RÉALITÉS NOUVELLES. (42-56-45-11). T.l.j. de 10 h à 18 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 25 novembre.

SALON D'AUTOMNE. (42-56-46-08). *T.l.j. de* 10 h 30 à 18 h 30, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 25 novembre.

SIMON VOUET. Galeries nationales (42-89-23-13). T.l.j. *sf mar.* de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 11 février 1991.

MUSÉES

***ARMES INSOLITES DU XVI• AU* XVIII• SIÈCLE.** Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au *31 décembre.*

ART KANAK, DE JADE ET DE NACRE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à *17 h 30 sam.,* dim. de 10 h à 18 h. Visites commentées mer., ven., sam. à 15 h 30 (43.46.51.61.). Entrée : 23 F, 13 F (dim.). *Jusqu'au 31 décembre.*

ART ÉSOTÉRIQUE DE L'HIMALAYA. La donation Lionel Fournier. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). *T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15.* Entrée : 23 F. Jusqu'au 28 janvier 1991.

JANE EVELYN ATWOOD. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jau*rès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun.,* 25 décembre et 1 janvier de 12 h à 19 h. Entrée : 20 F (billet couplé avec Photos de famille : 40 F). Jusqu'au 17 février 1991.

WERNER BISCHOF. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 7 janvier 1991.

E.-S. CURTIS. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au *30 décembre.*

NIKI DE SAINT PHALLE. Musée des *Arts décoratifs,* 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Du 30 novembre au 28 janvier 1991.

LE FAUBOURG *SAINT-GERMAIN* : LE QUAI VOLTAIRE. Musée de la Légion d'honneur, *2, rue* Bellechasse. T.l.j. sf jours fériés de 14 h à 17 h. Entrée : 10 F ;. Du 29 novembre au 24 février 1991.

FERRACCI. Affichiste de cinéma. Musée de la publicité, *musée* des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

LEWIS HINE. *Musée Carnavalet,* 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 6 janvier 1991.

L'HOMME AU TRAVAIL : LE GESTE ET L'IMAGE. *Atget, Seeberger,* Arlaud, Ganne, Feher, Feuillie. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf le 25 *décembre et 1 janvier de* 10 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

HYMNE AU PARFUM. Musée des Arts de la mode, 109, *rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à *18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée :* 20 F. Jusqu'au 3 février 1991.

CHRIS KILLIP. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. *Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble* des expositions). Jusqu'au 7 janvier 1991.

LAMARTINE ET LES ARTISTES DU XIX• SIÈCLE. Musée de la vie romanti*que - Maison Renan-Scheffer, 16, rue* Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE MEUBLE RÉGIONAL EN FRANCE. *Musée national des arts et* traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 10 F le dim. Jus*qu'au 25 février* 1991.

LE MOBILIER SORT DE SA RÉSERVE. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. *Jusqu'au 7 février* 1991.

LES MYSTÈRES DE L'ARCHÉOLOGIE. Les sciences à la recherche du passé. Caisse nationale des monuments historiques, orangerie de l'hôtel *de Sully - 62, rue Saint-Antoine* (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Conférences à 20 h 30 les mercredis 5 et 19 décembre, 2 et 9 janvier 1991. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 janvier 1991.

MÉMOIRES D'EGYPTE. Bibliothèque Nationale, 1, rue Vivienne (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Nocturne le sam. jusqu'à *23 h. Entrée : 35 F.* Jusqu'au 17 mars 1991.

NADAR. Caricatures et photographies. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et *jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée :* 15 F. Jusqu'au 17 février 1991.

MICHELINE NEPORON. Halle Saint-Pierre, galerie, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F (accès à toutes les expositions). Du 4 décembre au 6 janvier 1991.

OBJECTIF CIPANGO. Bibliothèque *Nationale, galerie Colbert, 6, rue des* Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 9 décembre.

L'UVRE GRAVÉ DE GOYA. Muséei Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. *Entrée : 25 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.*

L'ORIENT D'UN DIPLOMATE. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à *17 h 15. Entrée :* 20 F. Jusqu'au 19 mai 1991.

PAPIERS PEINTS PANORAMIQUES. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf *mar.* de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 janvier 1991.

LE PARIS DE BOUBAT. De 1946 à nos jours. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 31 janvier *1991.*

LA PHOTOGRAPHIE JAPONAISE DE L'ENTRE-DEUX GUERRES. Du pictorialisme au modernisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h* 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 4 février 1991.

PHOTOS DE FAMILLE. Grande Halle *de la Villette, nef, 211, av. Jean-Jaurès* (42-49-77-22). T.l.j. sf lun., 25 décembre et 1 janvier de 12 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 17 février 1991.

PHOTOS URBAINES, PHOTOS *TIMBRÉES PAR VÉRONIQUE LALOT.* Portraits de facteurs par Johannes von Saurma. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 *décembre.*

ROGER PIC. Mémoire des autres. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 12 h à *18 h 30. Jusqu'au 30 novembre.*

QUAND VOGUAIENT LES GALÈRES. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. *Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.*

STARLIGHT. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au *15 janvier 1991.*

STUDIO MAGAZINE : LE CINÉMA DANS TOUS SES ÉTATS. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de *11 h 30 à 18 h 30. Entrée :* 25 F. Jusqu'au 15 janvier 1991.

DEVI TUSZYNSKI. Musée d'art juif, 42, *rue des* Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jus*qu'au 31 janvier 1991.*

LES VANITÉS DANS LA PEINTURE AU XVII• SIÈCLE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de *10 h à 17 h 40. Entrée : 28 F. Jusqu'au* 15 janvier 1991.

LES VITRAUX DE LA RECONSTRUCTION 1918-1940. Archives nationales, hôtel de Rohan, 87, rue *Vieille-du-Temple (40-27-60-00). T.l.j.* sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Jusqu'au 14 janvier 1991.

CENTRES CULTURELS

ALICE ET LES AUTRES. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 4 F *(entrée du parc).* Jusqu'au 31 janvier 1991.

ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT? Espace Dieu, 17, rue Dieu (42-49-17-85). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h, jeu. *jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.*

AQUARELLES HOLLANDAISES DU XVIII• SIÈCLE. Du Cabinet des dessins du Rijksmuseum d'Amsterdam. *Institut néerlandais, 121, rue* de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 2 décembre.

ART SACRÉ TIBÉTAIN. Centre culturel Amorc, 199 bis, rue Saint-Mar*tin (42-78-39-29). T.l.j. sf* dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 12 février 1991.

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, *L'ARABIE AVANT L'ISLAM.* Institut du monde arabe, 1, rue des Fos*sés-Saint-Bernard* (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

MICHÈLE BATTUT. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf dim. de 9 h à 18 h. Du 4 décembre au 31 décembre.

PAOLO BELLINI. Centre culturel *suisse, 32-38, rue des Francs-Bour*geois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mer. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 janvier 1991.

GIANNI BERENGO *GARDIN.* *Photographies, 1953-1990. Fnac Forum* des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 6 janvier 1991.

BILL BRANDT. L'Angleterre des années 1930 à 1945. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande *galerie* (40-26-87-12). *T.l.j. sf lun. de* 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 février 1991.

CENT ANS DE PHOTOGRAPHIES AU GUATEMALA. Maison de l'Améri*que latine,* 217, bd *Saint-Germain* (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 14 décembre.

CITADELLES DU DÉSERT MAROCAIN. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

TOUHAMI ENNADRÉ. Institut du monde arabe, salle des expositions temporaires niveau - 1, 1, rue des Fos*sés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j.* sf lun. de 10 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

PETER FOLDI, ZOLTAN CSEMNICZKY. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 15 h à 18 h, jeu. jusqu'à *21 h. Du 29 novembre au 5 janvier* 1991.

EDGAR P. JACOBS. Le baryton du neuvième art. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, *rue Saint-Martin* (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et le 25 décembre de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

LES MAISONS DE COLETTE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 avril 1991.

NATURE ARTIFICIELLE. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30, jeu. jusqu'à 22 h. Jusqu'au 31 décembre.

NOL ET CATHERINE MONMARSON, JEAN-LOUIS *FRANCIA,* ALEX. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 12 h à 20 h. Du 3 décembre au 15 décembre.

NUIT PARIS-BEAUBOURG. Sixième édition. Musées, centres culturels, hôtels particuliers, galeries, accueil : café Beaubourg, musée Carnavalet (48-24-10-20). Nocture jusqu'à minuit de 60 galeries d'art contemporain, musées, centres culturels. Du 29 novembre au 30 novembre.

***PHOTOGRAPHIES DE MODE DES* ANNÉES CINQUANTE A NOS JOURS.** Gœthe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jus*qu'au 20* janvier 1991.

REGARDS CROISÉS. Photographies de Daoud Aoulad Syad, Bruno Barbey, Harry Gruyaert. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-*Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de* 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 6 janvier 1991.

GEORGES RUBEL, YVES DOARÉ, DIDIER MAZURU. Bibliothèque Jac*ques Delarue, 15, rue de l'Ecole de* Médecine. T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 21 décembre.

RÉSONANCES. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). *T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F* (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 16 janvier 1991.

TRÉSORS DU VATICAN. La papauté à Paris. Mairie du Ve, *21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h à* 17 h 45. Jusqu'au 17 février 1991.

GALERIES

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 29 décembre.

GWEN ALLAN, AKIN LUDWIG. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des *Archives* (42-78-08-36). Jusqu'au 31 décembre.

ANCÈTRES ET TROPHÉES. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, *rue Keller* (48-07-04-41). Jusqu'au 12 janvier 1991.

PAT ANDREA. *L'œil du cyclone.* Galerie Jacqueline Moussion, 110-123, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Jusqu'au 31 décembre.

ANTONIUCCI. Galerie Jacques Bar*bier - Caroline Beltz, 7, rue* Pecquay (40-27-84-14). Du 29 novembre au 22 décembre.

JOSEF ASTOR, ALLEN FRAME, ERIC EMO. Galerie Polaris, 8, rue *Saint-Claude (42-72-21-27). Jusqu'au* 12 décembre.

L'ATELIER SUZANNE GOUBELY. Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (45-44-66-88). Du 29 novembre *au 29 décembre.*

AU-DELA DES IMAGES. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 12 janvier 1991.

BAPTISTE, DEV, SATIÉ. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 8 décembre.

YVES BAUME. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-*57-67). Jusqu'au 29 décembre.*

HORST BECKING. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 21 décembre.

FARID BELKAHIA. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 20 décembre.

ANNA-EVA BERGMAN. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 8 décembre.

CHRISTIAN BONNEFOI. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux *(42-77-19-61). Jusqu'au 22 décembre.*

JONATHAN BOROFSKY, JAVIER BALDEON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 1 décembre au 10 janvier 1991.

VACLAV BOSTIK. Galerie Lamai*gnère Saint-Germain, 43, rue* de Saintonge (48-04-59-44). Du 29 novembre au 19 janvier 1991.

CHRISTIAN BOUILLÉ. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 15 décembre.

JEAN-PIERRE BOURQUIN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du *Perche* (42-72-82-09). *Jusqu'au* 29 décembre.

FRAN,OIS BOUÉ. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 15 décembre.

VICTOR BRAUNER. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 décembre.

YVES BRAYER. Galerie Robin Leadouze, 2, av. Matignon (42-89-26-83). Jusqu'au 31 décembre.

MARCEL BROODTHAERS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-*22-40). Jusqu'au 12 janvier 1991.*

MICHAL BUTHE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix *(42-77-38-87). Jusqu'au 22 décembre.*

RAFAEL CANOGAR. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Du 4 décembre au 5 janvier 1991.

ETIENNE CARJAT. Photographies d'acteurs. L'image du grenier sur l'eau, 45, rue des Francs-Bourgeois (42-71-*02-31). Jusqu'au 22 décembre.*

FRAN,OISE CARRASCO. AA Galerie, 39, av. Junot - entrée 2, rue Juste-Métivier (46-06-82-95). Jusqu'au 22 décembre.

PATRICE CARRÉ. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 22 décembre.

AXEL CASSEL. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 29 décembre.

MARC CHAGALL - NOIR ET BLANC. Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré (47-42-65-66). Jusqu'au 31 décembre.

ROUILLY LE CHEVALLIER. Galerie Claude Hemery, 56, rue de l'Université (45-44-48-55). Du 4 décembre au 30 décembre.

THEO CISCO. Galerie Thierry Salva*dor, 6, avenue Delcassé (45-62-36-59).* Jusqu'au 21 décembre.

DOMINIQUE COFIGNIER ET FRANCIS WILSON. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Du 4 décembre au 30 janvier 1991.

COPAN. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-69). *Du 1 décembre au 29 décembre.*

CÉSAR. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 6 décembre.

DALIBERT. Galerie Maig Davaud, 41, rue de Seine (43-26-05-44). Jusqu'au 22 décembre.

DE BABOULÈNE A ZADKINE. Galerie Romanet, 30-32, rue de Seine (43-*26-46-70). Du 29 novembre au* 31 décembre.

HÉLÈNE DELPRAT. Galerie Maegh, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Du 29 novembre au *9 février 1991.*

LES DERNIERS DES MOHICANS. Galerie Natalie Boldyreff, 91, rue Saint-Honoré (42-36-07-37). Du 29 novembre au 31 décembre.

JOAN DESCARGA. *Galerie Bernard* Davignon, 76, *rue* Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Du 29 novembre au 5 janvier 1991.

DESSINS ET DESSEINS. Galerie *Pierre Birtschansky,* 156, bd Haussmann (45-62-88-86). Jusqu'au 15 janvier 1991.

DI ROSA. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). *Jusqu'au 5 janvier 1991. / JGM Galerie,* 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 5 janvier 1991. / Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 5 janvier 1991.

JÉROME DIDIER. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 8 décembre.

FRAN,OIS DILASSER. Galerie Cli*vages, 46, rue de l'Université* (42-96-69-57). Jusqu'au 22 décembre.

JOHN DIVOLA. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Du 4 décembre au 14 janvier 1991.

JACQUES DOUCET. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 26 janvier 1991. / Galerie Boulakia rive droite, 30, rue *Miromesnil* (47-42-55-51). Jusqu'au 26 janvier 1991.

VIRGINIA DWAN ET LES NOUVEAUX RÉALISTES A LOS ANGELES DANS LES. Années soixante. Galerie *Montaigne, 36, avenue Montaigne* (47-23-32-35). Jusqu'au 29 décembre.

MAX ERNST. Galerie Vallois, 41, rue de Seine (43-29-50-84). Jusqu'au 5 janvier 1991.

MAURICE ESTÈVE. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 8 décembre.

ETIENNE. Galerie Prazan Fitoussi, 25, rue Guénégaud (46-34-77-61). Jus*qu'au 15 janvier 1991.*

LES ETOILES DE LA PEINTURE. Galerie A.T, 40, rue de Sévigné (42-78-40-99). Du 29 novembre au 22 décembre.

FAGNIEZ. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Du 29 *novembre* au 26 janvier 1991.

PIERRE FAUCHER. Galerie Lucien Durand, 17, rue Mazarine (43-26-25-35). *Jusqu'au 22 décembre.*

FAUTRIER. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 22 décembre.

FEMME, REGARDS DE PHOTOGRAPHES. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 19 janvier 1991.

CLAUDE FENAYRON. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Du 1 décembre au 11 janvier 1991.

FRED FOREST. Galerie J. et J. Don*guy, 57, rue de la Roquette* (47-00-10-94). Jusqu'au 15 décembre.

FRANTA. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Du 29 novembre au 12 janvier 1991.

RUBERT GARCIA. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Du 29 novembre au 12 janvier *1991.*

MARIO GIACOMELLI. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 10 janvier 1991.

ALLEN GINSBERG. Fnac Montpar**nasse,** 136, rue de Rennes (49-54-30-00). Jusqu'au 29 décembre.

LA GIRAUDIÈRE. Galerie Henri Benezit, 20, rue de Miromesnil (42-65-54-56). Jusqu'au 21 décembre.

EDOUARD GRG. Galerie Guigné, 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-*66-66-89). Du 29 novembre au* 29 décembre.

GOTTHARD GRAUBNER. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 10 décembre.

ABRAHAM HADAD. Galerie Rambert, 4, rue des Beaux-Arts (43-29-34-90). Du 29 novembre au 10 décembre.

HONGRIE 1920-1960. FRAGMENTS D'UN DISCOURS SOUS INFLUENCE. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-83). Jusqu'au 8 décembre.

TOMEK KAWIAK. Hall Mercedes, 118, avenue des Champs-Elysées. Du *4 décembre au 12 janvier* 1991.

MIKE KELLEY. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 17 décembre.

WANG KEPING. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Du 4 décembre au 19 janvier 1991.

JEAN KERBRAT. *Galerie du Génie,* 24, rue Keller (48-06-90-90). Du 1 décembre au 24 décembre.

WILLIAM KLEIN, LEE FRIEDLANDER, KENNETH SNELSON. Photographies du Japon. *Galerie Zabriskie,* 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 13 décembre.

SERGE KLIAVING. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). *Jusqu'au 29 décembre.*

PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 22 décembre.

DENIS LAGET. Galerie Montenay, *31, rue Mazarine* (43-54-85-30). Jusqu'au 1 décembre.

FRANCIS LIMÉRAT. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 22 décembre.

RICHARD-PAUL LOHSE. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 5 janvier 1991.

FRANCK LONGELIN. *Galerie Nicole* Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Du 29 novembre au 12 janvier 1991.

MA DESHENG, HEI MENG. Galerie *J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette* (47-00-10-94). Jusqu'au 15 décembre.

MAN RAY. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 3 décembre au 12 janvier 1991.

DIDIER MARCEL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 30 novembre au 12 janvier 1991.

MARGAT. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg - passage des Ménétriers *(42-77-27-81). Jusqu'au 26 janvier* 1991.

ALAIN MATHIOT. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 15 décembre.

ANTHIME MAZERAU. Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres, pl. Dauphine (43-26-81-30). Du 4 décembre au 22 décembre.

LUCIE MEYER. Galerie Huit Poissy, *8, rue de Poissy* (43-54-20-52). Jusqu'au 22 décembre.

RAYMOND MIRANDE. Galerie d'art de la place Beauveau, 94, rue du Fg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Du *1 décembre au 31 décembre.*

MOLINIER, NEWTON, CHARLSWORTH. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2 étage, escalier B (42-74-56-36). Jusqu'au 13 décembre.

RICARDO MOSNER. Galerie loft Jean-François Roudillon, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 15 décembre.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert *Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles* (42-78-43-21). Jusqu'au 30 décembre.

DAVID NASH. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

NATIVITÉ, CONFRONTATION **ARCHÉOLOGIE ART D'AUJOURD'HUI.** Galerie A.-J. Buci, 65, rue Saint-André-des-Arts (43-26-23-29). Jusqu'au 12 janvier 1991.

NO, NOT THAT ONE IT'S NOT A **CHAIR.** Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 3 décembre au 12 janvier 1991.

VALÈRE NOVARINA. Galerie de *France, 52, rue de la Verrerie* (42-74-38-00). Du 29 novembre au 29 décembre.

OBJETS DU MILLÉSIME. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 31 décembre.

UVRES SUR PAPIER. Hartmann, Pizzi Cannella, Lemos, Vila. Galerie Bernard Vidal, 10, rue du Trésor (42-76-06-06). Jusqu'au 31 décembre.

MIMMO PALADINO. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 20 décembre.

LUC PEIRE. *Galerie Convergence,* 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 12 décembre.

GILLES PENNANEAC'H. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-*13-44). Jusqu'au 5 janvier 1991.*

MICHEL POTIER, FRAN,OIS MONTCHATRE. Galerie Michèle Sadoun, 108, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-32-72). Du 29 novem*bre au 10 janvier 1991.*

MEDHI QOTBI. Galerie Ariane Bomsel, 40, rue de Verneuil (42-61-00-66). Jusqu'au 8 décembre.

MAURICE ROCHER. Galerie Olivier *Nouvellet, 19, rue de Seine* (43-29-43-15). Du 4 décembre au 5 janvier 1991.

STEPHAN RUNGE. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Du 29 *novembre au 19 janvier* 1991.

PETER SAUL, LES ANNÉES 1970. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 21 décembre.

GEORGE SEGAL. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). *Jusqu'au 6 décembre.*

LAURIE SIMMONS, ELAINE STURTEVANT. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 30 décembre.

BOREK SIPEK. Galerie *Néotu,* 25, rue du Renard (42-78-96-97). Du 29 novembre au 5 janvier 1991.

ERIC SNELL. *Galerie Bernard Jordan,* 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 6 décembre.

SOONJA HAN. Origines. Galerie Lelia Mordoch - Jean-Claude Richard, *17, rue des Grands-Augustins (48-33-*29-30). Jusqu'au 8 décembre.

ETTORE SOTTSASS. Galerie Gastou-Haguel, 165, galerie Valois - jardins du Palais-Royal. Jusqu'au 30 janvier 1991.

SOULAGES. Galerie Denis Bloch, 52, rue de l'Université (42-22-25-26). *Jusqu'au 5 décembre.*

STRIP-TEASE DE L'INTIME. Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette (47-00-11-82). Jusqu'au 6 décembre.

SUGAI. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 31 décembre.

PHILIP TAAFFE. Galerie Samia Saouma, 16, *rue des Coutures-Saint-*Gervais (42-78-40-44). Du 1 décembre au 29 décembre.

EMILIO TADINI. Galerie 1900-2000, 9, rue de Penthièvre (47-42-93-06). Du 4 décembre au 12 janvier 1991.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 30 NOVEMBRE

« *Acquisitions, de Manet à Matisse* », 13 heures, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« Exposition : l'art ésotérique de *l'Hymalaya* », 14 heures, entrée du Musée Guimet (P.-Y. Jaslet).

« Les passages marchands, une promenade *hors du temps* », 14 h 30, 4, rue du Faubourg-Montmartre (Paris autrefois).

« Passages couverts autour de *la* Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier (Paris pittoresque et insolite).

« Méthodes de soins en médecine égytienne. Pratique quotidienne de la médecine, de la Maison de vie aux trépanations rituelles », 14 h 30, sortie métro Louvre/Rivoli (I. Hauller).

« Le Louvre à *travers ses plus* beaux chefs-d'œuvre », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal *(Arts et Caetera).*

« *Hôtels et jardins du Marais,* place des *Vosges* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le *Musée de la poste :* relais et *messageries* » (limité à trente personnes), 15 heures, 34, boulevard de Vaugirard (Monuments historiques).

« Les salons de *l'Arsenal* », 15 heures, sortie métro Sully-Morland, côté Arsenal (D. Bouchard).

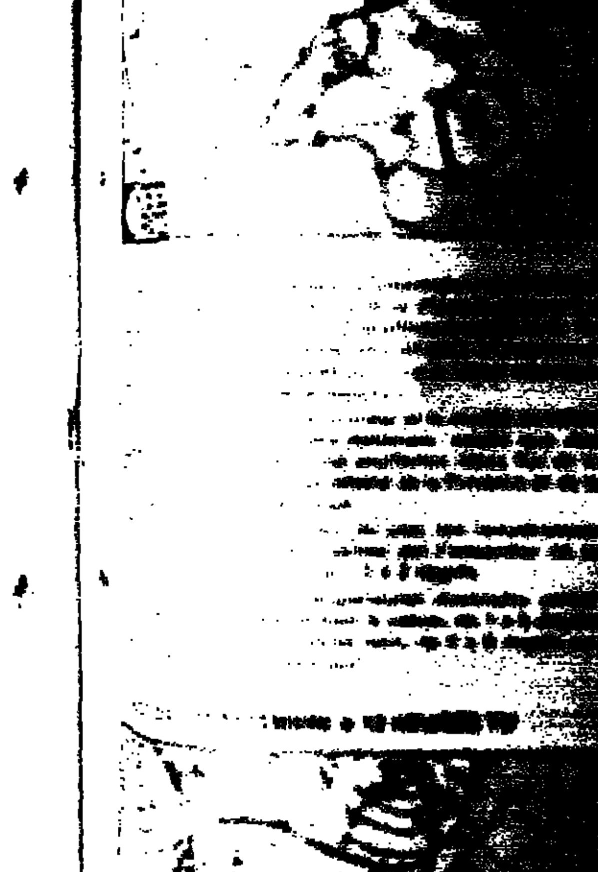
« Les salles souterraines des thermes », 15 heures, entrée du *Musée de Cluny, place Paul-Painlevé* (Paris et son histoire).

« Les natures mortes, symboles de vanité », 15 h 15, hall du Petit-Palais (Tourisme culturel).

« *Richard Nicolas* », 19 heures, Centre Georges-Pompidou (Musée national d'art moderne).

CONFÉRENCES

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « La vision panoramique au moment de la mort ». Entrée libre (Loge unie des théosophes). Salle Laënnec, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 15 : « La comète de Halley, quatre ans plus tard » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

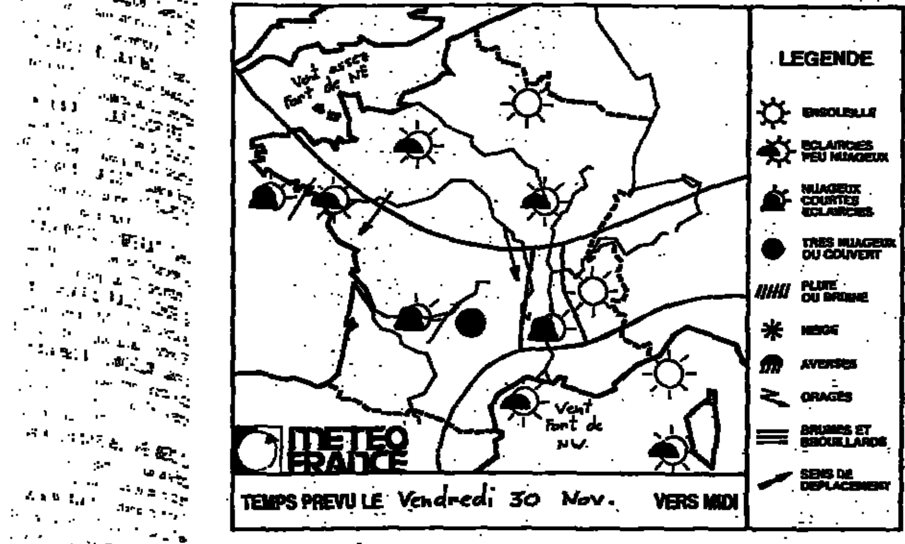


AGENDA

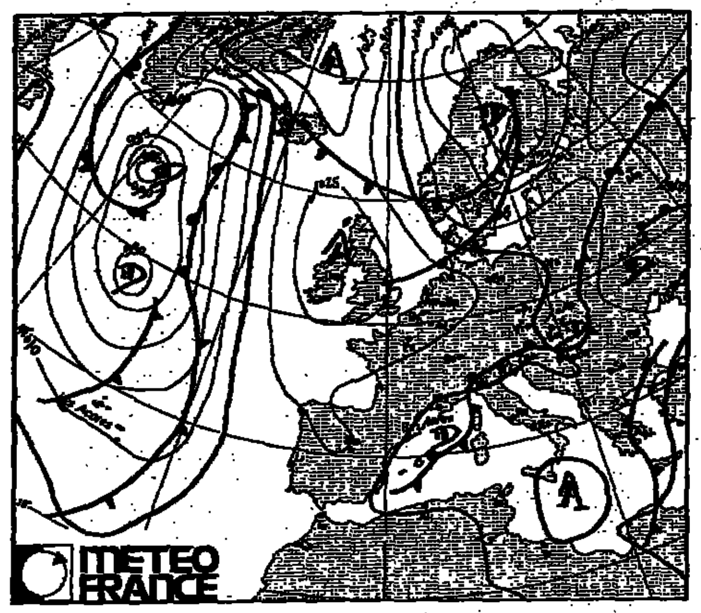
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 30 novembre

Retour du soleil - Température fraîche



SITUATION LE 29 NOVEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Ce prochain week-end, le temps sur *la France sera le plus souvent frais et* sec. Si les nuages se feront très discrets, les températures seront basses, et cette impression de fraîcheur sera renforcée par des vents d'est assez forts.

Samedi 1er décembre : un temps ensoleillé mais frais.

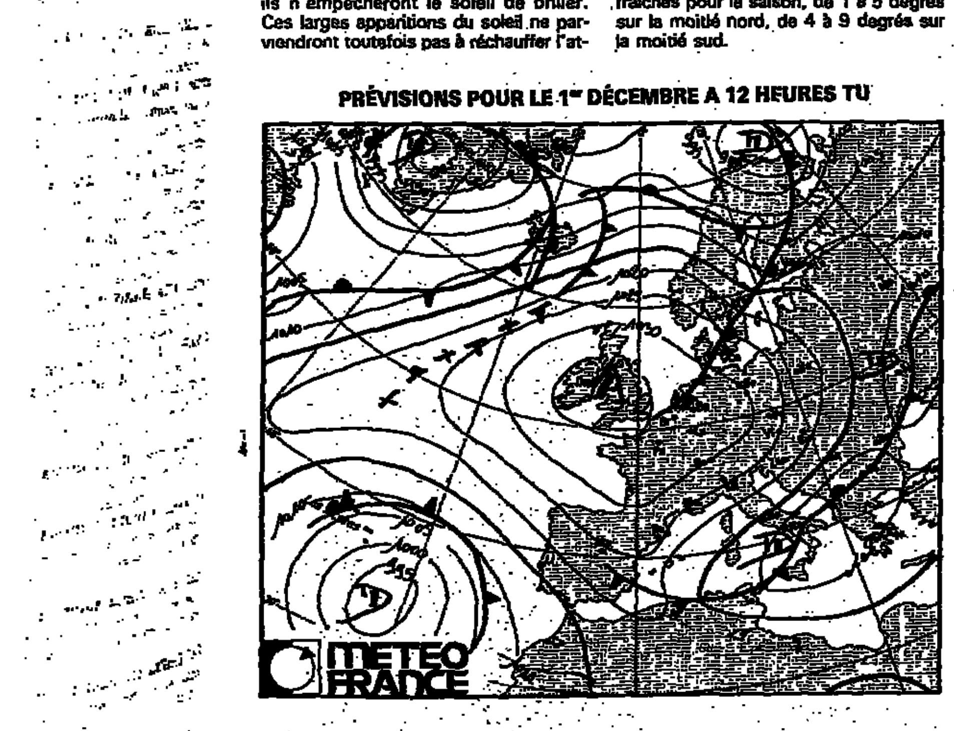
Les nuages seront encore moins nombreux sur la France que les jours précédents. Quelques nuages discrets circuleront sur les Alpes, le nord-est, les côtes de la Manche et le nord, mais ils n'empêcheront le soleil de briller. Ces larges apparitions du soleil ne parviendront toutefois pas à réchauffer l'atmosphère. L'impression de fraîcheur *prédominera et ce d'autant plus que les* vents d'est souffleront assez forts. Ils atteindront 30 à 40 km/h à l'intérieur et jusqu'à 50 km/h sur le littoral atlantique et de la *Manche.*

La tramontane et le mistral en vallée du Rhône faibliront, tandis que des vents d'est souffleront assez fort de la Corse au littoral de la Provence et de la *Côte d'Azur.*

Au lever du jour, les températures *seront fraîches sur l'ensemble de la* France, de −3 à 2 degrés.

Les températures maximales seront fraîches pour la saison, de 1 à 5 degrés sur la moitié nord, de 4 à 9 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 1er DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 29-11-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-11-90 à 6 heures TU et le 29-11-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	6	O
BIARRITZ	6	4	C
BORDEAUX	6	4	C
BOURGES	5	3	B
BREST	9	4	P
CAEN	7	1	D
CHERBOURG	8	4	P
CLERMONT-FER.	3	2	C
DIJON	3	2	C
GRENOBLE-SM-H	6	3	C
LILLE	4	-1	B
LIMOGES	2	2	C
LYON	5	3	C
MARSEILLE-MAR.	8	3	D
NANCY	4	1	N
NANTES	8	3	C
NICE	12	7	O
PARIS-MONTS	5	4	C
PAU	4	1	C
PERPIGNAN	10	7	C
RENNES	8	4	C
ST-ETIENNE	3	2	B
STRASBOURG	4	3	C
TOURS	4	-2	N
TOULOUSE	5	3	C
POINTE-A-PITRE	30	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	15	8	P
AMSTERDAM	5	-2	B
ATHÈNES	22	14	C
BANGKOK	31	23	N
BARCELONE	15	4	C
BELGRADE	15	-4	N
BERLIN	6	0	B
BRUXELLES	4	0	B
LE CAIRE	25	14	B
COPENHAGUE	6	1	P
DAKAR	27	22	D
DELHI	24	11	D
DJERBA	21	18	C
GENÈVE	5	3	C
HONGKONG	17	17	D
ISTANBUL	14	13	O
JÉRUSALEM	19	12	D
LISBONNE	14	4	D
LONDRES	8	6	P
LOS ANGELES	25	9	D
LUXEMBOURG	3	2	C
MADRID	9	-1	P
MARRAKECH	17	6	D
MEXICO	26	15	B
MILAN	8	0	B
MONTRÉAL	19	2	A
MOSCOU	5	0	*
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	21	11	N
OSLO	-3	-5	D
PALMA-DE-MAJ.	10	5	O
PÉKIN	9	3	D
RIO-DE-JANEIRO	25	25	D
ROME	16	8	N
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	1	1	P
SYDNEY	28	20	N
TOKYO	13	12	P
TUNIS	18	6	D
VARSOVIE	4	0	C
VENISE	10	4	D
VIENNE	5	3	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 29 novembre

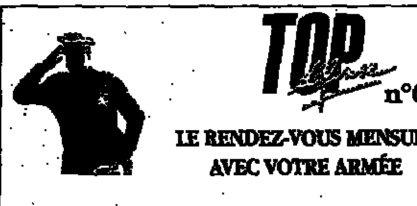
TF 1

20.40 Téléfilm :
Le fantôme de l'Opéra.
De Tony Richardson (2e partie).
22.15 Ex libris.
A l'école de la vie. Invités : Martin Gray (*Entre la haine et l'amour*), Jacqueline de Romilly (*Ouverture à cœur*), Jacques Vergès (*le Salaud lumineux*), Coup de cœur : Gérard Mordillat (*l'Attraction universelle*).
23.15 Série :
Chapeau melon et bottes de cuir.
0.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 ► Magazine :
Envoyé spécial.
La bête sous la Manche, de Jean-François Delassus, Vincent Maillard et Patrick Coisman ; *Liban : Voler ! de Philip Aractingi.*
21.50 Cinéma : Flagrant désir. ■
Film français de Claude Faraldo (1986).
23.40 Journal et Météo.

FR 3



20.40 Cinéma :
American Graffiti. ■■
Film américain de George Lucas (1973).
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Ce soir ou jamais.
Pierre Arditi rencontre Mgr Gaillot.
0.25 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma :
Les enfants du désordre. □
Film français de Yannick Bellon (1988). *Avec Emmanuelle Béart, Robert Hossein.*
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma :
Cobra. □
Film américain de George Pan Cosmatos (1986). Avec Sylvester Stallone, Brigitte Nielsen, Reni Santoni (v.o.).
23.30 Cinéma : La révolution française – 2. Les années terribles. ■■
Film franco-italo-germano-canadien de Richard Heffron (1989).

LA 5

20.40 Série : Secrets de femmes.
Le piège du pouvoir, de Waris Hussein.
22.50 Magazine : Reporters.
Présenté par Patrick de Carolis.
0.05 Sport : Automobile. Rallye du RAC.

M 6

20.35 Cinéma :
Faites sauter la banque. ■
Film français de Jean Girault (1963). Avec Louis de Funès, Georges Wilson.
22.10 Téléfilm :
Exécuté pour désertion.
De Lamont Johnson.
0.10 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.30 Documentaire :
Ici bat la vie (La pieuvre).
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Opéra : Madame Butterfly.
De Puccini. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan.
23.00 Documentaire :
L'Europe de la Toison d'or (3).

FRANCE-CULTURE

20.30 L'espérance et la nuit ou les tribulations de *l'utopie*. *De la belle aube au triste soir.*
21.30 Profils perdus. Lucien Vogel.
22.40 Les nuits magnétiques. Nouveaux lieux, nouvelles formes de la convivialité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 novembre au Théâtre de la ville) : musique traditionnelle d'Argentine, *par Atahualpa Yupanqui*, chant et guitare.
23.07 Poussières d'étoiles. *La boîte de Pandore*; Une famille au complet : musiques *pour 2,4, 6 et 20 luths ; Le luth et la mythologie*; Une haine-amour : luth et clavecin ; Le cas Jean-Sébastien Bach ; La première Renaissance.

Du lundi au vendredi, à 9 heures,
sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde ».

Vendredi 30 novembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat.
16.00 Série : Tribunal.
16.30 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.35 Variétés : Tous à la Une.
Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Michel Leeb, Michel Fugain, Jeanne Mas, The Christians, *Michel Delpech*, Whitney Houston, Bombalurina, Maurane, Arc Gospel Choir.
22.40 Documentaire :
D'Est en Ouest, l'un gagne, l'autre pas.
De Bernard Volker et Klaus Biederman. *Des Allemands de l'Est réfugiés à Prague, Varsovie et Budapest*
23.40 Sport : Boxe
Championnat du monde I.B.F des super-welters : René Jacquot (France) – Gianfranco Rosi (Italie), en direct de Marsala (Italie).
0.45 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.43 Feuilleton : Générations (5e épisode).
14.30 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
16.00 Feuilleton : *L'amour en héritage* (6e épisode).
17.05 Magazine : *Eve raconte.*
Le clan Kennedy (5e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.55 Magazine : Giga.
18.30 Magazine : Une fois par jour.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Variétés : Avant que le ciel ne nous tombe sur la tête.
Avec Yvette Horner, Lagaf, Pierre Palmade, A-Ha, Roch Voisine, David Hallyday, Marc Lavoine, Christian Castel.
21.55 Caractères.
Magazine littéraire de Bernard Rapp. En sortant de l'école. Invités : François Bayrou (*la Décennie des mal-appris*), Alain Etchegoyen (*le Capital lettres*), Marie Rouanet (*Nous, les filles*), Joël Roman (*le Barbare et l'Ecolier*).
23.15 Journal et Météo.
23.35 Cinéma :
Mazel Tov ou le mariage. ■■
Film français de Claude Berri (1970). Avec Elisabeth Wiener, Régine, Claude Berri.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme.
Invitée : Suzanne Bernard, écrivain, journaliste.
14.05 Magazine : Musicales (rediff.).
15.05 Feuilleton : Gavilan (1er épisode).
16.05 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.30 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa.
En direct du Salon nautique à la porte de Versailles. Fugu : poisson, poison, délice nippon, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang.
21.35 Feuilleton : Le cousin américain.
De Giacomo Battiato, avec Brad Davis, Tony Lo Bianco (2e épisode).
22.40 Journal et Météo.
23.00 Magazine : Mille Bravo.
De Christine Bravo. Avec les Steel Drums, *Jean-Michel Jarre, William Sheller, Suzanne* Rinaldi.
23.55 Sport : Tennis.
Finale de la Coupe Davis (groupe mondial) : Etats-Unis-Australie, en direct de Saint-Petersburg (Floride).

CANAL PLUS

15.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Cinéma : Nadine. ■
Film américain de Robert Benton (1987). Avec Jeff Bridges, Kim Basinger, Rip Torn.
17.15 Magazine :
Un œil sur elles (rediff.).
17.35 Magazine : Rapido (rediff.).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Invitée : Yvette Horner.
20.30 Téléfilm :
La mort en toute confiance.
De Bobby Brown, avec Adam Ant, David Packer.
22.05 Documentaire : A la recherche de l'abominable homme des neiges.
De Geraldine Easter.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : L'ours. ■■■
Film français de Jean-Jacques Annaud (1987). *Avec La Douce, Bart et Doc, Tchéky Kario.*

LA 5

13.35 Série : Kojak.
14.35 Série : Le renard.
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Journal images.
19.10 Jeu : Télé-contact.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Téléfilm : Course contre la mort.
De Russ Mayberry, avec Cliff De Young, Glenn Ford.
22.25 Série : L'inspecteur Derrick.
23.30 Magazine : Nomades.
Présenté par Patrick de Carolis.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série :
Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Docteur Marcus Welby.
15.30 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.45 Série : Les têtes brûlées.
17.35 Variétés : Tungstène.
18.00 Jeu : *Zygomusic.*
18.25 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo 6.
20.35 Téléfilm : Vice de forme.
De Mel Damski, avec James Woods, Yapphet Kotto.
22.25 Série : Brigade de nuit.
23.20 Magazine : La 6e dimension.
Les lycéens : la grande illusion.
23.50 Magazine : Avec ou sans rock.

LA SEPT

15.30 Cours d'italien (11).
16.00 Documentaire : Jan Saudek, Prague-printemps 1990.
16.30 Contacts.
17.00 Série : Les symptômes de l'amour.
De Liliane de Kermadec.
18.30 Mosaïque mathématiques.
18.45 Portraits (Le maître verrier). D'Alain Cavalier.
19.00 Musique : Enumérations.
19.55 ► *Chronique : Le dessous des* cartes.
20.00 Documentaire : Dernier été en RDA.
De Bernard Mangiante.
20.59 Une minute pour une image.
21.00 Les symptômes de l'amour.
22.30 Mosaïque mathématiques.
22.45 Documentaire : *Monsieur Poladian* en habits de ville.
23.00 Théâtre : Inventaires. D'après Philippe Minyana.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 novembre à Stuttgart) : *Do per Bruno, Per orchestra, de* Donatoni ; Symphonie no 5 en ut dièse *mineur, de Mahler, par l'Orchestre sympho*nique de la Radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti.
22.20 Prélude à la nuit. La fiancée vendue, extrait. Le baiser, extrait, de Smetana ; Concerto pour alto et orchestre, de Lemeland ; Quatre poèmes d'Apollinaire, de Poulenc ; Arabesque no 2, de Debussy.
23.07 Poussières d'étoiles. Pin-up ; Poissons d'or : œuvres de Ives, Einaudi, Lightwave.
1.30 Poissons d'or du passé.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Présentation de Maurice Blanchot (1re partie).
21.30 Musique : Black and blue. La gloire de Grant Green.
22.40 Les nuits magnétiques. Nouveaux lieux, nouvelles formes de la convivialité.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Parlez, c'est à vous.

Audience TV du 28 novembre

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	54,4	Roue fortune 22,4	Une fois... 6,6	Act. région. 13,7	Nulle part... 3,6	Télécontact 2,7	Magnum 5,4
19 h 45	62,4	Roue fortune 35,5	Une fois... 6,3	19-20 info 9,2	Nulle part... 3,3	Journal 2,7	Magnum 5,2
20 h 16	73,3	Journal 31,9	Journal 17	La classe 8,3	Nulle part 4,4	Journal 5,7	Mme est servie 6,2
20 h 55	73,8	Sacrée soirée 25	Le mari de... 15,2	La marche... 10,4	Football 7,7	TV film cauc. 10,5	Alerte rouge 6,4
22 h 08	63,7	Ecran 22	Hôtel de p. 7,9	La marche 10,6	Football 6,7	Tv film cauc. 10,5	Alerte rouge 6,9
22 h 44	42,9	Sacrée soirée 20,2	De mémoire 6	Soir 3 7	Flash 9	Débat, la vie 6,2	Brigade 3,7

COMMUNICATION

Coiffant A 2 sur le poteau

La Cinq gagne le tiercé

Le forcing de la Cinq, en concurrence avec A 2 (*le Monde* du 28 novembre) pour l'obtention de l'exclusivité des retransmissions des événements hippiques, a été payant. Les dirigeants des sociétés de courses, après avoir auditionné, mardi dernier, d'abord MM. Yves Sabourel, Pascal Josèphe, Patrice Duhamel pour la Cinq ; puis, d'autre part, MM. Jean-Michel Gaillard et Philippe Bélingard au nom d'Antenne 2, ont accordé leurs préférences aux émissaires de M. Jean-Luc Lagardère.

Il faut dire que ceux-ci se présentaient avec des propositions de plus en plus attrayantes : outre un quart d'heure de direct, quatre fois par semaine, pour les retransmissions du tiercé, une séquence d'images de courses chaque soir après le journal de 20 h 30. Egalement un magazine « Cheval » hebdomadaire ; et encore, deux fois par an, une grande émission médiatique hippique.

Sans oublier des apports financiers substantiels : une enveloppe forfaitaire de plus de 20 millions de francs et un pourcentage sur les recettes apportées dans le créneau par les sponsors. Ainsi, la Cinq deviendra, dès le début de l'année prochaine « la chaîne des courses ». Ce sont des journalistes, spécialistes du groupe Hachette, qui assureront les différentes émissions, recevant l'« agrément » des sociétés de courses et du PMU.

Celui-ci est très concerné par ce contrat. En effet, il gère un marché de huit millions de parieurs, apportant cette année 34 milliards de francs aux guichets. Plus de 20 % d'entre eux, toutefois, risquent de ne pas recevoir, dans l'immédiat, les images du nouvel opérateur. Mais, là encore, la Cinq a donné une assurance : fin 1991, la couverture nationale sera complète.

GUY DE LA BROSSE

Nouveautés et rééditions d'anciens titres

La presse « écolo » se sent pousser des ailes

La fièvre verte qui s'est emparée de la France depuis deux ans crée un appel d'air dans la presse « écolo ». Certains titres, disparus ou moribonds, reparaissent. D'autres, portés par la vague, se mettent à voir grand.

Au printemps 1981 disparaissait *le Sauvage*, le mensuel « écolo-branché » publié sous l'égide du *Nouvel Observateur*. Il va reparaître sous forme d'une lettre mensuelle, avec le même rédacteur en chef qu'il y a dix ans, Alain Hervé. *« Nous avons essayé pendant dix ans de séduire des patrons de presse pour relancer le titre*, explique Alain Hervé. *En vain. Nous allons donc repartir sur de nouvelles bases. »*

La lettre de douze pages sera destinée dans un premier temps aux seuls abonnés. Le fichier du *Sauvage*, qui contenait 15 000 noms au moment du sabordage, ne peut pratiquement plus servir. La nouvelle équipe a donc décidé de constituer un club appelé *Les Sauvages associés*, animé par Dominique Martin-Ferrari, qui servira en même temps d'organe de réflexion et de soutien financier à la publication *(1)*. Ce club organisera des conférences-débats à la Sorbonne, dont les thèmes seront *« au carrefour de l'écologie et de la culture »*. Finie la belle époque militante pour *le Sauvage*. On revient à l'écologie de bon ton, conviviale et pluriculturelle.

Né en même temps que *le Sauvage* en 1973, le mensuel *Ecologie Infos* n'a jamais complètement disparu. Porté à bout de bras par Jean-Luc et Sylvie Burgunder, militants de l'écologie politique, aujourd'hui très proches des Verts, il a été sauvé du naufrage en 1983 et maintenu vaille que vaille jusqu'à aujourd'hui, avec un tirage de 12 000 exemplaires.

Après une mise en veilleuse de près d'un an, le numéro de novembre est reparu, et le directeur de la publication, Jean-Luc Burgunder, annonce des changements. L'équipe rédactionnelle, qui travaillait entièrement à Montargis (Loiret), se transporte pour moitié à Paris, cependant que va être créée une SARL de presse et plusieurs associations relais (2). L'équipe parisienne travaille sur une nouvelle maquette qui verra le jour en janvier prochain, pour marquer le 400e numéro.

Le dernier-né de la presse verte, *les Réalités de l'écologie*, a vu le jour en mars 1989, sous forme d'une feuille locale centrée sur la lutte contre la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne). Très vite, toutefois, le brûlot antinucléaire s'est transformé en revue mensuelle de l'écologie et le numéro de novembre (52 pages dont 8 en couleurs) aborde tous les sujets, depuis les aliments irradiés jusqu'à l'ozone, en passant par la chasse et un reportage sur l'Afrique du Sud.

« Nous nous sommes battus pendant quinze ans contre Golfech, explique le directeur de la publication, Jean-Bernard Meynot. *Il est temps d'élargir notre champ d'action et de passer la vitesse supérieure. »* Cela va se traduire en décembre par un journal tiré à 40 000 exemplaires (20 000 actuellement), ce qui devrait faciliter la diffusion en kiosque et augmenter les recettes de publicité (3).

Quant au mensuel *Reporterre*, lancé en janvier 1989 et suspendu neuf mois plus tard faute de trésorerie, il n'attend que des fonds pour reparaître. Son fondateur, Hervé Kempf, qui avait investi moins de 1 million de francs dans l'aventure, procède depuis l'automne à un tour de table pour trouver les 4,5 millions de francs indispensables à une relance. *« Avec une vente en kiosque de 26 000 numéros et un portefeuille de 4 500 abonnés, nous n'avons aucune raison d'abandonner*, précise Hervé Kempf, bien décidé à relancer son *« mensuel de l'environnement »* en 1991.

ROGER CANS

(1) *Le Sauvage*, 49 quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

(2) *Ecologie Infos*, BP 59, 45204 Montargis Cedex.

(3) *Les Réalités de l'écologie*, BP 28, 82200 Moissac.

□ **Disparition du « Sunday Correspondent ».**– Après quatorze mois d'existence, l'hebdomadaire britannique du dimanche *Sunday Correspondent* cesse sa parution. Lancé avec un investissement de 165 millions de francs (*le Monde* des 24-25 septembre 1989), il n'atteignait que 210 000 exemplaires diffusés, pour un seuil de rentabilité de 350 000 exemplaires. Le directeur de l'hebdomadaire, M. Nick Schott, estime que son journal est victime de la détérioration du climat économique. Une récession affecte en effet la publicité britannique.

M. Lang annonce un projet de loi

Le dépôt légal s'étendra aux logiciels et à la radio-télévision

A l'occasion du conseil des ministres, M. Jack Lang, ministre de la culture et de la communication, a présenté, le 28 novembre, un projet de réforme du dépôt légal. Cette institution, créée par François Ier en 1537, est actuellement régie par la loi du 21 juin 1943. Le dépôt vise les imprimés de toute nature, mais aussi les œuvres photographiques, les enregistrements sonores et les enregistrements d'images fixes ou animées, ainsi que les multimédias – quels que soient leurs supports – à partir du moment où ces documents sont mis en vente, distribués, cédés pour la reproduction ou la diffusion sur le territoire français.

La réforme, qui fera l'objet d'un projet de loi déposé devant le Parlement au printemps prochain, a pour objet de moderniser le régime du dépôt légal en y incluant certains logiciels et bases de données ainsi qu'une sélection des émissions de radio (35 000 heures sur une diffusion totale de 10 millions d'heures) et de télévision. D'ici cinq ans, ce dépôt devrait représenter 35 000 heures, soit 20 % de la diffusion annuelle nationale.

L'élargissement de ce champ a conduit le législateur à confier la gestion du dépôt à des organismes différenciés : Bibliothèque nationale, Centre national de la cinématographie, Institut national de l'audiovisuel et Service du dépôt légal du ministère de l'intérieur. Cela n'a pas été sans mal, la BN, naguère chef de file dans ce domaine, se retrouvant sur le même pied que d'autres organismes (*le Monde* du 15 septembre). C'est sans doute pour ménager les susceptibilités qu'un Conseil scientifique du dépôt légal sera institué. Chargé de veiller à la cohérence des procédures mises en œuvre, composé des représentants des organismes dépositaires, il sera présidé par l'administrateur de la Bibliothèque nationale.

E. de R.

Pour concurrencer Matsushita

M. Parretti fait une contre-proposition aux dirigeants de MCA

Quelques heures après l'officialisation du rachat de MCA par Matsushita (*le Monde* du 28 novembre), M. Giancarlo Parretti, nouveau propriétaire de la Metro Goldwyn Mayer, a surenchéri sur le contructeur japonais. Dans une lettre adressée à M. Lew Wasserman, président de MCA, l'homme d'affaires italien propose des *« discussions immédiates »* pour le rachat du groupe de communication sans donner toutefois d'indications sur ses intentions financières.

Cette contre-proposition a été accueillie avec scepticisme par les milieux financiers américains qui se demandent comment M. Parretti qui a réuni avec peine 1,3 milliard de dollars pour acheter la MGM, pourrait trouver aujourd'hui quelque 7 milliards de dollars pour surenchérir sur l'offre de Matsushita. L'initiative de M. Parretti peut néanmoins gêner l'OPA du constructeur japonais : de nombreux actionnaires de MCA jugent insuffisante la proposition financière de Matsushita et peuvent être sensibles à une surenchère.

Cette nouvelle initiative de M. Parretti risque cependant de compromettre les futures relations de l'homme d'affaires italien avec les milieux du cinéma. En effet, M. Michael Ovitz, principal intermédiaire de l'accord MCA/Matsushita et financièrement intéressé à sa conclusion, est aussi le premier agent des stars d'Hollywood. Sa société, Creativ Artist's Agency, gère les intérêts de Dustin Hoffman, Robert Redford, Sean Connery et de 600 autres acteurs. Il est pratiquement impossible de monter une grande production sans son accord, et M. Parretti, qui souhaite relancer les activités cinématographiques de MGM, ne peut l'affronter sans risques.

J.-F. L.

A FR 3

Grève très suivie chez les journalistes

La grève lancée mercredi 28 novembre dans les rédactions de FR 3 par les syndicats de journalistes a été très largement suivie. A l'exception de Caen, dont le bureau régional n'a pas fait grève, ce mouvement a affecté l'ensemble des régions et annulé ou perturbé la majorité des journaux régionaux de la chaîne. Les syndicats réclament le redressement des disparités de salaires qui avantagent les nouveaux embauchés par rapport à des journalistes plus anciens et un salaire minimum égal pour tous de 11 200 F mensuels. Dans l'attente de négociations avec la direction, quatre syndicats sur cinq (SNJ, USJF-CFDT, SCJ-FO et SNJ-CGT) appellaient à la poursuite de la grève jeudi. Une assemblée générale devait réunir des délégués des grévistes jeudi après-midi à Paris.

Le Monde

SECTION C

LIVRES • IDEES

Crébillon, le style et l'amour

Soixante-dix lettres d'une femme à son amant, choisies par une autre femme, voilà ce qu'imagine, en 1732, un auteur de vingt-cinq ans

LETTRES DE LA MARQUISE DE M* AU COMTE DE R*****
de Crébillon fils.
Edition établie et présentée par Jean Dagen.
Ed. Desjonquères, 224 p., 98 F.

Que Crébillon fils soit encore à ce point méconnu est un scandale étrange. Comme l'écrit Etiemble, dans sa belle préface aux *Egarements du cœur et de l'esprit* (1) : *« Allons, censeurs grognons, convenez que ce qui chez Crébillon vous révolte, peut-être même vous ennuie, c'est qu'on n'y traite jamais que de l'amour, de l'amour sous toutes ses formes : l'amour fou et l'amour goût, l'amour vénal et l'amour désintéressé, les débauches de la femme qu'on disait alors* « insensible » *(celle que nos sexologues ont baptisée* « frigide »*), les fiascos du semi-babilan et les exploits des amants inspirés. Dans une civilisation, la nôtre, où le métier, l'argent, la politique ont pris le dessus, quelle place reste-t-il pour les longs loisirs sans lesquels point d'amour ni de Crébillon fils ?... En ce temps qui ne peut supporter l'image du bonheur vrai, et qui se venge en inspirant aux zozottes la presse du cœur, aux gens intelligents une littérature de dérision et d'échec, Crébillon joue les trouble-ennui. On le lui fait bien voir. »*

On le lui fait bien voir, c'est-à-dire qu'on en fait un auteur secondaire, alors qu'il mérite une des premières places dans l'éblouissante fête de langue qui entraîne Voltaire, Diderot, Marivaux, Laclos, Sade. Jean Dagen, dans sa présentation de la nouvelle édition (enfin !) des *Lettres de la marquise de M... au comte de R...*, a raison de parler de ces *« pages stendhaliennes où l'émotion coexiste avec la perception de l'artifice qui devrait l'abolir »*. Comme nous sommes, oui, dans une époque lourde, analphabète et triste (celle du populisme précieux), tout doit avoir l'air authentique et démagogique, alors que règne, sous couvert de « cœur », une froideur rentabilisée. La brutalité d'un côté et le sentimentalisme de l'autre ont remplacé la sensibilité et l'ironie du goût. Il faudrait donc s'ennuyer ? Ce serait un dogme ? Eh bien, non.

La fraîcheur du message

Soixante-dix lettres d'une femme à son amant, choisies par une autre femme, voilà ce qu'imagine, en 1732, cinquante ans avant *les Liaisons dangereuses*, un jeune auteur de ving-cinq ans : coup d'essai, coup de maître. La lettre est pressée, véhémente ; elle est intéressée, passionnée, tactique, stratégique ; elle se nourrit d'exclamations et d'interrogations répétées ; elle dit le roman électrique d'une vie dissimulée et battante. La suppression de la correspondance privée, dans notre froide comédie informatique, est une négation du temps intérieur. Ne plus écrire, lire de moins en moins, obéir aux injonctions des images et des chiffres manipulés, tel est le programme de la tyrannie qui s'installe. D'où l'extrême fraîcheur de ce message qui nous parvient à travers la tartufferie ambiante.


JEAN-LOUP CHARMET

Boilly, « la Douce Résistance ».

Voyez cette phrase : « *Je sais où je veux, j'écoute qui je trouve, je réponds à qui me plaît, je joue et je perds.* » Ou celle-ci : « *Je vous écris que je vous aime, je vous attends pour vous le dire.* » Ou encore : « *Venez dîner avec moi, je n'ai été de ma vie ni si belle ni si folle. Que je vous plains !* » L'amour, dans sa guerre sombre ou joyeuse, est la continuation du style par d'autres moyens. Partout le dialogue, l'échauffement de la conversation, l'arrière-pensée qui s'annonce, la double entente, la préparation clandestine des rendez-vous : « *Vous me demandez si je reste chez moi, je voudrais bien vous répondre non, mais vous ne méritez pas ce mensonge. Vous voulez savoir si j'y serai seule, je pourrais bien vous le dire, mais ne pouvez-vous rien deviner ?* » Mots couverts, devinettes, scansion entre les lignes : c'est une activité de services secrets.

Crébillon connaît ses classiques, y compris pour les parodier : *la Princesse de Clèves, les Lettres portugaises*, Sévigné, Racine. Quatre mouvements dans les lettres : l'accrochage, avec refus de céder physiquement ; le moment de la chose (mais, ici, censure ou, plutôt, relief négatif) ; la mise en perspective dans la durée (chauds et froids, *séductions et reproches) ; et, enfin,* la séparation et la mort (« *adieu, adieu, adieu pour jamais* »). La première partie, jusqu'à la lettre vingt-neuf, est la plus captivante. Il s'agit, pour la marquise, de bien s'assurer que le comte est mis sous pression : « *Je serai seule avec vous dans tout l'univers que je ne serais pas encore rassurée sur votre inconstance.* »

Donner des leçons aux hommes

L'amant, par définition, est réduit au silence. On lui répond, on l'agace, on l'égare, on le défie, on ne croit jamais ce qu'il dit sauf pour lui demander d'en dire plus, sa parole est de toute façon en défaut, l'esprit est délégué aux femmes pour donner des leçons aux hommes, quoi qu'il arrive. Crébillon, ou l'art d'inventer les femmes qu'il faut pour en apprendre davantage sur soi-même. Le lecteur, subjugué par l'énergie verbale, rajoutera les habits, les décors, les dates, le climat. Il pourra imaginer ces corps comme sortant des toiles de Watteau, le seul espace, sans doute, où une femme peut dire de son mari : « *Je pardonne généreusement à mon ingrat son libertinage.* » Le seul, aussi, où une femme est capable de recommander à son amant de favoriser, afin d'être tranquille avec lui, la passion qu'éprouve son mari pour la cousine dudit amant.

Incroyables Français ! Acharnés à se punir, depuis, de ces aventures que le monde entier leur envie, tout en prétendant, bien entendu, le contraire ! Personne n'échappe donc à la loi de la force amoureuse *écrite ?* Non. « *Les femmes qui paraissent si sévères ne sont pas les plus inaccessibles aux désirs ; et celle-ci, en lisant les romans, n'en a que mieux connu la nécessité de les abréger.* » Abréger les romans, tout est là, sans quoi, nous le savons bien, la vie est mortelle.

Les ennuyeuses et les ennuyeux s'ennuient, et c'est normal. Faut-il pour autant, cédant à leur réprobation constante, renoncer à sentir et à s'amuser de peur de les déprimer ? La réponse de Crébillon, à travers sa petite marquise, est aussi implacable que simple : « *On s'ennuie quand on aime médiocrement.* »

Philippe Sollers

(1) Gallimard, « Folio », n° 891.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Le passage du Sphinx

« Me voici donc dans le cas de refaire ces portraits que tout le monde sait et qui appartiennent au grand âge du style, à l'âge du grand style » : avec autant d'élégance que d'esprit, Jean-Noël Vuarnet nous plonge, avec *le Joli Temps*, en plein siècle des Lumières, sous la régence de Philippe d'Orléans. Ou comment goûter un air vif, léger, tolérant, à peu près introuvable aujourd'hui.

Page 26

HISTOIRE

L'Algérie par-delà le remords

Il s'appelle Alain Maillard de La Morandais. Prêtre, il fut aussi officier au fin fond du Sud algérien. Il revient aujourd'hui sur cette guerre « maudite » pour percer le silence qui persiste sur un passé occulté. Plus pour longtemps ? On peut en voir pour preuve la publication, par le service historique de l'armée, d'un premier volume d'une exceptionnelle série d'archives militaires. Une dizaine d'autres publications sont prévues. A moins *qu'une hiérarchie obtuse n'en* décide autrement...

Page 27

LE DÉBAT

Le juste prix

Faut-il supprimer les prix littéraires ? Sont-ils *discrédités ? Cette année,* comme chaque automne, chacun s'interroge. Avec les réflexions de Josyane Savigneau et de Patrick Kéchichian, le témoignage de Jean Couvreur, juré de l'Interallié, et le dernier volet de l'enquête de Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann, *le Monde* conclut un dossier ouvert dans ses numéros des 20 et 23 novembre.

Pages 30, 31, 32 et 33

Sur la trace des Urus

Une mystérieuse tribu d'Indiens, un ethnologue acharné : le Retour des ancêtres *tente de mettre le temps en échec*

LE RETOUR DES ANCÊTRES
Les Indiens Urus de Bolivie XX[e]-XVI[e] siècle essai d'histoire régressive
de Nathan Wachtel.
Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines »,
695 p., 250 F.

Les Indiens Urus ont longtemps été tenus pour un mythe ethnographique. Non que l'on doutât de leur existence, mais leur mode de vie lacustre, leur langue (le *puquina*), leurs origines mystérieuses, en faisaient – selon une bien vilaine terminologie – des *« fossiles vivants »*.

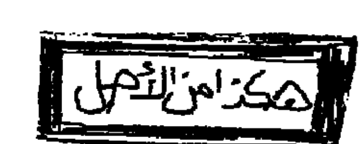
Après les articles pionniers d'Alfred Métraux et le livre de Jehan Vellard (1), Nathan Wachtel a entrepris une vaste enquête ethno-historique pour montrer comment les Indiens Urus – que leurs voisins Aymaras qualifient de *chullpapuchu*, « rebuts de l'humanité » – ont survécu à un inexorable désastre collectif, et *le Retour des ancêtres*, somme savante, livre de mémoire et d'identité, raconte l'histoire tremblée de leur anachronie et fait l'ethnologie de leur désarroi. L'auteur y remonte du présent au passé, en se prévalant du concept d'« histoire régressive », proposé par Marc Bloch, et il définit clairement sa démarche : *« C'est à partir de ce qui, du passé, est vivant dans le présent, que l'on entreprend de reconstituer le fil du devenir, avec ses répétitions, ses latences, ses lacunes et ses novations. »*

Mais, sur l'Altiplano andin, comme enchâssés dans la forte culture aymara, que leur reste-t-il du passé ? Les Urus, hommes de l'eau, ont perdu le contrôle de la guirlande des lacs d'altitude et se retrouvent moins de deux mille, répartis en cinq ou six groupes isolés. *« Vaincus des vaincus »*, dit Wachtel, mais fallait-il encore que le sort historique s'acharne sur eux : ceux qui perdurent dans le style de vie – les Moratos du lac Poopo – ne parlent plus l'uru, ceux qui parlent encore la langue – les Chipayas – vivent désormais en terre ferme. Ainsi deux moitiés somnambules d'un même peuple s'ignorent...

Jacques Meunier

Lire la suite page 27

(1) *Dieux et parias des Andes. Les Ourous, ceux qui ne veulent pas être des hommes*, 1954.



EN POCHE

Pétain, Quisling et les autres

Pour assurer son hégémonie sur l'Europe, le régime hitlérien a mis en place des formes de domination adaptées à la situation de chaque pays. Yves Durand distingue quatre grandes méthodes : l'annexion (Autriche, Posnanie et Silésie polonaises, Alsace et Lorraine), l'administration directe, civile (Ukraine, Norvège, Pays-Bas), ou militaire (Belgique, nord de la France), la tutelle de gouvernements locaux (Slovaquie, Danemark, Serbie, Croatie, France de Vichy, Grèce), la satellisation (Finlande, Hongrie, Roumanie, Italie). De plus, il oppose, parmi ceux qui ont choisi de collaborer avec l'occupant, les « collaborateurs » (Pétain en France, Néditch en Serbie, Antonescu en Roumanie) aux « collaborationnistes » (Quisling en Norvège, Szalasi en Hongrie, Pavelic en Croatie) selon leur proximité avec le nazisme. Ces disparités montrent, comme l'a écrit l'historien allemand Hans Umbreit, que « les régimes d'occupation allemands étaient loin d'être aussi monolithiques et aussi bien organisés que le monde extérieur le croyait ». Ils n'en étaient pas moins au service d'une même politique : l'instauration d'un ordre nouveau inspiré par des théories racistes et par le projet d'une organisation autarcique du continent.

Le livre d'Yves Durand permet de mieux situer le cas de la France parmi ceux des divers pays d'Europe et de comparer l'attitude du régime de Vichy avec celle des autres gouvernements favorables à l'Allemagne. Le paradoxe est que les Allemands préféraient s'appuyer sur des conservateurs traditionnels, comme Pétain, que sur les vrais fascistes. De sorte que le chef de l'Etat français, selon Yves Durand, a mieux servi Hitler que les hitlériens les plus déterminés.

T. F.

▶ **Le Nouvel Ordre européen nazi (1938-1945)**, *d'Yves Durand. Complexe, coll. « Questions au XX[e] siècle », 341 p., 69 F.*

• A signaler aussi, chez le même éditeur, deux ouvrages collectifs en relation avec cette période : *la Vie culturelle sous Vichy*, sous la direction de Jean-Pierre Rioux et *l'Allemagne occupée (1945-1949)*, sous la direction d'Henri Ménudier.

• La collection « Découvertes »-Gallimard publie *Nouvelle-Calédonie. Un paradis dans la tourmente*, une excellente introduction à l'histoire et à la culture de l'archipel, par Alban Bensa, l'un des meilleurs spécialistes.

• *L'Identité de la France*, dernière œuvre de Fernand Braudel, publiée en 1986, paraît en trois volumes dans la collection « Champs Flammarion ». Le premier, *Espace et Histoire*, tient la géographie pour *« une façon de relire, de repeser, de réinterpréter le passé de la France »*. Les deux autres, sous-titrés *« Les hommes et les choses »*, s'organisent autour de la démographie et de l'économie (les trois volumes sous coffret : 137 F.)

• La « Petite Bibliothèque » Payot réédite *la Révocation de l'édit de Nantes*, d'Elisabeth Labrousse, qui entend rompre avec une histoire militante pour tenter de *« comprendre un désastre »* plutôt que d'en désigner les coupables, et *Essais sur les partis politiques*, de Pierre Avril, qui s'interroge sur l'ambivalence des partis, indispensables et mal-aimés.

• Claude Habib, dans la collection « Agora » (Presses Pocket), a fait suivre le célèbre *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau d'un dossier comprenant, outre des lettres de l'auteur sur le second discours, des commentaires (de Voltaire et Locke à Hannah Arendt et Jean Starobinski) éclairant cette œuvre.

• La collection exemplaire « Lettres gothiques », dirigée au Livre de poche par Michel Zink, reprend *le Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, avec le texte original et la traduction critique due, ainsi que la présentation et les notes, à Charles Méla. Toujours dans le domaine médiéval, Moshe Lazar a traduit et réuni quatre textes dramatiques sur *le Diable et la Vierge* (10/18).

• Chef-d'œuvre de la poésie mystique du soufisme persan (douzième et treizième siècles), le *Livre divin* de Fariddudine Attar, traduit en français par Fuad Rouhani et préfacé par Louis Massignon en 1961 chez Albin Michel, est réédité dans la collection « Spiritualité vivante », chez le même éditeur.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Le passage du Sphinx

LE JOLI TEMPS
Philosophes et artistes sous la Régence et Louis XV
1715-1774
de Jean-Noël Vuarnet.
Coll. « Brèves/Littérature », Hatier, 229 p., 98,50 F.

LES BAROMÈTRES DE L'AME
Naissance du journal intime
de Pierre Pachet.
Coll. « Brèves/Littérature », Hatier, 140 p., 98,50 F.

L'HISTOIRE de la littérature est toujours à refaire, et c'est tant mieux. Parce qu'on change de point de vue, de curiosité, parce que l'on découvre des livres, des circonstances ignorés ; parce qu'on n'a pas le même besoin des mêmes lignes, des mêmes auteurs au fil du temps et que tel qui fut célèbre de son vivant ne nous intéresse plus du tout alors que nous dissertons sur trois pages cachées d'un inconnu qui se croit anonyme à jamais. Le plus plaisant de tout est bien sûr que depuis qu'il existe une idée de la littérature et une histoire de celle-ci, depuis que chacun sait qu'il s'inscrit dans une suite, sinon une filiation ou une « intertextualité », comme on disait naguère, personne n'est jamais assuré de sa place, humble ou fameuse. Les plus notables auteurs, les mieux couronnés savent que leur monnaie peut être dévaluée dans dix ans. Les ratés ne sont pas à l'abri d'une relecture, d'une découverte. La loterie va son train.


JOHN FOLEY

Jean-Noël Vuarnet : une « invocation résurrective ».

C'EST l'un des buts, atteint, de la collection « Brèves » dirigée par Michel Chaillou – excellent auteur de *la Petite Vertu*, *Domestique chez Montaigne*, *la Croyance des voleurs* et dans cette collection d'un *Petit guide pédestre de la littérature française au XVII[e] siècle* – de permettre une relecture de certaines périodes ou de certains genres littéraires, un examen plus rapide, plus vivant que celui de l'histoire traditionnelle, et toujours enrichi d'une remarquable iconographie. Jean-Noël Vuarnet, romancier et philosophe, s'est attaché au *« Joli temps »* de la Régence, qu'il connaît fort bien, et aux philosophes et artistes dont les « lumières » ont éclairé la fin de l'Ancien Régime et plus ou moins consciemment préparé la Révolution. Le talent le plus sensible de Vuarnet est d'être historien en écrivain et de peindre l'époque qui l'intéresse avec autant d'élégance et d'esprit que celle-ci en eut dans tous les arts. *« Me voici donc dans le cas de refaire ces portraits que tout le monde sait et qui appartiennent au grand âge du style, à l'âge du grand style, en son merveilleux principe de délicatesse : une force moyenne s'exprime par la violence, une force suprême par la légèreté. »*

A l'opposé des manuels scolaires, qui ne sont pas tous mauvais certes, mais qu'un tel livre devrait obligatoirement compléter – pour faire aimer après avoir fait comprendre –, Vuarnet ne se veut ni exhaustif ni démonstratif. Il donne à voir ces morts brillants en pratiquant ce qu'il appelle une *« invocation résurrective »* et met justement l'accent, comme les Goncourt avant lui, sur le rôle prééminent que jouèrent les femmes dans la vie intellectuelle et artistique pré-révolutionnaire. *« Les principaux écrivains du* Joli temps *dont il scintille peuvent être évoqués – parmi divans, alcôves et salons – d'un mot qu'inventa Rétif, celui de* gynographe *où se marque la véritable apparition historique de la Femme sur la scène de l'écriture et du monde. »* Généreux Rétif, polygraphe qui inventa aussi un mot destiné à une très durable postérité, celui de pornographe.

Pourquoi le *« joli temps »* ? D'abord parce que le Roi-Soleil est enfin mort et avec lui la chape de plomb et d'ennui instaurée par la Maintenon, l'austérité, l'hypocrisie de cette interminable fin de règne dévôt. Désormais on va s'amuser à en perdre la tête, sans autre souci que celui du plaisir individuel, sans crainte religieuse ni spéculation sur l'Au-delà, sans retenue. L'homme qui prend les fonctions de la Régence, Philippe d'Orléans, en attendant la majorité du futur Louis XV, est un homme intelligent, séduisant, curieux de tout, cultivé, libertin dans ses idées comme dans ses mœurs, sinon tout à fait dépravé, éclairé sur tous les domaines du gouvernement, grand travailleur et de peu de piété. Lui et son compère l'abbé Dubois, si bien incarnés au cinéma par Philippe Noiret et Jean Rochefort dans le meilleur film de Bertrand Tavernier, *Que la fête commence*, vont donner le ton nouveau : *« Alors les robes et les costumes perdent leur raideur et leur empois, les perruques deviennent blanches et plus légères. En même temps, se répandent l'usage du champagne, du café, du tabac, les mouches assassines, le goût des passades et des turpitudes distinguées, des vertugadins de tulle, le goût de l'opéra-comique, des surprises de l'amour et du sexe pluriel, des bals masqués, des philosophies sérieuses ou non, de la comédie italienne, des perversités subtiles, des condoms ou redingotes anglaises, des jarretières et des bas de soie. »*

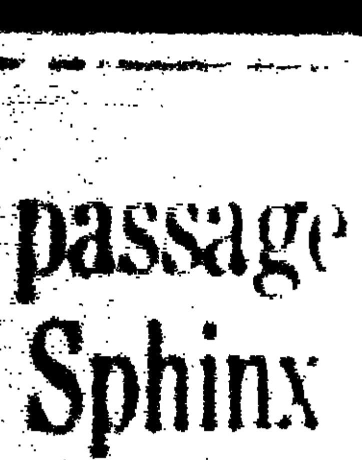
LA débauche est partout, *« générale et affreuse »*, dit la princesse Palatine, qui n'est pas une nature effarouchée. Les marquises se battent en duel au poignard pour l'amour d'un homme. Les duchesses lèvent la jambe en plein jour dans les Tuileries avec leurs amants, tout en soulageant leurs valets, sans se préoccuper du rang des uns ou des autres dans la société. La duchesse de Retz, qui selon le mot du temps a *« beaucoup rôti le balai »*, est affublée d'un charmant sobriquet « Madame Fiche-le-moi ». Quant à la duchesse de Berry, fille du régent, *« elle se fait monter par tout Paris, abbés et palefreniers compris »*, sans oublier son père lui-même. Une époque formidable, où le banquier Law transforme la France en un vaste casino, où l'on parle d'amour plus drôlement que jamais (on « rondinait », on « saccadait », on « piquait », on « ramonait », on « vervignolait », on « enfilait », on « carillonnait », on « bourrait » ces femmes « foutues », « taponnées », « seringuées », « cliquetées », etc.), où le régent, protecteur naturel de tout ce grand désordre, papillonnait, mystérieux, surnommé le Sphinx.

PUIS le régent meurt en décembre 1723, et Saint-Simon, qui avait contribué pour beaucoup à son élection par le Parlement, décide de se retirer pour écrire ses Mémoires en décidant que, dans le gigantesque travail du souvenir auquel il va se consacrer désormais, il ne dépassera jamais l'année 1723 (il vivra jusqu'en 1755). Une façon de mourir au temps présent pour rendre à la vie le temps passé, par une démarche qui préfigure celle de Proust et dont le duc a les ressources : une mémoire sans égale, un don de l'observation impitoyable, la plus belle prose de son temps et une liberté dans le trait qui lui permet d'exécuter un personnage en vingt lignes désinvoltes, mordantes, vitriolées, ce qu'il appelle donner un « crayon » de quelqu'un.

Vuarnet fait un portrait de Saint-Simon merveilleux de justesse et de sympathie, comme il brosse à grands traits l'autre pôle du siècle, Rousseau. On les connaît sans doute, mais on est content de les reconnaître, de les retrouver en compagnie de Montesquieu, du vieux Fontenelle, de Marivaux, de ce diable de Cazotte et de ce chien enragé de Hamilton. Et Duclos, Crébillon, l'abbé Prévost, figure dostoïevskienne, Diderot le génie heureux et débraillé, Buffon le génie organisé en robe de chambre, d'Alembert l'enfant trouvé, Fougeret de Monbron et Rétif de la Bretonne, les pornographes (jolie remarque de Vuarnet sur ce point, constatant qu'ils publient au crépuscule de l'époque libertine : *« De la pornographie, on peut dire ce que dit Hegel de la philosophie, qu'elle vient toujours trop tard »*), et bien sûr Voltaire, *« Monsieur le Multiforme »*, disait d'Alembert.

D'autres portraits sont précieux et plus touchants qu'on ne s'y attend d'habitude. Ceux de la Pompadour et de la Du Barry, amies des philosophes et des artistes et pas seulement courtisanes expertes d'un roi *« obsédé de la brèche »*. Lequel du reste avait mis son royaume sous surveillance, notamment pour les choses de l'alcôve, et auquel l'inspecteur Marais adressa des centaines de rapports sur les rapports licites ou non de ses sujets dans un tourment, épuisé comme il se doit, publié au Mercure de France en 1911, jamais réédité, hélas. C'est le début d'une vision policière de la société tout à fait nouvelle et qui eut, qui a, on le voit, beaucoup d'avenir. Un autre versant de ce *« temps joli »*, pas joli pour tout le monde, est celui qu'illustre le Code noir, qui réglementa l'esclavage et la traite des Noirs pendant cent soixante-trois ans. Vuarnet n'insiste pas, donne simplement pour l'exemple les tarifs du bourreau à la Martinique en 1740. Il est vrai que les questions de l'esclavage et de la pensée des intellectuels sur le sujet sont en dehors de son propos et mériteraient un gros livre à elles seules. Cela devait être souligné et ne gâte en rien le plaisir que nous avons eu à plonger avec lui la tête dans le siècle des Lumières et d'en goûter l'air vif, léger, ouvert, tolérant, un air à peu près introuvable aujourd'hui.

C'EST dans un autre titre de la même collection, *les Baromètres de l'âme*, de Pierre Pachet, consacré à la naissance du journal intime, qu'on peut suivre le passage d'une forme de l'écrit à une autre : en même temps, ou à quelques années près, que s'éteint la grande prose dix-huitièmiste, et sous la menace politique ou morale, avec le repli sur soi de l'écrivain point trop désireux de s'exposer aux rigueurs du temps, naît le journal intime. Ecrit pour soi, au départ, consignation de l'infime, du quotidien ou de l'inavouable, le journal est une confession et un livre de bord de l'« approfondissement de soi », projet à la fois narcissique et moral. Pachet en montre l'évolution à travers Casanova, Maine de Biran, Benjamin Constant, Stendhal, Hugo, Delacroix. Il explique aussi que le caractère privé de ces écrits n'eut qu'un temps et comment, avec l'exhibitionnisme de tout écrivain, ce qui était voué aux coffres les plus impénétrables s'est trouvé rapidement livré au grand jour, sinon rédigé tout de suite pour être lu, avec pour seul atour le « manteau du secret » de Polichinelle. Voir le journal d'André Gide et tant de correspondances « privées » entre auteurs bien décidés à ce qu'on retrouve tout d'eux, notes de blanchisseuses et notes secrètes. Là aussi la littérature montrait son visage moderne, sa volonté d'employer tous les registres, mémoires ou confidences, qu'importe, pour nourrir et maintenir ce geste si coûteux, si désemparé et fier de l'écrit.



passage
Sphinx



LIVRES ◆ IDÉES

HISTOIRE

L'Algérie par-delà le remords

Le récit d'un prêtre devenu officier et les archives publiées par le service historique de l'armée de terre aident à percer le silence qui persiste sur un passé occulté

L'HONNEUR EST SAUF
Prêtre, officier en Algérie
d'Alain Maillard de La Morandais.
Le Seuil, 370 p., 120 F.

LA GUERRE D'ALGÉRIE PAR LES DOCUMENTS
L'Avertissement, 1943-1946 (tome 1)
Sous la direction de Jean-Charles Jauffret.
Service historique de l'armée de terre.
550 p., 190 F.

CEUX D'ALGÉRIE
Le Silence de la honte
d'Andrew Orr.
Préface de Gérard Mordillat.
Payot, 246 p., 125 F.

Qu'aurait pu faire pendant la guerre d'Algérie un jeune nobliau désargenté et vaguement royaliste, un gentil boy-scout dont le meilleur copain sortait de Saint-Cyr, une belle âme dont un ancêtre avait été écuyer d'Anne de Bretagne et dont l'aïeul avait chevauché avec le vicomte de Chateaubriand dans les landes de Combourg ? Devenir « fana mili », bien sûr, et s'enflammer sur son piton, à la tête d'une section qui casserait du fellagha pour la défense de l'Occident chrétien et de l'Algérie française.

Alain Maillard de La Morandais, aujourd'hui curé de Notre-Dame-du-Travail à Paris, a refusé ce cours bravache des atavismes. Il a franchi, lui, la porte étroite où se faufilèrent ceux qui, là-bas, ont tenté de sauver l'honneur. Le séminariste de Rome, devenu sous-lieutenant de SAS au fin fond du Sud algérien en 1960 et 1961, n'a pas oublié Mauriac, a relu *l'Imitation de Jésus-Christ* et n'a pas baissé la garde face aux spécialistes de la torture au quotidien.

Son livre tient de l'autobiographie spirituelle et du carnet de route. La Morandais a tâté de l'hypokhâgne et du droit avant de répondre à l'appel de la prêtrise. Il dit fort bien sa soif d'information – *le Monde* fut alors une des bouées tendues aux âmes en peine, – ses doutes et l'exégèse inquiète qu'il dut faire des textes codés et prudents des autorités ecclésiastiques.

Mais notre abbé en herbe est depuis lors devenu aussi un historien. Et il n'a donc pas hésité à sacrifier au malin plaisir de truffer ses souvenirs de mises en perspectives et de preuves documentaires qui n'allègent pas le propos et donnent aux premiers chapitres de sa confession l'allure d'un patchwork surchargé. Par contre, tout s'éclaire quand le cavalier La Morandais débarque en Algérie, après une formation militaire à Trèves et à Tours bien joliment contée. Le ton monte, le style atteint une plénitude qui rappelle *la Grotte* de Georges Buis ou *les Feux mal éteints* de Philippe Labro. Nuits chaudes près du barrage électrifié, chasse aux harkas, ronflements des hélicos d'où jaillissent les manieurs de la « gégène », distributions de blé et construction d'un bordj : la solitude du jeune pénitent qui rêve de réconciliation et bataille contre la « question », est peinte aux couleurs du sable et de la honte. C'est fort comme le thé vert des réconciliations manquées. Et, conclut tristement La Morandais, si l'honneur fut sauf ça et là, c'est dans un silence qui, aujourd'hui, ne mérite pas l'oubli dont on le recouvre.

Preuves en main

L'histoire percera bientôt, souhaitons-le, ce silence et cet oubli. En voici d'ailleurs une preuve de bienvenue. Le service historique de l'armée de terre a su, en effet, convaincre tous les autres militaires détenteurs d'archives dont la libre ouverture nous est promise pour 1992, trente ans après le dénouement du drame, d'aller au-devant de la curiosité historienne et d'amorcer la publication de documents majeurs. Il faut saluer cette initiative, dont la mise en œuvre a été confiée à Jean-Charles Jauffret. Car ce premier volume, publié dans une série qui en comprendra une dizaine, expose, preuves en main et commentaire mesuré à l'appui, les prodromes du divorce entre la France et l'Algérie de 1943 à 1946, à l'heure même où la liberté des peuples triomphait du nazisme.

Une centaine de textes impeccablement édités sont ainsi offerts à la réflexion. La plupart tournent, on l'imagine, autour des troubles tragiques du Constantinois, de Sétif à Guelma, en mai et juin 1945. Voici enfin, noir sur blanc, les rapports des responsables français du maintien de l'ordre, les généraux Martin et Duval. Des chiffres un peu moins incertains sont avancés sur cette répression dont l'opinion métropolitaine, Albert Camus excepté, ne s'émut guère : il y eut une centaine d'Européens et de militaires massacrés par les insurgés, 1 165 musulmans *« présumés tués au cours de l'action »* et vraisemblablement 2 628 victimes au total.

Ce bilan est sans aucun doute à nuancer encore, car on ignore trop l'action funeste des gardes civiques d'Européens qui reprirent la situation « en main » aux côtés de l'armée. Mais il n'est pas inutile de l'exposer aujourd'hui, quand le FLN parle toujours de *« 80 000 martyrs »* et que, des deux rives de la Méditerranée, montent des voix qui accusent la France de cacher au monde l'ampleur du *« génocide »* de 1945.

Pour méditer enfin plus sereinement sur cet honneur-là, pour sortir un jour des affrontements troublants des mémoires antagonistes, il faut souhaiter une prompte et franche publication de cette exceptionnelle série d'archives militaires. Il semble que quelque décision aussi hiérarchique qu'obtuse et médiocre, dans l'entrefaite, ait décidé de l'interrompre : si tel était le cas, l'armée prendrait la lourde responsabilité de laisser croire encore en 1990 qu'elle a trop à cacher...

On n'oubliera pas aussi tous les La Morandais trop muets qui arrivent à l'âge de prendre enfin la plume et qui nous doivent leur témoignage sur cette guerre sans nom. Andrew Orr en a réuni une quarantaine pour leur laisser dire d'une seule voix, dans un volontarisme journalistique assez discutable, que cette guerre était mauvaise et qu'il n'en resterait qu'une mauvaise conscience. Parachutistes amers, braves types chagrinés, techniciens fiers de leur œuvre, veuves éplorées disent rétrospectivement l'arrière-goût fadasse de ces années-là. La torture, bien sûr, est au centre de beaucoup de leurs amertumes. Un officier de renseignement conclut : *« Une haie de bougainvillées nous séparait de nos voisins arabes. »*

Jean-Pierre Rioux

Femmes en terre d'islam


CARTIER BRESSON/MAGNUM

VIES DE FEMMES AU YÉMEN
Récits de Nagiba
de Claudie Fayein.
L'Harmattan, 100 p., 65 F.

LA FEMME VOILÉE
L'Islam au féminin
de Juliette Minces.
Calmann-Lévy, 229 p., 92 F.

« Saïda [« Heureuse »] *a été mariée à onze ans avec un homme de cinquante ans. Le mari de sa cousine : car, celle-ci étant morte, ses parents ont voulu qu'elle vienne la remplacer. Elle n'est pas restée auprès de lui plus d'un mois : chaque fois qu'il l'approchait, elle avait peur, ne voulait pas et se sauvait chez elle ; alors, elle a été répudiée. Deux ans après, ses parents l'ont remariée à un homme d'environ quarante ans qui avait déjà eu vingt-cinq femmes. »*

Série de témoignages plus émouvants les uns que les autres, le livre de Claudie Fayein éclaire d'un jour cru, avec une simplicité qui en fait toute l'efficacité, le sort des femmes au Yémen à travers l'histoire récente d'un pays qui n'est ouvert que depuis peu aux étrangers. Claudie Fayein était certainement la mieux placée pour ce travail, qui reste, de bout en bout, remarquablement équilibré : médecin, son premier contact avec le Yémen remonte à 1951, lorsque ce qui était à l'époque une monarchie absolue était presque hermétiquement fermé au monde extérieur. Elle exerça notamment à l'hôpital de Sanaa, où elle rencontra Nagiba, jeune infirmière française (née France Housse), devenue musulmane pour suivre son mari yéménite. *Vies de femmes au Yémen* est l'heureux résultat de leur collaboration, et, comme l'écrit Claudie Fayein, les entretiens dont sont tirés les témoignages cités *« ont un contenu affectif qui dépasse de loin leur signification objective »*.

Moins émotif mais plus fourni en données « objectives », l'ouvrage de la sociologue Juliette Minces dépasse, lui, les frontières et décortique le statut de *« la femme voilée »* dans pratiquement l'ensemble du monde musulman. *« Produit d'observations sur le terrain pendant près de dix ans de séjours et de voyages (...) : Iran, Turquie, sous-continent indien, Pakistan, Afrique noire, Républiques musulmanes d'Union soviétique »* et *« près de trois ans au Maghreb et au Proche-Orient arabe »*, *l'Islam au féminin* donne une vue d'ensemble de la condition féminine en Islam, avec tout l'avantage que procure une étude comparée entre différentes sociétés patriarcales.

Yves Heller

Sur la trace des Urus

Suite de la page 25

Nathan Wachtel multiplie les missions, fouille les archives. Il joue les *« taupes monomaniaques »* pour recoller les morceaux. Car, derrière les graphiques, les effets de méthode, les descriptions de leur représentation dualiste du monde, le protocole des charges religieuses ou publiques, le piégeage des flamants roses, la domestication des dunes ou la confection des barques de roseau, il essaie de conjurer le vertige de l'effritement. Il tente de mettre le temps en échec.

Une ethnologie active se profile. Quitte à modifier les conditions objectives de son enquête, Wachtel – dont on se souvient qu'il est l'auteur de *la Vision des vaincus* et le coauteur, avec Lucette Valensi, de *Mémoires juives* – saisit la première occasion pour rendre visite aux Moratos, en compagnie de deux Chipayas ! Moments d'émotion et de fierté retrouvée. De gravité rituelle. La rencontre ressemble à s'y méprendre à une scène hypnotique. Cela nous vaut l'un des plus beaux passages du livre, car la vie s'y ralentit au point que chaque détail se dilate pour devenir un événement. Voyez plutôt : *« ... Tout à coup quelque chose se déchire et la scène paraît transfigurée. Les Moratos, hommes et femmes, font cercle autour de Martin et de Fortunato : ils les supplient de parler dans leur langue, la vieille langue uru. Nullement surpris, obéissant à une sorte d'évidence, les deux Chipayas s'exécutent, et parlent. Les Moratos écoutent et tous, au son des paroles antiques, sans se concerter mais sous l'impulsion de la même évidence, tous en même temps retirent leurs chapeaux, inclinent la tête, dans une attitude de prière. »*

Bien sûr, un livre de plus de six cents pages, une thèse qui a demandé une quinzaine d'années de travail, ne se résume pas par un paragraphe de quelques lignes. N'empêche que *le Retour des ancêtres* s'en trouve irradié et qu'il n'aurait pas cette force démonstrative, ce caractère d'expérience polyphonique presque, si Nathan Wachtel avait oublié de nous rapporter, de ses allers et retours entre le passé et le présent, ce court instant de grâce.

Jacques Meunier





PHILOSOPHIE

Castoriadis ou la réflexion multiforme

« Penser tout le pensable » : le fondateur de Socialisme ou Barbarie *est l'un des rares à maintenir entière cette exigence première de la philosophie*

LE MONDE MORCELÉ
Les carrefours du labyrinthe III
de Cornélius Castoriadis. Seuil, coll. « La couleur des idées ». 284 p., 130 F.

LA SOCIÉTÉ BUREAUCRATIQUE nouvelle édition
de Cornélius Castoriadis. Christian Bourgois, 492 p., 170 F.


G. GASTAUD/SIPA

« Un des grands de notre monde. »

Cornélius Castoriadis est une figure singulière de la réflexion contemporaine. Au fil des dernières décennies, sa pensée est devenue proprement encyclopédique. Il ne faudrait pas entendre ce terme au sens de Diderot ni de Hegel. « Encyclopédique » signifie encore moins que l'œuvre de Castoriadis juxtaposerait des éléments de savoir disparates. Son exigence est de *« penser tout le pensable »*, rien de moins. Cette démesure n'a rien d'un trait de caractère individuel. Elle définit l'ambition la plus constante de la philosophie, qui veut *« rendre compte et raison de tout : du monde, des objets qui nous entourent, de leurs « lois », de nous-mêmes »*.

En un temps où s'est généralisée l'esquive face à une telle tâche, Castoriadis est de ceux, très peu nombreux, qui en maintiennent l'exigence entière.

Elle l'a conduit à conjuguer sans les confondre plusieurs registres de préoccupation. Il y a les milliers de pages d'analyses politiques et économiques publiées de 1949 à 1965 dans *Socialisme ou Barbarie*, revue fondée par Castoriadis avec Claude Lefort. Au nom de la fidélité à Marx, le « socialisme » des pays de l'Est y est considéré *« comme inséparable des camps de concentration, de l'exploitation sociale la plus intense, de la dictature la plus atroce, du crétinisme le plus étendu »*. Si l'on songe que ces lignes parurent en mars 1949 (1), on pourra mesurer peut-être quelle lucidité elles supposent, bien que avoir raison trop tôt ne soit jamais dépourvu d'inconvénients.

Rejeter le marxisme, et principalement son héritage scientiste, mécaniste, déterministe, afin de rendre possible la conception d'un changement radical de la société, tel fut, pour le dire en quelques mots, le geste de Cornélius Castoriadis au terme d'un long itinéraire. *L'Institution imaginaire de la société* (2) expose sa découverte majeure : le monde des hommes est une auto-création absolue de significations et de normes. Pour aboutir à cette conception nouvelle, un travail théorique de fond a commencé à réélaborer les concepts d'histoire, de temps, de création – entre autres.

Devant la guerre (Fayard, 1981), ainsi que les recueils de textes intitulés *les Carrefours du labyrinthe* (3), sont venus prolonger cette démarche. La puissance multiforme de la pensée de Castoriadis, tenant compte aussi bien des acquis de la rationalité que des faces chaotiques de l'Histoire et du psychisme, est alors apparue plus nettement encore. A ces « carrefours du labyrinthe » se croisent des réflexions sur le statut contemporain des mathématiques, ou sur la portée philosophique des sciences contemporaines, des prises en compte théoriques et pratiques de la psychanalyse, et des lectures *décapantes* de l'héritage philosophique occidental.

Ces brèves indications sont très insuffisantes. Mais elles peuvent faire comprendre que rien n'est plus étranger à Castoriadis que les délectations moroses occasionnées par une prétendue fin de la philosophie. Un philosophe qui s'efforce de penser le monde sous toutes ses faces, et se forge à cette fin un style net, tranchant, aigu, voilà qui est devenu absolument rare.

« Je tiens Castoriadis pour un des grands de notre monde qui n'en comporte pas tant », écrit Pierre Vidal-Naquet (4). Il n'est pas le seul.

R.-P. D.

(1) Dans le n° 1 de *Socialisme ou barbarie*. Repris à partir de 1973 dans la collection « 10-18 », ces textes, devenus introuvables, viennent d'être réédités par Christian Bourgois, avec un texte de 1987 sur « L'interlude Gorbatchev », et une préface inédite.

(2) Ed. du Seuil, 1975. Voir *le Monde* du 26 novembre 1975.

(3) *Les Carrefours du labyrinthe*, Seuil, 1978. *Domaines de l'homme. Les carrefours du labyrinthe II*, Seuil, 1986.

(4) Dans un ouvrage où figure une trentaine d'études sur l'œuvre de Castoriadis, un bilan de son travail par lui-même *(Fait et à faire)*, et une bibliographie sommaire. (*Autonomie et autotransformation de la société. La philosophie militante de Cornélius Castoriadis.* Librairie Droz, Genève, 522 p., 440 F.)

« Donner une signification à nos vies »

« Vous avez des mots très durs envers l'époque que nous traversons. Vous dites qu'elle est « incapable de se penser comme quelque chose de positif ou même comme quelque chose tout court ». Comment expliquez-vous cette sorte de panne de l'imaginaire ?

Cornélius Castoriadis. – Il s'agit à mes yeux de la victoire d'un imaginaire spécifique. De 1750 à 1950, l'époque moderne a été caractérisée par la lutte et la contamination réciproque de deux grandes significations imaginaires opposées. L'une est le projet d'autonomie sociale, individuelle, et politique, qui a animé toutes les formes de lutte contre l'ordre des choses établi, dans tous les domaines. L'autre est l'imaginaire de l'expansion illimitée de la maîtrise rationnelle : nous rendre *« maîtres et possesseurs de la nature »*, comme dit Descartes. Marx participe également de cet imaginaire capitaliste (en un sens plus large que le sens économique) quand il rêve de *« dompter les puissances de la nature »*.

» Cet imaginaire capitaliste triomphe depuis les années 50, qui ouvrent l'époque du conformisme généralisé. Le projet d'autonomie disparaît graduellement de l'horizon. Désormais, il s'agit seulement de poursuivre cette expansion automatique que personne ne décide ni ne dirige. Les effets de cette expansion ne sont pas illusoires : les magasins sont bien fournis, le niveau de vie s'élève, au moins dans cette petite partie de l'humanité qui est hyperindustrialisée. Mais c'est une conquête triste, car plus personne ne croit qu'au terme de cette expansion une vie paradisiaque nous attend. Il s'agit uniquement de continuer, indéfiniment, la croissance sans autre but qu'elle-même.

» Nous sommes dans un monde à la fois sursocialisé et désocialisé, une sorte de « désert surpeuplé »... Les embouteillages automobiles en fournissent une belle illustration : les individus se trouvent noyés dans un océan d'objets sociaux où chacun est isolé et déteste tous les autres parce qu'ils l'empêchent d'avancer. Il en va de même, en un sens, avec les milliers de livres, de disques, de musées, d'expositions qui sont chaque jour davantage à notre disposition.

» Leur existence présente, bien sûr, d'importants avantages. Mais elle s'accompagne d'un regard superficiel, d'une forme de *zapping* généralisé où se succèdent au hasard de petits plaisirs, où plus rien n'est central. Nous vivons dans la destruction de toute hiérarchisation des œuvres et des tâches. Or comment peut-il y avoir un monde sensé sans une hiérarchisation des choses ?

– Pouvons-nous sortir d'une telle situation ? Quelles sont les issues envisageables ?

– Je ne pense pas du tout que la situation actuelle fasse partie, comme le croit Heidegger, d'un destin métaphysique de l'humanité face auquel il nous faudrait attendre avec sérénité le retour des dieux. Mais ce qui rend difficile la réponse, c'est qu'il n'y a plus actuellement de répondant social-historique à aucun projet politique. Je pense, pour ma part, que la totalité de la population des pays industrialisés aurait intérêt à une transformation radicale de la société, sans considération de classes ni de groupes sociaux – à cet égard, il n'y a aucun privilège politique des pauvres comme tels. Cette transformation radicale, je pense que presque tous pourraient – et devraient – la vouloir.

» Or les gens ne la veulent pas – pour l'instant, mais cet instant se prolonge. Il ne me reste donc qu'à continuer mon travail, en pensant que cet imaginaire de l'expansion s'usera, et qu'on retrouvera l'exigence de donner une signification à nos vies.

– Ce que vous venez de dire ne concerne en fait qu'une petite fraction de l'humanité, les habitants des pays riches. Et tous les autres ?

– Si l'on veut étendre la démocratie au monde entier, il y aura nécessairement des problèmes cruciaux à régler dans l'ordre démographique et économique. De toute manière, les limites énergétiques de la terre imposeront la nécessité de changements radicaux dans nos modes de vie.

» A ces problèmes bien connus s'en ajoutent d'autres. Nous avons face à nous, avec l'islam ou l'hindouisme, des blocs d'imaginaire pour lesquels la structuration religieuse du monde est fondamentale. Ils ne se laissent pas véritablement corroder par l'imaginaire occidental de l'égalité, de la liberté et de la justice. Comment opérer dans ces cultures, sans les détruire, cette laïcisation du domaine public qui est nécessaire à l'autonomie politique ?

» Je pense que l'Occident a là un rôle immense à jouer encore. Nous avons partout répandu nos Jeep, nos mitraillettes et nos télévisions, mais nous ne sommes pas encore parvenus à rendre universelle cette exigence d'autonomie fondée sur une séparation radicale entre les lois et décisions politiques et les considérations religieuses.

– Quelle peut être aujourd'hui la tâche d'un philosophe ?

– La tâche fondamentale est de parvenir à penser l'imaginaire comme créateur de formes, et la création-destruction comme la dimension essentielle de l'être. Toute une tradition philosophique depuis Platon s'est employée à éliminer l'imagination, à limiter ou à subordonner son rôle, et à considérer la création absolue comme une absurdité. Or toute l'histoire humaine, de la société pharaonique au nazisme, nous oblige à penser le caractère irréductible, créateur, instituant de l'imaginaire, dont ne peuvent véritablement rendre compte ni le matérialisme historique ni même la psychanalyse, qui reste confinée au domaine de l'âme, et ne peut pas penser l'institution comme telle.

» Il nous faut penser l'Histoire comme création, aussi bien du meilleur que du pire. Devant cette création, nous avons à choisir, responsablement et raisonnablement. Mais, sur cette question vitale, il y a une lamentable démission de la pensée contemporaine, aussi bien philosophique que politique. »

Propos recueillis par
Roger-Pol Droit

Grâce à une mobilisation exceptionnelle

L'avenir du livre français assuré au Québec

Le Canada était l'un des rares pays industrialisés où le livre n'était pas taxé. Las! Peu après qu'Ottawa eut annoncé l'imposition, à partir de janvier 1991, d'une taxe de 7 % de type TVA sur tous les produits et services, le gouvernement québécois faisait connaître il y a quelques semaines, sa décision d'appliquer la sienne, au taux de 8 %, sans prévoir d'exemptions.

Par leur effet cumulatif, ces deux taxes faisaient grimper de 15,6 % le prix du livre imprimé au Québec ou importé de France, ce dernier représentant plus de 60 % des ventes des libraires de la province francophone. Or le moindre roman français se vend déjà en moyenne 50 % plus cher à Montréal qu'à Paris... Rapidement unis au sein d'une coalition «anti-taxes», éditeurs, écrivains, libraires, distributeurs, imprimeurs et consommateurs ont organisé un véritable branle-bas de combat contre ces mesures qui hypothèquent gravement l'avenir d'une industrie encore jeune et fragile au Québec. Chaque ouvrage vendu dans la province était en berne : il était enveloppé d'un bandeau sur lequel était écrit : *«Taxer le livre, c'est imposer l'ignorance»*. Des milliers de «livres-pétitions» circulaient partout, et les gouvernements étaient assaillis de lettres de protestations. Ne se targuent-t-ils pas, à la moindre occasion, de défendre par tous les moyens la culture des *«derniers bastions francophones d'Amérique du Nord»*?

Finalement, le mardi 27 novembre, le gouvernement québécois cédait devant les nombreuses pressions et décidait d'exempter les livres, à tout le moins pour 1991. La pétition de 250 000 noms qu'avaient recueilli les protestataires et qu'ils avaient l'intention de déposer à Québec changeait de destinataire : elle sera prochainement transmise au gouvernement fédéral d'Ottawa qui, lui, maintient la taxation de 7 %.

Ottawa et Québec n'en sont pas à un paradoxe près dans ce dossier. Les deux gouvernements ont considérablement aidé, au cours des vingt dernières années, l'industrie québécoise du livre pour qu'elle s'affirme et survive dans un marché exigu (six millions de lecteurs potentiels francophones), où la concurrence des puissants éditeurs canadiens (anglophones) et américains se fait sentir. Les maisons d'édition (soixante-dix actuellement) se sont multipliées, en partie grâce aux subventions. Les trois quarts d'entre elles sont de taille très modeste et sont gravement menacées par toute taxation, ainsi que de nombreux libraires. D'autant plus que le Canada vient d'entrer en récession...

Martine Jacot

Mort de Dodie Smith, l'auteur des «101 Dalmatiens»

La romancière et auteur dramatique britannique Dodie Smith, qui écrivit notamment *les 101 Dalmatiens*, est morte le 24 novembre, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Elevée dans le Lancashire par sa mère devenue rapidement veuve et par ses grands-parents, Dodie Smith a vécu dans une ambiance familiale où l'écriture et la composition musicale étaient une manière de vivre. Lors de son séjour dans un pensionnat de jeunes filles à Londres, la jeune Dodie signe sous un pseudonyme masculin sa première pièce, *les Ecolières rebelles*, qui deviendra un film pour lequel elle percevra 3 livres 10 de droits d'auteur.

Pendant les années 30 et après-guerre, durant ses voyages qui la mènent de Londres à Leipzig et de Leipzig à New-York, Dodie Smith écrit de nombreuses pièces de théâtre comme *Autumn Crocus*, *Letter from Paris*, *Call it a Day*, etc. dont certaines adaptées de ses propres livres (*I Capture the Castle*, vendu à plus d'un million d'exemplaires en 1948). C'est la compagnie de ses nombreux dalmatiens qui la décide à écrire en 1956 un livre pour enfants intitulé *les 101 Dalmatiens*, popularisé par l'adaptation en dessins animés qu'en fit Walt Disney en 1961. Mais le livre était aussi un succès : deux millions d'exemplaires vendus, traduits en une dizaine de langues.

Y.-M. L.

Au Salon du livre de jeunesse de Montreuil

«Dans dix ans, l'an 2000»

«Dans dix ans..., l'an 2 000 : Mars pour demain, la machine à explorer le temps, la Renaissance, nouveau regard sur la science et le monde? Humour et utopie.» C'est sur cette perspective d'un avenir tout proche que se tient, du 29 novembre au 3 décembre, le sixième Salon du livre de jeunesse de Montreuil qu'organisent le conseil général de Seine-Saint-Denis et la ville de Montreuil.

Alors que l'édition de jeunesse en France représente un chiffre d'affaires, pour 1989, de plus d'un milliard de francs (5 700 titres, 64 millions d'exemplaires), le Salon de Montreuil vise à réunir en un lieu unique tous les publics – enfants, parents, enseignants, bibliothécaires, libraires, – mais aussi les auteurs et les illustrateurs ainsi que les éditeurs, les directeurs de collections, les critiques, les chercheurs.

Sous le patronage de l'UNESCO, aura lieu les jeudi 29 et vendredi 30 un colloque international intitulé «Les enjeux du XXIe siècle pour les enfants d'aujourd'hui», avec la participation d'une trentaine d'intervenants de différents pays (scientifiques, chercheurs, universitaires, astrophysiciens, informaticiens, généticiens, etc.), qui confronteront leur expérience aux rêves et aux inventions des écrivains et des artistes.

Invité d'honneur, Tomi Ungerer, un des plus grands auteurs-illustrateurs français, viendra à Montreuil où se tiendront simultanément deux expositions de ses œuvres : 100 dessins originaux pour enfants, ainsi que des objets et sculptures dans l'«Espace Ungerer», sous le chapiteau et, à la bibliothèque municipale, une rétrospective (pour adultes et enfants) de l'ensemble de son œuvre, «33 spective», soit 33 ans de publications, 33 livres d'un artiste trilingue (en anglais, en français et en alsacien). Enfin, le lundi 3 décembre sera réservé à une journée professionnelle, de 10 à 18 heures.

▶ Heures d'ouverture : jeudi 29 et vendredi 30 de 9 à 19 heures; samedi 1er, dimanche 2 de 10 à 19 heures. Métro Mairie de Montreuil. Entrée : 20 F; gratuite pour les moins de 16 ans. Renseignements : 48-57-57-78.

EN BREF

□ **Hommage à Georges Canguilhem.** – Le Collège international de philosophie organise, du 6 au 8 décembre, au Palais de la Découverte (avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris), trois journées d'études consacrées à «Georges Canguilhem, philosophe, historien des sciences», avec la participation de Roger Lesgards, Etienne Balibar, Françoise Duroux, Michel Fichant, Claude Debru, François Gros, Dominique Lecourt, Alain Badiou, Wolf Lepenies, Pierre Macherey, Yves Schwartz, Michel Deguy. Entrée libre. Renseignements : 46-34-37-78.

□ **Le premier prix du Levant à Agustin Gomez-Arcos.** – Créé par le conseil général du Var, en vue de récompenser un livre dont l'action se déroule ou a un rapport avec la Méditerranée, le Prix du Levant a été décerné, dans le cadre de la neuvième Fête du livre qui se déroule chaque année à Toulon, à Agustin Gomez-Arcos pour *l'Aveuglon* (Stock). Ce nouveau prix littéraire, dont le jury est présidé par Hervé Bazin et qui sera décerné chaque année, est doté d'une somme de 300 000 francs.

□ **Prix de traduction.**– Le grand prix de traduction Halpérine-Kaminsky de la Société des gens de lettres a été décerné à Céline Zins pour l'ensemble de ses traductions de l'anglais et de l'espagnol. D'autre part, Jacqueline Risset vient de recevoir, pour sa version française de *la Divine Comédie* (Flammarion), le grand prix pour la traduction décerné par le ministère de la culture italienne.

□ **Le livre d'histoire à Saint-Denis.** – Le premier Salon du livre d'histoire de Saint-Denis aura lieu du 7 au 9 décembre à la Maison d'éducation de la Légion-d'Honneur (5, rue de la Légion-d'honneur, 93206 Saint-Denis). Entrée libre. Rens. : 45-44-38-17, poste 15933.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 28 novembre, le Femina étranger, qui a été attribué à l'écrivain portugais Vergilio Ferreira, ne l'a pas été à l'unanimité, mais à huit voix contre trois au Japonais Kazuo Ishiguro pour *les Vestiges du jour* (Presses de la Renaissance).

Le premier grand prix littéraire européen à Jean Echenoz

A Glasgow, capitale culturelle de l'Europe pour 1990, ont été décernés lundi 26 novembre, pour la première fois, les Prix européens de littérature et de traduction, qui sont allés au romancier français Jean Echenoz pour *Lac* (Editions de Minuit) et au poète anglais Paul Hamburger pour sa traduction des *Poèmes de Paul Celan* (Anvill Press), un recueil de cent-soixante-trois poèmes.

Créés afin d'apporter une meilleure connaissance de la littérature européenne à un plus large public, dans sa langue originale et en traduction, et pour célébrer la force et la diversité de la tradition littéraire européenne, les prix littéraires européens, dotés chacun d'une somme de 20 000 écus (140 000 F environ), ont été remis aux lauréats à l'université de Glasgow en présence de personnalités et des membres des deux jurys européens, présidés, cette année, par la romancière anglaise Antonia Byatt, Booker Prize 1990, (littérature) et le poète irlandais Michael O'Loughlin (traduction).

LE DÉBAT



Le juste prix

Faut-il réformer les prix littéraires ? Les prix littéraires sont-ils discrédités ? Pourquoi des prix littéraires ? Sempiternelles questions mais qui, cette année, ont été posées avec plus de virulence que d'ordinaire. Dans le Figaro, *sur M 6 et ici-même, on a voulu, au-delà du fameux « marronnier » d'automne, consacrer plus d'espace et de temps à ce sujet. C'est pourquoi nous concluons ci-dessous – avec les réflexions de Josyane Savigneau et de Patrick Kéchichian, le témoignage de Jean Couvreur, juré de l'Interallié, et le dernier volet de l'enquête de Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann – notre dossier* (le Monde *des 20 et 23 novembre).*



CAGNAT

Panique à bord

Une inquiétude s'est emparée des jurés face à un sentiment de discrédit, ouvert ou larvé. 1990 marquera-t-il un tournant ?

Cette année, au Goncourt, pour commencer par le prix le plus prestigieux, le débat, si l'on avait encore su de quoi l'on parlait, aurait pu être serein. Dans la dernière ligne droite deux conceptions du prix s'affrontaient à travers *le Petit Garçon*, de Philippe Labro (Gallimard), et *les Champs d'honneur* de Jean Rouaud (Minuit). La première privilégiait le «gros Goncourt populaire», un roman accessible à tous, un livre qu'on pourra tenter de faire lire à ceux qui ne lisent pas : Labro était un candidat idéal. La seconde, se voulant plus fidèle aux désirs premiers des Goncourt, souhaitait qu'on encourageât un jeune écrivain, et avait en Rouaud le prétendant rêvé.

Mais est-il encore possible d'avoir une discussion intellectuelle, un débat de fond, au Goncourt ? C'est, semble-il, pour le moins difficile, et l'on a surtout assisté à une âpre bataille entre les anti-Labro (peu préoccupés du jeune Rouaud), estimant que le directeur de RTL, homme puissant, journaliste en vue, prix Interallié 1986, ne devait pas bénéficier d'une nouvelle distinction, et ceux pour qui Labro, avec un Goncourt à tirage énorme, allait opportunément renforcer le pouvoir économique du prix.

S'ajoutaient à cela les considérations politiques plus larges de ceux qui pensaient, sans le dire, que Gallimard – deux Goncourt depuis 1978, contre cinq à Grasset, – sorti en juillet d'une situation difficile liée à une mésentente familiale, méritait d'être salué. Sans oublier ceux qui, pour les mêmes raisons, ne souhaitaient pas voir le Goncourt revenir à Gallimard.

Quand on mentionne des noms d'éditeur, on sait que le grand mot est lâché. Les prix littéraires sont-ils une affaire diplomatique entre éditeurs ? Si seulement la réponse était aisée ! On croit avoir tout compris en invoquant les dosages entre grandes maisons d'édition et on masque les difficultés de l'analyse derrière le mot magique Galligrasseuil – la troïka Gallimard-Grasset-Seuil, censée rafler tous les grands prix d'automne. La réalité est autre. Si l'on regarde les jurys, on voit – sauf au Femina – que dominent aujourd'hui, en nombre, les jurés liés aux éditions Grasset.

La question n'est donc plus Galligrasseuil, mais que veut Grasset, qui s'allie à Grasset et pourquoi ? La réaction des intéressés est toujours : *« C'est moins simple que cela. »* Bien sûr, mais tout de même... En 1986, Grasset imposa Michel Host au Goncourt, pour *Valet de nuit,* un roman inabouti, qui ne pouvait servir la carrière de cet auteur. Immédiatement la rumeur prétendit que Host avait gagné grâce à un accord avec le Seuil, qui devait voir un de ses auteurs triompher l'année suivante. Le Goncourt 1987 fut *la Nuit sacrée*, de Tahar Ben Jelloun, publié au Seuil. De même murmure-t-on cette année que Grasset *« n'a fait le forcing sur aucun prix »*, car à l'automne prochain est prévu le nouveau roman de Bernard-Henri Lévy et qu'il convient cette fois-ci de s'assurer un Goncourt manqué de peu en 1988.

Des accusations répétées

Où est la littérature dans tout cela ? Eh bien, quoi qu'en disent les oiseaux de mauvais augure, elle n'est pas systématiquement exclue. Les résultats de cette année le prouvent *(voir l'encadré de Patrick Kéchichian)*. Pourtant, loin de contredire le blocage du système, ces résultats l'exhibent, étant entendu qu'il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur les ouvrages, sauf pour se féliciter de ce qui vient de se passer.

Le palmarès 1990 est-il, pour les jurys, une manière de nous «vendre» une «virginité littéraire» soudainement retrouvée ? Est-ce enfin l'amorce d'une réflexion de fond ? Ou le simple résultat d'une panique provisoire face aux accusations répétées ? Le Renaudot serait l'exemple parfait de cette dernière hypothèse. Il aura fallu vingt-cinq tours de scrutin, le lundi 19 novembre, pour choisir un second livre pas tout à fait réussi *(les Frères Romance*, de Jean Colombier, chez Calmann-Lévy), contre *la Leçon inaugurale*, de Jean-Didier Wolfromm et *Nous sommes éternels*, de Pierrette Fleutiaux, qui avaient d'abord le tort d'être publiés respectivement chez Grasset et Gallimard.

On pourrait multiplier les anecdotes – et augmenter la confusion. Mais peut-on y voir clair ? Comment le système s'est-il bloqué ? Grasset, à partir d'un souci bien légitime d'obtenir des prix, est allé trop loin dans sa stratégie d'infiltration des jurys. Son occupation du terrain confine au verrouillage. Parfois même au-delà de ses désirs. Cela finit par rejaillir sur l'image de la maison d'édition, sur sa qualité et sa cohérence. Les auteurs viennent chez Grasset non pour rejoindre une équipe, une écurie, non parce qu'ils croient assurer leur avenir, leur postérité, non parce qu'ils ont rêvé de sa couverture jaune comme on rêve de la couverture blanche de la NRF, mais pour avoir plus de chances dans la course aux prix. Comment mener une politique littéraire sur de telles bases ?

Du haut de sa puissance dans les jurys, Grasset a, en toute logique, une tendance naturelle à vouloir exclure des palmarès l'ennemi héréditaire Gallimard (ce qui permet, en outre, de démarcher ses candidats malheureux). Le Seuil, troisième des grandes maisons, est donc porté à conclure des alliances fructueuses avec Grasset, tout en prétendant que les maisons indépendantes devraient s'unir pour leur survie même... Il reste à Gallimard une position défensive, le jury où il est majoritaire, le Femina. Comme on aime y chercher une « manipulatrice en chef », c'est en général à Dominique Aury que l'on assigne ce rôle.

LE DÉBAT

C'est faire peu de cas de l'obstination corse de Marie Susini, ou de la prépondérance de la présidente du jury, Diane de Margerie. Mais à Dominique Aury, qui, à plus de quatre-vingts ans, est toujours l'un des personnages les plus élégants et les plus présents de la vie littéraire, on n'a pas fini de faire payer son intelligence.

Bref, on a bien l'air d'être dans un cercle vicieux. Pour les éditeurs, pour les jurés, pour les commentateurs, les prix sont au confluent de l'économique et du symbolique, et plus personne ne s'y retrouve. Les jurys voudraient gagner sur tous les tableaux: asseoir leur influence économique, assurer et maintenir leur image, et même faire figure d'institutions couronnant des œuvres accomplies (ainsi a-t-on récompensé, dans leur âge mûr, Lucien Bodard, Marguerite Duras et Christiane Rochefort). Ils risquent bien de perdre partout.

Incertains de faire vendre sur leur seule réputation, les Goncourt, depuis quelques années, couronnent des ouvrages déjà présents sur les listes des meilleures ventes. Incertains de leur jugement, les jurys ne savent plus quelle définition donner à leurs prix. Pourtant, bon an, mal an, et avec les nécessaires exceptions, chacun avait son profil. Le Goncourt, on l'a vu, oscillait entre la reconnaissance d'un bon livre grand public et l'encouragement à un jeune auteur. Le Renaudot, au départ un anti-Goncourt, se donnait la liberté de distinguer un texte plus difficile ou plus dérangeant. Le Médicis devait récompenser un jeune auteur d'avant-garde, un texte de recherche littéraire. Au Femina, jury féminin, on devrait, sans sexisme systématique, chercher à découvrir et à encourager des textes de femmes. Enfin, l'Interallié doit être décerné par des journalistes-écrivains à un journaliste-écrivain.

Crise d'identité

Or, on vient d'assister dans les années 80 à une accélération des dérapages. Les Goncourt, pour échapper au reproche de favoriser les grandes maisons, ont couronné, en 1983, Frédérick Tristan (publié chez Balland) pour un ouvrage austère tout à fait hors profil. En 1984, le Médicis est revenu à Bernard-Henri Lévy pour un premier roman traditionnel, plus proche de la définition du Goncourt (mais le Médicis est le prix le plus chic intellectuellement). En 1987, le Femina est allé à Alain Absire pour un livre qui n'était pas, et de loin, son meilleur. On a en revanche exclu Anne-Marie Garat, qui a exactement le profil littéraire du prix (mais elle publie chez Flammarion, maison à laquelle n'est lié aucun juré. En revanche, Absire publiait chez Calmann-Lévy, alors éditeur de Suzanne Prou, l'une des dames du Femina). En 1988, l'Interallié a récompensé Bernard-Henri Lévy. Bien qu'il fasse des articles dans les journaux, Bernard-Henri Lévy n'est pas exactement un journaliste-écrivain.

1990 marquera-t-il un véritable tournant? Qu'ils acceptent ou non de le dire, les jurés sont conscients du malaise qui s'est installé, et qui tourne à la crise d'identité. Mais ils éludent les questions qui se posent. Dans les jurys, qui lit vraiment? Faut-il consolider les lobbies ou faire entrer des gens indépendants – notamment financièrement – des maisons d'édition? Faut-il des réformes radicales? Par exemple, instaurer des jurès tournants comme dans d'autres pays? Mais, à l'étranger, l'intérêt du grand public pour les prix est très relatif. Est-ce la conséquence de cette mobilité?

Les jurys se montrent désormais incapables de défendre leur existence symbolique et de s'insurger contre des attaques qui devraient être tenues pour secondaires. Car les fameuses magouilles et autres combines financières dont on les accuse ne portent quand même pas sur des sommes colossales! On est loin des grandes manœuvres de l'industrie, des délits d'initiés ou, pour rester dans le domaine de la culture, des investissements du marché de l'art.

Si les jurys, à force de compromissions, n'avaient pas fini par avoir peur de leur ombre, ils pourraient montrer à quoi servent les prix : à inclure dans l'actualité la littérature en train de se faire, avec ses ratés, ses fausses valeurs, ses vrais espoirs. En France, la littérature est à l'affiche pendant trois mois, septembre, octobre, novembre. Elle, qui ne fait la une de la presse que lorsque meurt un grand créateur, est en vedette pendant deux semaines, en novembre. Faut-il casser cela?

Est-il déraisonnable de penser qu'on peut arrêter la dérive, relativiser un enjeu économique à courte vue, désamorcer l'âpreté des luttes d'influence par trop personnalisées, et surtout restaurer, parmi les jurés, le sentiment d'une cohérence, d'une identité, d'un projet? Si ce n'est pas un rêve, alors vive les prix, car ils témoignent d'une originalité de la société française: les passions que suscite, fût-ce une fois l'an, la littérature.

Josyane Savigneau

Le métier de juré

Un plaidoyer pour ces lecteurs très particuliers par l'un des membres du jury de l'Interallié

par Jean Couvreur

A la question : *«Qu'est-ce qu'un juré littéraire?*, beaucoup seraient tentés de répondre, non sans raison : *« Un juré comme les autres, ceux à qui l'on demande leur avis à propos d'un concours de danse, de chant, ou d'un festival de cinéma. »* C'est à peu près la même chose qu'on attend de lui. C'est par la façon dont il assume sa fonction qu'il se distingue des autres. Explorateur de la jungle littéraire, il part à la découverte de nouveaux talents, et il doit, pour commencer, mettre chaque livre à l'épreuve de son propre jugement, avant d'inscrire l'auteur sur la liste de ses candidats. Son œil sera moins critique que sélectif. Les sujets le sollicitent de toutes parts. Même dans une cellule de trappiste, il ne serait jamais seul. Il vit dans un tête-à-tête permanent avec quelqu'un qu'il ne voit pas, qu'il ne connaît généralement pas, même de nom, et qui lui raconte une histoire de deux cents ou trois cents pages, son roman. Il écoute et prend des notes, dont il révélera la teneur aux autres jurés, lors de leur prochaine réunion.

Si l'on veut absolument donner une étiquette professionnelle à ce dégustateur de langage, les expressions ne manquent pas. On le dit *«super-lecteur»*, *«grand consommateur de matière grise»*, *«éducateur ou guide du public resté fidèle au livre»* (40% de la population française), etc. A tous ces titres et à d'autres, plus ou moins sophistiqués, on préférera celui, plus simple et plus vrai, de travailleur. Le juré littéraire est, avant tout, un travailleur. De force ? Facile d'ironiser. C'est, plus exactement, un travailleur volontaire, bénévole, attiré par le livre comme le fer par l'aimant, travaillant par devoir – ce qui n'exclut pas le plaisir, – nullement par nécessité, et toujours pour les autres, pour ce trio inséparable que forment l'auteur lui-même, l'éditeur et le destinataire final, le public. Quant aux qualités requises, on n'a qu'à se reporter à cette pensée bien connue de Vauvenargues qu'*« il faut avoir de l'âme pour avoir du goût »*.

L'oublié de la fête

Le juré sait qu'il n'est qu'un rouage, mais un rouage essentiel, de la grande machine économico-littéraire qu'on appelle l'édition. Et il sait bien qu'une voix, dans un scrutin à majorité absolue, peut tout changer. Siégeant depuis de longues années dans un jury qui couronne annuellement le roman d'un journaliste professionnel, j'ai pu faire l'observation de règles et d'une éthique qui sont sensiblement les mêmes dans la plupart des autres prix.

Volontaire. Donc, pas le droit de se plaindre ; pas de revendications à formuler ; s'il est là, c'est qu'il l'a bien voulu ; refusant, comme déshonorant, tout ce qui peut ressembler à une rémunération, un bakchich ; assumant lui-même tous les frais – bien menus, il est vrai – de sa délicate fonction. Les vieilles calomnies ayant la vie dure, on parle chaque année de jurés corrompus. On en parlera toujours. Pourtant, bien qu'ayant une bonne vue, j'avoue n'avoir jamais eu sous les yeux un représentant de cette *genus execrabile*.

Pas de cadences infernales, c'est vrai. On ne demande pas à ce juré de lire trois cent soixante-cinq jours de suite, mais de lire du 1er janvier au 31 décembre. Du commencement à la fin de l'année, on n'arrête pas de le bombarder de bouquins, qui viennent prendre place sur ses étagères déjà surchargées. Loin de protester contre l'envahisseur, notre juré, insatiable de lecture, ouvre les bras à ces nouveaux occupants.

Lorsqu'on se demande *« qu'est-ce qui fait courir »* ce singulier travailleur qui, d'un simple geste, en déposant son bulletin dans l'urne, peut faire la fortune d'un auteur et, par la même occasion, prêter main-forte à l'industrie de l'édition on pensera peut-être à quelque intérêt caché ou à quelque ambition refoulée : envie de faire parler de soi, de recueillir une parcelle de cette gloire qu'il dispense si généreusement. Que l'on se détrompe. Le juré est le grand oublié de la fête, et il trouve cela parfaitement naturel. C'est tout juste si, avant ou après le prix, les journaux indiquent, en quelques petites lignes, la composition du jury. Le seul nom qui compte, alors, c'est celui du lauréat, et le juré, le tout premier, d'applaudir à cette victoire, qui est un peu la sienne, après tout. Il accepte, dès cet instant, de s'effacer. Il n'est plus rien, dans la compétition, jusqu'à la prochaine saison.

Le directeur d'une grande maison d'édition parisienne nous a parlé de ces *« auxiliaires précieux et dévoués »* de la vie littéraire française que sont les jurés. Il tient leur rôle pour capital: *« Il y a quelque cinq mille prix littéraires en France, plus ou moins connus ou, c'est le cas pour la plupart, ignorés. Seuls, une vingtaine de prix comptent pour le public. Leur nom est comme un cachet de garantie à ses yeux. Ce qui* «fait courir les jurés», *c'est, soit dit sans emphase,* «la haute idée qu'ils se font de leur mission.» *Prétendre que ces lecteurs quasi professionnels ne lisent pas est dérisoire. Leur prêter des arrière-pensées lucratives est odieux. J'en sais qui sacrifient une partie de leurs vacances pour rattraper des retards de lecture qui se sont accumulés malgré eux. »*

Multipliant les ventes des auteurs couronnés, les prix peuvent avoir aussi d'heureuses répercussions sur l'œuvre passée. Kléber Haedens, prix Interallié 1966, pour son roman *L'été finit sous les tilleuls*, vit se multiplier par vingt le chiffre moyen de vente de ses ouvrages précédents.

Si beaucoup d'écrivains ont su tirer parti de la célébrité, par définition éphémère, qui naît d'un prix littéraire – et l'on peut ranger dans cette catégorie Jean Dutourd, Félicien Marceau, Bertrand Poirot-Delpech, Christine de Rivoyre, Michel Déon, Lucien Bodard, tous lauréats de l'Interallié, pour ne rien dire de Michel Tournier et d'Edmonde Charles-Roux, tous les deux prix Goncourt, – il en est qui, ayant su vaincre, n'ont guère tiré profit de leur victoire. Ainsi en fut-il de Marius Grout, prix Goncourt 1943 pour *Passage de l'homme*, et de Francis Walder, Goncourt 1958 pour *Saint-Germain ou la Négociation*. Les raisons ? Il est toujours difficile de les établir. Question de sujet ? de titre ? d'écriture ? Peut-être tout cela ensemble, plus les « variations saisonnières » du public.

Il est une autre espèce d'écrivains, plus chanceux, favorisés, eux, par un grand aquilon, qui, échappant à l'œil de tous les jurys, n'en firent pas moins une carrière fort honorable. *Vipère au poing*, d'Hervé Bazin, et *la Bicyclette bleue*, de Régine Déforges se sont vendus, chacun, à plus de deux-cent-cinquante mille exemplaires sans avoir jamais été remarqués par l'un de nos grands jurys, Goncourt, Renaud, Femina, Interallié, Médicis, Grand Prix du roman de l'Académie française.

Zéro pour « le Grand Meaulnes »

A ce propos, on exhumera des archives de ce siècle la réunion de l'Académie Goncourt qui eut lieu, au Café de Paris, le 3 décembre 1913, pour l'attribution du prix – déjà un événement. On ne compta pas moins de onze tours de scrutin. Ce ne fut qu'au quatrième qu'apparut le nom d'Alain-Fournier, un écrivain de vingt-huit ans, pour *le Grand Meaulnes*. Au dixième tour, il se trouvait à égalité avec Léon Werth, auteur de *la Maison blanche*. Cinq voix chacun. C'était l'impasse. Pour en sortir, Lucien Descaves soutint la candidature de Marc Elder, qui avait écrit *le Peuple de la mer*, et n'avait jusque-là recueilli qu'une voix aux troisième et quatrième tours. Il en obtint six au onzième, remportant le prix. Alain-Fournier avait été complètement abandonné. Autant dire : zéro pour *le Grand Meaulnes*, reconnu, aujourd'hui, comme un des chefs-d'œuvre de notre littérature. Son tirage, depuis sa parution en 1913, a atteint, dans la seule éditon française, près de quatre millions d'exemplaires. De l'œuvre de Marc Elder que reste-t-il, aujourd'hui, dans la mémoire du lecteur français ?

« Nous ne sommes pas des oracles », disait aux journalistes, avec son bel accent du Gard, l'académicien Goncourt Léo Larguier, en montant l'escalier du restaurant Drouant, où se réunissent, depuis 1915, les membres de la célèbre académie. On peut dresser la liste des bévues, dont aucun jury n'est exempt. Elle n'est en rien comparable à la longue liste des choix heureux que le succès ratifia.

Fébrilité

C'est un bien étrange ballet auquel, chaque année à pareille époque, on assiste autour des cinq grands prix littéraires parisiens – Goncourt, Renaudot, Médicis, Femina et Interallié. Si les figures sont chaque fois différentes, chorégraphes et danseurs sont, eux, toujours les mêmes. Anarchique ou supérieurement pensé – mais par qui? – ce spectacle un peu grinçant n'est guère réjouissant, il est même franchement ennuyeux. On peut bien sûr, au-delà de l'ennui, en marge de cette esthétique décevante, tenter de comprendre quelque chose à cette fébrile agitation. Les initiés de toutes catégories ne s'en privent pas, et les supputations vont bon train.

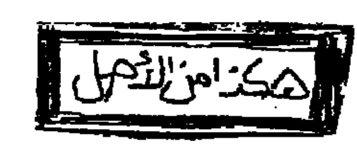
Soyons plus prudent ou simplement modeste : la question est trop byzantine pour être surplombée d'un seul regard, les jeux trop pipés pour qu'on puisse en décrypter toutes les subtilités et tricheries. Mais une chose est sûre : chaque année, dans les méandres des manœuvres auxquelles se livrent les différents acteurs de ce jeu, c'est la littérature qui se perd un peu plus, qui perd de son évidence et de sa simple visibilité. Et, avec la littérature, les écrivains. Facteur secondaire et aléatoire, la valeur des livres récompensés est reléguée au dernier rang. Seules semblent compter la plus ou moins grande habileté et influence des manœuvriers, la plus ou moins bonne stratégie des joueurs.

Manque de chance pour les échotiers, trois au moins des ouvrages primés cette année, ceux de Jean Rouaud (Goncourt), de Jean-Noël Pancrazi (Médicis) et de Pierrette Fleutiaux (Femina) – avec leurs qualités et leurs défauts éventuels, – sont de *vrais* livres, des livres dont on peut, sans crainte, apprécier, *pour elle-même*, la valeur. Faut-il pour autant décerner un inaltérable brevet de moralité aux jurys qui ont fait ces choix? Contentons-nous de reconnaître qu'ils ont simplement fait leur travail et que, cette année au moins, la valeur dont nous parlions est parvenue à équilibrer de moins nobles considérations. Mais les initiés, qui en savent toujours plus, à l'avant-garde de l'analyse, ne s'en laissent pas compter pour si peu.

On les voit s'énerver, s'agiter sur place, se livrer à de ténébreuses interprétations : Philippe Labro, par exemple, candidat malchanceux au Goncourt, n'en aurait-il pas *trop* fait (question vertigineuse, lorsqu'on y songe...)? Jean Rouaud, sous ses airs d'humble kiosquier, n'est-il pas un redoutable tacticien, secondé dans l'ombre par le mage Jérôme Lindon, son éditeur? Que cachent ce Goncourt atypique et cette suspecte unanimité autour de son livre? Au fait, est-il aussi bon qu'on le dit, ce livre? Poussant encore plus loin l'analyse, ne doit-on pas conclure à une hypothétique restauration du pouvoir de la presse écrite?

Pour reposer un peu nos angoissés questionneurs, invitons-les, sans nous départir d'un angélique sourire, à se plonger dans un bon livre... le Goncourt 1990 par exemple!

Patrick Kéchichian



LE DÉBAT



Les câlins de la maison

« Mais oui, nous pratiquons une politique d'égards envers les jurés », *Histoire d'une stratégie de la séduction patiemment*

Le *« grand méchant loup »* niche dans un bureau de six mètres carrés, au premier étage de la maison Grasset, juste en face de la standardiste. Mais il préfère parfois poser ses lapins – *« pardonnez-moi, les mois d'automne sont infernaux! »* – au bar tout proche du Lutetia, velours rouges et chuchotis garantis. Tout au long de l'année, il pratique le dîner en ville à l'échelle industrielle et, devant ses auteurs, crépite de fabuleuses promesses à la méridionale : *« Putaing, coco, cette année, tu joues le Goncourt! »*

Yves Berger, cinquante-neuf ans, directeur littéraire, pourrait bien être né sous une table de jury, tant il aime d'amour les jurés des prix littéraires, même hors d'état de *voter pour qui que ce soit.* La légende de la maison Grasset colporte ainsi qu'il servit, cinq années durant, de cornac à un vieux juré devenu aveugle et nécessiteux. Le *« grand méchant loup »* a ses B. A...

« C'est le grand corrupteur par excellence », soufflent ses concurrents. *« Il est meilleur que ce qu'on dit »*, rectifie Jacques Duquesne, auteur Grasset. *« Ce n'est pas un faux-jeton dans l'amitié*, proclame Henri Amouroux (auteur Robert Laffont), longtemps l'un des piliers du jury Renaudot. *Je l'ai vu suivre l'enterrement d'un juré où il n'y avait pas un chat! »*

Mais les jurés, soyons justes, Berger les aime davantage bien vivants. *« Il a un culot monstre »*, confie l'un d'eux. Il faut oser, c'est vrai, sortir de sa poche la liste des nouveautés Grasset de la rentrée, la glisser au dessert sous le nez du juré invité à déjeuner, et insister : *« Il y en a bien un, là-dedans, que tu aimes, non? »* Il faut oser, vantant l'un de ses chers auteurs, rappeler suavement à un juré dont le suffrage est convoité : *« Mais celui-là, tu peux bien voter pour lui, il a fait des articles sur tes livres! »* Entend-il dire qu'un juré manifeste une certaine faiblesse pour un livre de sa maison? *« Tu vas voir, je ne vais plus le quitter »*, promet-il à l'auteur. Le culot, donc, et un sens tout particulier de la séduction des jurés. Yves Berger ou l'art de la cajolerie, devenu une stratégie maison.

Dignité et désespoir

Car Jean-Claude Fasquelle, le PDG de la maison Grasset, aussi laconique qu'Yves Berger se montre loquace (*« La parole n'est pas son langage »*, glissent ses familiers), assume placidement cette politique : *« Mais oui, nous pratiquons une politique d'égards envers les jurés. »* Et, de fait, il arrive que sa maison octroie des faveurs étonnantes. N'a-t-elle pas récemment publié, en deux tomes, le théâtre d'Emmanuel Roblès, juré Goncourt et jusqu'à preuve du contraire auteur au Seuil? N'a-t-elle pas, dans le même mouvement, édité une étude universitaire sur l'œuvre du même auteur – *Emmanuel Roblès, ou le risque de vivre?*

Petits câlins... Yves Berger relativise, pour la forme : *« Oh! c'est ancien, ça... »* Mais non! Insatiable, Grasset se fait en réalité un devoir d'éditer la moindre prose du moindre juré. Ainsi la maison a-t-elle publié récemment deux essais de Roger Vrigny – auteur Gallimard, mais juré Renaudot –, un hommage à Giraudoux de Paul Guimard – auteur Denoël et juré Interallié, – un livre d'Eric Ollivier, lui aussi juré Interallié. Exemples piochés parmi d'autres... *« L'impartialité du juré est une vue de l'esprit*, résume admirablement Berger. *Ce sont des amis. »*

Quand le romancier communiste André Stil est élu à l'académie Goncourt en 1977, qui va aussitôt le chercher par la main chez son ancien éditeur Julliard? Yves Berger, évidemment. *« Ce type, dès son élection, il fallait bien entendu le valoriser. »* Un « transfert » d'autant plus aisé que Julliard, succédant à Gallimard, renâclait à se mettre en frais pour lui, allant même – comble de l'absence d'intuition – jusqu'à le barrer dans la course au Goncourt 1976 au profit d'un autre auteur Julliard...

Depuis, André Stil coule des jours paisibles chez son éditeur de la rue des Saints-Pères. *« On a créé chez lui une sorte de joie d'appartenir à une maison »*, confirme Françoise Verny, qui fut directrice littéraire du lieu. *« On est arrivé à le rendre aussi inconditionnel de Grasset que du Parti communiste »*, explique un autre juré Grasset.

Mais il arrive que ces deux fidélités entrent en collision... Stil en administra la preuve éclatante lorsqu'il fut question du Goncourt pour *les Derniers Jours de Charles Baudelaire*, de Bernard-Henri Lévy, auteur et conseiller chez Grasset. Dans sa retraite des Pyrénées-Orientales, Stil s'était pourtant laissé prendre au charme du roman, assure-t-il. Mais, patatras! page 251, il se révolte, incapable d'avaler plus longtemps l'anticommunisme du « nouveau philosophe » et ses flèches anti-robespierristes. Affaire d'idéologie... Durant trois nuits, André Stil hésite, rumine, se morfond et enfin se décide : il ne donnera pas sa voix à BHL. *« Il a été clair et loyal*, se rappelle Bernard-Henri Lévy. *Il est venu m'expliquer très tôt qu'il ne voterait en aucun cas pour moi. »* Chez Grasset, c'est le branle-bas des tempêtes annoncées.

G. UFERAS/VU

Yves Berger : le « M. Prix » de Grasset.

« Ma voix était décisive, tout le monde le savait », reconnaît Stil. Yves Berger se fend d'un week-end chez l'écrivain, dans sa maison de Bellecroze. Jean-Claude Fasquelle vient en voisin de Catalogne. En vain.

Olympien, Stil excipe de son patriotisme Grasset en annonçant sa prédilection pour *la Gare de Wannsee*, de François-Olivier Rousseau. Imparable! *« J'admets que c'était un peu vicieux de ma part »*, sourit aujourd'hui le juré Goncourt. D'autant plus pervers que la rumeur colporte au même moment que Michel Tournier (auteur Gallimard), ma foi, apprécie ce roman-là et, avec lui, quelques-uns de ses camarades...

Voilà Grasset plongée dans des affres cornéliennes! Réunis en conclave, ses barons se demandent s'il n'est pas temps d'être réaliste et de miser sur *la Gare de Wannsee*. Grand prince, Lévy propose de se sacrifier sur l'autel des intérêts de la maison Grasset, mais en pensant si clairement le contraire que Fasquelle et Berger, tétanisés, n'osent pas l'abandonner. Le jour dit, chez Drouant, plane un lourd silence. Autour de la table, chacun guette André Stil. Va-t-il craquer?

Stil ne craque pas. *« C'est dur, mais ça ne devrait pas*, confie-t-il. *Je sentais que tous mes amis jurés se demandaient si je tiendrais. Ils m'ont dit : chapeau! »* Erik Orsenna, auteur de *l'Exposition coloniale* (Seuil), sort finalement vainqueur de cette compétition. Ainsi les éditions Grasset manquent-elles le Goncourt 1988 – *« avec dignité »*, affirme aujourd'hui le rebelle d'un jour, et beaucoup de désespoir...

« Faites-le pour le Parti »

C'est dire que le juré le plus fidèle peut regimber! Mais *a contrario*, il est parfois tout aussi imprudent d'en appeler à de prétendues solidarités idéologiques. Pour avoir voulu pincer cette corde-là, Patrick Besson, romancier, chroniqueur à *l'Humanité* et ci-devant critique au *Figaro*, a commis un singulier impair. Sa dédicace à l'adresse de Stil, en page de garde d'un livre prétendant au Goncourt – *« Si vous ne le faites pas pour moi, faites-le pour le Parti »* – ne lui valut-elle pas la colère de son « camarade », suffoqué d'un tel aplomb? Heureusement pour Grasset, les grippages de la machine sont rares. L'objectif est clair : décrocher le Goncourt ou se rattraper sur le Renaudot, le Femina et l'Interallié. Une année sans prix serait inimaginable : *« On se serait trompé quelque part »*, murmure Jean-Claude Fasquelle.

Cette réputation est si bien établie qu'il n'est même plus nécessaire que les choses soient formulées explicitement. Quand Jean Vautrin, en 1988, décide de quitter

Tout commença

Fondé en 1930, le prix Interallié

Cinq romans restent en lice pour le prix Interallié qui sera décerné mardi 4 décembre : *les Coches bleues*, de Michel Caffier (Grasset) ; *la Vénus aux fleurs*, de François Cérésa (Laffont) ; *la Nuit des masques*, de Marc Lambron (Seuil) ; *les Quartiers d'hiver*, de Jean-Noël Pancrazi (Gallimard), qui vient d'obtenir le prix Médicis ; et *les Clandestins*, de François Taillandier (Bernard de Fallois). Jean Couvreur, qui est membre du jury, raconte ci-dessous l'histoire et les petites histoires de cette institution.

On ne croyait pas, lorsqu'il fut fondé en 1930, que le prix Interallié atteindrait seulement son premier anniversaire. La composition hétéroclite du jury faisait plutôt penser à un canular sans lendemain qu'à un prix littéraire ayant une brillante carrière devant lui. Or le voici qui entre, cette année, dans son soixantième hiver.

Il y a longtemps que le voile a été levé sur ses origines. On sait bien que les Alliés, ceux de 1914-1918, n'ont rien à voir avec son acte de naissance. On sait que son patronyme lui vient exclusivement du Cercle parisien, proche de l'Elysée, où ce jour-là, le mercredi 3 décembre 1930, les dames du prix Femina délibéraient sur le choix d'un lauréat. Les délibérations se faisant longues, les journalistes, qui déjeunaient dans un salon voisin, eurent l'idée, pour tromper leur attente, de jouer, entre eux, au jeu auquel ces dames s'appliquaient, elles, fort sérieusement. Pour que l'illusion soit complète, ils donneraient un prix, eux aussi. Proposition adoptée aussitôt à l'unanimité. Encore fallait-il trouver un lauréat possible, capable de figurer dignement, tout à l'heure, à côté de l'authentique vainqueur, le « Femina 1930 ».

Ce n'est pas par hasard que le nom d'André Malraux fut prononcé. Ce romancier de vingt-neuf ans, qui avait déjà connu le succès deux ans plus tôt avec *les Conquérants*, venait de publier *la Voie royale*, qui faisait de lui un des espoirs les plus sûrs de la jeune génération. On le disait même bien placé dans la course au prix de ce jour. C'est à son nom qu'ils se rallieraient si la victoire lui échappait, nul ne se doutant des honneurs qui s'ajouteraient, plus tard, à ce laurier de contrebande. Il faut, pour le reste, imaginer le temps, ces années 30, dont la première, justement, s'achevait. On se croyait installé, définitivement, dans une ère de paix et de prospérité...

La carte du lauréat-surprise

Imaginer, ensuite, une longue table, linge damassé et couverts d'argent, à laquelle avaient pris place une trentaine de journalistes, ce mot pris ici dans sa plus large acception : reporters, courriéristes, photographes, estafettes cyclistes, téléphonistes, dessinateurs, etc. Une galerie de masques hauts en couleur dans lesquels un James Ensor eût facilement retrouvé ses modèles. Et tous fraternisant, coude à coude, dans la chaleur versée par le châblis premier cru et le santenay 1923. Et tout cela, encore, sur fond sonore d'assiettes valseuses, de bouchons de champagne en l'air, de conversations débridées, de rires, surtout, sous lesquels, cependant, l'idée sérieuse, celle du prix, d'un vrai prix, faisait son chemin.

Il restait à donner un nom à ce tard venu de la saison littéraire. C'est, sans doute, à Pierre Humbourg, journaliste et romancier lui-même de talent, et l'un des meneurs les plus endiablés de cette farce, que le mérite en revient. Il le trouva dans le nom même de l'établissement, le Cercle de l'union interalliée, où cette pièce en forme de vaudeville se jouait. On ne garderait du titre qu'un fragment, le dernier mot, le plus prestigieux, qui sonnait haut encore douze ans après l'Armistice : l'Interallié. Le prix avait désormais son état civil.

Et lorsque, après une heure et demie d'attente, l'émissaire du jury féminin vint annoncer aux représentants de la presse le nom du lauréat, Marc Chadourne, auteur du roman *Cécile de la folie*, rien n'empêcha plus les journalistes de proclamer, mi-plaisants, mi-sérieux, celui de leur champion, André Malraux, premier prix Interallié de l'Histoire.

LE DÉBAT

ns de la maison Grasset

dit tranquillement le PDG, Jean-Claude Fasquelle.

développée depuis trente ans

les éditions Mazarine pour Grasset, pas une allusion n'est faite à un éventuel Goncourt. Tout juste Vautrin, qui compte écrire sur la Louisiane, exprime-t-il le désir de travailler avec ce *« fou d'Amérique »* qu'est Yves Berger.

Cette remarquable discrétion n'empêche pas la rumeur d'attribuer le prix à Vautrin avant même que le manuscrit ne soit terminé. Cette fois, la rumeur n'est pas trompeuse, puisque Vautrin décroche sans difficulté, avec *Un grand pas vers le Bon Dieu*, le Goncourt 1989. *« C'est notre métier »*, glisse Fasquelle. *« Je jure sur ce que j'ai de plus cher, ma femme et mon chat, que je n'ai jamais promis le Goncourt à un auteur*, clame Berger. *Je promets simplement de faire tout mon possible pour le décrocher. »*

Humour et gros sabots

Il est vrai qu'Yves Berger possède la faconde et l'exubérance qui font tout passer. Ainsi abreuve-t-il un jour de conseils un autre éditeur, candidat au Goncourt : *« François Nourissier n'a pas aimé le livre*, soupire-t-il, faussement désolé. *Mais... vous avez aussi une collection d'ouvrages d'art, n'est-ce pas ?*

– Oui...

– « Pourquoi ne publieriez-vous pas un livre d'art sur l'œuvre du peintre Cecile Muhlstein [épouse de François Nourissier] *? Je suis sûr que ce serait le bon argument pour François. »* Humour, bien entendu... Et gros sabots. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les « jurés Grasset » ne sont pas forcément plus sensibles aux suggestions d'Yves Berger que les autres : *« Jamais il ne m'a appelé, ce serait un scandale*, fulmine d'avance Edmonde Charles-Roux, *la maison Grasset tremblerait sur ses bases. Je claquerais la porte. » « On ne peut pas dire que nous sommes aux ordres*, proteste un juré, qui souhaite l'anonymat. *Nous sommes pris dans une ambiance, voilà. »*

Il arrive aussi qu'un éditeur soit devenu si dominant dans un jury que toute consigne devienne vaine *(lire notre encadré)*. Aujourd'hui à l'apogée de sa puissance, le *« gang Grasset »* – pour reprendre une expression, plus tendre que cruelle, tirée du livre de souvenirs de Françoise Verny, *le Plus Beau métier du monde* – peut contempler avec satisfaction le chemin parcouru depuis la fin des années 50. La maison avait alors frôlé le gouffre.

Quand Bernard Privat, Jean-Claude Fasquelle, François Nourissier et quelques autres la prennent en main, elle ne publie plus aucun auteur important ou presque. Elle est bannie de la course aux prix depuis la Libération, Bernard Grasset, son fondateur, ayant eu la mauvaise idée de publier des écrits d'Adolf Hitler avant-guerre et de persévérer sous l'Occupation.

Pas à pas, tirant les sonnettes, poussant des pointes jusque sur le plateau de l'émission « Lectures pour tous » pour signaler les livres du catalogue Grasset, devenant maître dans l'art de la convivialité, Yves Berger, alors jeune commis aux relations avec la presse, va parvenir, avec ses amis, à hisser la fille compromise au rang de ces deux aristocrates que sont Gallimard et Seuil. *« Grasset est le seul exemple*, claironne-t-il, *d'une maison qui, tombée aussi bas, soit remontée aussi haut. »* Au fil des années, Françoise Verny, Matthieu Galey, Dominique Fernandez viennent renforcer l'équipe. Et miracle : une famille se forme, une gentille mafia, dopée par la perspective de coups fumants. *« Comme des fox-terriers, ils écument les manuscrits et les auteurs depuis trente ans »*, confie, admirative, Edmonde Charles-Roux.

Jusqu'à une certaine ébriété de pouvoir. La maison Grasset, imitée en cela par bien d'autres, a essaimé ses auteurs et directeurs de collection dans la presse et l'audiovisuel. *« Une sorte de nébuleuse s'est créée autour de la maison par cooptation amicale, esthétique, idéologique ou sexuelle »*, raconte François Nourissier. Et de tirer cette conclusion de l'aventure à l'usage des éditeurs moins bien lotis : *« Il faut travailler à échéance de vingt-cinq ans. »* Alors tombent les prix, ces cadeaux divins qui vous gonflent un chiffre d'affaires et font jaillir les bénéfices.

Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann

L'Interallié sous protectorat

Que de patience, de travail durant des années ! C'est en investissant la place, juré après juré, qu'Yves Berger, directeur littéraire de Grasset, est parvenu à faire du jury Interallié une annexe de la célèbre maison d'édition, au point de s'octroyer sept prix sur dix au cours de la dernière décennie... *« Il y a des années où Berger s'est battu pour ne pas avoir le prix !* raconte un ancien lauréat. *Eh bien ! il échouait. Il y a des mécaniques comme ça. »*

Et c'est vrai ! En 1975, Yves Berger conspire pour que les jurés portent leurs voix sur le dernier roman d'Alexandre Astruc, publié au Sagittaire, alors filiale de Grasset. Peine perdue. Un réflexe pavlovien *joue en faveur de Voldemar Lestienne*, 100 % Grasset. Mais au regard d'une si légère avanie, que de services ! L'Interallié sert *de temps à autre de lot de* consolation bien commode. Ainsi BHL en a-t-il hérité après son échec *dans la course au* Goncourt.

Ils ne sont pourtant pas dépourvus de tempérament, ces jurés « Intergrasset ». *Un* Jean Ferniot, un Pierre Schoendoerffer, un Lucien Bodard, un Jacques Duquesne et un Jean-Marie Rouart forment le premier carré. *Paul Guimard et Eric Ollivier*, occasionnellement auteurs Grasset, forment le second. Et voilà une majorité ! *Restent seulement* Jean Couvreur, ancien journaliste du *Monde*, et Serge Lentz, auteur publié chez Robert Laffont, *pour échapper aux cajoleries* de Grasset !

« La poule aux œufs d'or »

On comprend que les postulants à ce prix accourent d'eux-mêmes chez Grasset. Alain Gerber, auteur Robert Laffont, *est le dernier en date de* ces prétendants à avoir changé d'écurie le temps d'une saison littéraire. Son passage éclair chez Grasset l'ayant doté de l'Interallié 1989 pour *le Verger du diable*, il est reparti chez Robert Laffont *sans tambour ni trompette*.

Plus édifiante, l'histoire de Max Gallo offre un contre-exemple. *Edité lui aussi* chez Laffont, il n'avait jamais eu l'ombre d'une chance à l'Interallié. En 1979, Grasset lui fait un pont d'or pour *ses cinq prochains ouvrages* et attend résolument d'en encaisser les dividendes. Lorsqu'il sort *Belle Epoque*, en 1986, la maison Grasset se met en campagne. *« Fasquelle et Berger étaient sur les nerfs*, se rappelle Gallo. *Ils pensaient que je l'aurais. »* Il ne fait que le frôler : avec cinq voix, il doit s'incliner devant Philippe Labro (Gallimard).

« J'ai déjeuné après en tête à tête avec Jean-Claude Fasquelle, raconte l'auteur de *la Baie des Anges*. *J'ai dû le consoler. »* Tristesse et amertume : *« Je n'ai jamais pu faire couronner ce Gallo qui a coûté si cher à Grasset »*, peste encore Yves Berger. *Morale de l'histoire* : le romancier repassa bientôt chez Robert Laffont.

Il n'empêche que le protectorat de Grasset sur l'Interallié est *devenu si voyant que certains* jurés eux-mêmes, comme Jacques Duquesne ou Jean-Marie Rouart, sont hostiles à l'élection d'un nouveau « juré Grasset » au fauteuil de Roger Giron, ancien secrétaire général du prix, *décédé au printemps dernier*. *« Vous allez tuer la poule aux œufs d'or »*, a mis en garde l'un d'entre eux. Trop d'impérialisme, *en effet, finirait par devenir contre-productif...*

L. G. et D. S.

Tout commença comme une farce

fête ses soixante ans

Que serait-il advenu de l'« Inter » si les bonnes fées qui se penchèrent sur lui à sa naissance s'en étaient tenues à ce simple faire-part ? Eût-il réussi, comme il l'a fait, sa percée dans la bataille des livres ? En fût-il resté à cette brève apparition, vite oublié, perdu dans la longue suite des prix littéraires attribués chaque année en France (on en recense aujourd'hui, chiffre à *peine croyable, quelque cinq* mille) dont une bonne partie, il est vrai, ne vivent, comme les *roses, que l'espace d'un matin ?*

Les fées bienveillantes qui montaient la garde se chargèrent d'écarter de lui ce danger. On dit souvent que la *fortune* ne tient qu'à un fil. Ce fil-là existait. Il n'était autre, sans jeu de mots, que *celui du téléphone*. Un « coup de fil », en effet, parti du Faubourg-Saint-Honoré annon*çait, quelques instants plus tard*, la nouvelle à Bernard Grasset, qui avait édité *la Voie royale*.

D'autres que *lui*, peut-être, auraient hésité à se lancer dans une affaire qui n'était encore qu'un pari, *une aventure*. L'éditeur de la rue des Saints-Pères joua la carte du lauréat-surprise et *du prix-que-l'on-n'attendait-pas*. Dès le lendemain, le nom de l'Interallié brillait, en blanches capitales, *sur la bande de papier* rouge vif qui entourait le roman de Malraux chez les libraires.

Le coup de sang de Roger Giron

Né d'un jury composite, le nouveau venu devait susciter par la suite *une nouvelle génération* d'écrivains, celle du romancier-journaliste, ou, vice-versa, réu*nissant le journaliste, chantre de* l'éphémère, et le romancier, doté d'une plus longue espérance de vie. *Dernier en date de la saison*, l'Interallié devenait bientôt un des quatre « grands » de l'année.

Les jurés, une dizaine, auxquels se joint le lauréat de l'année, juré d'office, se retrouvent quatre fois *par an dans un grand restaurant* de l'avenue Franklin-Roosevelt, où le patron, M. Lasserre, leur *présente des additions voisines* du mécénat. Les discussions, pour être souvent animées, ne sortent *jamais* des limites de la vieille camaraderie qui les lie.

Une fois, cependant, le prix *faillit éclater. C'était* en 1960. Le jury était partagé en deux camps, chacun d'un nombre égal de voix. *Une moitié soutenait* Jean Portelle, pour son roman *Janitza*, l'autre moitié Henry Muller, *auteur de Clem. Tous, irréductibles*, vissés sur leurs positions. Ils crurent pouvoir tourner la difficulté *en donnant le prix aux deux*. Chacun en aurait sa part, et tous les deux l'auraient en entier. *C'était mal connaître le caractère* du secrétaire général, Roger Giron (1), gardien intransigeant de la tradition. A l'apparition de ce monstre à deux têtes, le sang du premier juré ne fit qu'un tour. Faisant observer, non sans raison, que l'Interallié, coupé en deux, ça ne faisait pas un prix, mais deux demi-prix, il donna sa démission, jetant sa serviette sur la table, où, heureusement, le service n'était pas commencé. Le jury ne manquant pas de messieurs bons-offices, on réussit à faire revenir le démissionnaire sur sa décision, non sans toutefois lui avoir promis, juré, que *« ça ne se reproduirait jamais plus »*. Serment tenu.

Si l'Interallié des années 90 pouvait rencontrer l'Interallié des *années 30, son ancêtre, ils ne* manqueraient pas de sujets d'étonnement. Les pratiques culturelles des Français ont profondément changé, on s'en doute, depuis soixante ans. Face à la poussée du son et de l'image, à l'explosion des magazines – pour s'en tenir à ces exemples faciles, – le roman, le genre littéraire par excellence et l'une des raisons d'être de ce prix, *et de bien d'autres*, verrait sa survie menacée. S'il reste encore le genre domi*nant au yeux de 29 % des lec*teurs français (2), des augures très écoutés n'en prédisent pas *moins son déclin, sous prétexte* qu'il n'a plus rien à dire, ayant déjà tout dit. Mais l'Histoire est aussi capable de brusques retournements. Le second souffle lui sera donné, peut-être, par cette jeunesse impatiente qui se presse, aujourd'hui, aux portes *des éditeurs*.

Jean Couvreur

(1) La disparition de Roger Giron, en *mai dernier, devait affecter profondément* ses amis de l'Interallié. Il était l'âme du prix, comme il était *aussi* la « mémoire du siècle », connaissant ou ayant connu presque tous les écrivains de ce temps.

(2) Voir *les Pratiques culturelles des Français*, Editions La Découverte.

LETTRES ITALIENNES

Les fantômes bienveillants d'Anna Maria Ortese

Portrait d'une romancière qui a choisi le rêve contre la veille, l'hallucination contre l'ennui du quotidien

DE VEILLE ET DE SOMMEIL
d'Anna Maria Ortese.
Traduit de l'italien
par Louis Bonalumi.
Gallimard, 206 p., 80 F.

Si elle était née au dix-huitième siècle, Anna Maria Ortese n'étonnerait presque pas. Ce serait un écrivain hanté par la peur qui puiserait dans l'épouvante son inspiration. A son imagination, elle donnerait plusieurs formes : le pamphlet politique et philosophique (comme Voltaire), le dialogue badin et profond (comme Diderot ou Sade), la fable poétique (comme Mme Leprince de Beaumont), le récit fantastique (comme Horace Walpole), les lettres (comme Mme du Deffand), le compte rendu journalistique (comme les frères Grimm) ou la confession (comme Jean-Jacques Rousseau). Mais Anna Maria Ortese, qui use, en effet, de toutes ces expressions littéraires, est née le 13 juin 1914. Alors c'est un cas.

Dans la belle postface que Nico Orengo (1) a écrite à la suite du *Murmure de Paris* (2), on peut lire : *« Le nom d'Anna Maria Ortese sonnait comme un tabou, on ne l'entendait pas; si l'on venait à l'écrire, c'était à l'encre « sympathique », il disparaissait, effacé, refoulé. »* Sans le suivre dans ce pessimisme peut-être excessif que du reste viennent corriger de nombreuses traductions françaises, on peut en effet déplorer que cette romancière exceptionnellement originale ne jouisse pas d'un prestige plus éclatant. D'où vient l'isolement d'Ortese? D'elle-même assurément, d'une défiance envers le monde, d'une déception à l'égard des hommes et, surtout, d'un soupçon démesuré qu'elle fait peser sur le réel. «Chroniques de la vie irréelle»: tel était le sous-titre qu'elle donna à son plus long roman, *le Port de Tolède* (3). C'est, à vrai dire, de Naples qu'il s'agissait : cette ville qu'elle avait déjà décrite, transfigurée, dans *La mer ne baigne pas Naples* (4). Mais les éléments autobiographiques sont soumis à une véritable alchimie : les conflits familiaux, le procès intérieur que la romancière s'intente à elle-même sont situés dans une ville imaginaire dans laquelle le lecteur perspicace reconnaîtra la «cité involontaire».



L'activité journalistique d'Anna Maria Ortese l'a conduite à se poser deux questions : faut-il décrire la réalité et peut-on percevoir la réalité ? Ses livres n'apportent pas de réponse tranchée, même dans ceux qui, comme *Pauvres et simples* ou *le Chapeau à plumes* (5), paraissent traduire une expérience vécue, *« la brève histoire d'une foi »* : l'amour n'était que le prétexte d'embuer les contours du monde qui l'entoure.

Lorsqu'en 1965 parut le roman *l'Iguane* (6), la critique y vit un détour fantastique et non un tournant : en réalité, l'allégorie poétique de ce roman qui raconte un merveilleux voyage et la rencontre d'un être mythique, un iguane habillé en femme, annonçait une nouvelle phase dans l'œuvre de la romancière. C'est cette phase qui trouve son parfait développement dans *De veille et de sommeil.*

On conseillera au lecteur de commencer le recueil par la fin, qui propose un surprenant entretien de la romancière avec elle-même. Elle y explique, au fond, sa situation dans le monde des lettres italiennes et les raisons de sa marginalité. Il ne s'agit pas d'un isolement contingent, fortuit : la cohérence d'une vie faite de misanthropie et de refus de la facilité sociale devait lui imposer cette solitude.

Attentive aux dérapages de l'existence, quand les normes, la règle de la vie trahissent le mensonge qui les sous-tend, Anna Maria Ortese *choisit* le rêve contre la veille, l'hallucination contre l'ennui du quotidien. Haïssant le pouvoir, l'autorité, la destruction, la domination, elle cherche l'innocence. Cet entretien qui n'a rien de complaisant montre avec quel naturel et quel panache elle glisse du raisonnement le plus rigoureux à la rêverie éveillée et quel étrange usage elle fait des concepts abstraits. Des textes philosophiques, elle écrit, dans sa première nouvelle (de loin la plus belle du volume) : *« Ils demeurent pour moi autant de murs qui enferment la cour de l'Esprit : et de l'autre côté il y a la Renaissance, en effet, du savoir, et de ce côté-ci, l'étroitesse du rien, et seule m'appartient cette étroitesse-là. »*

« Nouvelles d'une terre inconnue »

Un plombier, un médecin chinois, un farfadet, des anges, vrais anges ou démons, la voix du trouvère Bernart de Ventadorn, deux larmes mêlées à de l'eau froide : quelques guides et quelques ingrédients qui assistent un écrivain se détournant de toute apparence de prosaïsme. Le passé lui-même n'a pas de réalité. Si Anna Maria Ortese lit Lucrèce, c'est pour avoir la confirmation que *« nulle part, entends-tu, mon âme, nulle part ne se trouve ce passé qui t'est cher, ni jamais il ne renaîtra, jamais plus ».*

Les nombreux récits de rêves que contient le recueil s'intègrent naturellement à la narration : les apparitions sont, comme les perceptions objectives, les signes d'une *autre* réalité. Les rêves n'intéressent l'auteur que dans la mesure où *« ils semblent parfois nous apporter des nouvelles d'une terre inconnue (...) ouvrant de la sorte à la philosophie quelque espoir d'atteindre à une réalité effective, résolument niée (...) par la raison ».* Homère, Horace et Virgile ont évoqué les deux portes du rêve : la porte de corne qui annonce ou révèle la vérité et la porte d'ivoire, celle des fantômes de l'illusion. Anna Maria Ortese, comme tous les visionnaires, réunit les deux portes.

René de Ceccatty

(1) De Nico Orengo, les éditions Flammarion publient, dans la collection de Jean-Noël Schifano, *On a volé le Saint-Esprit* (traduit par Louis Bonalumi, 242 p., 109 F, divertissant pamphlet écologique contre la télévision.

(2) Traduit par Claude Schmitt et Véronique Orlandi (Terrain vague, 109 p., 75 F). Chez le même éditeur, *le Train russe*, traduit par Maria Manca (64 p., 50 F).

(3) Paru en 1975. En cours de traduction au Terrain vague.

(4) Paru en 1953. En cours de traduction chez Gallimard.

(5) Ces deux romans, qui ont paru respectivement en 1967 (prix Strega) et 1979, sont annoncés au Terrain Vague.

(6) Traduit par Jean-Noël Schifano, 1988, Gallimard.

Consolo entre deux Siciles

Des monts enchantés au sang de Palerme...

par Andréa Zanzotto

LES PIERRES DE PANTALICA
de Vincenzo Consolo.
Traduit de l'italien
par Maurice Darmon
Le Promeneur,
182 p., 140 F.

Le dernier livre de Vincenzo Consolo, *les Pierres de Pantalica*, est tissé d'événements terribles, de pertes irrémédiables, de réappropriations quasi miraculeuses (1). Néanmoins, il s'en dégage une impression de douceur étrange, de confiance, un ton et un rythme justes, «sains».

Son livre est un terreau composé d'apports extrêmement variés, d'où jaillit directement la vitalité intime de *celui qui écrit*, avant celle de l'écrivain. Penché sur le palier, entre dégoût et enthousiasme, joies secrètes et questions paralysantes, l'auteur ne cesse d'écrire un journal tout à fait particulier. Il ne sait pas exactement ce qu'il peut y faire figurer, trop de choses *lui viennent* à l'esprit, les voix des autres se confondent avec la sienne, dans une métamorphose continuelle – et séduisante ; elles *lui parlent* depuis Dieu sait quelle anfractuosité du temps et de l'espace, bien que celui-ci soit constamment défini comme sicilien. Il ne s'agit cependant pas d'un *soliloque*, l'auteur s'y adresse toujours aux nombreuses personnes qui participent certainement à sa passion et à son aura. C'est presque une prière adressée à l'on ne sait qui ou quoi, prononcée à voix basse, insistante, entrecoupée de pauses donnant à l'ensemble un rythme musical. Elle semble capable de sauvegarder l'unité du moi, de chaque *moi* menacé par la folie obscure qui fait irruption dès le premier récit extravagant.

La permanence d'une justice, d'une confiance inhérentes à l'écriture même comble ; les vides, crée de l'espace, découvre des racines. Le livre retourne presque à l'état végétal, tend à s'imposer en tant que partie du *livre* inaltérable qui contient l'arbre de la totalité des auteurs vivants. On chercherait en vain ici des tentatives de fuites dans l'irréel, dans d'ingénieuses et angoissantes analyses destinées à brûler, par leur *inutilité*, la cervelle qui les aurait engendrées, ou bien dans des labyrinthes dont on sait tout, ou encore dans des rapports anthropologiques *en tant que tels*, sur une réalité sicilienne devenue, en dépit de ses nombreuses lumières, toujours plus représentative d'une des maladies les plus dévastatrices de la société et de l'histoire.

Le problème du langage, de ses techniques, thèmes pour lesquels Consolo a montré à maintes reprises un très grand intérêt, ne figure pas ici au premier plan. Le langage, la langue, sont ce qu'ils sont, et s'inventent à chaque ligne. Cependant, si l'on s'en tient à cet absolu de soumission, le langage devient une litanie incessante et légère dans laquelle les pulsions de l'expression, les sursauts du dire, lexicologiques ou syntaxiques, n'acquièrent pas une importance *telle qu'il faille payer* leur conquête à force d'anxiété et de colère.

Les déplacements sont opportuns et les passages se font denses, ou bien cèdent à un repos songeur. De même, le narrateur, *moi* ou tout autre, et son expérience riche de différentes strates – siciliennes, mais également milanaises, – entre-t-il et sort-il de ses personnages, des paysages, des niveaux et des singularités, effleurant négligemment des passés traités, justement, comme des récits.

Fragrances et saveurs

On retrouve alors des thèmes quasi obligatoires de la prose sicilienne, de l'arrivée des Américains aux occupations antédiluviennes des terres, aux grandes rêveries où se mêlent, dans la non-identification de la tombe d'Eschile, le pathos mystique *le plus subtil* et un comique presque rabelaisien et brutal. Entre-temps, on voit passer, entourés de leur légende, des personnages *éponymes*, tels Leonardo Sciascia, l'humble et amoureux anthropologue Antonino Uccello, le grand *cantastorie* Ignazio Buttitta, ou, personnage cher par-dessus tous, Lucio Piccolo, l'extraordinaire poète, cousin du bien moins grand Lampedusa.

Comme chez Verga – ou Vittorini, – contamment profilées à l'horizon, ces entités que sont les toponymes jouent un rôle splendide, *tels de libres sons qui finissent* par en dire plus à ceux-là même qui n'y associent pas les lieux qu'ils désignent. De même, les noms des plantes, des instruments, des *objets*, tour à tour en patois, en italien ou en langage scientifique, souvent et à divers égards obsolètes, exhalent fragrances et saveurs avec un tel arôme, une telle odeur âcre de souvenir, ou même d'un nécessaire *vide de toute présence, que* le lecteur n'a pas la moindre velléité de faire des recherches dans un dictionnaire.

Cependant, le passage le plus fort du livre est celui où l'enfant malade qui séjourne sur les montagnes rencontre la petite fée sauvage Amalia, une petite fille qui l'emmène avec elle garder les cochons et les chèvres dans les bois et lui révèle, ou invente, le nom de chaque objet dans un langage personnel, *« Mais Amalia en connaissait d'autres : le langage sonore, bref, allitératif pour parler aux bêtes »*, et aussi beaucoup d'autres dialectes, et le nom de chaque animal. Il serait intéressant de citer un échantillonnage du fascinant empire linguistique d'Amalia, qui sait également se montrer dure avec son ami, qui le traîne pieds nus dans « les *mottes, le chiendent, les buissons d'épineux, le houx, l'ampélodesme* », le transforme et l'initie à la vraie vie et sans doute aussi à la vraie vie de l'écriture dans laquelle il s'engagera à l'âge adulte.

Tout aussi bouleversant, à l'opposé de cette liberté désormais lointaine, est le moment où elle s'enfonce dans le présent, dans cette ville de Palerme qui transpire le pus et la désagrégation : *« Cette ville est un abattoir, les rues sont des assomoirs avec des flaques, des ruisseaux de sang couverts de draps et de journaux. »* C'est un cauchemar à la *Blade Runner*, qui semble se projeter en grandissant dans le futur. La ville apparaît comme *« fièvre, écume vénéneuse, furie homicide, tandis qu'un nuage énorme et compact stagne sur la ville, c'est la fumée des ordures qui brûlent sur les hauteurs de Bellolampo ».*

Consolo conclut de manière inattendue, ou plutôt suspend son discours avec une histoire – véridique – de marin encore plus sombre, où s'expriment les violences infinies exercées sur le tiers-monde, sous les yeux d'un jeune marin sicilien, devenu marin par hasard, qui retourne désespéré dans son village. Néanmoins, l'auteur d'une œuvre aussi amère ne peut sombrer dans le désespoir car celle-ci est aussi enracinée dans cette joie infime qui nous vient lorsque nous sentons pulluler dans notre cœur les mots d'une langue qui motive à elle seule notre survie.

(Traduit par Christian Paolini.)

1) Le Promeneur publie un autre récit de Vincenzo Consolo : *la Blessure d'avril* (même traducteur, 132 p., 120 F). Et Grasset réédite *le Sourire du marin inconnu* (Traduction de Mario Fusco et Michel Sager, collection « Cahiers rouges », 288 p., 51 F).

► *Du poète italien Andréa Zanzotto, on peut lire en français, le Galaté au bois* (traduit par Philippe di Meo, Arcane 17, 224 p., 130 F.).

Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Amigo Gringo

« Aucun pays n'est plus important pour les Etats-Unis que le Mexique », a dit le *président George Bush mardi* 27 novembre à l'issue d'un sommet de deux jours à Monterrey avec son homologue *M. Carlos Salinas. Cette phrase* flatteuse, les Mexicains n'iraient pas jusqu'à la retourner à leur trop puissant voisin, de peur de réveiller le vieux réflexe *anti-gringo.*

Mais c'est un fait : taboue il y a encore un an, l'idée d'un grand traité de libre-échange entre le Mexique et les Etats-Unis *avance désormais « à grands pas »*, selon les mots du président Bush. Washington et Mexico espèrent signer d'ici à1992 *cet accord « historique »* qui créerait, avec la participation du Canada, un marché unique nord-américain plus vaste que celui de la CEE : 356 millions *d'habitants et un produit* national brut combiné de 5 500 milliards de dollars, contre 324 millions d'habitants et 4 500 *milliards de dollars. dans la Communauté* européenne.

Si le Mexique accepte désormais de discuter ouvertement d'une union commerciale avec les Etats-Unis, *c'est d'abord le* signe d'une mutation psychologique, décelable dans toute l'Amérique latine. Comme l'expliquait récemment le *sociologue Alain Touraine lors* d'un Forum de la Banque interaméricaine de développement, l'Amérique latine *a pris conscience que son* modèle économique du dernier demi-siècle, à la fois dépendant de l'extérieur pour ses ressources et *« national-populiste » dans son idéologie, s'était définitivement* épuisé.

Durant la grande crise des années 80, le Mexique s'est *beaucoup rapproché des* Etats-Unis, où ses ventes sont passées de 12,5 milliards de dollars à 27,2, avec un contenu *en produits manufacturés passé* de 35 % à 74 %. Les Etats-Unis absorbent 70 % des exportations mexicaines (jusqu'à 85 % pour les automobiles) et *fournissent 64,5 % des* importations, lit-on dans « Mexique 1990 », un dossier Nord-Sud Export réalisé par D. Solano. *Dans le même temps,* la part de l'Amérique latine dans les échanges mexicains reculait de 8,7 % à 4-5 %.

Le Mexique regarde au Nord, sans fausse honte. Pourtant, le président Salinas a tenu à préciser que le pétrole, trésor national, n'était pas visé par l'accord de libre-échange.

S. Gh.

Les perspectives de ralentissement économique et le soutien occidental aux pays de l'Est

Le dollar, affaibli depuis l'été par le ralentissement de l'économie américaine et la crise du Golfe, s'échange actuellement à son plus bas niveau historique *contre le mark. Il clôturait, jeudi 29 novembre à Francfort,* à 1,4878 DM contre 1,4772 DM la veille et à 5,0260 francs contre 4,9880 francs la veille, à Paris. Mercredi 28 novembre, le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan a déclaré que la faiblesse de la monnaie américaine constituait une *« cause d'inquiétude ». Alors que la France s'inquiète ouvertement* des conséquences de la chute du dollar, les dirigeants allemands n'ont pas pris position à ce sujet. Les entreprises d'outre-Rhin ne souffrent pas trop de la baisse du dollar.

M. Greenspan prévoit une croissance négative aux Etats-Unis au quatrième trimestre

Le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, a déclaré mercredi 28 novembre qu'*« un significatif retournement à la baisse de la production globale »* était apparu aux Etats-Unis en octobre et novembre. Intervenant devant le Congrès, il en a conclu que la croissance du produit national brut américain devrait être négative au quatrième trimestre. Trois facteurs principaux expliquent, selon le président de la Fed, ce net retournement de conjoncture, alors que l'économie connaissait encore une croissance positive au cours de *l'été* : la hausse des prix du brut, l'incertitude liée à la crise du Golfe, et l'accès plus difficile des entreprises au crédit. Ces déclarations n'ont pas surpris les observateurs, qui ont déjà eu l'occasion de constater la détérioration de la conjoncture américaine. En revanche, les opérateurs sur les marchés financiers ont vivement réagi aux propos de M. Greenspan selon lesquels *la chute du dollar constitue « une cause d'inquiétude ».* Car si un dollar plus faible stimule les exportations américaines, ses conséquences inflationnistes inquiètent M. Greenspan, qui redoute également un recul de l'épargne étrangère aux Etats-Unis.

Depuis plusieurs semaines, le ministre français de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, *réclame* la tenue d'une réunion du groupe des sept pays industrialisés afin de remédier à la faiblesse du billet vert.

cours du dollar en DM
(moyennes mensuelles)

cours du 29 novembre 1,4878

1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990

L'Europe centrale devrait connaître l'hiver le plus dur depuis la guerre

La commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU) s'alarme des perspectives de dégradation de la situation économique en Europe de l'Est au cours des prochains mois.

Selon le rapport de la commission publié mercredi 28 novembre, l'URSS et les Etats d'Europe orientale vont connaître *« l'hiver le plus rude depuis la fin de la seconde guerre mondiale »* et l'échec des processus de réforme engagés pourrait avoir des conséquences *« incalculables ».* Indépendamment des aléas climatiques, les experts de l'ONU estiment en effet que la chute de la production industrielle à l'Est atteindra au total 20 % en 1990 (18 % au cours des trois premiers trimestres) et s'accompagnera d'une nouvelle chute des niveaux de vie.

Si la chute de l'activité économique est générale, du moins la commission de l'ONU distingue-t-elle deux groupes de pays. Le premier, qui comprend la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'ancienne RDA, est surtout marqué par les politiques d'ajustement économique et de transition à l'économie de marché. Ainsi, c'est parce qu'elle a adopté une politique de stabilisation très stricte que la Pologne a subi une chute de 27 % de sa production industrielle au cours des neuf premiers mois de l'année. Le second groupe, en revanche, qui comprend la Yougoslavie, la Roumanie, l'URSS et la Bulgarie, est caractérisé par une désintégration des processus de décision plus que par la mise en œuvre de véritables réformes.

L'Allemagne offre gratuitement à l'URSS les stocks de vivres de Berlin-Ouest

Le chancelier allemand Helmut Kohl a décidé, jeudi 29 novembre, de livrer gratuitement à l'Union soviétique les réserves de vivres accumulées à Berlin-Ouest pendant la guerre froide. Selon le ministère des finances à Bonn, ces stocks représentent une valeur totale de 575 millions de deustchemarks.

Mais les dizaines de milliers de *colis d'aide alimentaire* que les Allemands s'activent à préparer pour soulager les Soviétiques (*le Monde* du 27 novembre) risquent *de se perdre dans les méandres du* marché noir, de l'aveu même de l'agence *Tass* citant le promoteur de l'opération, M. Horst Teltschik, le plus proche conseiller du chancelier Helmut Kohl, qui a rencontré mercredi 28 novembre M. Mikhaïl Gorbatchev.

Un groupe représentant *« dix ministères allemands et quinze ministères soviétiques »* va coordonner l'acheminement des convois, que des Allemands pourront contrôler jusqu'au bout, a déclaré M. Teltschik lors d'une conférence de presse à Moscou, sans dissiper les doutes de l'auditoire.

Des doutes qui sont l'évidence pour tout Soviétique et qui sont mis en avant aux Etats-Unis pour justifier leur opposition à l'envoi *massif d'aide alimentaire* à l'URSS. Car même si la production, y compris agricole, a certainement baissé en URSS avec la paralysie des rouages d'Etat, le problème de fond reste celui de la distribution, qui échappe au contrôle centralisé, sans parler des *transports et des engorgements,* aux frontières comme dans tout le pays.

Pourtant, l'urgence est là : le lait et les produits laitiers, qui étaient encore ce que les Moscovites pouvaient régulièrement trouver à des prix d'Etat, avec le pain, sont en *voie de disparition dans la capitale.* Le président du Comité exécutif de la ville, M. Iouri Loujkov, a annoncé mercredi que les livraisons de lait frais ont baissé de 40 %, alors que les réserves de lait en poudre, importé, sont aussi quasiment épuisées, comme l'avait dit trois jours avant un autre responsable.

M. Chevardnadze vice-président ?

Il est peu étonnant dans ces conditions que M. Gorbatchev ait renoncé à imposer le spectacle de son voyage à Oslo pour recevoir le prix Nobel de la Paix à des Soviétiques qui sont 63 % à trouver cet événement *« mineur »*, selon un sondage cité par l'officielle agence Novosti.

Son gouvernement doit présenter sous peu un état des réserves alimentaires au Parlement soviétique, alors que lui-même doit s'entendre avec son entourage, mais aussi avec Boris Eltsine, sur la réorganisation de l'exécutif. L'agence Novosti, citant des *« sources officieuses »*, estimait mercredi que M. Evguéni Primakov, nommé en mars au conseil présidentiel appelé *à disparaître,* serait proposé comme ministre des affaires étrangères de l'URSS, à la place de M. Edouard Chevardnadze, *« pressenti pour le nouveau poste de vice-président ou premier ministre de l'URSS ».*

S. Sh.

L'économie allemande à l'épreuve

Malgré la chute du dollar, la réduction de la demande mondiale et l'inquiétude des experts, les industriels restent optimistes

FRANCFORT

de notre correspondante

Avec un dollar en dessous de la barre des 1,50 DM – le niveau historique *le plus bas jamais atteint,* – une certaine logique économique voudrait que les produits allemands deviennent moins compétitifs. Combinée avec le ralentissement de l'activité mondiale et les incertitudes résultant de la crise du Golfe, une chute du billet vert risque d'entraîner un recul accéléré des exportations allemandes, longtemps considérées comme le moteur de la croissance outre-Rhin. Contrairement aux dirigeants français, les autorités allemandes (le gouvernement et la Bundesbank) ne s'inquiètent pourtant pas outre mesure du bas niveau du dollar. C'est que l'économie allemande révèle, une nouvelle fois, une forte capacité à s'adapter à cette nouvelle donne.

Selon la Fédération des industries allemandes (BDI), la baisse du dollar ne provoque *aucune inquiétude* parmi les chefs d'entreprise. Toutes les enquêtes réalisées en Allemagne font état d'un climat de *« confiance inébranlée »* pour 1991. 85 % des patrons interrogés se déclarent ainsi prêts à investir autant l'année prochaine que cette année. Comment expliquer ce paradoxe?

D'abord, précise le BDI, les industriels allemands sont beaucoup mieux armés aujourd'hui contre les risques de change qu'il y a dix ans. Plus des deux-tiers des exportations allemandes s'effectuent en direction des pays de l'Europe de l'Ouest. Or, dans cette zone, la parité entre les monnaies varie peu grâce à des taux de change relativement stables qui représentent un « filet de sécurité » non négligeable pour les entreprises. Autre raison, pour un peu plus de 80 %, les exportations allemandes sont facturées directement en marks afin, justement, de s'immuniser contre les risques de change.

Même dans des secteurs très « exposés » comme l'automobile, où 10 % des ventes globales sont facturées en dollars, des stratégies d'implantation locale ou d'investissements directs existent depuis longtemps. La plupart des grands groupes comme Daimler-Benz disposent déjà d'unités de production dans la *« zone dollar ».* Pour une compagnie comme Porsche, dont un quart de la production annuelle est écoulée outre-Atlantique, un dollar en dessous de 1,50 DM signifie, en effet, que pour lutter contre la concurrence japonaise sur ce marché, il faut considérablement rogner sur les marges.

Même chose pour les trois géants de la chimie allemande, les groupes Hœchst, BASF et Bayer, qui ont tous annoncé des résultats en baisse pour cette année *(le Monde* du 27 novembre). Alors que la branche connaît un retournement cyclique de l'activité après une longue phase d'expansion, la force du mark par rapport au dollar, ainsi que l'augmentation des prix énergétiques provoquée par la crise du Golfe, ont été évoqués comme des éléments déterminants pour expliquer le recul des profits par rapport à 1989.

Dans la métallurgie, qui connaît également un essoufflement tendanciel, la baisse des commandes en provenance de pays comme l'Union soviétique ou la Chine est responsable de la chute de exportations. Malgré les risques conjoncturels que représentent d'importants pays acheteurs, la construction mécanique et le secteur des biens d'équipements électroniques – qui exportent 40 à 50 % de leur production à l'étranger – continuent pour leur part de profiter du dynamisme toujours aussi vif de l'investissement, particulièrement dans la perspective du grand marché européen de 1993.

L'offensive japonaise et américaine

Le principal risque ici concerne la pénétration des Américains et des Japonais sur les marchés européens, traditionnelle chasse gardée des Allemands, si le dollar et le yen restent dévalués par rapport au mark. Pourtant, ainsi que le souligne un porte-parole de VDMA, l'association allemande des constructeurs de machines-outils, pour les clients de biens d'équipement, le prix d'achat est moins important que la performance technologique de la machine ou le savoir-faire du vendeur.

Deux conditions pour lesquelles les Allemands jouissent d'une solide réputation. Trop, d'ailleurs, puisque l'une des causes du fléchissement actuel du niveau des commandes en provenance de l'étranger dans ce secteur est l'allongement des délais de livraison sous l'effet d'une demande trop forte. La demande pour le secteur des équipements électroniques, depuis longtemps protégé contre les risques de change par des implantations directes dans le pays d'accueil, se maintient également à un bon niveau. Selon M. Rudolf Scheid, directeur de ZVEI, l'association centrale des industries électriques et électroniques, les exportations vont progresser d'au moins 6 % cette année grâce à une activité soutenue dans la recherche et la technologie de pointe.

L' « effet RDA » sur l'activité

Quant aux biens de consommation électroniques, dont la croissance est liée à la consommation des ménages et au dynamisme de la construction des logements, leur développement dépend avant tout de la demande intérieure qui est en plein boom. En effet, l'appétit des consommateurs est-allemands pour tous les produits occidentaux n'a fait que s'accroître depuis la réunification entre les deux Allemagnes, le 3 octobre. A tel point que, pour les neuf premiers mois de l'année, les importations ont enregistré une très forte hausse (+12 %) par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que les exportations progressaient de 6,7 %.

Ces résultats publiés par le ministère fédéral de l'économie prennent en compte les données du commerce extérieur de l'ex-RDA à partir du 1er juillet, date de l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire. En septembre, le surplus commercial cumulé depuis le début de l'année atteignait 91,8 milliards de marks soit 12,5 milliards de moins qu'un an auparavant. Pour l'ensemble de 1990, la balance des paiements devrait présenter un solde excédentaire de 61 milliards de DM contre 79,3 milliards en 1989.

Ces statistiques montrent que, sous l'effet de la réunification, les excédents commerciaux de l'Allemagne sont en train de se réduire. Pour l'instant, « l'effet RDA » n'a pas permis aux chefs d'entreprise ouest-allemands de prendre toute la mesure du ralentissement de la conjoncture au niveau mondial. Car le regain d'activité résultant de la demande intérieure a largement permis de compenser le recul des exportations.

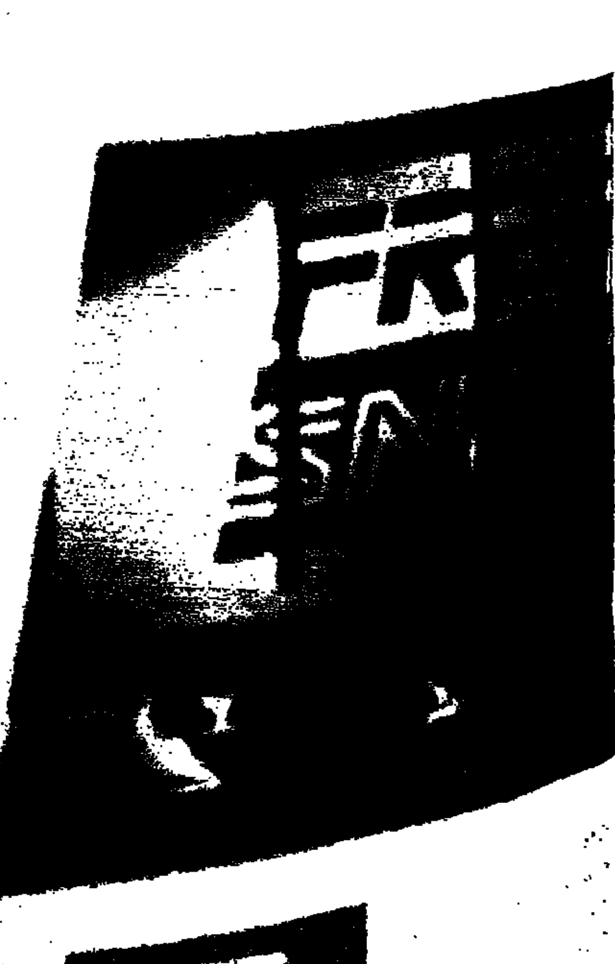
L'exemple de l'automobile est très révélateur, à cet égard : alors que la production stagne dans la plupart des pays industrialisés, les constructeurs allemands augmentent leurs équipes afin d'être en état de répondre à la demande. D'autres secteurs, comme le commerce, qui enregistre les meilleurs résultats depuis la deuxième guerre mondiale ou le bâtiment, sont en plein boom. Même si les entreprises ouest-allemandes se sont fait tirer l'oreille jusqu'à présent pour investir dans l'ancienne RDA, l'opportunité résultant de l'intégration des cinq nouveaux Lander en termes de débouchés est réelle. On comprend donc mieux l'optimisme des chefs d'entreprises ouest-allemands.

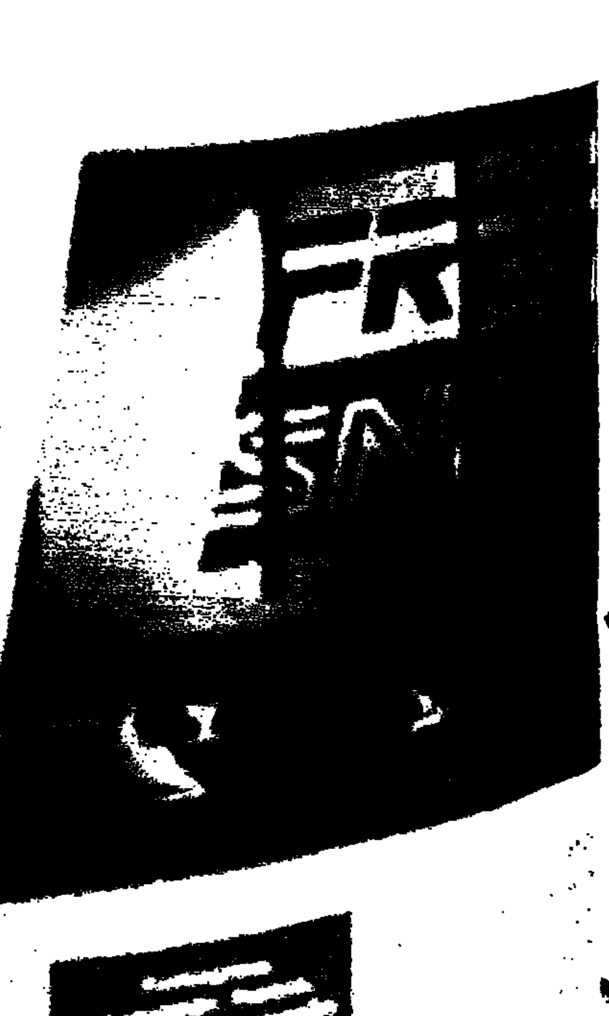
Les experts, pour leur part, craignent un réveil brutal. D'où l'avertissement lancé au gouvernement par les « cinq sages », qui s'inquiètent de l'aggravation des déficits publics pour financer la réunification et demandent un *« redéploiement des dépenses, ainsi que la suppression de quelques avantages nuisibles pour l'économie ».*

C. HOLZBAUER-MADISON

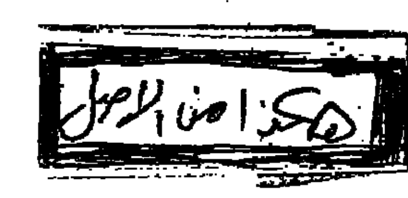
□ **L'Allemagne va contribuer à la reconstruction économique de la Roumanie.** – L'Allemagne va envoyer en février une équipe d'experts en Roumanie pour étudier la rénovation du secteur énergétique, a annoncé le premier ministre roumain, M. Petre Roman, mercredi 28 novembre, à Bonn. Il a souligné qu'il espérait la reconduction de l'effort de l'Allemagne, qui a fourni au cours de l'hiver dernier pour près de 50 millions de deustchemarks d'énergie électrique. – *(AFP.)*

□ ***Fin de la grève des cheminots dans l'ex-RDA.*** – Le syndicat des cheminots et la direction des chemins de fer de l'ex-RDA sont tombés d'accord, mercredi 28 novembre, à Berlin sur une nouvelle convention collective. Les cheminots ont aussitôt annoncé la fin de leur mouvement de grève. Les deux parties sont convenues de commencer en janvier des négociations portant sur la réduction du personnel et la mise au point d'un plan social de licenciements. La base devait se prononcer jeudi. *(AFP.)*









ÉCONOMIE

ÉTRANGER

La visite à Paris du ministre taïwanais de l'économie

L'autre Chine veut renforcer ses liens avec l'Europe

Le ministre des affaires économiques de Taïwan, M. Vincent Siew, vient de terminer une visite en France, dans le cadre d'une tournée européenne. L'île, qui a connu depuis vingt ans un développement économique spectaculaire, veut diversifier ses échanges en direction de l'Europe occidentale où elle a commencé à investir. Lors de son séjour à Paris, M. Siew a rencontré de nombreux industriels, mais il s'est refusé à confirmer d'éventuels contacts ministériels.

Déjà grande puissance commerciale, Taïwan en est seulement au début de sa politique d'investissement à l'étranger. C'est pourquoi le ministre, dont le rôle dépasse l'économique en l'absence de relations diplomatiques avec la plupart des pays du monde, est venu *« explorer toutes les possibilités d'investissement, de coopération technique et de commerce, dans les deux sens »*, avec la France.

Préoccupation stratégique

Pourquoi la France? *« Pour nous,* explique M. Siew, *la France est mieux placée que d'autres pays dans le domaine des sociétés mixtes et de la coopération technologique. Elle est aussi particulièrement active en ce moment, en Extrême-Orient. »* Plusieurs secteurs intéressent Taïwan dans le cadre de son plan de six ans 1991-1996, qui prévoit un budget ambitieux de 300 milliards de dollars américains (1 500 milliards de francs) pour les infrastructures et l'amélioration de la qualité de la vie : transports, protection de l'environnement, énergie, aéronautique, hautes technologies. Dans cette perspective, M. Siew aura notamment rencontré au cours de ses trois jours en France, des représentants d'EDF, Framatome, la COGEMA, Elf, Total...

L'énergie est une préoccupation stratégique pour ce nouveau pays industrialisé (NPI) qui importait jusqu'au mois de juillet 20 % de son pétrole du Koweït. La hausse de prix du pétrole consécutive à la crise du Golfe va provoquer à Taïwan une inflation supplémentaire de 0,4 % ce qui la portera à 4 %, et une baisse équivalente de son taux de croissance, déjà écorné par le tassement de la conjoncture américaine (au lieu des 7 % prévus, il devrait se situer cette année à 5,2 %).

Taïwan a entamé après le premier choc pétrolier sa diversification énergétique, avec la construction de six réacteurs (fournis par les Américains) qui assurent 18 % de ses besoins. C'est pourquoi M. Siew s'intéresse à la fois aux technologies françaises et à *« l'expérience d'un pays qui tire 75 % de son électricité du nucléaire ». « Nous sommes très désireux de comprendre comment votre opinion publique a pu l'accepter »*, admet le ministre, confronté chez lui à des mouvements écologistes très actifs.

Taïwan, qui envisage de se doter d'un train à grande vitesse, a confié à la Sofrérail l'étude de faisabilité. M. Siew s'est néanmoins montré très évasif, se contentant de dire qu'il ne voyait *« aucune raison pour que la France ne puisse pas faire partie de la compétition »*.

L'intérêt des Taïwanais pour l'Europe de l'Ouest n'est pas seulement lié à la perspective de 1993. Il correspond aussi à une volonté délibérée de rééquilibrer les échanges, dominés jusqu'à présent à plus de 50 % par les Etats-Unis et le Japon. Taïpeh s'est fixé pour objectif de réaliser 20 % de son commerce avec l'Europe – chiffre atteint dès l'année dernière – et de parvenir en l'an 2000 à un pourcentage équivalent à celui des Etats-Unis. M. Siew se félicite, à ce propos, des facilités de visas et de voyages accordées désormais à ses compatriotes.

Confiant dans l'attrait de son économie – les échanges franco-taïwanais ont représenté au cours des neuf premiers mois de cette année 60 % du commerce entre la France et la Chine, – M. Siew semble peu s'inquiéter des pressions de Pékin sur ses partenaires commerciaux. Malgré l'exemple récent de l'annulation par l'Elysée d'un contrat portant sur la vente de douze frégates, Taïwan veut toujours considérer la France comme un pays «fiable». *« La France est un grand pays indépendant, elle doit prendre ses décisions en fonction de son intérêt national et sait comment répondre à ce type de pression. »*

Après tant de compliments, quel membre du gouvernement français rendra, *même discrètement*, sa visite à M. Siew?

PATRICE DE BEER et SOPHIE GHERARDI

Un contrat global de 1 500 millions de francs

L'achat d'un satellite à l'Aérospatiale est remis en cause par les PTT turcs

ISTANBUL

de notre correspondante

A quelques jours de la cérémonie officielle, les PTT turcs viennent de suspendre la signature du contrat Turksat (fourniture et lancement du premier satellite de télécommunications turc) attribué officiellement à la société française Aérospatiale en août.

Objet d'une lutte au couteau entre la société française et son rival British Aerospace, ce contrat d'un montant global de 300 millions de dollars (1 500 millions de francs) a déclenché à Ankara une petite guerre des ambassades, les diplomates français se plaignant des interventions en coulisse de leurs collègues d'outre-Manche.

La cérémonie de signature qui avait été retardée une première fois, en septembre, devait avoir lieu le lundi 26 novembre, à Ankara, en présence de M. Tony Dreyfus, secrétaire d'Etat. Les PTT turcs viennent de signifier un nouveau délai à l'Aérospatiale. L'ambassade de France, irritée par cette procédure pour le moins cavalière, n'avait toujours pas reçu de notification officielle, le 28 novembre, et devait se contenter des informations contradictoires de la presse turque.

Le quotidien *Cumhuriyet*, citant le directeur général des PTT, M. Emin Baser, expliquait que la Turquie avait décidé de déplacer le satellite de façon à couvrir une zone plus large incluant certaines républiques soviétiques turcophones. Un nouveau contrat devra donc être négocié. Le président Ozal a également fait une déclaration allant dans ce sens, sans mentionner l'offre française. Le quotidien *Gunaydin* attribuait les problèmes rencontrés par l'Aérospatiale à l'attitude soi-disant hostile de la France, qui soutiendrait les Kurdes et les Arméniens contre la Turquie.

Ces déclarations inquiètent les diplomates, jusqu'ici convaincus que les relations entre la Turquie et la France n'ont jamais été meilleures. La France a obtenu plusieurs contrats importants cette année. De plus, elle a signé il y a environ une semaine un protocole accordant 150 millions de francs à la Turquie pour compenser les effets de l'embargo contre l'Irak. Pour l'instant, les deux camps affichent un optimisme prudent. British Aerospace explique qu'elle *« suit la situation avec intérêt »*. Les Français espèrent, de leur côté, recevoir rapidement des explications officielles.

NICOLE POPE

□ **Fiat va construire deux usines dans le Mezzogiorno.** – Décision inattendue du groupe Fiat : le constructeur automobile italien a décidé d'investir 5 000 milliards de lires (20 milliards de francs) dans la construction de deux usines dans le *Mezzogiorno*. Fiat n'a pas précisé le montant des aides qu'il allait recevoir des autorités locales et romaines, indiquant seulement qu'elles ne dépasseront pas les niveaux autorisés par la Commission européenne. Le groupe italien accroît ainsi sa capacité de production d'environ 15 % en choisissant l'Italie contre les autres sites envisagés en Espagne, en Turquie et en Grande-Bretagne.

ÉNERGIE

Poursuivant son intégration

L'Aramco saoudienne prend pied dans le raffinage sud-coréen

Poursuivant sa stratégie d'intégration vers l'aval, du puits à la pompe, la Saudi Arabian Oil company (Saudi Aramco), chargé de la production de pétrole en Arabie saoudite, vient de prendre pied dans le raffinage en Asie. La compagnie s'est associée au troisième raffineur sud-coréen, Ssangyong Oil, pour créer une société commune de raffinage détenue à 50/50 par les deux partenaires.

Cette prise de participation donnera à l'Aramco un débouché garanti de 175 000 barils/jour de pétrole brut. C'est la première fois que la compagnie saoudienne s'assure d'un débouché totalement indépendant de ses anciens actionnaires – et toujours principaux clients, – les quatre «majors» américain : Exxon, Chevron, Texaco et Mobil.

C'est en 1988 que l'Aramco, désormais totalement «saoudisée» a entrepris de s'intégrer vers l'aval, mais elle avait fait le premier pas avec l'un de ses partenaires américains traditionnels, en s'associant avec Texaco dans le raffinage distribution de pétrole aux Etats-Unis, s'assurant ainsi un débouché pour 600 000 barils/jour.

V. M.

CEE

En raison d'une surexploitation

Bruxelles va proposer une réduction de 40 % de l'activité des flottes de pêche

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La mer communautaire est gravement surexploitée. Au point que certaines espèces sont menacées. Pour remédier à ce déséquilibre, la Commission européenne proposera bientôt aux Douze d'imposer, à partir de 1992, une réduction progressive mais très substantielle – 40 % en moyenne – de l'activité des flottes de pêche de la Communauté. C'est ce qu'indique M. Manuel Marin, le vice-président de la Commission chargée de la politique de la pêche dans une communication qui vient d'être transmise aux Etats membres.

La politique de conservation des ressources appliquée dans la Communauté est fondée sur la fixation annuelle, pour chaque espèce et pour chaque zone de pêche, de TAC (Total de captures autorisées) répartis entre les Etats membres sous forme de quotas. Le système pourrait parfaitement fonctionner si les quotas étaient respectés. Mais tel n'est pas le cas. *« Les contrôles, qui relèvent de la compétence des Etats membres, ne sont pas effectués comme il le faudrait. Il y a des excès, surtout en mer du Nord et nous le payons aujourd'hui. Les Etats membres devront accepter de travailler autrement »*, a observé M. Marin, le 28 novembre devant la presse. Selon un rapport d'expert indépendant, établi à la demande de la Commission, pour certaines espèces particulièrement demandées – cabillaud, aiglefin, plie, hareng – les captures effectives en mer du Nord sont quatre fois supérieures aux niveaux autorisés!

La nécessaire réduction de la capacité de la flotte communautaire devra être modulée selon les espèces. Comment la Commission envisage-t-elle de procéder? M. Marin explique vouloir privilégier le repos biologique : un certain nombre de jours par semaine ou de mois par an (pendant la période de reproduction, en particulier) les bateaux seraient contraints de rester au port. Pour les espèces les plus surpêchées, le commissaire n'exclut apparemment pas les arrêts temporaires prolongés. Il suggère que ces mesures de restructuration au coût social élevé soient partiellement prises en charge par les fonds structurels, c'est-à-dire par le budget européen. Pour qu'à l'avenir les ressources de pêche soient mieux protégées, la Commission proposera un renforcement des contrôles impliquant l'installation de boîtes noires sur les bateaux et un suivi par satellite des opérations de pêche.

PHILIPPE LEMAITRE

SOCIAL

La CGT appelle le personnel d'Air France à faire grève le 7 décembre

La CGT d'Air France (25,7 % des voix aux dernières élections professionnelles) tente de forcer la main aux autres organisations syndicales et appelle l'ensemble du personnel de la compagnie nationale à cesser le travail, vendredi 7 décembre, jour de la tenue d'un comité central d'entreprise extraordinaire consacré à la politique de restructuration du réseau du groupe Air France.

La CGT souhaite que les personnels multiplient, d'ici à cette date, les actions par secteur et par centre et répondent, le 30 novembre, au mot d'ordre lancé par plusieurs syndicats pour la défense des salaires dans la fonction publique. Elle voit la grève du 7 décembre *« comme une première grève coordonnée sur Air France qui doit être suivie par d'autres, avec – nous l'espérons – le maximum de syndicats »*.

Ce mot d'ordre a peu de chances d'être suivi en raison du manque de mobilisation du personnel d'Air France et des analyses divergentes de FO (36,4 % des voix) et de la CFDT (21,8 %) qui insistent sur la défense de l'emploi et des conditions de travail plutôt que sur la dénonciation de l'ensemble de la politique d'adaptation d'Air France.

□ **Travail de nuit des femmes.** – Par lettre, la Fédération de la métallurgie CFTC annule sa signature de l'accord sur le travail de nuit des femmes dans l'usine Bull d'Angers (*le Monde* du 28 novembre). Le représentant syndical CFTC, qui avait paraphé le texte aux côtés de la CFDT, n'était pas habilité à le faire et la Fédération *« ne peut cautionner l'extension du travail de nuit des femmes »*. Par ailleurs, Mme Yvette Roudy, député PS, ancien ministre des droits de la femme est intervenue, le 27 novembre à l'Assemblée nationale, *« pour s'insurger contre cet accord contraire au caractère exceptionnel du travail de nuit exigé par la loi ». « L'égalité, c'est, que pour moi, que personne – ni les hommes, ni les femmes – ne travaille de nuit, sauf exception à suivre de très près »*, a-t-elle déclarée.

INDUSTRIE

Le patron de PSA isolé parmi les constructeurs européens

M. Calvet paie son inflexibilité face aux Japonais

Le centre de gravité de la position des Européens face aux importations de voitures japonaises va-t-il se déplacer vers plus de souplesse et moins de protectionnisme? La question est posée depuis l'isolement parmi les constructeurs de M. Jacques Calvet, le patron de Peugeot SA (Peugeot et Citroën), connu pour son intransigeance face aux groupes nippons.

La réunion, mardi 27 novembre, de l'organisme des constructeurs chargé de faire valoir leur point de vue à Bruxelles, le CCMC (Comité des constructeurs d'automobiles du Marché commun), s'est terminée par la rupture. Créé en 1972, le CCMC regroupe douze industriels (PSA, Renault, Daimler, BMW, VW, MAN, Porsche, Rover, Roll Royce, Fiat, Volvo Hollande et Daf). Les décisions doivent être prises à l'unanimité des membres. Or ces temps derniers, M. Calvet avait irrité ses collègues en utilisant son droit de veto pour bloquer nombre de prises de position communes concernant les normes anti-pollution, les normes techniques et bien entendu les importations de voitures japonaises.

Cette inflexibilité de M. Calvet rendait, selon un de ses membres, l'organisation *« impuissante et muette »*. Devant un vide, la Commission de Bruxelles instruisait seule les dossiers et son penchant naturel au libéralisme ne faisait pas l'affaire des constructeurs. Mardi dernier, il fut donc proposé d'abandonner la règle de l'unanimité au profit d'une majorité qualifiée. M. Calvet a refusé cette manœuvre en opposant son veto, et tous les onze autres membres ont démissionné sur le champ. Ils ont chargé M. von Kuenheim, le PDG de BMW, de mener les négociations pour fonder un autre club qui accueillerait d'ailleurs d'autres constructeurs comme Saab, Volvo (représenté juqu'à maintenant par sa seule filiale néerlandaise) et surtout General Motors Europe et Ford Europe, qui, complètement intégrés en Europe, seraient considérés comme européens.

M. Calvet peut-il rester isolé dans sa superbe? A l'inverse, les autres constructeurs peuvent-ils ignorer le numéro trois européen et ses 160 000 salariés? Les choses ont encore le temps de changer. En tous cas sur le fond, le débat oppose M. Calvet, qui souhaite que la part de marché des Japonais en Europe (10 % actuellement) ne bouge pas pendant dix ans après 1993, le groupe Daimler, qui souhaite une ouverture libérale, et les autres, *entre ces deux extrêmes,* qui veulent aménager la progression des Japonais et la contrôler. Pour ces derniers dont fait partie Renault, l'isolement de M. Calvet dont les coups de gueule ont tout de même été à l'origine de la prise de conscience en France du danger japonais, sera-t-il un *avantage? Peuvent-ils en être si s0rs?*

É. L. B.

Renforcement des fonds propres et restructuration de la dette

Un plan de redressement doit permettre de sauver Lectra systèmes

***Le conseil de surveillance de* la société girondine Lectra systèmes, leader mondial pour les matériels informatiques et logiciels à destination de l'habillement, devait se réunir, jeudi 29 novembre, pour entériner un plan de redressement industriel et financier élaboré la veille, prévoyant un renforcement des fonds propres (avec la participation de la Compagnie financière Scribe) et une restructuration de l'endettement.**

Crise de croissance ou folie des grandeurs, Lectra systèmes connaît de graves difficultés depuis 1987, au point d'avoir frôlé le dépôt de bilan ces dernières semaines. Créée en 1973 par deux frères jumeaux, MM. Jean et Bernard Etcheparre, la société bordelaise s'est hissée jusqu'aux toutes premières places dans le domaine de la CFAO (Conception et fabrication assistées par ordinateur) destinée aux industries textiles, avec environ un tiers du marché mondial.

Le parcours exemplaire de Lectra, célébré en octobre 1982 par le président de la République, M. François Mitterrand, est confirmé le 16 juin 1987 par son introduction au second marché, à la Bourse de Bordeaux. Mais, depuis, le titre a constamment déçu les milieux financiers. Lectra conserve une structure de PME et a plus mis l'accent sur la progression de son chiffre d'affaires que sur sa rentabilité. L'entreprise souffre tout à la fois de choix audacieux mais coûteux, d'une gestion mal contrôlée et, plus récemment, de la baisse du dollar qui favorise son principal concurrent, l'américain Gerber.

Résultat : le groupe prévoit pour 1990 un chiffre d'affaires de 820 millions de francs (à peine 2,3 % de plus qu'en 1989) et 70 millions de pertes, avec un endettement égal au double des fonds propres, selon un agent de change bordelais.

Depuis septembre, Lectra cherchait donc un nouveau partenaire. Après le retrait de la société Legris, puis de Marceau Investissements, le fonds de M. Georges Pébereau, la Compagnie financière du Scribe, déjà actionnaire de Lectra à 10,65 %, était la mieux placée ces derniers jours dans les négociations avec les banquiers. Le plan soumis au conseil de surveillance pourrait porter sur 130 millions de francs, apport réparti entre Scribe (80 millions) et les autres actionnaires.

FRÉDÉRIC BÉGHIN

DOSSIER

Après les incendies catastrophiques de l'été dans le midi de la France

Opération survie pour les Maures

Avec Novembre, arrive le temps des bilans pour les incendies de forêts de la saison d'été. *La Journée de l'arbre*, le 25 novembre dernier, a permis de rappeler le caractère catastrophique des incendies de cet été 1990, au cours duquel 70 000 hectares de forêts françaises ont été ravagées. Huit sauveteurs ont péri. Ce fut l'une des saisons les plus dramatiques depuis trente ans et la sécheresse n'en est pas l'unique responsable. L'imprévoyance des hommes, l'insuffisance des moyens de prévention et de lutte ont aussi contribué à ce noir bilan.

Pour le seul massif des Maures, 28 000 hectares au total ont été dévorés par le feu en août dernier : en deux étés, les Maures (70 000 hectares) ont perdu près de 40 % de leur couvert forestier. Le célèbre massif a été la principale victime des incendies de forêt dans le midi de la France.

En ce moment, des milliers de volontaires proposent leurs bras pour réparer ce désastre écologique. Mais les pouvoirs publics n'ont établi pour l'instant aucun programme de restauration des Maures. Abandonnera-t-on les collines provençales au maquis... encore plus inflammable que la forêt d'hier?

COLLOBRIÈRES (VAR)

de notre envoyé spécial

Quel retour de l'histoire ! Mobilisés par l'association France-Plus, un millier de jeunes beurs ont passé le week-end des 10 et 11 novembre à planter quarante mille arbres sur la commune de Bormes-les-Mimosas (Var), *dans l'un de ces coins du* massif des Maures où, jadis, les Sarrasins poussaient leurs incursions. Le but n'était pas cette fois de réparer les dégâts des pirates barbaresques, mais de redonner vie à un vallon dévasté par le feu.

Déjà, lors des congés de la Toussaint, sur la commune voisine de Pierrefeu, trois cents scouts avaient *nettoyé de leurs bois calcinés* 10 hectares de colline. Huit cents enfants de Roquebrune-sur-Argens (Var) ont participé aussi le 27 novembre à une opération de nettoyage et la Fondation Ricard va également contribuer à restaurer *l'arboretum de Gratteloup qui a subi* les morsures de l'incendie. Le mois prochain, la station alpine de Praloup offrira des milliers de jeunes plants pour que Collobrières puisse reverdir les abords d'un étang.

2,5 millions d'arbres charbonneux

Le martyre des Maures a touché la fibre écologique des Français, mais les experts font leurs comptes. *Additionnés*, ces chantiers «médiatiques» ne parviendront à panser que 0,2 % des surfaces sinistrées. Autant dire rien à l'échelle du massif.

Sauvages, désertes, peuplées de tortues et de sangliers, couvertes d'une toison de 70 000 hectares, haute de quelques centaines de mètres, les collines des Maures forment un écrin de rêve aux stations les plus courues de la côte provençale : Fréjus, Saint-Aygulf, Sainte-Maxime, Saint-Tropez, Cavalaire, Le Lavandou. De la terrasse du Sénéquier, au-delà des mâtures, on ne voit qu'elles. En deux jours, cet été, une véritable tempête de feu a scalpé 40 % de leur chevelure végétale. Les Maures sont aujourd'hui des monts chauves sur lesquels gesticulent, à perte de vue, deux millions et demi d'arbres charbonneux, dressés comme autant de gibets.

C'est la deuxième fois en trente ans que frappe le mauvais sort. Le *matsucoccus*, un minuscule insecte à la piqûre mortelle, avait déjà eu raison des futaies de pins maritimes qui, hier, couronnaient ces sommets. Restaient quelques vénérables châtaigniers, hors d'âge, et des chênes-lièges, tourmentés et rugueux, émergeant du maquis. Sur d'immenses étendues, il n'y a plus rien. Pour redessiner le paysage des 28 000 hectares partis en fumée, il faudrait dépenser, estime-t-on, entre 200 et 300 millions de francs en *quelques années (soit 1,5 kilomètre* de la future autoroute A 8 bis), puis assurer un entretien sérieux durant deux à trois décennies.

Or, si les assurances ont indemnisé les propriétaires des villas et *des voitures brûlées, si le département* a remboursé les communes des frais engagés durant la lutte contre le feu, aucun fonds n'est prévu pour reconstituer la forêt. Les 1 500 propriétaires particuliers qui possédaient 78 % des espaces sinistrés, les communes et l'Etat qui détiennent le reste devront investir à fonds perdus, car cette couverture végétale nécessaire au tourisme varois et indispensable à l'équilibre écologique de la Provence ne rapporte rien à ceux qui en ont la charge.

Quand M. Roger Dreux, qui doit gérer les *12 700* hectares de forêt domaniale fait ses comptes, il ne trouve que des déficits. Il a beau additionner les sommes apportées par l'exploitation du liège, les ventes de bois de chauffage, la location de la chasse et même l'arrachage des racines de bruyère pour fabriquer des pipes, il ne trouve, bon an mal an, que 400 000 francs de recettes. Sur l'autre colonne figurent 3,2 millions de dépenses en travaux et salaires de personnel. A s'en tenir aux calculs économiques classiques, la forêt provençale n'est plus rentable depuis la disparition du pin maritime. *«Mais quelle est la rentabilité de l'action sociale ou de l'éducation nationale ?»*, s'indigne M. Guy Albisser, le bouillant maire de Collobrières, troisième commune forestière de France pour son étendue.

En outre, qui oserait aujourd'hui risquer un franc dans une spéculation qui ressemble à la roulette russe? Depuis 1913, l'ensemble des forêts varoises ont brûlé une fois et demie. Un arbre centenaire y est devenu une curiosité. En août dernier, même les pare-feu de 200 mètres de large, les vignes, les parcours de golf et les étangs ont été *«sautés»* par les flammes. Inutiles aussi les pistes, les citernes disséminées dans les collines, le guet aérien, les milliers d'hommes, les bombardiers d'eau. L'incendie ne s'est arrêté qu'à la mer et encore, là où il n'y avait plus aucune embarcation à dévorer !

Le préalable à tout investissement dans les Maures, chacun le répète à l'envi, c'est d'empêcher le retour d'un tel cataclysme. Comment ? Il y a une litanie de mesures de prévention à mettre en *place : multiplier* les pare-feu, les élargir encore, les dérocher et les dessoucher pour en assurer l'entretien mécanique ; débroussailler les bas-côtés des routes et les abords de toutes les constructions en utilisant tous les moyens y compris les vaches tondeuses, comme cela se fait déjà à La Garde-Freinet ; établir pour les communes forestières l'équivalent des plans d'exposition aux risques (PER) imposant des normes d'architecture et d'urbanisme anti-feu ; financer ces mesures par une taxe sur les terrains à bâtir ; encourager tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, vivent par et dans la forêt : viticulteurs, éleveurs, chasseurs, *«leveurs»* de liège, bûcherons, exploitants de châtaigniers, apiculteurs, etc.

Des champignons comme dans les Vosges

Sur ce programme minimum, mais déjà fort ambitieux, car nous sommes en Provence, tout le monde est d'accord : les services publics, les représentants des communes, comme le docteur André Werpin, maire de La Garde-Freinet et président de l'association des communes forestières, ceux des sylviculteurs, comme M. Louis Valentin, président de l'union régionale des propriétaires forestiers. Si ce programme était clairement affiché, approuvé et mis en route, les hommes de la forêt reprendraient espoir. Et ils ne manquent pas d'atouts pour ressusciter les Maures.

Protégé par son écorce incombustible, le chêne-liège a la propriété de faire des rejets quelques semaines à *peine après le passage du feu*. Il suffit alors de le receper, c'est-à-dire de couper ses parties mortes, pour obtenir un nouveau sujet. Cette opération doit être conduite dans les trois ans, sinon le maquis envahit tout. Puis on sélectionne le meilleur brin et on sectionne les autres. Coût : entre 5 000 et 10 000 francs l'hectare.

Comme on l'a expérimenté l'an dernier avec succès, on peut aussi semer à la volée du haut d'hélicoptères. Au col de Gratteloup, des milliers de minuscules pins parasols verdissent déjà les coteaux. Les jeunes ingénieurs de *l'Office national des forêts*, pour la plupart étrangers au pays mais tombés amoureux des Maures, *sont prêts à se défoncer* pour reconstruire une vraie forêt productive partout où cela sera possible.

La terre schisteuse de ces hauteurs (beaucoup plus arrosées qu'on ne le *croit) n'a rien* à voir, en effet, avec les pauvres calcaires des calanques. Plusieurs plantations expérimentales installées par l'INRA depuis quinze ans sur le plateau de Lambert, dans la combe de Lairé et à Treps, en administrent la preuve. Des douglas américains, des pins de Corse et de Grèce, des pins parasols, des cyprès, des sapins du Caucase, mais aussi des aulnes, des eucalyptus et des acacias poussent à l'envi. Ils forment par endroits d'étonnants sous-bois humides, parsemés de champignons, comme dans les Vosges.

Ce catalogue vivant qui s'étend sur des dizaines d'hectares est une formidable leçon d'optimisme. La forêt des Maures peut repousser, plus belle qu'autrefois. Mais il faut le vouloir et en payer le prix. Chaque hectare de replantation coûte *20 000 francs. Or, jusqu'à ce jour*, malgré de nombreuses palabres, hormis celui de l'ONF pour les forêts *publiques, aucun plan d'ensemble* n'a été esquissé, aucun plan de financement associant les privés, les communes, le département, la région, l'Etat et l'Europe n'a été avancé.

Cette inertie met en colère Guy Albisser, le maire socialiste de Collobrières. *«Nos communes ne pèsent plus rien sur le plan électoral. Quant à la valeur écologique des Maures, les autorités s'en moquent. La Côte ne sera bientôt plus qu'un bronze-cul bordé de noir, comme un faire-part. Les responsables du Parti socialiste qui ont tenu leur université d'été à La Garde-Freinet n'y ont rien appris.»* M. Albisser s'est mis en congé de parti. C'est sa façon à lui de lancer le SOS des derniers habitants des Maures.

MARC AMBROISE-RENDU

Huit morts et 70 000 hectares ravagés

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Pour la deuxième année consécutive, le bilan des incendies de forêts a été particulièrement lourd en 1990. Avec huit morts parmi *les sauveteurs et 70 000* hectares détruits (au lieu de douze morts et 75 000 hectares en 1989), il *s'inscrit parmi les plus catastrophiques* enregistrés au cours des trente dernières années et représente près du double de la moyenne annuelle des surfaces brûlées depuis 1980.

Dans les quinze départements du Sud-Est, 56 515 hectares ont été parcourus par les flammes, *soit 80 % du total des destructions* de cette année, dont 39 214 hectares (56 %) dans la seule région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Avec 26 257 hectares, le Var est le département qui a payé le plus lourd tribut au feu.

La «guerre lourde»

Ce bilan, auquel s'ajoute la destruction de dizaines de maisons et de locaux divers – ainsi qu'une quarantaine de bateaux dans le site prestigieux des calanques de Cassis, ravagé le 21 août – est dû, essentiellement, comme l'an dernier, à des conditions climatiques et météorologiques exceptionnellement défavorables. *«Toutes les formules de propagation des feux,* fait remarquer le colonel Gérard Gilardo, directeur du Centre interrégional de coordination opérationnelle de la Sécurité civile (CIRCOSC) de Valabre (Bouches-du-Rhône), *sont, depuis deux ans, à réviser complètement, car la dessication des végétaux n'a cessé de s'accentuer. Pour la première fois cette année, sur des hectares entiers, des bruyères, chênes verts ou chênes-lièges, sont morts de sécheresse, d'où une combustibilité extrême de la forêt.»*

En fait, plus encore qu'en 1989, la dernière campagne a été caractérisée par le phénomène des très grands feux localisés et extrêmement destructeurs. Au *plan national, neuf de ces très* grands feux (plus de 500 hectares) sont à l'origine des deux tiers des surfaces brûlées et, dans le seul Sud-Est, 0,5 % des feux de cet été ont entraîné 80 % des destructions.

Il est nécessaire de définir une nouvelle stratégie pour combattre les grands feux en germe, ceux qui ont «échappé» aux pompiers et présentent donc des dangers d'extension irrésistible. *«Auparavant,* explique le colonel Marc Egloff, secrétaire général de l'Entente interdépartementale, *on pratiquait une sorte de guérilla, alors qu'aujourd'hui, c'est une guerre lourde que complique l'urbanisation de la forêt. Il arrive que l'on ait plus de deux mille hommes et trois cents ou quatre cents camions sur le terrain et nous ne savons pas encore gérer, rationnellement, un tel déploiement de forces. Cela viendra, mais il faut attendre, sans doute, un mûrissement de nos jeunes officiers.»*

Le colonel Gilardo estime, de son côté, que la panoplie des moyens de lutte peut être complétée notamment par des engins de génie civil supplémentaires – pour tracer des pistes d'accès ponctuelles – et des camions-citernes gros porteurs (13 000 litres d'eau). Le directeur du CIRCOSC préconise également, dans le domaine de la prévention, un meilleur aménagement de la forêt avec, notamment, la réalisation de *pare-feu «cultivés» permettant de* cloisonner les massifs, soit l'une des dispositions adoptée et financée récemment par le conseil général du Var.

GUY PORTE

Les bénévoles de la garrigue

LANGLADE (GARD)

de notre envoyé spécial

Les 1 600 habitants de Langlade, dans la banlieue de Nîmes, vivaient heureux à l'ombre de leurs pins parasols, jusqu'à cette nuit d'août *1983* où le feu prit au cœur du village et se mit à courir la garrigue. Un désastre. Et *un électro-choc* pour la population, qui voulut en finir avec la «fatalité» de l'incendie.

La mobilisation s'organise autour d'un nouveau retraité adjoint au maire, M. Marcel Parnot, qui crée une association pour prévenir les feux de forêt. L'Union langladoise de protection incendie (ULPI) réussit à rallier à son panache blanc le tiers des foyers du village. Une famille langladoise sur trois accepte de verser une cotisation, mais surtout de *s'engager à participer aux activités de* l'association, qui ne sont pas de tout repos ! Les membres de l'ULPI doivent se porter volontaires pour des chantiers de débroussaillement, durant l'hiver, et pour des rondes quotidiennes de surveillance l'été.

Pendant l'hiver 1983-1984, les chantiers de débroussaillement rassemblent jusqu'à une centaine de *personnes qui manient la pioche et la* serpe avec entrain, mais au terme de la campagne l'ULPI n'a traité que... 4 hectares. Les chantiers bénévoles ne semblent pas capables, à eux seuls, de préserver les 889 hectares de Langlade, dont 30 hectares de pinèdes et *500* hectares de garrigue à chêne vert.

Que faire ? M. Parnot prend contact avec *l'Office national des* forêts (ONF), qui gère les pinèdes de Langlade, et dont le directeur départemental, M. Jacques Grelu, habite justement la commune. Il rend aussi visite au directeur départemental de l'agriculture (DDA) et au conseil général.

Lorsque les professionnels constatent les efforts fournis par les bénévoles, *ils ne peuvent refuser leur aide* pour éviter le retour du feu. Le département prend alors en charge le débroussaillement de cinq nouveaux hectares. La DDA et l'ONF font venir à deux reprises une mule mécanique – un engin à chenilles capable de travailler sur de fortes pentes.

Se donner les moyens

Il ne suffit pas de débroussailler les *bords de chemin* et les coupe-feu. Il faut les entretenir pour que la broussaille ne repousse pas. Les produits désherbants, défoliants ou nanifiants (qui bloquent la croissance des plantes) permettent de maintenir les surfaces nettoyées. A l'automne *1987, Protection des plantes et environnement* vient arroser les surfaces débroussaillées de produits chimiques qui font disparaître l'herbe et les plantes les plus combustibles.

Six ans après le lancement du programme, Langlade n'a pas connu d'incendie de forêt. *Les quelques* départs de feu ont été stoppés tout de suite, tandis que la commune voisine de Marguerittes a perdu 2 500 hectares de garrigue l'an dernier. *«Langlade ne veut pas brûler, et s'en donne les moyens»*, affirme aujourd'hui le nouveau maire, M. Michel Delay. Dès son élection, en 1989, il a pris un arrêté municipal obligeant ses administrés à débroussailler leur propriété.

Le maire est fier d'avoir réussi à conserver des pare-feu paysagés. Ceux-ci se présentent aujourd'hui comme de vastes coulées vertes, avec un sol couvert de broussaille naine et quelques bouquets de chênes verts. *«On ne voulait plus de ces horribles saignées à travers la garrigue»*, explique-t-il. Mais ces pare-feu sont bien gardés. Chaque été, ils sont sillonnés par des vigiles bénévoles à moto et *par les voitures tout-terrain* de la protection civile, où prennent place en même temps des pompiers, des agents de l'ONF et de la DDA.

Bien sûr, nul n'ignore à Langlade que le feu peut un jour anéantir tout ou partie de ces efforts. *«Au moins aurons-nous fait tout ce que nous pouvons pour que cela n'arrive pas»*, dit le maire avec philosophie. Les Langladois, pour leur part, attendent le feu de pied ferme. Car ils ne veulent plus voir griller leurs «olivettes» (champs d'oliviers) abandonnées depuis des décennies à cette garrigue trop inflammable.

ROGER CANS

La relève des Canadairs

M. Philippe Marchand, ministre délégué aux collectivités territoriales et à la sécurité civile, a annoncé récemment devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, qu'il *«envisageait de passer commande de douze Canadairs»*. Ce projet, qui reste à confirmer lors d'un prochain comité interministériel, met fin à plusieurs années d'atermoiement de la part du gouvernement.

Les nouveaux appareils, dont le *modèle est en cours de certification au Canada*, sont destinés à renouveler la flotte des 11 Canadairs de la base de *Marignane* arrivés en fin de carrière. De type CL 215 T, il s'agit de biturbopropulseurs amphibies d'un *emport de* 6 130 litres d'eau, plus puissants, plus rapides et plus économiques que ceux de la *première génération* à moteurs à piston. Coût approximatif : 85 millions de francs l'un, soit un milliard de francs au total.

Compte tenu des délais nécessaires à leur construction par la firme Bombardier, les trois premiers ne devraient être livrés qu'à la fin de 1993 et les derniers en 1998. Pour assurer la transition, la Sécurité civile a l'intention de louer, dès l'année prochaine, deux avions gros porteurs Hercules C-130 (12 000 litres de capacité), au lieu d'un seul cette année.

G. P.



Le Monde

AFFAIRES

Les déboires du comte Matuschka

Un rachat d'entreprise raté, des soupçons sur ses liens avec Bagdad, une rentabilité faible... l'étoile de l'enfant terrible de la finance allemande s'est ternie

FRANCFORT

de notre correspondante

LE groupe Matuschka serait-il en crise? C'est en tout cas ce qui se murmure dans les milieux bancaires en Allemagne, où le «Wunderkind» de la finance privée, le comte Albrecht Matuschka, tout juste âgé de quarante-six ans, et PDG du plus grand groupe financier indépendant d'Allemagne, dérange et irrite avec ses attaques contre l'establishment. L'annonce, au début du mois de novembre, par le groupe de Munich, qu'il avait décidé de procéder à un recentrage de ses activités sur les deux domaines d'intervention où il est le plus fort, la gestion de patrimoines privés et institutionnels et le conseil stratégique aux entreprises, n'a fait que relancer les spéculations dans le petit monde douillet de la finance allemande. Des rumeurs *«fallacieuses»*, commentait-on immédiatement dans l'entourage du comte.

Spécialisé à l'origine, au début des années 70, dans la gestion de fortunes privées, le groupe Matuschka constitue aujourd'hui un véritable petit empire avec 28 sociétés distinctes opérant dans le monde entier, 400 employés et 17 bureaux répartis entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Mais, surtout, il couvre toute la gamme du conseil financier et des interventions en haut de bilan : l'immobilier, les assurances, le capital-risque par l'intermédiaire, notamment, de la gestion d'une trentaine de fonds, le capital développement, sous la forme de LBO *(leverage buy-out)*, ainsi que les fusions-acquisitions.

Première erreur

Un éclectisme rarissime outre-Rhin. Le comte avait fort bien su tirer parti de l'incapacité des banques allemandes, jusqu'à récemment, à occuper ces nouveaux créneaux financiers malgré leur poids prépondérant dans l'économie à la fois en tant qu'actionnaires et bailleurs de fonds des entreprises. Le temps de la revanche serait-il venu pour l'establishment bancaire? *«En Allemagne, on trouve côte à côte un système financier organisé de manière lamentable et une organisation industrielle de tout premier ordre»*, se plaît à répéter celui que l'on surnomme outre-Rhin l'*«enfant terrible»* ou l'*«iconoclaste»* du monde de la finance.

Les difficultés actuelles du comte n'ont cependant rien à voir avec la concurrence des banques. Elles résultent plutôt d'un malaise au sein du groupe directement lié au fiasco de l'opération de LBO montée par une filiale du groupe Matuschka en septembre 1988. Celle-ci visait au rachat d'une petite société de machines-outils de l'ouest de l'Allemagne, la firme Leifeld, pour un montant de 104 millions de marks (340 millions de francs), le plus fort prix jamais payé par le groupe pour une opération de ce type.

La première erreur de Matuschka Capital, qui a financé la transaction avec des capitaux recueillis auprès d'investisseurs étrangers, fut d'abord de trop pousser les enchères. La Deutsche Bank, également intéressée par Leifeld, avait préféré se retirer dès que les prix ont dépassé 65 millions de marks. Pour Leifeld, cette surenchère s'est traduite par un très fort endettement, ce qui a provoqué la colère de son ancien propriétaire, Theodor Leifeld.

Seconde erreur : la décision du nouveau manager de Leifeld, nommé après l'acquisition par le groupe Matuschka, de racheter en juillet 1989 une compagnie américaine, Autospin, pour 10 millions de marks. A la suite de quoi les difficultés financières de Leifeld n'ont fait que s'accroître. Même si, au départ, l'idée semblait bonne puisque l'accès au marché américain pouvait s'avérer lucratif pour la firme en termes de débouchés à l'export, le comte reconnaît aujourd'hui qu'il s'agissait *«du plus mauvais moment»*.

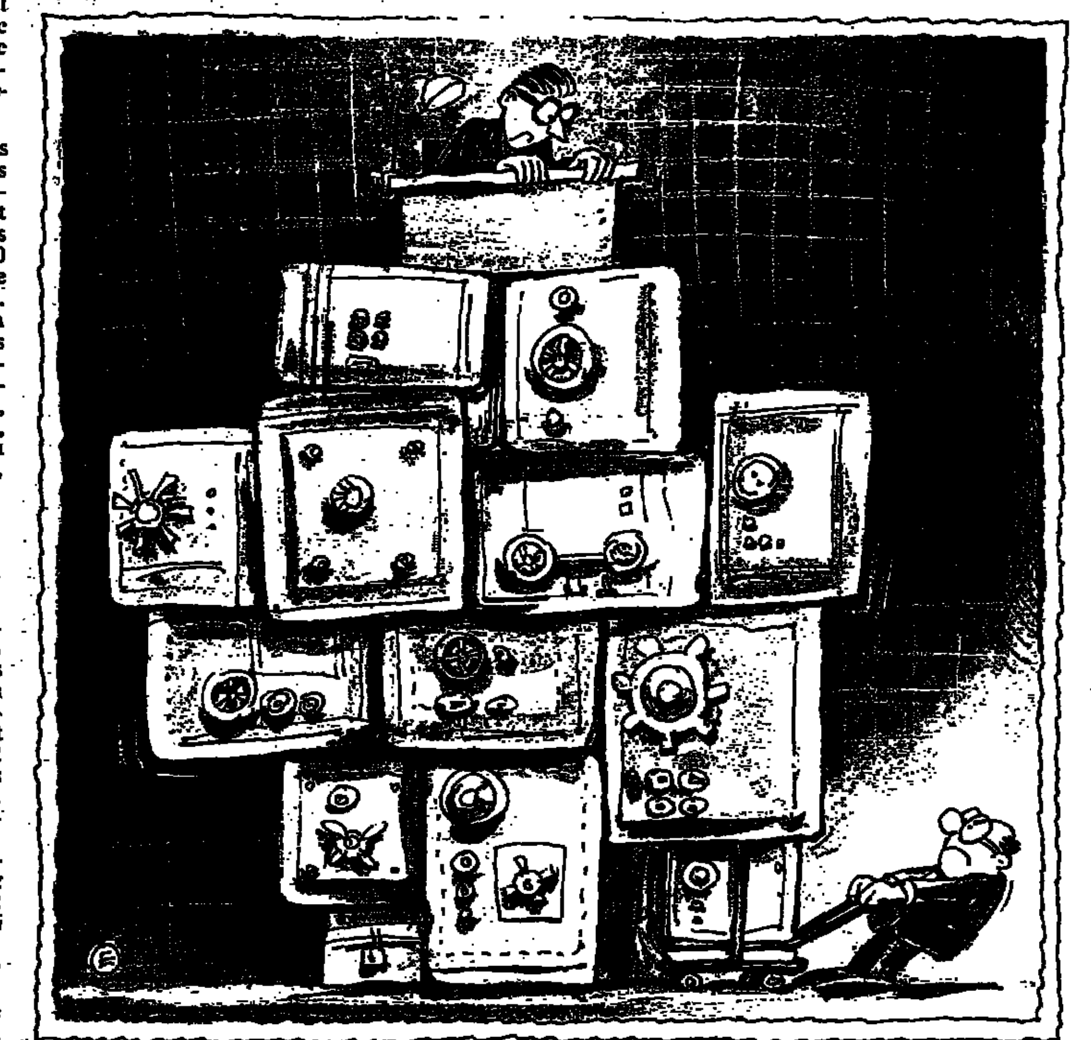
Résultat de l'opération : une perte de 28 millions de marks après le rachat, en juin 1990, de Leifeld par la Westfalenbank. Mais, surtout, une campagne de presse extrêmement négative à l'encontre du groupe Matuschka et de son PDG à la suite des affirmations contenues dans un article du magazine *Wirtschaftswoche* (daté du 22 juin 1990) intitulé *«Visite de Bagdad»*. Selon ce magazine, le groupe de Munich s'apprêtait à vendre des équipements ayant des applications militaires à l'Irak. L'article citait des documents concernant une demande d'autorisation d'exportation déposée par Leifeld auprès des autorités fédérales compétentes.

Le groupe Matuschka a réfuté chacune de ces affirmations. Dans tous ses démentis, le groupe a répété que Leifeld n'appartenait pas à Matuschka, mais à la masse d'investisseurs dont les capitaux sont gérés dans des fonds ouverts à la souscription. Rejetant comme *«complètement absurde»* l'hypothèse qu'il ait pu ou puisse être mêlé à un trafic d'armes, le comte a par ailleurs précisé à plusieurs reprises que le groupe n'était pas informé au jour le jour de l'activité de Leifeld et ignorait donc tout des exportations de la firme.

Rétrospectivement, il admet toutefois que toute cette affaire a eu un effet catastrophique sur l'image de marque du groupe et que, à l'avenir, *«il faudra mieux apprendre de nos propres erreurs»*. Un pas dans la bonne direction a déjà été accompli avec l'annonce, en septembre, que le groupe avait décidé de céder à un assureur écossais sa part dans Assecura Lebensversicherung, une compagnie d'assurance-vie créée en joint-venture en 1989. La raison invoquée pour ce retrait? Eviter les conflits d'intérêt et permettre au groupe de recentrer son activité dans des secteurs de conseils financiers. Par ailleurs, dans le cadre de la phase de consolidation annoncée par le groupe, un certain nombre de projets qui étaient en discussion vont être annulés comme, par exemple, la mise en circulation d'une carte de crédit à destination d'une élite. Des réductions d'effectifs touchant environ une trentaine d'employés sont également prévus (sur un total de 400 personnes aujourd'hui).

Ch. HOLZBAUER-MADISON

Lire la suite page 40



Un aristocrate banquier

A quarante-six ans, le comte Albrecht Matuschka est l'une des personnalités les plus en vue de la communauté financière allemande et, sans aucun doute, *l'une des plus créatives*. Descendant d'une vieille famille prussienne, il est né en 1944 à Berlinchen (ex-RDA) d'un père officier, comme ses ancêtres avant lui.

L'influence de ce père, devenu pasteur d'une paroisse de gauche, à Dortmund, en 1952, après avoir été lié au groupe qui tenta d'éliminer Hitler en juillet 1944, a dû être décisive sur le petit Albrecht. Celui-ci, frappé par la polio à l'âge de deux ans, n'a de cesse de faire oublier son handicap, qui le force encore aujourd'hui à se déplacer à l'aide de cannes.

A dix-sept ans, c'est le départ pour les Etats-Unis, à Jacksonville, où il passera son bac. Puis, de retour en Allemagne de l'Ouest, il entame des études d'économie qu'il ne terminera jamais. Sa première rencontre avec le monde de la finance a lieu, par hasard, lors d'une conférence à laquelle participait le célèbre banquier britannique Sigmund Warburg. Impressionné par la capacité d'analyse de ce jeune Allemand, qui l'interroge avec insolence, Warburg l'embauche comme conseiller ou, plutôt, comme *«fou du roi»*, dira plus tard l'intéressé.

Melting-pot culturel et jeunesse

Une fois son apprentissage terminé, en 1970, il décide de se mettre à son compte avec deux autres étudiants, Rolf-Christof Dienst et Werner Doettinger. Depuis deux ans, les trois acolytes travaillaient ensemble pour le Japan Selection Fund, le premier fonds d'investissement européen pour les valeurs japonaises en RFA. Installé dans une chambre de bonne à Munich, et équipé d'une « coccinelle » d'occasion, le trio commence à faire la tournée des clients potentiels. Ils sont nombreux.

Grâce au titre du comte Matuschka, qui sait habilement jouer de ses origines aristocratiques auprès des vieilles familles allemandes pour les convaincre de confier la gestion de leur fortune à l'un des leurs plutôt qu'à des structures anonymes, les affaires commencent très vite à prospérer.

Dès le 30 décembre 1970, les trois associés fondent la société TRV-Treuhand-Vermoegensverwaltung, l'ancêtre du groupe Matuschka actuel, dotée d'un capital de base de 200 000 deutschemarks (700 000 francs). A partir de



cette plate-forme, renforcé jour après jour sans jamais avoir recours à une ligne de publicité, le groupe prospère.

Ce qui n'est pas étonnant : en 1989, les spécialistes estimaient à 100 000 le nombre d'Allemands disposant – à titre individuel – de revenus supérieurs à 1 million de deutschemarks (environ 3,4 millions de francs). Leur nombre augmente de 15 % par an. Le comte Matuschka est marié, sa femme est professeur, et il a deux enfants, qu'il emmène parfois à son bureau. Son style de vie est loin d'être dispendieux. Il raconte partout que sa Mercedes a neuf ans d'âge et qu'il habite dans un appartement loué.

De son passage chez Warburg, il a gardé la manie de conserver une trace écrite de tout. Le dictaphone est donc le premier cadeau fait aux nouvelles recrues. La moyenne d'âge, parmi celles-ci, ne dépasse pas vingt-huit ans. En vertu de deux principes auxquels le comte croit dur comme fer : la richesse du melting-pot culturel et la valeur de la jeunesse.

Ch. H.-M.

«A l'Est, les Français sont très bien placés car ils ont l'habitude des privatisations»

nous explique le PDG du groupe Matuschka

«Depuis trois ans, le groupe Matuschka a un bureau à Paris. Quelle est son activité?

– A l'origine, il s'agissait d'aider les compagnies françaises à s'internationaliser et les compagnies allemandes ou étrangères à s'implanter sur le territoire français. En ce qui concerne la gestion du patrimoine, notre activité n'est pas très développée pour l'instant. D'autres connaissent beaucoup mieux les comptes français que nous. Pour le capital-risque, nous avons investi dans Astorg et nous faisons du venture-capital avec Suez.

» Notre «plus», c'est de pouvoir apporter un conseil indépendant aux entreprises françaises qui voudraient s'installer en Allemagne de l'Est. Aujourd'hui, le passage par l'Ouest n'est plus obligé. On peut s'installer directement dans l'ancienne RDA et, de là, percer les marchés à l'Ouest ainsi que les autres pays de l'Est.

– Que conseillez-vous aux entreprises françaises qui veulent s'installer à l'Est?

– C'est une opportunité unique dans l'histoire qu'il ne faut pas rater. C'est important d'être là, d'occuper le terrain. Les Français sont très bien placés car ils ont l'habitude des privatisations. Pas les Allemands. Je me réjouis donc que la Treuhandanstalt ait ouvert la concurrence pour les anciennes compagnies d'Etat aux étrangers. Nous avons encore beaucoup à apprendre, surtout des Français.

– Quels sont les secteurs de l'industrie les plus à même de profiter d'une ouverture à l'est?

– Après la première vague de privatisations par la Treuhand viendra une vague de privatisations dans les infrastructures : autoroute, chemin de fer, téléphone, etc. Les Français pourraient travailler avec les Allemands dans des secteurs comme l'énergie, l'agroalimentaire, la logistique, etc. L'accord entre Thyssen et la Lyonnaise des eaux, au début de l'année, pour lequel Matuschka a joué un role d'intermédiaire, va avoir des prolongements évidents sur le territoire de l'ex-RDA en matière d'environnement.

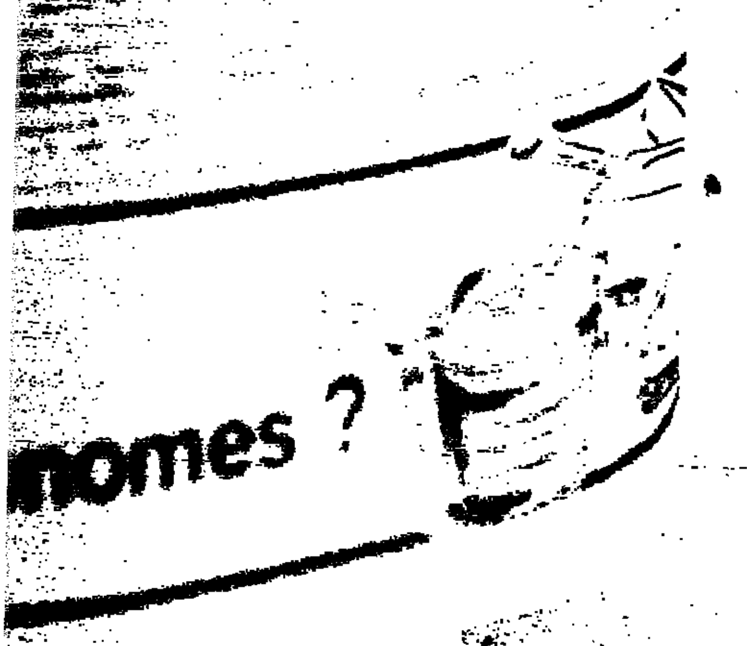
– Avez-vous jamais songé à aller proposer vos services à la Treuhandanstalt?

– Le travail que la Treuhand fait par le haut, nous le faisons par le bas. Chez Matuschka, nous jouons avant tout un rôle de conseil financier pour les chefs d'entreprise. Pour ma part, je préfère continuer à exercer cette activité indépendamment. Je n'irai donc pas proposer mes services à la Treuhand. Même si je suis parfaitement d'accord avec le travail qui est réalisé. La préservation des emplois comme critère pour la privatisation est quand même un meilleur concept que la simple spéculation.

– Qui, selon vous, doit investir en priorité à l'Est?

– Je considère que c'est un devoir trilatéral impliquant l'Europe, les Etats-Unis et le Japon.»

Propos recueillis par Ch. H.-M.



AFFAIRES

Les réseaux du marketing multiniveau

Créer un réseau de vente en transformant ses clients en distributeurs, la technique, déjà développée aux Etats-Unis, commence à apparaître en France

ILS sont une centaine à s'entasser dans le salon d'un hôtel parisien loué par quelques distributeurs directs de la société Julian Jill, l'une des entreprises françaises les plus performantes dans le domaine du «marketing multiniveau». Ils sont tous désireux de faire partager à leurs amis cette «bonne opportunité» pour créer une affaire à la mesure de leurs ambitions et augmenter rapidement leurs revenus, comme ce M. Hossmann, qui gagne, en vendant par ce système des parfums et autres cosmétiques de Julian Jill, près de 100 000 F par mois.

Le jeu consiste aujourd'hui pour chacun à expliquer comment il a réussi à monter son affaire et à vaincre les obstacles. Un jeune distributeur raconte comment il a vaincu sa timidité maladive en organisant des réunions et en contactant d'autres personnes. En trois mois, il a appris à faire le *«call-in»* pour organiser les réunions chez lui, expliquer le plan de marketing, présenter les produits de l'entreprise, calculer son chiffre d'affaires et gérer un réseau d'une cinquantaine de distributeurs. Aucun des distributeurs ne fait miroiter l'espérance de l'argent facile.

Ils évoquent presque tous les réticences de leur entourage quand ils ont annoncé qu'ils se faisaient parrainer pour distribuer les parfums Julian Jill. Ils ont en effet joué les pionniers, précédant les quelques cinquante mille personnes qui pratiquent maintenant le marketing de réseau en France.

Le marketing multiniveau, c'est quoi ? Un nouveau système de distribution qui nous vient des Etats-Unis et qui appartient à la famille du marketing direct. Son objectif : réduire au maximum le nombre des intermédiaires entre l'usine et le consommateur. Dans ce système, il n'y a donc pas de grossistes, de semi-grossistes ou de détaillants.

Les consommateurs se fournissent directement auprès de distributeurs agréés par l'entreprise, qui vont chercher la marchandise chez des distributeurs directs. Chaque consommateur peut devenir «point de vente» grâce à un intéressement financier.

Pari sur la qualité

Créée en 1978 par Alain Ouaki, Julian Jill est pour l'instant la seule entreprise française d'importance utilisant le «MLM», le *«multilevel marketing»*. Près de vingt-mille consommateurs-distributeurs travaillent pour cette entreprise de parfums et cosmétiques. Ce système de distribution original représente presque 90 % des 300 millions de francs de son chiffre d'affaires.

Le fondateur a d'emblée parié sur la qualité. Il a éliminé progressivement la sous-traitance et commercialise une gamme d'environ cinq cents produits allant des parfums Liza, Marion, Emilie, Imagine, jusqu'aux crèmes de soins fabriquées dans ses propres laboratoires de conception. Il distribue également dans son réseau de vente multiniveau une gamme de produits aux algues, Vitalgo, fabriqués en Bretagne par Somodia.

C'est à la société américaine Amway que Julian Jill a emprunté le MLM. Le succès fut d'abord spectaculaire puisque dès 1977, cent mille distributeurs travaillaient pour Amway, mais le concept du MLM restait très «américain» avec séminaires et réunions à outrance. A la suite des agissements de certains distributeurs indisciplinés, Amway a entrepris en 1987 une restructuration et travaille actuellement en France avec environ quinze mille distributeurs. Créée en 1959, Amway fabrique une gamme d'environ cinq cents produits d'entretien ou à caractère diététique. Implantée dans de nombreux pays, la société (avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de dollars) fait travailler dans son réseau mondial près d'un million de distributeurs !

Dans une distribution classique, le représentant voit ses revenus plafonnés par le temps car il ne peut augmenter indéfiniment la taille du fichier clients qu'il doit suivre. Dans le cas du MLM, ce problème est résolu du fait que tout distributeur peut parrainer des consommateurs intéressés par les produits pour leur consommation personnelle et celle de leur entourage. Le consommateur a ainsi la possibilité de devenir distributeur à son tour, de bénéficier du prix de gros et, pour compenser l'obligation qui lui est faite de revendre à ses filleuls sans aucune marge bénéficiaire, se voit consentir des rabais de plus en plus importants, proportionnels à la croissance de son réseau.

Dans le plan de marketing des deux entreprises les plus représentatives de ce système en France, Amway et Julian Jill, les remises sur achat vont de 6 % à 29 % et sont exonérées de la TVA. Quand un distributeur atteint 29 % de volume d'affaires, il se détache du distributeur direct dont il dépend et devient distributeur direct à son tour.

L'entreprise ne traite qu'avec un nombre réduit de distributeurs directs qui doivent gérer leur réseau et redistribuer les remises additionnelles à leurs filleuls de la première génération. La lourdeur du système fiscal oblige les distributeurs qui veulent devenir directs à s'inscrire au registre du commerce et beaucoup ne veulent pas franchir ce pas.

Formation par les parrains

Un des atouts du système est que les entreprises n'ont pas besoin de former des vendeurs, dans la mesure où le chiffre d'affaires de chaque point de vente est censé ne pas dépasser 1 250 F hors taxes par mois. Si le nouveau distributeur se met à vendre beaucoup de produits sans parrainer, il sature très vite son entourage et les ventes chutent. Le MLM postule en effet qu'il partage sa connaissance du système avec ses filleuls, qu'il les éduque et les aide à élargir leurs débouchés.

Selon Peter Greene, consultant américain spécialiste du marketing direct, à la fin des années 90, 70 % des entreprises aux Etats-Unis utiliseront ce système pour la vente de biens d'équipement ou de services, ce qui leur permettra de transférer le budget alloué à la publicité vers la rémunération des distributeurs. La circulation rapide des informations entre les distributeurs des réseaux permet à l'entreprise de suivre les goûts des utilisateurs et de pressentir les marchés. Aux Etats-Unis, depuis 1984, la vente multiniveau est déjà pratiquée par 4 millions de vendeurs pour un volume d'affaires annuel de 80 milliards de francs.

Les entreprises qui choisissent le MLM parient en réalité sur la forme de publicité la plus ancienne et la moins coûteuse, le «bouche à oreille» du consommateur satisfait. L'impasse sur le budget publicitaire traditionnel peut être totale (Amway) ou partielle (Julian Jill). Pour cette dernière société, la vente en boutique d'une partie de sa production justifie les campagnes publicitaires dans la presse féminine et à la télévision, ce qui constitue en outre une aide à la vente au réseau de distribution directe qui a l'exclusivité de la commercialisation de la marque Ligne noire.

En France néanmoins, le MLM ne progresse que lentement, le nombre de distributeurs reste le même d'une année sur l'autre tant chez Julian Jill que chez Amway. Une dizaine de distributeurs directs ont des revenus qui tournent autour de 30 000 F mensuels, une fois déduites les sommes versées à leurs filleuls. Les autres distributeurs directs, environ 150 chez Julian Jill et un peu moins chez Amway, gagnent en moyenne 6 000 F à 8 000 F par mois. Seule une poignée de distributeurs a «fait fortune».

Quel est l'avenir du MLM en Europe ? Les réseaux ont une croissance de départ très rapide qui exige des moyens informatiques performants et des systèmes de communication adaptés. Julian Jill, par exemple, a mis en place un système de commandes par Minitel accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre pour éviter les embouteillages. Starway, entreprise américaine, a tenté en 1984 une expérience de diffusion de produits fabriqués par d'autres entreprises, mais a échoué car elle devançait les possibilités de connexion informatique internationale entre PC, indispensables à la gestion et à l'animation d'un réseau mondial. Solution pour les PME qui doivent faire face à des coûts de distribution de plus en plus élevés, le MLM n'en est pas moins une technique qui demande un certain savoir-faire et des moyens.

BRIGITTE CAMUS-LAZARO

Les déboires du comte Matuschka

Suite de la page 39

Patron volubile et infatigable, le comte Matuschka agace autant ses troupes qu'il les fascine. Après l'affaire Leifeld, une refonte de l'organigramme interne a permis de mieux préciser son rôle dans le groupe, car ses collaborateurs se plaignaient souvent qu'il ne s'occupait pas assez de l'activité au jour le jour. Cette tâche revient désormais en priorité à M. Rolf Dienst, responsable du département «corporate finance», tandis que le comte s'occupe de la stratégie à long terme. Il va donc continuer à faire ce qu'il a toujours fait avec brio : rêver et pressentir l'avenir grâce à ses talents de visionnaire !

Alliances avec des groupes étrangers

Pour le développement du groupe, l'important est de rester *«indépendant, pointu et concentré»*, précise-t-il. La logique de l'évolution interne du groupe ? *«Dans le monde de la finance, on n'invente jamais rien de nouveau. Ce qui compte, c'est d'améliorer l'efficacité de la gestion des actifs».* La structure idéale pour une petite équipe comme celle de Matuschka, c'est l'association avec des grands groupes étrangers afin de bénéficier d'une base industrielle, financière, géographique plus large et d'un savoir-faire plus important.

Pour justifier sa stratégie internationale, fort diversifiée, le comte n'a qu'un seul credo : rester indépendant à tout prix ! L'année dernière, à la surprise générale, le groupe Matuschka a pourtant cédé 25 % de son capital à six partenaires internationaux. Mais les 75 % restants continuent d'appartenir à 27 employés de Matuschka, parmi lesquels les quatre membres fondateurs qui ont la majorité. Montant estimé de cette transaction : 225 millions de francs, mais tous les experts s'accordent pour dire que le prix aurait été beaucoup plus élevé si le comte avait cédé les 25 % à un seul partenaire. Visiblement, ce n'était pas le but recherché. Interrogé, le comte s'en expliquait d'ailleurs malicieusement dans une interview : *«Ouvrir son capital à des associés triés sur le volet, c'est bien mieux que d'aller en Bourse.»*

La répartition des parts entre les six partenaires internationaux est également restée secrète, à l'exception de celle du japonais Nomura (5 %), la plus importante organisation financière mondiale, avec laquelle le comte avait déjà préparé le terrain depuis 1984, en travaillant avec Jafco, le département de Nomura spécialisé dans le capital-développement.

Les 20 % restants se répartissent entre l'américain GE Capital, filiale de General Electrics, spécialisé dans les LBO, le français Suez, déjà lié depuis 1986 par une filiale commune avec Matuschka, les britanniques Chaterhouse et Willowbridge, deux banques d'affaires très cotées, et, enfin, l'italien Akros, chef de file de la finance transalpine, qui rassemble plus de deux cents entreprises italiennes dans son capital.

Dernier «dada» : l'écologie

Ce rapprochement a donné lieu à la création d'un holding, Matuschka Group Limited Partnership, dont le siège social est aux Bermudes. Pour des raisons fiscales ou de discrétion ? Pas du tout, selon le comte, mais en raison de l'importance de l'activité à destination des Etats-Unis, particulièrement dans le domaine immobilier.

La cible géographique privilégiée de ce holding est toutefois l'Europe, particulièrement dans la perspective du grand marché de 1993 et de la libéralisation dans les pays de l'Est.

Récemment, le rapprochement avec Nomura s'est encore intensifié avec la création en septembre d'une société commune, Matuschka Osteuropa GmbH (MOE), dans laquelle Matuschka détient 51 % du capital et Nomura 40 %. Un troisième partenaire, dont on ne connaît toujours pas le nom, doit prendre les 9 % restant. Le but de cette société commune, dont la dotation en capital initial est assez faible (2 millions de deutschemarks), est d'aider à purifier l'environnement dans l'ex-RDA, et plus particulièrement l'approvisionnement en eau. Par la suite, la société pourra servir de tremplin pour des projets à destination des autres pays de l'Est.

Dernier «dada» du comte : l'écologie ! Dans un premier temps, le groupe Matuschka a sponsorisé la création d'une chaire d'écologie et d'économie à l'European Business School d'Eltville. Le comte veut maintenant lancer un fonds spécial, financé par des participations de grands groupes, afin d'aider l'industrie allemande de l'environnement à se hisser au premier rang mondial. Son but : trouver les mécanismes industriels permettant de résoudre les problèmes écologiques de la planète.

Devant tant de centres d'intérêt, il n'est donc pas étonnant que le groupe Matuschka prête le flanc à de nombreuses critiques. Elles contribuent toutes à accréditer la thèse d'une «crise» en faisant ressortir les faibles performances des investissements boursiers, la moindre rentabilité des fonds, la perte de clients ou la très grande rotation des employés chez Matuschka. *«Faux !»*, répond le comte à toutes ces allégations. Mais en l'absence de résultats chiffrés, que le groupe se refuse à publier puisqu'il n'y est pas obligé, les détracteurs ont beau jeu. En 1987, le comte avouait gérer plus de 17 milliards de francs. Avec une croissance annuelle d'environ 30 %, annoncée par le groupe, le portefeuille actuel serait donc de 34 milliards de francs. Une coquette somme ! Mais la gestion «conservatrice» du comte saura-t-elle résister à la crise du Golfe, aux turbulences sur les places financières et aux jalousies que sa forte personnalité contribue à alimenter ?

Ch. HOLZBAUER-MADISON

Les Verts signent un armistice avec Aussedat-Rey

Les écologistes ayant levé le dernier obstacle, l'usine de Saillat-sur-Vienne pourra produire plus

LIMOGES

de notre correspondant

L'UNITÉ de Saillat-sur-Vienne (Haute-Vienne), avec 800 salariés, produit 140 000 tonnes par an de papier de bureautique et de reprographie, ce qui la place au premier rang européen de cette production spécialisée. La demande dans ce secteur est en croissance exponentielle. Pour y répondre, Aussedat-Rey avait naguère mis à l'étude un projet visant à plus que doubler la capacité de production de son usine limousine : de 140 000 à 360 000 tonnes, soit un investissement de 2,3 milliards de francs, hors de portée de ce groupe papetier français fragilisé par plusieurs années difficiles.

Premier épisode du feuilleton : l'OPA *«amicale»* sur Aussedat-Rey par le groupe américain IPC (International Paper Company), le leader mondial de la pâte à papier. Une entrée en lice qui intéressait le Limousin à plus d'un titre. Outre l'usine de Saillat, Aussedat-Rey contrôle une entreprise d'approvisionnement, le comptoir d'achat de Brive (filiale à 79 %, le reste, à quelques miettes près, étant en possession de la Cellulose du Pin, du groupe Saint-Gobain) et Polyrey (panneaux d'aggloméré, à Ussel, Corrèze). En amont ensuite, le projet s'insère dans une région dont le tiers de la surface est couverte de forêts.

Un millier d'emplois

Pour produire une tonne de pâte à papier, il faut 4 à 5 tonnes de bois. La production annuelle de la forêt limousine est actuellement de 1,6 million de tonnes, moitié en bois d'œuvre (ébénisterie), moitié en bois d'industrie (à destination du papier-carton essentiellement). Saillat, qui consomme actuellement 700 000 tonnes de bois d'industrie, devrait en demander, au terme de son projet, près de 2 millions de tonnes. Ce qui ferait fort l'affaire d'exploitants qui ont mené depuis quelques années une politique accrue de *«culture»* de la forêt, et qui voient arriver le moment où ils peuvent espérer recueillir les dividendes de leurs efforts. Enfin, le projet, s'il ne produit en lui-même aucune création d'emplois sur l'actif, devrait en produire un bon millier à travers le bûcheronnage, le débardage et le transport dans les cantons les plus forestiers de la région. Conclusion de ce premier épisode : le 12 juillet 1990, la préfecture de région donne le feu vert au projet.

Commence alors le deuxième épisode : le 11 septembre, la FLEPNA (Fédération limousine d'études et de protection de la nature), qui rassemble les forces vives de l'écologie régionale, dépose un recours contre l'autorisation préfectorale, recours assorti d'une demande de sursis à exécution. *«Le dossier est incomplet*, accuse la fédération. *Il y manque notamment l'étude de l'état initial des lieux, rendue obligatoire par la loi de 1976. Il y manque aussi l'obligation née de la fameuse «directive Seveso» d'informer les populations riveraines des usines à risque sur «la conduite à tenir en cas d'accident grave sur le site de l'usine actuelle.»* Saillat-sur-Vienne a eu, à plusieurs reprises, maille à partir avec les collectivités riveraines de la Vienne. Dernier avatar en date, sa condamnation, le 8 mars 1989, à 770 000 francs d'amende et de dommages-intérêts.

Attitude constructive

Mathieu Calemard, directeur général d'Aussedat-Rey, venu en Limousin le 11 octobre à l'occasion d'un voyage de presse organisé par la Fédération des syndicats de producteurs de pâte à papier, s'était montré prudent face à cette attaque : *«Nous vivons dans une période très incertaine. Introduire une incertitude de plus n'est pas agréable. C'est aussi négatif. On ne sait pas ce qui peut se passer d'ici quinze jours, au Moyen-Orient notamment. Les choses qui doivent se décider, il vaut mieux les décider aujourd'hui.»* Mais, avait-il ajouté, *«la direction d'Aussedat-Rey ne souhaite ni retarder le projet ni le remettre en cause. Elle souhaite un consensus le plus rapide possible parce qu'il nous paraît utile de réaliser cet investissement maintenant.»*

Le projet bénéficiait en outre de l'appui de l'Union régionale des syndicats d'exploitants forestiers et scieurs de long, qui y voit l'aboutissement de *«la démarche coordonnée engagée depuis plusieurs années par l'ensemble des partenaires de la filière bois»*, ainsi que de la CGT, sensible aux créations d'emplois induites par ce projet. Des accusations de *«sabotage»* commençaient à apparaître dans plusieurs communiqués contre les écologistes.

Or la FLEPNA a retiré le 16 octobre son recours et sa demande de sursis à exécution. Elle se dit *«rassurée»* par les assurances que lui a données le préfet de région, Henri Rouanet, sur les points litigieux qui avaient motivé son action. Elle *«envisage désormais sereinement l'avenir de ce dossier». «D'autant*, ajoute-t-elle, *que les bases d'une concertation paritaire ultérieure entre l'association et l'industriel ont par ailleurs été définies.»* La direction d'Aussedat-Rey, de son côté, salue *«l'attitude constructive»* et le *«bon sens»* de la FLEPNA et *«les rapports de confiance établis entre les protecteurs de la nature et nous-mêmes»*. Le projet, dont la réalisation était prévue sur trois ans à partir de 1991, ne devrait donc pas subir de retard.

Au-delà de cette conclusion idyllique, un seul petit point reste en suspens, il s'agit de la négociation avec les pouvoirs publics et les collectivités territoriales d'une subvention de quelque 200 millions de francs pour aider le projet à casser les surcoûts dus à la nécessité de la sauvegarde de l'environnement. Mais tout le monde la veut tellement, cette nouvelle usine de Saillat, que l'issue de la négociation ne devrait pas faire de doute.

GEORGES CHATAIN

ıg multiniveau

Verts signent un armistic
avec Aussedat-Rey

AFFAIRES

CONVICTION

« Le redressement de l'électronique implique l'intervention d'un organisme fédérateur »

nous déclare Jean-Claude Hirel, PDG du groupe chimique Orkem

JEAN-CLAUDE HIREL, PDG du groupe chimique Orkem, fut entre autres l'un des membres les plus actifs de la «mission filière électronique» en 1982. *Il plaide pour une réflexion en profondeur sur les actions à engager afin de résoudre les difficultés que rencontre à nouveau ce secteur, hautement stratégique. Il préconise notamment l'intervention d'un «organisme fédérateur», qui pourrait être le CNET, pivot des «efforts exceptionnels» impliquant tous les acteurs propres à permettre un redressement.*

« Que pensez-vous de la situation actuelle de l'électronique française, et en particulier de celle de Bull?

– Vous me permettrez de ne pas parler de Bull. Un plan de restructuration vient d'être annoncé, laissons les responsables le mettre en œuvre en espérant qu'ils réussissent. Mais, plus globalement, dans l'industrie électronique, j'estime que ce qui est vrai pour la France est vrai au niveau européen, comme le souligne le récent rapport du bureau d'études EIC (*le Monde* du 26 octobre).

L'Etat a fait son devoir

» Et ce qui arrive aujourd'hui à Philips doit certainement faire réfléchir nos partenaires au sein de la Communauté européenne sur l'urgente nécessité de renforcer la cohésion des industriels européens du secteur. Mais gardons-nous, sous prétexte de l'ampleur des problèmes, d'attendre que les solutions viennent de Bruxelles sans, parallèlement, prendre les dispositions nécessaires dans notre pays.

» Au passage, je veux dire que si Philips vendait son activité composants à Matsushita comme la presse s'en fait l'écho, ce serait une erreur dont tous les acteurs européens porteraient la responsabilité devant l'histoire, y compris Philips et Siemens.

» L'Etat a fait son devoir d'actionnaire depuis 1981 et une politique industrielle a été mise en œuvre de façon quasi continue, même si la forme a évolué dans le temps et si cela a parfois conduit à des décisions discutables comme celle du ministre Alain Madelin, en 1987, qui a abouti à la perte de notre industrie du biomédical. Personne ne conteste le rôle positif de l'Etat. Pourtant, les pertes reviennent à l'horizon. Il faut donc impérativement s'interroger sur les dispositifs de soutien aux industries de l'électronique.

» Aujourd'hui, les chiffres parlent d'eux-mêmes : le solde des échanges industriels était d'environ + 100 milliards de francs en 1984 et de – 60 milliards de francs en 1989. On voit donc là une dégradation marquée qui ne peut laisser indifférent. Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'industrie l'ont d'ailleurs rappelé récemment en diverses occasions. L'industrie électronique participe à ce déficit pour moitié, c'est-à-dire à hauteur de 30 milliards de francs après avoir longtemps plafonné à – 9 milliards.

» Dans l'évolution du solde de la balance des échanges de notre industrie manufacturière, l'industrie de l'électronique intervient à double titre. En direct par sa production et de façon indirecte par les composants et les systèmes qui sont utilisés pour réaliser des produits manufacturés dans les autres secteurs.

» En cela on peut dire, contrairement à ce que certains affirment un peu rapidement, me semble-t-il, que l'industrie des composants et celle de l'informatique sont stratégiques pour l'ensemble de l'industrie de notre pays et de l'Europe. Je pourrais dire en boutade que la puce de sable – silicium – sera aussi importante dans l'avenir que le baril de pétrole! Peut-on réellement penser construire, dans dix ans, des voitures compétitives qui contiendront à terme, en coût de fabrication, plus de 20 % de composants ou de sous-systèmes électroniques, si l'on est totalement dépendant de fournisseurs japonais et en prix et en délais? Pour ma part, je ne le crois pas. En tout cas, il serait intéressant qu'il y ait un vrai débat sur cette question.

Une toute première priorité

– Quelle conclusion tirez-vous de cette analyse?

– Ma première conclusion est que l'Etat doit faire de l'avenir de l'industrie électronique une toute première priorité, que des choix de spécialisation doivent être faits pour renforcer nos pôles d'excellence et, de plus, que tout accord avec des firmes étrangères, même européennes, doit garantir à la France une maîtrise des technologies de l'électronique. C'est d'ailleurs une préoccupation majeure du ministère de l'industrie.

» *Le deuxième aspect du problème* est lié à la puissance des acteurs en présence : notre industrie électronique n'est-elle pas trop fragmentée et de ce fait fragilisée? Thomson et Bull représentent à eux deux à peine la moitié de Siemens!

» Il y a des périodes où l'industrie des composants, celle de l'informatique ou celle des télécommunications ou les matériels grand public se portent mal, en France, en Europe ou dans le reste du monde. A d'autres moments, ces industries se portent bien. Il est rare que les cycles correspondent dans la durée et dans l'espace.

» Pour résister aux aléas de la conjoncture, il paraît hautement souhaitable que les sociétés de l'électronique aient un «panier» d'activités suffisamment réparties pour étaler les risques et qu'elles disposent de ressources importantes pour pallier l'insuffisance de rentabilité lors du ralentissement de la consommation mondiale, bref qu'elles soient de taille et de structure équivalentes à celles de leurs concurrents, et qu'elles aient la capacité de définir et de mettre en œuvre une stratégie commune.


LIONEL FOURNEAUX

J.-C. Hirel fut l'un des membres les plus actifs de la mission filière électronique.

Un pôle industriel

» Il faut, de plus, qu'elles s'appuient sur un actionnariat fort qui dispose de façon souple de capitaux sans que la mobilisation de ceux-ci devienne une affaire d'ampleur nationale ou même internationale. Aujourd'hui, aucun de nos organismes de l'électronique liés à l'Etat (composants, matériel grand public, informatique, télécommunications) n'a la taille de Siemens ou Matsushita.

– Quelle réponse peut-on apporter à cet émiettement?

– Le premier objectif est de favoriser la mise sur pied d'un pôle industriel de taille comparable à celle des leaders mondiaux de l'électronique. On peut se demander s'il n'existe pas des associations possibles qui permettraient de répondre à cet objectif auquel s'ajoute, d'ailleurs, le souci de faire jouer au maximum les synergies. Avec d'un côté le rassemblement des forces d'entreprises nationalisées et de l'autre une entreprise privée de taille internationale telle que la CGE, les chances de la France dans la compétition internationale de l'électronique seraient largement améliorées. Illustration parfaite de la société d'économie mixte. J'ajoute que le ministre de l'industrie a montré avec la restructuration de la chimie qu'il savait prendre ses responsabilités d'actionnaire.

» Je voudrais aussi souligner la nécessité d'une mobilisation d'exception qui corresponde à la gravité de la situation. Si l'on admet le caractère stratégique des industries électroniques, la condition préalable du redressement – et en industrie, si rien n'est définitivement gagné, rien n'est non plus perdu tant qu'une activité n'a pas totalement disparu – est la mobilisation de tous les acteurs. Nous disposons d'un potentiel technologique élevé; de centres de recherche et de chercheurs de haut niveau; notre tissu industriel de PMI/PME innovantes est dense.

» La situation n'est pas désespérée. Mais le redressement passe par des efforts exceptionnels qui doivent s'exprimer dans la continuité, qui est le mot-clé de la réussite japonaise ou allemande. Cela implique une coordination active de tous les acteurs. Ce qui, selon moi, passe par l'intervention d'un organisme fédérateur dans lequel les professionnels pourraient s'exprimer.

– A quel organisme pensez-vous ? Au CNET?

– Le CNET est un centre de recherche interministériel. Il pourrait remplir sans doute ce rôle mais il n'est pas le seul.

» Une France sans industrie serait une France économiquement donc politiquement faible. L'évolution du solde industriel doit inciter à la réflexion et à l'action. Et le raisonnement appliqué ici à l'électronique doit sans doute être étendu à d'autres secteurs. »

Propos recueillis par
FRANÇOISE VAYSSE



AFFAIRES

DSM joue son avenir à quitte ou double

Le groupe chimique néerlandais garde le moral. Volontariste, il veut se concentrer sur ses points forts. Avec un développement aux Etats-Unis et des désinvestissements en Europe

BATON-ROUGE

de notre envoyé spécial

BAISSE du dollar, crise du Golfe et hausse du brut obligent : le fantôme de la dépression encombre l'horizon de l'industrie chimique, prise entre le marteau du renchérissement de ses coûts de production et l'enclume du ralentissement généralisé de l'activité économique. Pour s'en tenir aux *seuls Pays-Bas – où la chimie*, après avoir été l'un des moteurs de la « révolution » industrielle de l'après-guerre, constitue toujours un pôle-clé du secteur secondaire –, les trois chimistes de renom ont clos le troisième trimestre sur un bénéfice en baisse par rapport à la période correspondante de 1989 : Shell, – 28 % (abstraction faite des gains comptables générés par la réévaluation des stocks de pétrole brut détenus par la multinationale) ; Akzo, – 26 % (contre-performance immédiatement suivie par la mise sur rails d'un train de restructurations *devant coûter 480 millions* de francs au moins d'ici à la fin de l'année) ; et DSM (Dutch State Mines), – 19 %.

Les deux axes du nouveau cours

Bien qu'il soit le plus petit des trois groupes chimiques néerlandais (1), DSM est ainsi celui qui semble résister le mieux. Il est en tout cas le seul dont les dirigeants n'hésitent pas à livrer une estimation optimiste et chiffrée du résultat annuel prévu : au moins 800 millions de florins, soit 2,4 milliards de francs (contre 3,1 milliards de francs en 1989, année record). Les responsables de Shell, au contraire, se drapent dans l'expectative, tandis que ceux d'Akzo se font les oracles d'une récession imminente.

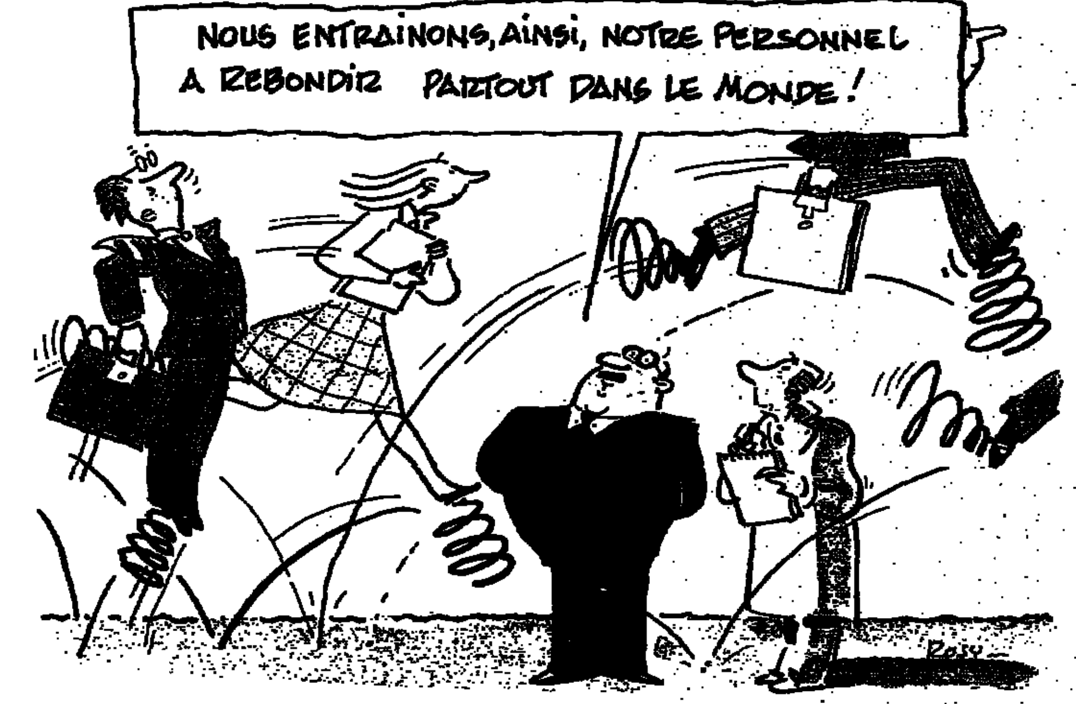
Crise, dépression, récession : ces *mots déplaisants sont d'autant* moins en usage chez DSM que le groupe vient justement d'adopter une stratégie volontariste destinée à le rendre moins sensible aux soubresauts de la conjoncture et, à plus long terme, à assurer sa pérennité en tant que producteur chimique indépendant. Concentration des moyens sur un nombre plus restreint de produits leaders au plan mondial et internationalisation accrue : tels sont les deux axes de ce nouveau cours qui, à défaut d'être original, traduit la volonté *de DSM de passer* à la seconde étape de sa conversion. Entreprise d'Etat depuis 1902, DSM a été privatisée à 70 % en 1989. *« Il lui faut désormais trouver sa vraie place sur l'échiquier mondial de la chimie »*, décrit un analyste boursier.

Que plusieurs hauts responsables de DSM aient choisi les Etats-Unis pour dévoiler, au début du mois, les ambitions du groupe pour la décennie 1990-2000 ne doit rien au hasard. Au cours des deux dernières années, DSM a bâti outre-Atlantique des positions stratégiques qui apparaissent aujourd'hui symboliques de sa nouvelle ligne *aussi bien en termes de produits* que de développement géographique.

« La part américaine de notre chiffre d'affaires sera cette année de 15 %, contre 6 % en 1988 et notre objectif est de la porter à 20 % d'ici à l'an 2000 », explique Ruud Sel*man*, membre du directoire. Rapide, la progression de DSM aux Etats-Unis repose en premier lieu sur le développement autonome de ses capacités de production : modernisée et agrandie, l'usine d'Augusta, en Géorgie, fournit par exemple aujourd'hui près de la moitié des quelque 300 000 tonnes de caprolactame (produit de base du nylon-6) produites chaque année par DSM, qui est le numéro un mondial.

Combinaison de produits-clés

Le groupe néerlandais occupe aussi une place de premier plan sur le marché de la mélamine (matière première pour les résines de synthèse *utilisées dans l'industrie de la* peinture ou du plastique thermodurcissable) : pour la consolider, il a construit à Avondale, en Louisiane, une usine exploitée en joint-venture avec American Cyanamid.



Deux acquisitions essentielles sont venues, en second lieu, accélérer la croissance de DSM outre-Atlantique : celle, en 1988, de The Polymer Corporation (*plastiques* industriels) et celle, en 1989, de Copolymer (caoutchoucs synthétiques).

D'un côté, le caprolactame et la mélamine, qui sont à la fois des *« matières premières grossières »* et des produits-phares classiques ; de l'autre, les plastiques industriels et les caoutchoucs synthétiques, qui sont des produits d'avenir et dont les prix restent généralement stables parce que la part de la valeur ajoutée est importante. C'est sur cette combinaison de produits-clés, qui s'est avérée porteuse aux Etats-Unis, que DSM entend adosser son expansion, notamment en Asie.

DSM n'envisage pas de quitter son Limbourg natal, qui est *« au centre de l'Europe »* et lui permet *« d'avoir le nez sur le marché »*. Mais sa stratégie est grosse d'un inévitable recul du Vieux Continent, alors que le groupe y a réalisé l'an dernier 90 % de sa production et 80 % de ses ventes. Dans ces conditions, il est inévitable que les désinvestissements déjà décidés – comme *la restructuration de* la filiale de soutien logistique DSM-Limburg, et la revente des 9,7 % détenus dans Clyde Petroleum – ou pendants – comme l'abandon probable de la production de méthanol ou la cession de deux des quatre « business-units » de la division *Résines* – concernent au premier chef l'Europe.

Cheval de parade

« Nous avons couru derrière trop de choses à la fois », constate Ruud Selman : *« Nous voulons concentrer nos moyens modestes et nos capacités de management sur nos points forts »*. Parallèlement à l'expansion *prévue de la division* « produits chimiques spéciaux » (*le Monde* du 6 novembre), les deux fers de lance désignés de DSM sont les divisions *Elastomères et Plastiques* techniques. Tous deux créés le 1er janvier dernier en adjoignant les acquisitions américaines à des activités *plus anciennes*, ces deux nouveaux secteurs ont chacun une production-motrice, interviennent sur des marchés où la concurrence est *limitée, ont la même stratégie* internationale et les mêmes objectifs de croissance, qui reflètent « l'agressivité » renouvelée du *groupe*.

Le cheval de parade de la division Elastomères est le caoutchouc synthétique EPDM, dont DSM est actuellement l'un des douze producteurs mondiaux, occupant la deuxième position derrière Exxon. Essentiellement utilisé dans l'in*dustrie automobile* (44 % des débouchés), EPDM est un matériau prometteur : DSM prévoit que la demande croîtra de 10 % d'ici à *1995, à la suite notamment de l'irrésistible progression des* constructeurs automobiles japonais. C'est pourquoi DSM s'est associé avec le groupe nippon Idemetsu pour construire à Chiba une usine de production d'EPDM, qui entrera en service en 1991.

Que les constructeurs de voitures japonais ouvrent des usines en Europe n'inquiète aucunement Rob de Visser, président de DSM Elastomères : *« Avec les Japonais, il faut avoir des relations Jap-Jap. C'est-à-dire qu'il ne faut pas espérer vendre à une usine japonaise installée au Tennessee si l'on n'est pas soi-même installé au Japon, pour entretenir les contacts, subir les contrôles ou passer les tests de qualité. »*

DSM Elastomères va également ouvrir à Singapour un bureau de ventes, qui sera un excellent bureau d'observation des opportunités. Ayant un pied en Europe, aux Etats-Unis et au Japon, la division de Rob de Visser a une double ambition : *« Prendre à Exxon la place de premier producteur mondial d'EPDM d'ici à 1995 »*, et, ce type de caoutchouc représentant alors 60 % des ventes, *« doubler le chiffre d'affaires »* qui était l'an dernier de 2,2 milliards de francs.

Jan Hillege, président de la division Plastiques techniques (EPP) caresse un objectif semblable : multiplier par deux son chiffre d'affaires 1989, soit 1,5 milliard de francs, dans les cinq à six prochaines années. Maîtrisant tous les procédés de façonnage des pièces en plastique à haute performance – dont celui dit de la « compression », développé à l'usine Cestidur de Balan (Ain) –, EPP a également un pied sur les trois continents. Au Japon, elle est associée à Mitsubishi Plastics au sein de Nippon Polypenco. Un premier pas. *« Nous sommes en discussion avec Mitsubishi pour accroître nos ventes »*, affirme Jan Hillege. *« Et nous avons un représentant en Extrême-Orient qui peut nous alerter sur une possibilité de reprise. »*

« Le rachat d'entreprises formera une partie essentielle de notre stratégie d'ensemble », prévient Ruud Selman. Mais la croissance du groupe continuera de reposer de façon importante sur son développement autonome. Le but de DSM est aussi clair qu'ambitieux : *« Atteindre un chiffre d'affaires de 20 milliards de florins au moins en l'an 2000. »* Cette somme correspond à une progression de 100 % en dix ans, inflation moyenne de 4 % comprise. *« DSM a le luxe de pouvoir atteindre ses objectifs à partir de ses propres forces »*, assure Ruud Selman. Ce qui est une façon habile de dire que DSM doit réussir sa seconde conversion sous peine d'être condamné à une troisième... et ultime étape : son rachat ou sa fusion.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Shell a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 1 530 milliards de francs français, dont un tiers dans la chimie ; Akzo, un chiffre d'affaires de 56 milliards de francs français ; et DSM, un chiffre d'affaires de 32 milliards de francs français.

Quand un Albigeois organise la Foire internationale de Moscou

Jean-Marie Beyrand a pris en charge ce rendez-vous d'exportateurs occidentaux du 15 au 25 juin 1991. Six cent cinquante exposants sont attendus

ALBI

de notre correspondant

A*U début de l'année*, l'Albigeois Jean-Marie Beyrand avait conduit une délégation locale à Moscou pour nouer les premiers contacts avec des interlocuteurs susceptibles d'assurer la venue d'exposants soviétiques lors de la foire-exposition qui se tient au printemps dans la préfecture tarnaise et dont il est le commissaire général. Désormais, c'est lui qui a en charge l'organisation de la première Foire internationale de Moscou qui se tiendra du 15 au 25 juin 1991.

« Agent international »

Entre-temps, ses relations avec Dimitri Zelenov, le jeune et très gor*batchévien patron du groupe* INISOFR, lui ont permis d'aménager les contacts nécessaires pour devenir le PDG de SIPEC-SA. C'est une société créée cet été, notamment avec son contact soviétique et Philippe Continsouzas, trésorier national de France-URSS, pour relever le défi de la préparation de ce rendez-vous qu'a fixé en juin prochain l'administration soviétique aux exportateurs occidentaux qui le voudront bien.

Six cent cinquante exposants sont ainsi attendus et, pour les recruter, la SIPEC a adressé une plaquette à près de quarante mille entreprises de plus de trois cents salariés à travers l'Europe occidentale et les Etats-Unis, mais aussi au Japon et en Corée du Sud. Trois semaines après les premiers envois, cent quatre-vingts inscriptions sont revenues. Pour Jean-Marie Beyrand, l'objectif devrait être atteint le 6 janvier.

Apparemment, celui que rien ne semblait prédisposer à devenir « agent international » a réussi sa mutation. Il en est à son neuvième voyage à Moscou en six mois et a décroché, dans la foulée de cette première Foire internationale, l'organisation de cinq salons professionnels : automobiles, transports et travaux publics en octobre 1991, habitat le mois suivant, industries *médicales et pharmaceutiques* à une date non précisée, alimentation en mars 1992 et transfert de technologies en mai de la même année.

Ces cinq salons sont inscrits dans un calendrier négocié avec VDNKH – l'organisme d'Etat qui gère le complexe Kosmos de Moscou, – un parc d'expositions à la mesure du gigantisme soviétique et dont les plans de transformation sont en cours de dessin au cabinet d'architecture albigeois Guilhem Frères.

De même, le Midi sera actif à la Foire de Moscou puisque la société Chauvin de Toulouse s'est vu confier par la SIPEC l'organisation matérielle des stands, alors que la sécurité sera assurée par une société de gardiennage d'Albi et soixante de ses vigiles.

JEAN-PIERRE BARJOU

Le Monde des Cadres

SOCIÉTÉ FOUGEROLLE SA

Domaine d'activité VIDÉO et AUDIO professionnel

recherche

INGÉNIEURS

Formation grande école ou universitaire, débutants ou confirmés, libérés des obligations militaires. Anglais indispensable. Ces postes s'adressent à :

— Ingénieurs électroniciens ayant une bonne connaissance du traitement du signal en analogique et numérique ainsi que la programmation en C.

— Ingénieurs électroniciens option informatique ayant une bonne connaissance de la programmation en C et assembleur INTEL et MOTOROLA.

— Ingénieurs électromécaniciens ayant la connaissance des outils de CAO/DAO - des asservissements de moteurs - programmation en C souhaitable - connaissance en optique appréciée.

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Formation BTS - IUT, débutants ou confirmés - libérés des obligations militaires - anglais souhaité. Ils seront chargés de la mise au point de nos équipements.

Adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à :

FOUGEROLLE SA - Direction Technique
10, rue Charles-Cros - 95320 SAINT-LEU-LA-FORÊT

SOCIÉTÉ DE CONSEIL en formation et en organisation commerciale de réseaux de distribution intervenant en milieu bancaire recherche

CONSULTANT SENIOR

Vrai pro de l'animation du changement, 30-45 ans env. Très relationnel. 10-15 ans d'expérience en formation et en animation d'équipe de vente, bonne culture générale, diplômes indiff., connaissance réseaux bancaires appréciée.

Env. c.v., lettre manuscrite, photo récente et prétent. à : OCS CONSEILS 54, rue de Bourgogne 75007 Paris.

ECOLE SUPÉRIEURE RECHERCHE

INTERVENANTS

en tech. vente, organisation commerciale, management. Écrire : E.T.T. 3, av. Paul-Doumer, 92 RUEIL.

DEMANDES D'EMPLOIS

Assistance. Collaboratrice efficace, sérieuse, très commerciale, bonne élocution et excellente présentation, Bac + 2, anglais très moyen, cherche poste sédentaire ou semi-sédentaire, peu d'administratif. TÉL. 48-46-56-10

CADRE ASSURANCE
Responsable branche maritime et transports de compagnie et de cabinet de courtage, 12 ans d'expérience souscription, sinistres, corps et facultés. Animation d'une équipe et gestion d'un service. Bonnes connaissances micro-informatique. Recherche poste similaire. TÉL. : 34-22-02-76

CLAVISTE CONFIRMÉE
cherche emploi Paris. Tél. : 48-27-94-10

J.F. dynamique et trilingue (angl., russe, esp.). Diplômée université de Londres (sciences-po. + russe). Certaine exp. journalistique, ch. poste d'attachée de presse ou de relations puliques. Tél. : 40-27-93-04.

38 ans, homme parf. trilingue russe, français, anglais. 10 ans d'exp. projets Est-Ouest (URSS, France, USA) ch. entreprise(s) pour collab. Peut travailler d'une façon autonome, miss. d'études. Fax : (1) 42-52-94-55. Tél. : (1) 42-51-52-92.

Anglaise, 24 ans, sérieuse, cherche emploi au pair avec famille française habitant au cœur de Paris. Tél. : 19-44-71-901 1675 ou 19-44-71-385.

J.H. 31 a., psychologue (DESS-Paris) à mi-temps, exp. informatique (13 ans), recrutement, enseignement, ch. poste recrutement formation ou autres propos. à mi-temps. Tél. : 48-06-51-89

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

RUE DES LYONNAIS (5e) Propriétaire vd studio, caractère, 30 m² + grande mezzanine, 4e ét. Px : 850 000 F. Tél. : 45-87-08-24.

8e arrdt

ST-AUGUSTIN
MALESHERBES
240 m² + STUDIO
LUXUEUX, IMPECC. PPTAIRE 45-02-13-43

15e arrdt

PASTEUR
Nicolas-Charlet, 4 p., gal, calme, 5e, asc. 2 500 000 F. Parz. 43-06-30-12 après 19 h.

16e arrdt

MARCHÉ DES NOTAIRES
56, rue Pergolèse
Pierre de t. Gd stand., 5e ét., seul appt à l'étage. Balcons sur façades. Pièces princ. avec cheminée. 6 P., 226 m² env. Hall d'entrée. Gd salon-boiserie Régence, salle à manger, 2 chambres, 2 bains.
Roberie. 2 P. serv. dont 1 av. s. d'eau. Cave. Libre.
Mise à prix 5 600 000 F. Visite demain 14 h à 17 h. Me LABOURDETTE Tél. 46-61-34-34

17e arrdt

BATIGNOLLES
Pleine verdure, soleil, calme. Beau volume. Atelier d'artiste aménagé, 60 m², grand séjour, 1 chambre, bureau, cuisine équipée. 1 580 000 F. Tél. : 43-33-07-27ou 42-94-98-54 (répondeur).

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT
100 mètres entrée PARC.
COMME UNE MAISON
5 p. 100 m² + ss/sol 80 m² Accessible jard. privé 80 m². 2 200 000 F - 45-08-53-84

RUE DE CRIMÉE rare
Pierre de tail., 40 m², 2 p., entr., cuis., bains, wc, cave. Prix : 659 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60

94 Val-de-Marne

Particulier vend VINCENNES-NORD 5 pièces standing. 90 m², r.-de-ch. Box. cave. 1 800 000 F. Tél. : 43-98-00-98.

95 - VAL-D'OISE

PONTOISE. Dans résid., part. vend beau 4 pièces, 81 m², séj., 3 chbres, s.de bns, s. d'eau, cuis., cellier, w.c., nbx rangts. gd balcon. Calme, verdure, 10 min. RER et SNCF, Paris-Nord et Saint-Lazare. 650 000 F. Tél. 30-32-90-20 apr. 19 h 30.

appartements achats

Rech. 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e. Avec ou sans travaux. Paiement cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Paris

Me SÈVRES-BABYLONE
RUE DE LA CHAISE
Duplex 5 P. Réf. neuf. SUPERBE. 16 379 F. Charg. compr. 43-55-70-31

Région parisienne

A louer ENGHIEN immeuble de standing. Gd studio 47 m², tt confit. Gde cuis. + balc. 11 m² + cave. A 100 m du lac. Loyer 3 000 F + 550 F charges. Tél. 34-15-02-92

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
J. H. sérieux recherche chambre de bonne, préférence 14e, 6e. 45-43-15-92, répondeur.

J.F. Rech. STUDIO Paris 11e, 12e, 14e, 15e, 16e, 17e. Environ 3 000 CC. Références sérieuses. Laisser message au 43-03-29-11

maisons individuelles

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 P sur 900 m² terrain, terr. 200 m². R.-C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 ch., salle de bains, cuis. équipée, w.-c., buanderie. 1er ét. : 2 ch., s. de bains, dressing. Garage 2 voit., quartier résidentiel, proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. 1 600 000 F à débattre. Après 19 h : 45-98-12-78.

hôtels particuliers

NOGENT-BOIS
TRIPLE RÉCEPT. 3 CHBRES 2 BNS, DRESSING., CUIS. ÉQUIP. JARD. 250 m². GAR. 200 m² MICHEL BERNARD 45-02-13-43

fermettes

Sortie Bourg, 165 km Sud Paris, fermette 12 P., 3 wc, dépend., grenier. 1 600 m². 400 000 F. (16) 86-74-08-12

viagers

Libre Versailles (St-Louis) Imm. XVIIIe, gd 3 p., 87 m², tout conft. Calme, 800 000 + 10 000. Cruz. 42-66-19-00.

Partie libre Maisons-Laffitte (Parc). Maison 19e s. sur 1 000 m². Calme, à rénover. Hme 87 ans. 800 000 F + 8 000 F/mois. F. CRUZ : 42-66-19-00.

bureaux

Ventes

PARIS 17e
500 m² + 10 PARKS
15 000 000 F
45-02-13-43

Locations

GROUPE ASPAC
1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES propose bureaux équipés et salles de réunions, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates de ttes entreprises, fax, permanence téléph., secrét. TTX, imprimerie et services personnalisés.

ETOILE 16e	47-23-61-61
GRENELLE 15e	47-23-61-58
ST-LAZARE 8e	42-93-50-54
LA FAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25
VERSAILLES 78	30-21-49-49

+ 25 centres en France. Prix compét. délais rapides. Depuis 1979 à votre service. Infos Minitel 3616 ASPAC.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

locaux commerciaux

Locations

A LOUER
MAGASIN 5 VITRINES faisant angle. 200 m². Av. Parmentier, Paris 11e. Tél. : 47-36-56-33 à partir de 19 h 30.

L'AGENDA

Cadeaux

EUGÉNIE BOISERIE
CADEAUX D'AUTREFOIS
artisanat français fait main. Décoration. Encadrement. Tableaux. Gravures. 32, rue Vignon, Paris 9e Tél. : 47-42-43-71

Meubles

Pour son ouverture
UNIC AMEUBLEMENT
vous offre des prix sacrifiés sur un grand choix de salons. 33, rue du Fg-St-Antoine, 75011 Paris. Tél. : 43-07-42-52.

Vidéo

A VENDRE. URGENT Cause double emploi
LECTEUR VIDÉO DISC PAL
3 mois, état neuf, 2 500 F. Laisser message sur répondeur : 46-24-05-81.

Vacances Tourisme Loisirs

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 120 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

automobiles

ventes

de 5 à 7 CV

Jeep Cherokee Renault turbo diesel. Blanche. 1re main. Avril 1987. 60 000 km. Climatisation. 98 000 F. T. (hres bur.) 43-87-24-56

AUSTIN MINI 1990 Racing Green. 12 300 km. Très bon état. Px 37 000 F. Tél. 46-05-76-60.

de 12 à 16 CV

Mercedes 250 D 2,5 L Très bon état, à vendre. BAUMA Meyerode - Belg. Tél. : 00-32-80 349203 Fax : 00-32-80 340251

Le Monde
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE.
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Beuve-Méry ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. André Fontaine, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
André Fontaine, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
Micheline Oerlemans, directeur du développement
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F
Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

LE MONDE TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY,
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUISSE BELGIQUE LUXEMB.	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner
Renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : Tél. : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :

Code postal :
Localité :
Pays :

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
PP Paris RP 021 MON 01

Le Monde
Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOGEPOSTE — LES SICAV DE LA POSTE

LATITUDE

DIVISION PAR 3 DE LA VALEUR DE L'ACTION

Afin d'offrir aux épargnants une plus grande souplesse dans la gestion de leur trésorerie, la valeur de l'action LATITUDE sera divisée par trois à compter du 1er janvier 1991. Simultanément, chaque action ancienne sera échangée automatiquement contre 3 actions nouvelles.

Cette opération d'échange, qui a été soumise à l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 octobre 1990, se traduira pour chacun d'eux par le triplement du nombre de ses titres sans incidence sur la valeur de son portefeuille.

Une valeur unitaire plus faible de l'action n'entraînera bien entendu pas de modification dans l'orientation des placements et dans la vocation de LATITUDE qui reste une Sicav de court terme monétaire de capitalisation.

LA POSTE
GESTION : SOGEPOSTE S.A.
Filiale de la Caisse des dépôts et consignations et de la Poste

GROUPE SAINT LOUIS

Les Sociétés SUCRE UNION, GÉNÉRALE SUCRIÈRE, TATE & LYLE et E.D. & F. MAN ont acquis 21 % de la Société sucrière espagnole SOCIEDAD GENERAL AZUCARERA DE ESPAÑA (S.G.A.E.), devenant ainsi les partenaires industriels du BANCO CENTRAL, principal actionnaire. Ces actions seront placées dans une société holding détenue en commun.

Avec un quota de 230.000 tonnes, S.G.A.E. est la deuxième société sucrière espagnole, derrière l'ensemble EBRO/CIA.

M. Bernard DUMON, Président de GÉNÉRALE SUCRIÈRE et de SAINT LOUIS, qui représente les intérêts du groupe d'actionnaires franco-britannique, a été nommé Administrateur et Membre du Comité Exécutif de S.G.A.E.

Cette opération affirme à nouveau la volonté de développement européen d'EUROSUCRE.

Ce présent avis est publié à titre d'information seulement.



One Boeing B 747 - 200F
US $ 93,083,866
Financing Provided by

Lead Managers

Crédit National — Auxiliaire du Crédit Foncier de France

Co-Lead Managers

Caisse Centrale des Banques Populaires — The Mitsubishi Trust & Banking Corporation (New York Branch)

Österreichische Investitionskredit AG (Vienna)

Managers

Crédit Commercial de France — The Dai-Ichi Kangyo Bank (Paris Branch)

Agent

Crédit National

Imp.CN-1190

Crédit National


MARCHÉS FINANCIERS

Grâce à un apport de titres

Les AGF augmentent leur capital de 4,6 milliards de francs

L'assemblée générale des porteurs de titres Assurances générales de France (AGF) a approuvé le principe d'une augmentation de capital par apport de titres à hauteur de 4,6 milliards de francs. L'État, qui demeure le principal actionnaire des AGF, apporte au groupe d'assurance public 5,45 % du capital de Rhône-Poulenc (6.87 % en droits de vote); 7,5 % du capital de Pechiney (10 % des droits de vote) et 4,3 % du capital de Total CFP sous forme de titres subordonnés mais remboursables en actions.

L'ensemble représente un renforcement en fonds propres de 3,6 milliards de francs.

D'autre part, les actionnaires de la Banque française pour le commerce extérieur (BFCE) apportent aux AGF 43 % du capital de cette banque, soit un apport supplémentaire en capital de 1.038 milliard de francs.

En échange de ces 4,6 milliards de fonds propres, les AGF vont émettre 3,6 millions d'actions pour le compte de l'Etat et plus de 820 000 actions pour les actionnaires de la BFCE.

Le but de ces manipulations multiples est de *« remédier à une injustice de base »* selon le mot d'un responsable des AGF. A savoir que cette compagnie d'assurances ne pouvait faire d'appel public à l'épargne, sous peine de faire descendre la part de l'Etat en dessous de 75 %.

Désormais, les AGF peuvent, tout en respectant cette barre des 75 %, faire appel au marché á hauteur de 1 à 1,5 milliard de francs. Les AGF auraient pu contourner cette règle, comme d'autres groupes publics l'ont fait, en ouvrant le capital de leur filiale AGF international. Mais cette possibilité n'a pas été privilégiée, dans la mesure ou les AGF ont préféré attendre que cette filiale grossisse un peu. Une prise de participation croisée avec un grand de l'assurance européenne ne serait pas à exclure dans le courant de l'année prochaine.

Sur la BFCE, les AGF ne désespèrent pas d'arriver à rentabiliser la capacité d'expertise de cet établissement. Le pari apparait jouable sur le moyen terme dans la mesure où cet établissement n'a pas coûté un sou aux AGF.

Y. M.

Projet de loi sur l'augmentation de la quote-part française au FMI

Le ministre de l'économie et des finances M. Pierre Bérégovoy a présenté en conseil des ministres mercredi 28 novembre un projet de loi relatif à l'augmentation de la contribution française au capital du Fonds monétaire international (FMI). Au terme de longs mois de négociations, un relèvement de 50 % des contributions des Etats membres, ainsi qu'un réaménagement des quotes-parts des différents pays, avait été décidé en mai dernier à Washington. La quote-part française, devenue égale à celle de la Grande-Bretagne doit passer de 4,5 à 7,4 milliards de droits de tirage spéciaux (de 32,4 à 53,3 milliards de francs).

NEW-YORK, 28 novembre ⬇

Effritement

Une certaine morosité a de nouveau régné mercredi à Wall Street. Et après les meilleures dispositions affichées, la veille, la grande Bourse new-yorkaise a légèrement repiqué du nez. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 535,15, soit à 8,66 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan général a été pour une fois bien meilleur que ce résultat. Sur 1 990 valeurs traitées, 835 ont monté, 654 seulement ont baissé et 501 n'ont pas varié.

Le sentiment général a été – c'est le moins que l'on puisse en dire – à la perplexité. Les opérateurs attendaient les dernières statistiques sur l'état de santé de l'économie américaine. Ils sont restés sur leur faim. Si les commandes de biens durables ont repris en octobre (+ 3,6 %) après un recul en septembre (– 1,6 %), en revanche, le PNB pour le troisième trimestre a été révisé à la baisse (1,7 % au lieu de 1,8 %). Surtout, les déclarations de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale, évoquant une *« diminution des grands agrégats »* en octobre et novembre, leur sont apparues inquiétantes. En d'autres termes, les Etats-Unis seraient bel et bien entrés en récession. Faut-il en conclure que le FED assouplira sa politique de crédit pour éviter le pire? Personne n'était prêt à prendre le pari autour du « Big Board ».

L'activité a légèrement augmenté tout en restant très modérée, avec 147,30 millions de titres échangés contre 145,55 millions la veille.

VALEURS	Cours du 27 novembre	Cours du 28 novembre
Alcoa	54 7/8	54 3/4
ATT	32 1/4	31 7/8
Boeing	43 3/4	43
Chase Manhattan Bank	10 7/8	10 7/8
Du Pont de Nemours	35 3/4	35
Eastman Kodak	43	42 5/8
Exxon	50 3/8	50 3/8
Ford	27 1/8	27 1/8
General Electric	53 1/2	52 5/8
General Motors	37 3/8	37 3/4
Goodyear	15 1/2	16 3/8
IBM	113 1/2	112 1/2
ITT	46 1/8	46 1/4
Mobil Oil	58 7/8	59
Pfizer	79	78 1/2
Schlumberger	57 3/4	58 7/8
Texaco	58 7/8	59 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	95 1/8	94 7/8
Union Carbide	16 1/8	15 7/8
USX	31 3/8	31 3/8
Westinghouse	25 3/4	25 3/4
Xerox Corp.	33 1/2	33 3/4

LONDRES, 28 novembre ⬇

Repli

Les cours des valeurs ont terminé en net repli mercredi au Stock Exchange. L'indice Footsie a cédé 15,2 points à 2 144,3, soit une perte de 0,7 % par rapport à la séance de mardi, dans un volume de transactions comparable à celui de la veille (environ 380 millions de titres). L'élection de John Major comme leader du parti conservateur et comme premier ministre n'a pas eu l'effet escompté sur un marché déprimé par les craintes d'une aggravation de la récession en Grande-Bretagne. Les commentaires du président de ICI, Sir Denys Henderson, s'inquiétant de la poursuite de cette phase de récession pour une période plus longue que prévu, ont appuyé le mouvement. Le recul de la livre qui pourrait retarder une prochaine réduction des taux d'intérêt a contribué à la morosité ambiante.

PARIS, 29 novembre ⬆

Valse-hésitation

Quatrième séance consécutive d'hésitation à la Bourse de Paris: Après une ouverture en repli de 0,56 %, les valeurs françaises réduisaient quelque peu leur retard en fin de matinée pour ne plus afficher qu'un retrait de 0,24 %. En début d'après-midi, l'indice CAC 40 redevenait positif. Plus tard dans la journée, peu avant le début de séance à la bourse new-yorkaise, les valeurs françaises redevenaient positives s'appréciant en moyenne de 0,24 %.

L'atmosphère était toujours empreinte de morosité, Rue Vivienne. L'attentisme était une fois de plus de mise. Les clôtures en baisse de New-York, la veille (– 0,34 %) et de Tokyo dans la matinée (– 1,5 %) ont, à leur manière, pesé sur la tendance. La remontée des cours du pétrole brut sur le Nymex, mercredi, a également affecté la tendance. En revanche, le vote de l'ONU, attendu dans la soirée ou dans la nuit, sur le projet de résolution autorisant le recours à la force, n'a pas eu l'air de provoquer de réactions particulières dans les salles de marché, l'évènement étant largement anticipé.

Du coté des valeurs, après les importants ramassages qui ont eu lieu mercredi, sur les titres de l'Auxiliaire d'Entreprises (170 000 titres soit 4 % du capital), le mouvement semblait se modérer avec 29 000 titres négociés dans la matinée. Il en était de même pour GTM Entrepose dont 9 % du capital a changé de mains, la veille, racheté par le groupe Lyonnaise-Dumez. Du coté des hausses, on notait le certificat Rhône Poulenc, Michelin, La Rochette et Cérus. En baisse, on notait SAT, Cégid et Befip.

TOKYO, 29 novembre ⬇

Nouvelle baisse

Deuxième journée de baisse à la Bourse de Tokyo. Réamorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi en s'accélérant lentement et, à la clôture, l'indice Nikkei s'inscrivait à 22 712,60, soit à 341,28 points (– 1,48 %) en dessous de son niveau précédent.

Selon les professionnels, il y a eu pourtant vers la fin de la séance pas mal d'achats de couverture, tandis que des investisseurs profitaient du niveau relativement bas des cours pour essayer de faire de bonnes affaires. Mais rien n'y a fait. La faiblesse du yen a pesé sur la cote et l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt s'amenuise considérablement. L'alourdissement du marché obligataire et la baisse des contrats à terme sur le Nikkei traités à l'étranger ont contribué à la détérioration de la tendance.

L'activité s'est ralentie et 300 millions de titres ont changé de mains contre 340 millions mercredi.

VALEURS	Cours du 28 nov.	Cours du 29 nov.
Akai	508	485
Bridgestone	1 040	1 020
Canon	1 240	1 240
Fuji Bank	2 110	2 090
Honda Motors	1 310	1 310
Matsushita Electric	1 640	1 590
Mitsubishi Heavy	665	635
Sony Corp.	5 800	5 690
Toyota Motors	1 730	1 750

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La Montecatini et l'Edison ressuscitent.** – La nouvelle Montedison, née de la fusion récente entre Ferruzzi Agricola Finanziaria et Montedison, va se doter d'une société holding, qui deviendra le véritable chef de file pour la chimie, la santé et l'énergie. Cette société reprendra l'appellation de Montecatini SpA, nom de l'ancien conglomérat italien (énergie, grandes surfaces, journaux, chimie, papeterie, sidérurgie...), qui avait fusionné en 1966 avec l'Edison (centrales électriques, énergie...) pour devenir la Montedison. De Montecatini dépendront les sociétés Himont (numéro un mondial du polypropylène), Ausimont (chimie du fluor), SIR (matériaux avancés), SELM (énergie), qui reprendra l'ancien nom d'Edison, Erbamont (santé) ainsi que toutes les autres sociétés des secteurs chimie, santé et énergie et l'ancien Montedison. Dès 1991, le groupe Montecatini réalisera un chiffre d'affaires de 51 milliards de francs compte tenu des participations détenues dans les sociétés en joint-venture, MonteShell et Ja/Mont.

□ **Philips emprunte 2 milliards de dollars.** – Le géant néerlandais de l'électronique Philips a emprunté deux milliards de dollars (10 milliards de francs) à un syndicat international de banques dirigé par la banque américaine Crédit Suisse First Boston Ltd (CSBF). Cet emprunt servira à couvrir en partie les dettes à court et à long terme de la firme qui arrivent à échéance. Les dettes et provisions constituaient au 30 septembre dernier 69.9 % du passif total du groupe, qui est de 56 milliards de florins (170 milliards de francs). Les dettes à court terme s'élevaient à la même date à 8,8 milliards de florins. Le plan de remboursement s'échelonne jusqu'au 30 avril 1996 et a été conclu *« à des conditions conformes a celles du marché »*, a précisé M. Geerts, porte-parole du groupe. Selon lui, cet emprunt montre que les banques *« font confiance »* dans l'avenir du groupe. Cet emprunt intervient après que M. Jan Timmer a reconnu que l'endettement de Phillips avait atteint un seuil critique (*le Monde* du 27 novembre).

□ **Strafor-Facom : fusion entérinée par les actionnaires.** – Les assemblées générales extraordinaires des sociétés françaises Strafor et Facom ont entériné, mercredi 28 novembre, la fusion de leurs deux groupes, donnant ainsi naissance à un ensemble pesant environ 9 milliards de francs de chiffre d'affaires qui prend le nom de Strafor-Facom. Selon un communiqué, la nouvelle société, qui emploie 15 000 personnes, est organisée autour de trois pôles : l'équipement de bureaux (54 % des ventes), la transformation des métaux (23 %) et l'outillage à main (23 %). Ce dernier secteur correspond aux activités qu'exerçait Facom. L'opération de fusion a été réalisée par apport d'actions Facom contre actions Strafor. Le capital de Strafor-Facom est ainsi constitué de 3,89 millions d'actions, contre 2,37 millions pour celui de l'ancienne Strafor.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	380	....
Asystel	105	....
B.A.C.	146	164 30
B.I.C.M.	842	850
Boiron (Ly)	422	405 10
Boisset (Lyon)	191	183 40
Câbles de Lyon	3015	3010
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	913	905
Calberson	272	282 80
Cardif	425	418
C.E.G.E.P.	177 50	175
C.F.P.I.	272	289
Ciments d'Origny	428 50	436
C.N.I.M.	790	790
Codetour	276 50	278
Comareg	275	270
Conforama	870	847
Creeks	240	....
Dauphin	369	371
Delmas	670	670
Demachy Worms Cie	500	500
Desquenne et Giral	225 10	226 50
Devanlay	880	892
Deville	390	385
Dolisos	192	187
Editions Belfond	220	214 10
Europ. Propulsion	380	380
Finacor	124	124
Frankoparis	160	162
Grand Livre	405	410
Gravograph	195	189 50
Guintoli	840	850
I.C.C.	225	....
IDIA	340	333 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Idianova	132	126 70 o
I.M.S.	890	889
IN2	321	330
I.P.B.M.	122 30	...
Loca Investis.	288	295
Locamic	70	70
Matra Comm.	118	118
Molex	97 10	100
Olivetti Logabax	690	699
Presbourg	90	....
Publ.Filipacchi	255 10	256
Razel	632	632
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	308	308
St-H. Matignon	181	181
Select Invest (Ly)	88 90	88 90
Serbo	435	435
S.M.T. Goupil	175	175
Sopra	165	160 50
Supra	86 90	90 40 d
Thermador H. (Ly)	245	...
Unilog	174 90	174 90
Union Fin. de Fr.	352	350
Viel et Cie	79 70	...
Y. St-Laurent Groupe	805	814

Marché des options négociables le 28 nov. 1990

Nombre de contrats : 20 743

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	400	–	42	–	–
CGE	520	23,50	41	12,85	23
Elf-Aquitaine	320	11	23	7	–
Eurotunnel SA-PLC	27	4	6	0,58	1,70
Euro Disneyland SC	110	–	2	–	17,80
Havas	487	–	–	30	–
Lafarge-Coppée	360	2	11	38	–
Michelin	70	2,40	6	7	–
Midi	1 000	9,80	42	–	–
Paribas	560	1	12	–	78
Pernod-Ricard	–	–	–	–	–
Peugeot SA	600	6,90	22	87	89
Rhône-Poulenc CI	220	5	15	10	–
Saint-Gobain	380	–	21	23,90	–
Source Perrier	1 100	–	200	–	–
Société générale	400	11	–	–	–
Suez Financière	300	9,50	22	–	15,30
Thomson-CSF	110	5	9,90	3,30	7,10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 28 nov. 1990

Nombre de contrats : 64 088

COURS	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	99,48	99,44	99,38
Précédent	99,42	99,38	99,32

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS DE VENTE Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Mars 91
99	0,55	1,61	0,07	0,47

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0260 F ⬆

Le dollar s'échangeait en hausse jeudi 29 novembre à la suite des déclarations de M. Greenspan, selon lesquelles la chute du dollar représente une *« cause d'inquiétude »* pour les Etats-Unis. A Paris, la monnaie américaine a clôturé à 5,0260 F contre 4,988 F la veille à la cotation officielle. Le mark était stable à 3,3755 contre 3,3763 F la veille au fixing.

FRANCFORT	28 nov.	29 nov.
Dollar (en DM)	1,4772	1,4878

TOKYO	28 nov.	29 nov.
Dollar (en yens)	128,90	130,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 novembre). 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (28 novembre) 6 7/8 - 7 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 29-12-89)

	27 nov.	28 nov.
Valeurs françaises	75	74,70
Valeurs étrangères	77,70	77,40
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	426,36	426
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 605,92	1 601,25

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	27 nov.	28 nov.
Industrielles	2 543,81	2 535,15

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	27 nov.	28 nov.
Industrielles	1 699,70	1 686,20
Mines d'or	157,50	158,10
Fonds d'Etat	82,43	81,90

TOKYO

	28 nov.	29 nov.
Nikkei Dow Jones	23 053,88	22 712,60
Indice général	1 697,35	1 667

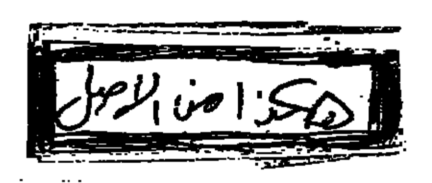
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0090	5,0110	+ 35	+ 50	+ 100	+ 120	+ 450	+ 510
$ can.	4,2996	4,3050	– 132	– 97	– 179	– 129	– 382	– 282
Yen (100)	3,8466	3,8496	+ 45	+ 65	+ 89	+ 119	+ 334	+ 404
DM	3,3715	3,3744	+ 10	+ 27	+ 31	+ 53	+ 132	+ 190
Florin	2,9887	2,9911	+ 21	+ 37	+ 31	+ 50	+ 127	+ 175
FB (100)	16,3372	16,3544	– 59	+ 70	+ 100	+ 274	+ 373	+ 780
FS	3,9519	3,9566	+ 15	+ 43	+ 48	+ 79	+ 251	+ 321
L (1 000)	4,4843	4,4881	– 177	– 132	– 262	– 213	– 559	– 462
£	9,8527	9,8616	– 357	– 303	– 672	– 603	– 1323	– 1163

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	9	8 7/8	9 1/8	8 5/16	8 9/16	8 1/8	8 3/8
Yen	7 13/16	8 1/16	8 7/16	8 9/16	8 5/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16
DM	8 1/4	8 1/2	9 1/4	9 1/2	9	9 1/4	9	9 1/4
Florin	8 1/2	8 3/4	8 11/16	8 15/16	8 7/8	9 1/16	8 15/16	9 1/16
F.B.(100)	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9	9	9 1/4	9 5/16	9 9/16
F.S.	8	8 1/4	8 7/8	9 1/8	8 3/4	9	8 5/8	8 7/8
L(1 000)	10 3/4	11 3/4	12 3/8	12 7/8	12 3/8	12 7/8	12 1/4	12 3/4
£	14 1/8	14 3/8	14 1/16	14 3/16	13 11/16	13 13/16	13	13 1/8
Franc.	9 13/16	10 1/16	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 29 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	119 20	4 58
Emp.Etat 9,8%78	99 45	3 75
10,80% 79/94	101 10	2 54
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 96
Emp Etat 14,6% 83	100 92	11 24
Emp.Etat 13,4%83	108 40	12 59
Emp.Etat 12,2% 84	103 53	1 73
Emp.Etat 11% 85	104 80	8 45
10,26% mars 86	100 20	7 36
OAT 10% 5/2000	99 60	5 09
OAT 9,9% 12/1997	100 08	9 52
OAT 9,8% 1/1996	99	8 13
PTT 11,2% 85	101 85	0 11
CFF 10,30% 86	95 50	7 94
CNB Bques 5000F	100 10	4
CNB Paribas 5000F	100 15	4
CNB Suez 5000F	100 25	4
CNE 11,5% 85	101 88	5 07
CNI 1/82 5000F	100 15	4
CNT 9 % 86	....	5 23
CRH 10,90% déc.85	101 70	8 97
CHARB FCE 3% 100	138 60	....
CNCA	973	....
Cepme	....	....
CGE 6 janv. 89/99	631	....
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	866	865
Applications Hydr.	1360	....
Arbel	580	821
Astorg	268	268
Bains C.Monaco	800	800
B.Hypoth.Europ.	349 30	....
B.N.P. Intercont.	245	240 20
Beghin-Say (C I)	668	....
Bénédictine	3750	....
Blanzy Ouest	3599	....
B T P	89 20	89
Cambodge	592	600
Carbone Lorraine	588	580
Case Poclain	10 70	....
C.E.G.F (Frigor.)	373	370
Centenaire Blanzy	520	530
Cerabati	85 85	88
Champex Ny	138	....
CIC (CIP)	158 50	159
C.I.M.	770	770
C.I.T.R.A.M. (B)	2304	....
Clause	406	438
Cofimeg	256	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	830	....
Cogifi	389	377 40
Comiphos	451 10	451 10
Cie Industrielle	4474	....
Cpt Lyon Alemand	391	390 10
Concorde	747	747
Constr.Mét.Prov.	33 50	32 10 o
Crédit Gén.Ind.	315	302 40 o
Cr Universel (Cie)	548	549
Créditel	116 20	116 20
Darblay	690	....
Degremont	1337	1300
Delalande	1690	1650
Delmas Vieljeux	4202	4208
Didot Bottin	1148	....
Eaux Bassin Vichy	2565	2600
Eaux Vittel	999	994
Ecia	210 60	210 50
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	320	310
E.L.M. Leblanc	701	702
Entrepôts Bretagne	510	510
Ent.Mag. Paris	4000	....
Esco (ex. Eternit)	1370	1400
Europ Soudure Ind	16 90	....
Finalens	269	258 20 o
F.I.P.P.	134 40	....
F.N.A.C.	1840	1900
Foncière (Cie)	660	656
Fonc.Lyonnaise	786	....
Foncina	500	500
Fougerolle	678	678
France I.A.R.D.	790	....
France SA (La)	1130	1140
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	990	980
Genefim	280 50	282 50
Gévelot	592	599
G.F.C.	394	394
G.F.I.I.	298	298
Grds Moulins Paris	1450	1450
Groupe Victoire	1450	1449
G.T.I (Transport)	499	....
Immobail	375	370
Immobanque	684	681
Im.Marseillaise	5080	5080
Imm. Plaine-Monceau	380	381
Immofice	465	460
Invest.(Ste Cle.)	3049	3005
Jaeger	46 85	45 60
Lambert Frères	344 40	346
Lille Bonnières	1645	1647
Loca-Expansion	305	299 50
Locafinancière	496	496
Locatel	204	....
Louis Vuitton	685	686
Louvre	3810	3800
Lucia	1690	1680
Machines Bull	35	34
Mag.Uniprix	159	154 50
Magnant	690	600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métal Déployé	622	619
Mors	116	117
Navigation (Nle)	218	217
Optorg	320	315
Océal (C)	222 60	....
Origny-Desvroise	1040	....
Palais Nouveauté	929	965
Paluel Marmont	590	....
Parfinance	193 90	197
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	209	217
Paris Orléans	260	253
Parthena Invest.	293	293
Pathé Cinéma	1000	650 o
Piper Heidsieck	1925	....
P.L.M.	295	295
Porcher	747	750
Promodès (CI)	1380	1380
Publicis	640	630
Rochefortaise	120	120
Rosario	270	269 90
Rougier	441	442
S.A.C.E.R.	267 10	256
S.A.F.A.A.	370	....
S.A.F.I.C Alcan	149	149
SAFT	927	900
Saga	231	231
Saint Dominique (F.)	....	....
Salins du Midi	625	633
Sram	71 10	65
Savoisienne M.	148 50	....
S.C.A.C.	758	760
Senelle Maubeuge	352	352
S.Esad.Part. (M)	144	....
Sfic	600	600
Simin	298	292
S.I.P.H.	310	310
S.M.C.I.	212	....
Sofal	570	556
Soffo	460	473
Sofical	1149	1155
Soficomi	531	531
Sofragi	1391	1392
Sophia-Bail	388	389
Sopagri	165	167 50
Soudure Autogène	800	800
Sovabail	439	440
Stenl	725	725
Suez (CIP)	240	223 50 o
Taittinger	3650	3620
Télémécanique Elect.	3947	3800 o
Texas-Aequitas	815	815
Tour Eiffel	228	212 30 o
Ufiner	935	936
U.T.A.	2199	2250
Vicat	339	339
Viniprix	1826	1790
Virax	147	145
Maroc Sté Brasserie	265	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	783	704 o
Akzo Nv Sico	198 50	....
Alcan Aluminium	78 20	78
American Brands	190	194
Arbed	470	....
Asturienne Mines	164 50	....
Banco Popular Espa.	460	....
Banque Ottomane	1890	1892
B.Reglements Int.	25550	24200
Can.Pacifique	77	80
Chrysler Corp	56	....
C.I.R.	11 30	....
Commerzbank	740	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	221 50	....
GBL (Brux Lamb.)	542	....
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	77 10	77
Goodyear Tire	71	....
Grace and Co (WR)	109 50	....
GTE Corp	127	....
Honeywell Inc.	422	....
Johannesburg	1445	....
Kubota	25 50	....
Latonia	310	310
Midland Bank	18	....
Noranda Mines	60 10	60 15
Olivetti priv.	10 40	....
pakhoed hold.	570	...
Pfizer Inc	390 50	392
Procter Gamble	400	400 10
Rhone Poulenc Rorer	311 20	....
Ricoh	30 90	....
Robeco	256	....
Rodamco NV	143 20	143 60
Rolinco	238 70	....
Saipem	7 40	....
Sema Group	38	40 60
SKF Aktiebolaget	59	....
Tenneco Inc	210 50	....
Thorn Electrical	62 50	....
Toray Ind.	21	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1200	1000 o
West Rand Cons.	12 45	12 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	245	....
Buitoni	815	....
Calciphos	155	180
C G H Cogedor	63 40	63 40
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Copernic	652	651
Drouot Assurances	345	....
Elf Antargaz	1900	....
Europ. Accum.	65 50	....
Gachot S.A.	74	80
Groupe Extension	63 80	....
Guy Degrenne	454	384 o
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	297	...
Lecteurs du Monde	325	....
Nicolas	926	....
Patemelle BD	1250	....
Particip. Percier	391	391
Quadrant	240	...
Rorento N.V.	♦ 179 10	179
St-Gobain-Emballage	2800	2181 o
Sama Metro	210	...
S.E.P.R.	1522	1522
S.P.R. act. B	348	....
Ufinex	380	...
Waterman	1500	....
Whitman Corp	89 50	80 30
Wonder	868	766 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	♦ 4 988	5 026	...	...
Ecu	6 960	6 959	...	...
Allemagne (100 dm)	337 630	337 700	...	...
Belgique (100 F)	16 347	16 355	...	...
Pays-Bas (100 fl)	299 300	299 380	...	...
Italie (1000 lires)	4 495	4 493	...	...
Danemark (100 krd)	87 980	88 010	...	...
Gde.Bretagne (1 L)	9 867	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	3 282	...	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 100	...	...	...
Suède (100 krs)	89 980	...	...	...
Norvège (100 k)	86 450	...	...	...
Autriche (100 sch)	48 004	...	...	...
Espagne (100 pes)	5 304	...	...	...
Portugal (100 esc)	3 838	...	...	...
Canada (1 $ can)	4 275	...	...	...
Japon (100 yens)	3 863	...	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/11
Or fin (kilo en barre)	61800	62500
Or fin (en lingot)	61850	62650
Napoléon (20f)	395	396
Pièce Fr (10 f)	420	420
Pièce Suisse (20 f)	418	433
Pièce Latine (20 f)	359	359
Souverain	460	462
Pièce 20 dollars	2065	2195
Pièce 10 dollars	1212 50	1250
Pièce 5 dollars	775	750
Pièce 50 pesos	2325	2395
Pièce 10 florins	377	376

SICAV (sélection) 28/11

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Virtuellement en cessation de paiements

Lexmar-France va abandonner son plan de relance des chantiers navals de La Ciotat

Le plan Lexmar de relance des chantiers navals de La Ciotat, qui prévoyait un *investissement* de 600 millions de francs et la création de 2 000 emplois, paraît définitivement compromis.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

La société Lexmar-France, filiale du groupe américano-suédois, à laquelle le conseil général des Bouches-du-Rhône a accordé une concession d'utilisation d'outillage public de trente ans, est, virtuellement, en état de cessation de paiements et ne peut plus faire face à ses engagements. De plus, la CGT a déposé un recours devant le conseil des prud'hommes de Marseille afin d'obtenir le versement de cinq mois d'arriérés de salaires. Au cas, probable, où cette action aboutirait, la société pourrait être contrainte à déposer son bilan.

M. Benoît Bartherotte, PDG de Lexmar-France, l'admet : *« La situation est bloquée. »* La faute en incombe, selon lui, à la CGT, *« qui n'a pas voulu reconnaître l'absence d'obligations financières de Lexmar au-delà du 1er juillet »*, à la banque Worms et à sa filiale Unifal, *« qui refusent de négocier l'outillage sur des bases qui ne soient pas purement spéculatives »*, et, enfin, à la crise du Golfe, *« qui, cependant, ne remet pas en cause la nécessité, accrue, de renouveler la flotte des pétroliers »*. Sa société a déjà dépensé *« plus de 50 millions de francs »* et *« tout le monde comprendra qu'elle soit en droit d'exiger certaines garanties »*.

Au demeurant, *« le marché existe, donc le projet est bon »*. C'est pourquoi *« la détermination de Lexmar est intacte »*. Plus personne, néanmoins, ne souscrit à cette profession de foi. *« Nous étions prêt*, déclare M. Joseph Rodriguez, secrétaire général de la CGT des chantiers, *à faire l'impasse sur cinq mois de salaires* [les cent-vingt-cinq salariés de la société ne sont plus payés depuis le 1er juillet] *mais à condition que la Lexmar fasse une offre ferme et définitive de reprise de l'outillage à la Worms. Ce qui n'a pas été le cas. Nous ne pouvons plus admettre de ne plus être payés et de rester sans couverture sociale puisqu'on ne veut pas nous licencier. Nous regrettons que cela se termine ainsi... Cette société a eu le mérite d'investir, d'embaucher du personnel. Elle s'est battue pour son projet, que le gouvernement a tout fait pour torpiller. »*

Dans un premier temps, la CGT avait obtenu, en procédure de conciliation, le versement par la Lexmar, à titre de provision, de 50 % des salaires de juillet et d'août. Un jugement dont elle n'avait pas demandé l'exécution avant de se résoudre à attaquer son adversaire au fond devant le conseil des prud'hommes de Marseille qui a examiné sa requête le mercredi 28 novembre. La note réclamée à Lexmar : 1,6 million de francs par mois de salaires (2,2 millions avec les charges sociales) en sus d'un arriéré de congés payés de 1,5 million de francs. Cette somme est susceptible de s'ajouter à diverses créances, d'un montant de 1,7 million de francs, détenues sur la Lexmar par des fournisseurs de la région et que la société est, *a priori*, dans l'incapacité de régler.

En raison de la chute des taux de fret maritime, consécutive aux événements du Golfe, Lexmar-Corporation – qui exploite une flotte de dix navires – perd 50 000 dollars par jour et serait, dit-on, au bord de la faillite. Lexmar-Libéria, opérateur du groupe et actionnaire quasi-exclusif de Lexmar-France a, en conséquence, irrémédiablement, coupé les vivres à sa filiale. La société a vainement recherché un partenaire industriel – dont le groupe norvégien Kvaerner – et n'a pas, non plus, trouvé les relais bancaires nécessaires pour vendre le matériel, d'une valeur de 10 millions, qu'elle a acheminé sur le site...

M. Lucien Weygand (PS), président du conseil général des Bouches-du-Rhône, se borne à constater, de son côté, que *« Lexmar est toujours là »*. Mais sans se faire d'illusion sur la pérennité de la société qui perdrait, *de facto*, son autorisation d'outillage au cas où elle serait déclarée en état de cessation de paiements. Le conseil général s'est-il, pour autant, fourvoyé ? M. Weygand le conteste *« car*, souligne-t-il, *nous n'avons jamais eu le choix. La Lexmar est le seul repreneur qui se soit mis sur les rangs »*. Comme la CGT, il dénonce, en outre, l'attitude *« constamment négative »* du gouvernement et estime *« qu'il doit assumer ses responsabilités »*. Soit en modifiant la loi de décentralisation qui a confié la gestion du domaine public maritime aux départements, soit en procédant à la désaffectation des terrains des chantiers navals, qui ont, actuellement, pour destination l'implantation d'activités industrielles tournées vers la mer.

« Depuis près de deux ans, souligne M. Weygand, *nous attendons ses propositions de relance industrielle... Pour une gestion cohérente du site*, estime-t-il par ailleurs, *la même autorité, quelle que soit la collectivité responsable, doit disposer, en même temps, du foncier, des bâtiments et de l'outillage »*. Le conseil général abonde, en l'occurrence, dans le sens de la Lexmar en demandant, depuis plusieurs mois, à la banque Worms qu'elle lui rétrocède l'outillage au prix d'acquisition : 10 millions de francs et non pas 40 millions comme elle l'a prétendu. Mais celle-ci consent seulement à une location-vente jugée *« sans intérêt »* par le président du conseil général. Dans ces conditions, M. Weygand estime que *« ceux qui se sont opposés au projet Lexmar, doivent, désormais, trouver un autre repreneur. Je ne discuterai plus*, prévient-il, *de l'air du temps... »*.

GUY PORTE

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Docteur Saddam

A voir défiler à l'écran, dans *les journaux télévisés* américains, reportages et commentaires sur les réticences du Congrès ou le moral des troupes à l'avant et à l'arrière de l'opération « Désert », je me dis qu'il a vraiment de la veine, Saddam Hussein. Il lui suffit d'appuyer sur une touche pour prendre matin, midi et soir la température de l'adversaire. Là, aujourd'hui, il est très satisfait. Sa cure donne d'excellents résultats : cinq, puis dix, puis quinze gouttes d'otages, en vente dans toutes les bonnes pharmacies de *Bagdad, à mettre dans la soupe* au lait des leaders occidentaux pour l'empêcher de monter.

Tenez, regardez-le passer, hilare, de chaîne en chaîne, le *stéthoscope au cou, entouré de* ses internes, Tarek Aziz en tête : Dis donc, ça n'a pas l'air d'aller très fort, Papy Bush, là, en ce moment. Normal, je viens de voir les résultats de son analyse d'opinion, pas meilleurs que celle du Mimi. Baisse du taux d'adrénaline dans le sang et chute de tension.

– Regardez, patron, sur CBS, ce scanner de l'armée de métier yankee. Pas brillant ! Elle a du mal *à recruter, là maintenant*. Elle manque de globules blancs. Même les Noirs se débinent, ils ont peur d'aller au casse-pipes.

– Zappe sur les boys stationnés en Allemagne qu'on arrache à leurs familles éplorées pour les envoyer jouer au petit soldat dans le bac à sable saoudien. Excellent, ça ! Très encourageant. Ah ! voilà autre chose, la réunion du Conseil de sécurité. Monte un peu le son, tu veux, moi, les vocalises de Dumas, la-guerre-il-la-veut-il-l'aura-Saddam, je m'en lasse pas. C'est d'un *mélodieux* !

– Attendez, patron, que je vous fasse un arrêt sur l'image... Voilà... A Washington, il n'y a plus que le Dr Kissinger pour préconiser *un traitement de choc*. Ils sont tous en faveur de la médecine douce, au Capitole.

– Tu vois, je m'étais pas trompé dans mon diagnostic. *Elles sont devenues trop douillettes* pour luter à mort contre le mal, les démocraties. Leurs défenses immunitaires s'effondrent. Je suis très inquiet, je me demande si elles vont passer l'hiver...

Selon un sondage « La marche du siècle »-*Figaro*-SOFRES

Les opinions des catholiques pratiquants se rapprochent de celles de l'ensemble des Français

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, était l'invité de « La Marche du siècle », mercredi 28 novembre sur FR 3, où il a commenté la publication d'un sondage Sofres (publié dans *le Figaro* du 28) sur le comportement des catholiques français.

Selon un sondage SOFRES pour *le Monde* en 1986 (1er octobre), 25 % des catholiques pratiquants réguliers admettaient le principe de l'avortement. Quatre ans après seulement, leur pourcentage a crû de plus de treize points (38 %), soit une progression exactement identique à celle de l'ensemble des Français (64 % en 1990 sont d'accord avec l'avortement, contre 51 % en 1986).

De même, s'ils étaient 49 %, en 1986, à tolérer les relations sexuelles avant le mariage, les catholiques pratiquants réguliers sont aujourd'hui 69 % à les accepter, rejoignant presque sur ce point l'ensemble des Français (78 %). Le décrochage de l'opinion catholique se fait donc sentir aujourd'hui beaucoup plus par rapport à Rome (*57 % des catholiques pratiquants* réguliers en 1990 admettent le principe d'un désaccord avec le pape, contre 43 % en 1986), que par rapport à la société française, dont elle épouse de mieux en mieux les évolutions et les mœurs.

Ce résultat aurait dû catastropher le cardinal Lustiger, que beaucoup dépeignent comme l'avocat d'une sorte de « contre-société », colorée par la réaffirmation du fait moral et religieux. Pas du tout. L'archevêque de Paris s'est placé sur l'autre registre également mis en relief par cette enquête d'opinion : plus les catholiques semblent déserter leurs églises et se rapprocher des positions de l'ensemble de la société, plus l'opinion française attend de l'Eglise catholique qu'elle *« l'éclaire »*, sans toutefois lui imposer *« des obligations précises »*, notamment sur les questions de morale privée : 41 % des Français expriment ce souhait en 1990, contre 33 % dans un sondage précédent de 1984.

L'archevêque de Paris a donc rempli, mercredi soir sur FR 3, cette tâche d'*« éclaireur »*. Prenant appui sur la situation internationale sur la détresse des chrétiens du Liban ou le *réveil de la foi* en Roumanie, l'archevêque de Paris a souligné *« l'humble force des croyants contre les colosses »* (la guerre ou l'oppression marxiste).

Et en France, à propos de la violence de Vaulx-en-Velin ou du malaise de la jeunesse, il a déploré la rupture de la chaîne des générations et la perte des repères : *« Les choix moraux deviennent des choix de civilisation »*, dit le cardinal Lustiger. Agaçant par ses grains de sel et sa papôlatrie, André Frossard n'avait pas tout à fait tort de souligner que le discours de l'Eglise catholique avait au moins le mérite de la *« clarté et de la cohérence »*.

HENRI TINCQ

En raison de la présence du chef de l'Etat à la Cour de Cassation

La préfecture de police de Paris interdit la manifestation des professionnels de la justice

La préfecture de police de Paris a interdit jeudi 29 novembre la manifestation des professionnels de la justice prévue le 30 novembre place Dauphine à Paris, derrière le Palais de justice.

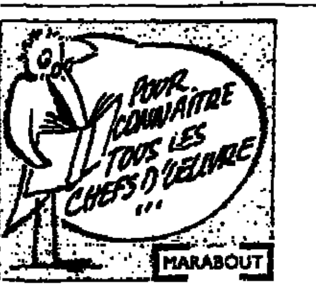
Deux commissaires divisionnaires sont venus signifier en fin de matinée l'arrêté préfectoral au cabinet de Me Alain Moutot, avocat, chargé par l'intersyndicale Justice des négociations avec la préfecture .

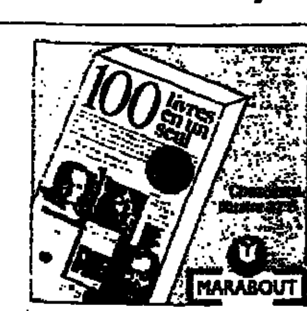
L'arrêté justifie ainsi cette interdiction : *« Considérant qu'en raison du nombre et de la qualité des participants attendus en ce lieu qui jouxte le Palais de justice où doit se tenir à partir de 15 heures une séance solennelle de la Cour de cassation, en présence du président de la République, pour commémorer le bicentenaire de cette haute juridiction, cette manifestation est susceptible d'entraver le déroulement des cérémonies officielles et par là même d'occasionner un trouble à l'ordre public. »*

La préfecture propose un autre lieu, la rue de Lutèce, pourtant située face au Palais. L'intersyndicale a aussitôt décidé de demander un sursis à statuer au tribunal administratif, tout en introduisant un recours au fond.

L'intersyndicale, qui réunit quinze organisations professionnelles d'avocats, magistrats et fonctionnaires, avait lancé pour le 30 novembre un mot d'ordre de grève nationale et de paralysie de l'institution judiciaire, et appelé tous les professionnels de la justice à venir à Paris, précisément au moment où le président de la République doit prononcer un discours devant la Cour de cassation.

La décison de la préfecture a été jugée *« stupéfiante »* par l'intersyndicale. Ses motivations, estime-t-elle dans un communiqué, *« violent le régime juridique des libertés publiques. On confond ordre public et ordre politique, voire ordre public et tranquillité du prince. En tant que telle, elle est inacceptable (...). L'intersyndicale utilisera tous les moyens qui lui sont donnés pour faire prévaloir le droit sur l'arbitraire. »*





L'ESSENTIEL

SECTION A

SECTION B

SECTION C

LIVRES ◆ IDÉES

SECTION D

AFFAIRES

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29 novembre 1990 a été tiré à 523 349 exemplaires.

